

Ivan Jovanović

**ÉLÉMENTS DE MORPHOLOGIE
DE LA LANGUE FRANÇAISE
POUR LES ÉTUDIANTS DU FLE**



Biblioteka / Bibliothèque
ELEMENTI

Glavni i odgovorni urednik / Rédactrice en chef
Prof. dr Bojana Dimitrijević
Bojana Dimitrijević, Professeur des universités

Recenzenti / Rapporteurs
Freiderikos Valetopoulos
Mirjana Aleksoska-Chkatroska
Witold Ucherek

IVAN JOVANOVIĆ

**ÉLÉMENTS DE MORPHOLOGIE
DE LA LANGUE FRANÇAISE
POUR LES ÉTUDIANTS DU FLE**



Filozofski fakultet u Nišu / Faculté de Philosophie de Niš
2016.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

NOTIONS DE BASE

1. Objet d'étude de la linguistique	13
2. Parties du discours	14
3. Signe linguistique	16
4. Mot	17
5. Lexème	18
6. Morphème	19
7. Base, radical, racine	22
8. Fond du lexique français	23

DEUXIÈME PARTIE MORPHOLOGIE GRAMMATICALE

I. MORPHOLOGIE DU VERBE

1.1. Catégories verbales	27
1.2. Constituants des verbes	29
1.3. Classement des verbes	30
1.4. Conjugaison des verbes	36
1.4.1. Mode de l'indicatif	36
1.4.1.1. Présent	37
1.4.1.2. Imparfait	41
1.4.1.3. Futur simple	42
1.4.1.4. Conditionnel présent (futur du passé)	43
1.4.1.5. Passé simple	44
1.4.1.6. Passé composé	47
1.4.1.7. Plus-que-parfait	49
1.4.1.8. Passé antérieur	50
1.4.1.9. Passé récent, passé récent du passé	51
1.4.1.10. Futur proche, futur proche du passé	51
1.4.1.11. Futur antérieur	51
1.4.1.12. Conditionnel passé (futur antérieur du passé)	52
1.4.2. Mode du subjonctif	53

1.4.2.1. Subjonctif du présent	53
1.4.2.2. Subjonctif de l'imparfait	55
1.4.2.3. Subjonctif du passé	56
1.4.2.4. Subjonctif du plus-que-parfait	56
1.4.3. Impératif	56
1.4.4. Infinitif, participe, gérondif	58
1.5. Accord du verbe	59
1.5.1. Accord du verbe avec un seul sujet	59
1.5.2. Accord du verbe avec plusieurs sujets	61
1.6. Accord du participe passé avec l'auxiliaire <i>être</i>	64
1.7. Accord du participe passé avec l'auxiliaire <i>avoir</i>	67
1.8. Accord du participe passé des formes pronominales composées	69
1.9. Accord du participe passé employé seul	69
1.10. Voix passive du verbe	70

II. MORPHOLOGIE DU NOM

2.1. Généralités	73
2.2. Genre du nom	75
2.2.1. Noms à double genre	81
2.3. Nombre du nom	84
2.3.1. Pluriel des noms	84
2.3.2. Noms à double forme au pluriel	85
2.3.3. Pluriel des noms propres	86
2.3.4. Pluriel des noms composés	86
2.3.5. Pluriel des noms étrangers	88
2.3.6. Pluriel des noms accidentels	88
2.3.7. Noms sans singulier ou sans pluriel	89

III. MORPHOLOGIE DE L'ADJECTIF

3.1. Généralités	91
3.1.1. Féminin des adjectifs qualificatifs	92
3.2. Pluriel des adjectifs qualificatifs	94
3.3. Accord des adjectifs	94
3.3.1. Adjectif qui se rapporte à un seul nom ou à un pronom ...	94
3.3.2. Adjectif qui se rapporte à plusieurs noms	96
3.3.3. Adjectifs composés	97
3.3.4. Adjectifs de couleur	98
3.3.5. Adjectifs employés adverbialement	98

TROISIÈME PARTIE MORPHOLOGIE LEXICALE

I. DÉRIVATION AFFIXALE

1.1. Dérivation suffixale	102
1.2. Type morphologique des suffixes	103
1.3. Tableau des principaux suffixes	105
1.3.1. Suffixes formateurs de noms	105
1.3.2. Suffixes formateurs d'adjectifs	107
1.3.3. Suffixes formateurs de verbes	108
1.3.4. Suffixes formateurs d'adverbes	108
1.4. Dérivation préfixale	108
1.4.1. Type morphologique des préfixes	110
1.4.2. Tableau des principaux préfixes	110
1.5. Dérivation parasynthétique	111
1.6. Lacunes, néologismes	112

II. DÉRIVATION NON AFFIXALE

2.1. Conversion	114
2.1.1. Types de conversion	114
2.2. Symbolisme phonétique	115
2.2.1. Onomatopées	115
2.2.2. Réduplication	116
2.2.3. Phonesthèmes	116
2.3. Troncation	116
2.4. Mot-valise	118
2.5. Siglaison	118
2.6. Bons mots	119
2.7. Langage crypté	119

III. COMPOSITION

3.1. Critères formels	121
3.2. Critères syntaxiques	121
3.3. Critères sémantiques	122
3.4. Types morphologiques des composés	123

IV. EXPRESSIONS IDIOMATIQUES

4.1. Définition, critères syntaxiques et sémantiques des expressions idiomatiques	126
4.2. Classement et structure morphologique des expressions idiomatiques	127

4.2.1. Syntagmes nominaux	127
4.2.2. Syntagmes adjectivaux	128
4.2.3. Syntagmes prépositionnels	128
4.2.4. Syntagmes verbaux	129
4.2.5. Propositions subordonnées	129

QUATRIÈME PARTIE EXERCICES ET CORRIGÉS

Morphologie grammaticale : exercices	131
Morphologie lexicale : exercices	157
Morphologie grammaticale : corrigés	165
Morphologie lexicale : corrigés	177
Bibliographie	185
Index rerum	189
Index nominum	195

PRÉFACE

Le manuel, intitulé *Éléments de morphologie de la langue française pour les étudiants du FLE*, est élaboré sur la base du contenu du programme de deux matières enseignées au Département de langue et littérature françaises de la Faculté de Philosophie de l'Université de Niš – Morphologie grammaticale (verbe, nom, adjectif) et Morphologie lexicale de la langue française (dérivation affixale, dérivation non affixale, composition, expressions idiomatiques) – que suivent les étudiants serbes de la deuxième année des études de licence.

Le manuel, qui est au croisement des approches traditionnelles et contemporaines des phénomènes linguistiques décrits, est subdivisé en quatre parties : a) Notions de base, b) Morphologie grammaticale, c) Morphologie lexicale, d) Exercices et corrigés.

L'objectif du manuel est de sensibiliser les étudiants à l'étude théorique et pratique des principes de la morphologie grammaticale et lexicale de la langue française, de développer la capacité de construire spontanément des formes grammaticales et lexicales des mots dans le cadre de l'expression écrite et orale.

Les résultats attendus du manuel portent sur la connaissance des principes théoriques de la morphologie de la langue française et de la formation des mots et sur l'application de l'analyse grammaticale et des connaissances acquises dans le discours oral et écrit.

Auteur

ABRÉVIATIONS

Adj.	-	adjectif
Adv.	-	adverbe
Art.	-	article
Att.	-	attribut
CC	-	complément circonstanciel
COD	-	complément d'objet direct
COI	-	complément d'objet indirect
Cond.	-	conditionnel
Conj.	-	conjonction
DAF	-	Dictionnaire de l'Académie française
Dét.	-	déterminant
F.S.	-	futur simple
GN	-	groupe nominal
Imp.	-	imparfait
Ind.	-	indicatif
N	-	nom
PN	-	pronom
Ppassé	-	participe passé
Prép.	-	préposition
Prés.	-	présent
P.C.	-	passé composé
P.S.	-	passé simple
TLF	-	Trésor de la langue française
V	-	verbe
∅	-	article zéro
*	-	énoncé inacceptable
⊃	-	inclus
→	-	réfère à
>	-	qui donne
<	-	qui tire l'origine de

PREMIÈRE PARTIE

NOTIONS DE BASE

1. Objet d'étude de la linguistique

L'objet d'étude de la linguistique est la *langue*. On peut définir la langue comme un système de signes conventionnels et de règles de combinaison qui forment un ensemble complexe et structuré. La langue, qui est une entité abstraite, est actualisée dans la *parole*, c'est-à-dire, dans des actes de communication qui impliquent un destinataire et un destinataire¹. La faculté humaine de communiquer des idées au moyen de la langue s'appelle *langage*. Autrement dit, le langage est la capacité d'apprendre et d'utiliser les langues.

Après avoir défini la langue et les concepts qui lui sont liés (parole, langage), nous allons montrer de quoi sont constituées les langues.

Chaque langue est formée d'un lexique, c'est-à-dire, d'un ensemble des mots et d'une grammaire, c'est-à-dire d'un ensemble des règles générales permettant de combiner les mots ou, plus généralement, les signes de la langue pour former des phrases. L'apprentissage d'une langue nécessite l'assimilation de ces deux ensembles de connaissances et le développement des automatismes pour les utiliser spontanément. Les langues fonctionnent sur quatre niveaux principaux :

- la phonologie et la phonétique (les éléments sonores)
- la morphologie (la structure des mots)
- la syntaxe (la structure des phrases)
- la sémantique (le sens et son organisation au sein d'une langue).

Le niveau de fonctionnement de la langue faisant l'objet de notre étude est la morphologie. La morphologie enfin, comme l'indique le terme lui-même construit à partir de deux mots d'origine grecque : *μορφή* (la forme) et *λόγος* (la loi), se préoccupe surtout de la forme des mots, dans leurs différents emplois et constructions, et de la part d'interprétation liée à cette forme même. On distingue la *morphologie grammaticale* ou *flexionnelle* traitant des

¹ *Destinateur* et *destinataire* sont les termes proposés par Roman Jakobson (1963 : 213-214) pour définir l'acte de communication verbale. Ils disposent d'un code commun et échangent leurs rôles en cas de dialogue.

variations de la forme des mots selon les catégories du nombre, du genre, de la personne et la *morphologie lexicale* qui étudie l'organisation formelle du lexique : elle analyse la structure intérieure des mots et les rapports entre les éléments desquels sont formés les mots ou les unités lexicales d'un niveau plus élevé. Il est très important à noter que l'étude des mots ne concerne pas uniquement le côté formel mais également celui du sens qu'étudie la *sémantique lexicale*. La *sémantique lexicale* et la *morphologie lexicale* sont unies à la *lexicologie*, qui, au sens large, étudie les unités lexicales d'une langue et les rapports entre et à l'intérieur des mots. Pour éviter toute sorte de confusion et des inconvénients terminologiques, nous proposons le terme : *la morphologie lexicale* qui est l'objet de notre étude dans la deuxième partie de ce manuel, car la *lexicologie*, comme nous l'avons déjà mentionné, comprend la *sémantique lexicale* qui, cette fois-ci, n'est pas dans le domaine de notre intérêt.

2. Parties du discours

Les parties du discours – noms, verbes, adjectifs etc. – sont des classes générales à l'intérieur desquelles sont regroupées les unités de la langue en fonction de leurs propriétés grammaticales (Polguère 2008 : 99). Elles sont regroupées en *classes lexicales ouvertes* et *classes lexicales fermées*. On pourrait définir la classe lexicale ouverte comme un ensemble des éléments qui varient sans engendrer une modification importante du fonctionnement de la langue. Autrement dit, c'est un ensemble qui s'enrichit par la création de nouvelles unités lexicales. La langue française possède quatre classes ouvertes majeures :

- verbe (il est le gouverneur syntaxique typique de la phrase ; c'est l'élément essentiel de la phrase auquel se rattachent tous les autres éléments : sujet du verbe, complément du verbe etc.) ;
- nom ou substantif (il est le sujet ou le complément typique du verbe) ;
- adjectif (il est le modificateur typique du nom) ;
- adverbe (il est modificateur typique du verbe et de l'adjectif ou d'un autre adverbe).

Pour ce qui concerne les classes lexicales fermées, elles se définissent comme un ensemble des éléments stables. Autrement dit, cet ensemble ne permet pas la formation de nouvelles unités lexicales. Les parties du discours y appartenant sont :

- pronom (personnel, démonstratif, possessif, indéfini) ;
- déterminant (articles, adjectifs démonstratifs, adjectifs possessifs) ;
- conjonction ;
- préposition ;
- interjection ;

Alain Polguère souligne que chaque classe fermée peut être associée, sur la base des propriétés grammaticales qui caractérisent les unités lexicales, à l'une des quatre classes ouvertes majeures que nous avons présentées ci-dessus. Il part du principe que les pronoms sont en effet des cas particuliers de noms ; les déterminants sont des cas particuliers d'adjectifs (au sens large) ; les conjonctions et les prépositions sont des cas particuliers des adverbes, puisque leur emploi le plus caractéristique est d'introduire des syntagmes modificateurs des verbes :

- elle part *car* elle est fatiguée ;
- ces fleurs poussent *sous* la neige (Polguère 2008 :102).

La distinction entre classes ouvertes et classes fermées des unités lexicales correspond en quelque sorte à l'opposition des mots lexicaux et des mots grammaticaux, termes introduits par André Martinet.

Les mots grammaticaux (pronoms, déterminants, conjonctions de coordination et de subordination, prépositions et verbes auxiliaires) sont en général très courts et sont en petit nombre. Par exemple, dans la phrase : *Le chien court vers sa niche*, nous avons trois mots grammaticaux : l'article défini *le*, la préposition *vers* et l'adjectif possessif *sa*. Chacun d'entre eux peut être remplacé par d'autres mots : *Le* peut être remplacé par *ce*, *son*, *un*, *quelque* etc. *Sa* peut être remplacé par les mêmes mots sous leur forme féminine : *cette*, *la*, *une*, *quelque* etc. *Vers* peut être remplacé par *dans*, *en direction de*, *sur* etc. Dans chaque cas, les mots qui peuvent remplacer chacun des trois mots grammaticaux sont en nombre limité et ils représentent un *paradigme court*. Les mots grammaticaux ne peuvent jamais être remplacés par un pronom : *Un monsieur va au cinéma* → **Il monsieur va* **Il cinéma*. La fonction des mots grammaticaux est de déterminer le nom et de mettre en relation les mots dans une phrase. Ainsi, dans la phrase : *Un chat et un chien attendent devant la porte de ma maison*, on remarque que les mots *un*, *la*, *ma* déterminent les noms *chat*, *chien*, *porte*, *maison* ; la préposition *devant* indique la fonction du nom *porte* et le met en relation avec le verbe *attendre* ; la conjonction de coordination *et* relie les noms *chat* et *chien* tandis que la préposition *de* établit la relation entre *porte* et *maison*.

Les mots lexicaux (verbes, noms, adjectifs qualificatifs, adverbes) sont de longueur variable et sont en très grand nombre. Dans la phrase : *Le renard guette une poule*, les mots lexicaux *renard*, *guette*, *poule* peuvent être remplacés par d'autres mots lexicaux : *Le loup/chien/chat/garçon regarde/mange/écoute une mouche/ânesse/fille*. On dira donc lorsque l'on remplace un mot lexical par l'ensemble des mots qui peuvent être utilisés à sa place, on obtient un *paradigme long*. À la différence des mots grammaticaux, on crée très souvent de nouveaux mots lexicaux par les procédés tels que la dérivation (préfixation, suffixation) et la composition. Les mots lexicaux sont toujours remplaçables par les pronoms : *Pierre et Jean donnent à Marie une fleur* → *Ils la lui donnent* et assurent plusieurs

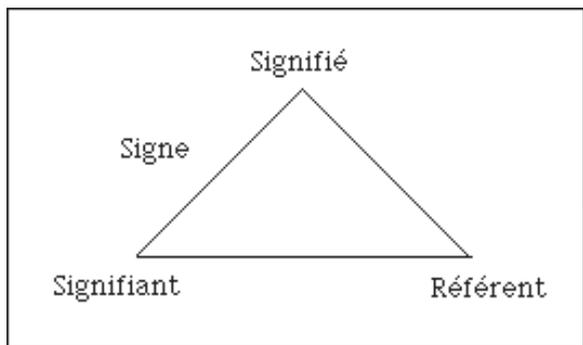
fonctions : le nom peut être sujet de la phrase, COD, COI, CC, complément du nom, complément d'adjectif, attribut ou mis en apposition ; le verbe est noyau de la phrase ; l'adjectif qualificatif peut fonctionner en tant qu'attribut, épithète ou apposition ; les adverbes assument la fonction de CC.

3. Signe linguistique

Selon Ferdinand de Saussure, le signe linguistique est constitué de deux éléments : d'une forme appelée *signifiant* et d'un contenu nommé *signifié*. Ces deux éléments sont indissociables, c'est-à-dire, ils ne peuvent en aucun cas fonctionner l'un sans l'autre. Saussure a autrement intitulé signifiant par le terme *image acoustique*² :

Concept « TASSE » (signifié : sens, contenu)
Image acoustique [tas] (signifiant : forme, expression)

Le signe linguistique est complété par un troisième élément *réfèrent*, c'est-à-dire, il réfère à une réalité :



Il ne faut pas mêler le réfèrent et le signifié. Le réfèrent est un fragment de la réalité, et le signifié est une manifestation de cette réalité, donc, une abstraction. Le rapport entre le signifiant et le signifié est arbitraire. Ceci dit qu'il n'y a aucune relation interne entre le concept « tasse » et la suite des sons qui le représentent : /t/ + /a/ + /s/.

² Pour le terme *signifiant* on trouve également le terme *substrat*, et pour le *signifié*, on emploie *abstrat* (Fradin 2003 : 31).

4. Mot

Le *mot*³ est un ensemble permanent formé des sons ayant un sens et une fonction syntaxique. Le mot est l'unité de base pour dénommer les notions (les choses, les actions, les apparitions) à la différence de la phrase qui est l'unité de base de la communication. Par exemple, quand on dit *gris*, on fait apparaître la forme phonologique /g/ /ʁ/ /i/ qui est, dans le code écrit, marquée par les graphèmes, c'est à dire, par les lettres. Cet adjectif porte également un sens. *Gris* est quelque chose qui est de couleur de la cendre, de couleur obtenue par le mélange de la couleur noire et blanche. Quant à la fonction syntaxique d'un mot, il peut assurer plusieurs fonctions : sujet : *Le gris me plait beaucoup* ; complément d'objet direct : *J'adore le gris* ; attribut du sujet : *Cette robe est grise* etc.

La question fondamentale que l'on se pose est comment reconnaître un mot dans une situation de communication. Dans le code oral, le mot est extrait d'une unité plus élevée par une pause d'intonation alors que dans le code écrit, il est isolé par les blancs ou les places vides (*jesuisàlabibliothèque* = *je suis à la bibliothèque*). Pour clarifier au mieux la définition du terme *mot*, on peut dire que le mot est une réalisation concrète du *lexème*, terme que nous allons aborder dans le sous-chapitre suivant.

Le mot peut être également défini comme un signe linguistique ayant deux propriétés suivantes : une certaine autonomie de fonctionnement et une cohésion interne. Si l'on analyse la phrase : *Mon chat est caressant* contenant quatre mots, on tient compte du fait qu'il est possible de remplacer chacun des quatre mots par d'autres mots pouvant avoir la même fonction grammaticale dans la phrase :

³ Dans les ouvrages linguistiques, notamment dans les travaux d'Alain Polguère, Igor Mel'čuk (Polguère 2008 : 46-48 ; Mel'čuk 1993 : 346) et Bernard Fradin (Fradin 2003 : 81), on trouve que le terme traditionnel *mot* est remplacé par les nouveaux termes linguistiques plus techniques *mots-formes*, *mots-types*, *mots occurrences*, *lexes* pour la raison suivante : en effet, ces trois linguistes considèrent que le terme *mot* est ambigu et polysémique et peut entraîner de confusion. Autrement dit, ce terme est employé pour désigner des entités tout à fait distinctes et il faut spécifier dans quel sens on emploie le terme *mot* : a) Je vous dis tout en deux *mots* ; b) Il s'écrit en deux *mots* ; c) Pour résumer, je vais dire juste un *mot* ; d) Il a laissé un *mot* sur la table de Marie. En outre, le linguiste serbe, Živojin Stanojčić, (Stanojčić 2010 : 106) souligne également que le *mot* peut alterner avec le terme technique *mot morphosyntaxique* pour indiquer qu'il s'agit d'une variante du lexème avec une forme morphologique définie, avec une fonction concrète dans la phrase et avec un sens restreint. Bien que nous soyons d'accord avec les réflexions des auteurs précédemment cités, et pour éviter toute sorte de confusion, nous allons quand même maintenir, dans notre ouvrage, le terme traditionnel *mot* qui est, d'après nous, beaucoup plus fréquent dans l'usage.

1	2	3	4
Mon	chat	est	caressant
Un	tigre	devient	dangereux
Ce	lion	paraît	peureux
L'	animal	sera	libre

Dans chaque colonne se trouvent les mots ayant la même fonction grammaticale dans la phrase : 1 (déterminant du nom), 2 (sujet du verbe), 3 (verbe en fonction du prédicat), 4 (adjectif, attribut du sujet). Il est possible de constituer une phrase grammaticale en prenant n'importe lequel des mots de la première colonne, suivi de n'importe lequel des mots de chacune des colonnes données : a) *Ce chat devient peureux* ; b) *Un animal est dangereux* ; c) *Le lion sera libre*. On peut conclure que chacun des mots est relativement autonome car il ne lui faut aucun autre mot en particulier pour fonctionner dans une phrase. Une deuxième façon de montrer l'autonomie de fonctionnement des mots est d'employer chacun d'entre eux dans d'autres contextes : a) J'aime *mon* fils ; b) C'est un *chat* noir ; c) Je vois qu'elle *est* belle ; d) On me prend pour un homme *caressant*. Une troisième manière d'identifier l'autonomie de fonctionnement des mots consiste à montrer qu'ils sont séparables les uns des autres par insertion d'autres mots avant et après chaque mots : Mon *joli* chat *noir* est *bien* caressant *depuis sa naissance*.

Quant à la cohésion interne des mots, il faut dire qu'elle se manifeste dans le fait qu'une insertion de nouveaux mots, à l'intérieur des mots eux-mêmes, n'est pas réalisable : *Mon *chnoirt* est *caresjolissant*. Alors, il s'agit d'une construction agrammaticale.

5. Lexème

On pourrait définir le *lexème*⁴ comme un élément de base de la connaissance lexicale. Lorsqu'on veut apprendre un nouveau mot dans une langue étrangère, on réfère à un lexème de cette langue, c'est-à-dire, à une entité de haut niveau qui se matérialise dans la phrase par des mots spécifiques. Par exemple, CHAT est un

⁴ Dans la langue serbe, si on veut montrer la variante d'un lexème, on utilise le terme *allosex* à l'instar du terme *allophone* ou *allomorphe*. Les *allosexes* sont divisés en trois groupes : a) *allosexes* physiques, b) *allosexes* fonctionnels, c) *allosexes* sémantiques. Les *allosexes* physiques sont les doublets orthographiques, mais non les doublets phonétiques et morphologiques : a) On *će* *govoriti* na otvaranju izložbe/*Govoriće* na otvaranju izložbe (*Il parlera* au vernissage de l'exposition/**parlera* au vernissage de l'exposition); Les *allosexes* fonctionnels représentent les différentes formes ou fonctions syntaxiques d'un lexème: b) On *će* *posetiti* Francusku/*Posetio* je Francusku (il va visiter la France/Il a visité la France) ; les *allosexes* sémantiques véhiculent les sens particuliers d'un lexème : c) Maja *ne radi*/Kompjuter *ne radi* (Maja *ne travaille pas*/*L'ordinateur *ne travaille pas*). En français, pour le dernier exemple, vont être utilisés les verbes *marcher* et *fonctionner* (Cf. Šipka 2006 : 12 ; Dragičević 2010 : 37).

lexème qui est associé aux deux mots : chat (singulier), chats (pluriel). Donc, le lexème est une généralisation du signe linguistique de type mot. Chaque lexème est structuré autour d'un sens exprimable par ensemble de mots que seule distingue la flexion⁵. Si, comme un autre exemple, nous prenons le lexème MAISON, nous allons voir qu'il possède toutes les marques grammaticales (nom féminin qui peut être employé au singulier et au pluriel) et toutes les significations possibles : MAISON est : a) un logement (bâtiment d'habitation, bâtiment construit pour loger une seule famille) ; b) habitation qu'il s'agisse ou non d'un bâtiment entier) ; c) lieu où travaille un domestique ; d) édifice destinée à un usage spécial ; e) ensemble des personnes etc. Dans le proverbe : *l'âne frotte l'âne*, on a deux lexèmes : ÂNE, FROTTER et cinq mots : *l', âne, frotte, l', âne*.

Les lexèmes constituent des classes ouvertes car tous les jours se créent de nouveaux noms, verbes, adjectifs tandis que d'autres tombent en désuétude. À la différence des lexèmes, les affixes ne constituent pas des classes ouvertes et il est très difficile de les créer, il n'existe pas de procédés morphologiques réguliers comme pour les lexèmes. Les lexèmes sont pourvus d'une et d'une seule catégorie syntaxique (par exemple, le verbe *devoir* ne peut pas être en même temps le nom) tandis que les affixes ne satisfont pas la condition d'unicité catégorielle (par exemple, les mêmes suffixes peuvent marquer les noms, les verbes ou les adjectifs).

Dans les travaux de Fradin (Fradin 2003 : 102), on peut schématiquement présenter un lexème de manière suivante :

G – graphémique	[parler [#]] (forme citationnelle d'un lexème)
F – phonologie	[parle]
SX – syntaxe	cat : v
M – morphologie conj.	
S – sémantique	(parler').

6. Morphème

Le *morphème* est l'unité minimale de signification à la différence du *phonème* étant l'unité minimale distinctive dépourvue du sens⁶. D'après la théorie d'André Martinet sur la double articulation du langage (pour lui, les unités qui s'enchaînent dans le discours ne s'enchaînent pas de la même façon et au même niveau), les morphèmes appartiennent à la première arti-

⁵ Pour le terme de flexion, cf. le sous-chapitre suivant.

⁶ Dans les travaux d'Otto Jespersen et Edward Sapir, il a été prouvé par une méthode expérimentale la théorie sur le symbolisme phonétique. En effet, selon ces deux auteurs, les phonèmes sont dotés de sens, c'est-à-dire qu'il y a une compatibilité naturelle entre le son et le sens (Jespersen 1933 : 396). Cette théorie va être présentée plus en détails dans le sous-chapitre consacré aux phonesthèmes.

culation tandis que les phonèmes sont attribués à la seconde. Alors, le morphème possède une forme (signifiant) et un sens (signifié). Voici l'exemple du mot *indéfinissable* :

FORME	SENS
IN-	NON
DÉFINI (SS)-	CONFORME À LA DÉFINITION
-ABLE	QUI PEUT ÊTRE

Pour résumer, le morphème doit satisfaire deux conditions : a) il doit être un segment minimal dont la combinaison avec une unité phonologique de la langue donne un segment bien formé relatif au système phonologique de la langue ; b) il doit porter une information sémantique stable. Le morphème pose une relation biunivoque entre son et sens étant donné qu'il est un signe linguistique, c'est-à-dire, l'implication mutuelle et arbitraire d'un ensemble phonique et d'une signification.

Le morphème n'est pas obligatoirement un élément concret qui maintient la même forme dans tous les mots. Si nous analysons le pluriel du nom *chats*, on dit qu'il contient deux morphèmes : *chat* et *s*. De même que le mot *cheveux* (morphème *cheveu* et *x*). Du contexte donné on voit bien que les morphèmes *-s* et *-x* sont des équivalents. Mais si nous voulons faire une analyse morphématique du mot *travaux*, on se rend compte qu'il ne peut être segmenté en morphèmes suivants: *trav-aux*, *tra-vaux*, *travau-x* parce qu'on ne peut isoler la désinence du pluriel par rapport au reste du mot. Dans ce cas-là, nous allons dire que le mot *travaux* se compose de deux morphèmes : du morphème *travail* et du morphème *pluriel*. Il y bien d'autres exemples qui argumentent ladite chose : *à* contient deux morphèmes : la préposition *à* et *l'article défini pour le genre masculin*. Le comparatif *meilleur* possède le morphème *bon* et le morphème *comparatif*.

Le morphème, en tant que l'unité du système langagier, est de caractère abstrait. Une réalisation concrète du morphème est *le morphème*. Ce terme ne s'emploie que dans le cas où le mot pourrait être segmenté en éléments concrets: *chats* = *chat* + *s*; = *général* + *pluriel*.

Les différentes réalisations d'un morphème se nomment *les allomorphes*. Par exemple, *-s* et *-x* sont les allomorphes du morphème *pluriel*, le verbe *aller* a quatre allomorphes dont le radical varie en fonction de la personne, du mode et du temps : *all-*, *v-*, *i-*, *v-* et *aill-* (nous *allons*, nous *irons*, il *va*, qu'il *aille*)⁷. Le pronom personnel de la première personne du singulier possède cinq allomorphes : *je*, *j'*, *me*, *m'*, *moi*. Autrement dit, ces allomorphes, fonctionnant dans un contexte particulier, ne peuvent jamais être

⁷ Dans les ouvrages linguistiques, on trouve que le terme *allomorphie* est remplacé par le terme *idiosyncrasie*.

commutables, c'est-à-dire, ils ne peuvent jamais être remplacés par d'autres variantes de la même catégorie. Ces allomorphes sont également appelés *les allomorphes contextuels*. À la différence des allomorphes contextuels, on distingue aussi *les variantes libres*. Ceci veut dire qu'un morphème peut avoir plus d'une forme à l'oral et à l'écrit qui peut être substituable. C'est notamment le cas de forme du radical des verbes *assoir* et *payer* : *je m'assois / je m'assieds ; je paye / je paie*. La première personne du singulier du verbe *pouvoir* a aussi deux variantes libres : *je peux / je puis*. Certains mots d'emprunt présentent des variantes libres à l'oral et parfois à l'écrit : *jungle* [zãgl] ou [zõgl], *yaourt / yoghourt* : [jaur], [jaurt] ou [jõgurt]. En effet, il s'agit d'un même mot, mais prononcé et/ou écrit différemment.

Les morphèmes sont répartis en deux groupes : en *morphèmes grammaticaux* ou *gramèmes* et en *morphèmes lexicaux* ou *lexèmes* (cf. le sous-chapitre précédent). Du point de vue quantitatif, les morphèmes grammaticaux constituent des ensembles clos et très restreints tandis que les morphèmes lexicaux appartiennent à des ensembles ouverts et nombreux qui se renouvellent constamment par des éléments nouveaux et par la disparition des autres qui sortent de l'usage⁸. Quant à l'aspect fonctionnel, les morphèmes grammaticaux contribuent à l'organisation grammaticale de la phrase. Ils donnent aux mots les marques morphosyntaxiques pour le genre, le nombre, la personne, expriment les relations entre les mots d'une phrase. Par exemple, le mot *parlerons* possède un morphème lexical : *parl-* et deux morphèmes grammaticaux : *-er* qui est une marque du futur et *-ons* qui est une marque de la première personne du pluriel. Un même morphème peut être employé comme le morphème grammatical et lexical : *Je parle à mon frère* où la préposition *à* exprime une relation grammaticale entre le verbe et son objet. Dans l'exemple : *je vais à la bibliothèque*, la préposition *à* porte un sens lexical qui se distingue des autres prépositions : *vers, devant, dans* etc. Pour ce qui est de la pure forme des morphèmes, on souligne que les morphèmes grammaticaux sont très courts et très souvent monosyllabiques : *le, la, un* etc. Les morphèmes lexicaux sont courts et longs : *an, dé, français* etc.

Les morphèmes grammaticaux et lexicaux peuvent être autonomes et non autonomes. Les morphèmes autonomes sont employés indépendamment et ont le statut du mot : *livre, table, chat* etc. Les morphèmes non autonomes ne peuvent s'employer qu'en combinaison avec d'autres morphèmes à l'intérieur d'un mot. Les morphèmes non autonomes se nomment autrement *les affixes*. Ils se répartissent en *affixes dérivationnels* et en *affixes flexionnels*.

Les affixes dérivationnels ont essentiellement une fonction sémantique. Ils servent à créer des mots nouveaux à partir d'un mot déjà existant : *pass (er)* (verbe) → *pass-eur* (nom) ; *doute* (nom) → *dout-eux* (adjectif). *Les affixes flexionnels* ne forment jamais des mots nouveaux et ne peuvent jamais chan-

⁸ Cf. le sous-chapitre 1.2.

ger de catégorie grammaticale du radical. Ils donnent des marques des rapports grammaticaux entre les mots au sein d'une phrase : - s et -x dans les mots chats et jeux etc. Les affixes antéposés à la base se nomment *préfixes* (il-légal), et les affixes postposés à la base sont appelés *suffixes* (chant-*eur*)⁹.

En français, on parle également du *morphème zéro*. Ce type de morphème sert à désigner les éléments structuraux d'une langue où le terme d'une opposition n'est pas manifesté par une marque formelle écrite et / ou orale : Serbie → Serbe à la différence de France → Français. Dans le premier cas on voit l'absence du suffixe pour indiquer la nationalité.

7. Base, radical, racine

On appelle *base* l'élément sur lequel opère un affixe. Autrement dit, si l'on retire un affixe d'un mot, on obtient la base à partir de laquelle il est construit. Par exemple, la base sur laquelle s'adjoint le suffixe *-ment* dans *regroupement* est *regroupe*. La base à laquelle s'adjoint le préfixe *re-* et le suffixe *-er* est *groupe*. La base est donc un élément qui peut contenir plusieurs morphèmes. On trouve également en français l'existence des *bases supplétives*. Si l'on analyse les paires *oisif* – *oisiveté* et *fragile* – *fragilité*, on voit bien qu'il y a un lien morphologique et sémantique entre les dérivés. Cependant, il y a des cas où on ne peut trouver ni un lien morphologique ni un lien étymologique entre les deux mots. Par ailleurs, on pourra facilement identifier les traits communs sémantiques. Dans ce cas-là, on parle du manque d'un rapport dérivationnel : *prison* → *carcéral*, *queue* → *caudal*, *dimanche* → *dominical*, *bouche* → *buccal*, *soir* → *vespéral*, *jeu* → *ludique*, *cheval* → *hippique*, *foie* → *hépatique*, *doigt* → *digital*, *estomac* → *gastrique*, *Pierre* → *lithique*, *cuisine* → *culinaire*, *île* → *insulaire*, *cheveux* → *capillaire*, *jumeau* → *gémellaire*, *oncle* → *avunculaire*, *bois* → *ligneux*, *eau* → *aquatique*, *ville* → *urbaine*, *jour* → *diurne*, *mois* → *mensuel*, *œil* → *oculaire*.

Lorsque tous les affixes sont enlevés, il reste une base minimale que l'on appelle *radical* (*groupe* dans *regroupement*).

Le terme de *racine* est utilisé en morphologie dans le domaine étymologique et diachronique. Il désigne un élément à partir duquel un mot tire son origine (*pes, pedis* > *pédale*) ou un élément qui a été un morphème dans un état antérieur de la langue (en latin) et qu'on retrouve dans une famille de mots. On dira que l'on reconnaît la racine SPIR – (*spirare*) dans les verbes *conspirer* et *respirer* (Apothélos 2002 : 16).

⁹ On va les aborder dans le chapitre consacré à la Morphologie lexicale.

8. Fond du lexique français

La langue française, comme d'ailleurs d'autres langues romanes, tire l'origine de la langue latine que parlaient les légions de Jules César à leur arrivée en Gaule, au milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. Cette langue était « latin vulgaire ». Donc, le fonds de base du lexique français provient du latin vulgaire, c'est-à-dire, populaire et non du latin littéraire. Il faudra préciser que le français a directement hérité un grand nombre de mots latins et ces mots sont appelés *les mots hérités*. Cependant, à la différence des mots hérités, le français empruntait des mots au latin tout au long des siècles grâce aux savants et aux lettrés et ces mots sont nommés *les mots empruntés*. Les mots hérités ont subi les modifications sur le plan phonétique, morphologique et sémantique tandis que les mots empruntés, étant entrés en français plus tard, les ont également subies mais moins que les mots hérités. Par conséquent, les mots qui sont hérités du latin sont *les mots populaires* alors que les mots empruntés sont *les mots savants*.

On peut alors dire que la langue française est deux fois latine : elle est issue du latin, mais elle lui a beaucoup emprunté ultérieurement. On compte en français des centaines de mots provenant, deux par deux, du même étymon, c'est-à-dire, du même mot latin. Ces mots sont des *doublets* et ils ne sont pas des synonymes. Autrement dit, le même étymon latin a donné en français deux mots : un mot hérité et un mot emprunté :

MOTS LATINS	MOTS HÉRITÉS	MOTS EMPRUNTÉS
claudicare	clocher	claudiquer
cumulare	combler	cumuler
computare	couter	compter
directus	droit	direct
gemere	geindre	gémir
legalis	loyal	légal
redemptionem	rançon	rédemption
advocatus	avoué	avocat
auscultare	écouter	ausculter
delicatum	délié	délicat
examen	essaim	examen
factionem	façon	faction
hospitale	hôtel	hôpital
nativus	naïf	natif
navigare	nager	naviguer
officinam	usine	officine
liberare	livrer	libérer
pensare	peser	penser
singularis	sanglier	singulier
rigidus	roide	rigide
campus	champ	camp

fabricam	forge	fabrique
frigidus	froid	frigide
fragilis	frêle	fragile

À part le latin, le français enrichissait son fonds lexical par d'autres langues. En outre, le *gaulois* a laissé les empreintes dans le français contemporain qui comprend environ cent cinquante mots d'origine gauloise. Il s'agit notamment des mots dans le vocabulaire des animaux : *alouette, mouton, bouc, blaireau, truie, corbeau, alose, brochet, limande, lotte, tanche, bièvre, chamois*, des plantes : *bouleau, bruyère, chêne, coudrier, if, verne, aulne*, des vêtements : *braie, saie, béret*, de l'agriculture : *soc, charrue, glaner, jachère, sillon*, de l'alimentation : *cervoise, crème*, des techniques, produits et outils artisanaux : *jante, charpente, gouge, tarière, tonne, claie*, d'éléments du paysage : *combe, talus, lande, marne, quai, boue, berge*. Ainsi, la toponymie conserve également de nombreuses traces du peuplement gaulois. Certains noms de lieux sont directement hérités d'un nom de tribu gauloise : les Bituriges (roi du monde) ont laissé leur nom à Bourges, les Éburovices (qui vainquent les sangliers) à Évreux, les Redonnes (conducteurs de chars) à Rennes et à Redon, les Atrébatés (ceux qui habitent) à Arras.

Le francique. On compte aujourd'hui en français courant 600 à 700 mots empruntés au francique. Les domaines lexicaux dominants touchent aux fonctions guerrières exercées par les Francs et à la nouvelle organisation sociale qu'ils contribuent à créer : le domaine militaire : *heaume, haubert, épieu, guerre, guetter* ; la féodalité : *baron, adouber* ; la langue juridique : *garantir, gage, bannir, échevin* ; parties du corps : *échine, flanc, fronce* ; flore : *saule, hallier, troène, cresson* ; faune : *frelon, mésange, écrevisse* ; culture du sol : *blé, gerbe, haie*.

Le fonds normand. La Normandie a eu une influence importante à la formation du lexique français. Il s'agit des termes maritimes : *bâbord, bord, câble, carguer, cargaison, cingler, crevette, écaille, falaise, hauban, hisser, hune, rade, tillac, vague, varech*.

Le fonds grec. Le français a emprunté les mots au grec classique. Ces emprunts directs au grec commencent à être plus fréquents au XVI^e siècle : *enthousiasme, athée, symptôme, archipel, énergie* ; les termes médicaux : *diarrhée, hémorragie, catarrhe* ; les termes chimiques : *gaz, oxygène, azote, hydrogène, chlore, chlorophylle, chloroforme, électron*.

Le fonds germanique. Les emprunts du fonds germanique concernent les domaines de la guerre, de la vie rurale, de la chasse, de la marine, de la politique et du tribunal : *alleu, banc, bannière, crèche, échanson, fauteuil, honte, orgueil, choucroute, huguenot, képi, kirsch, obus, rosse, sabre, bunker, cible, espiègle, halte, valse, putsch, vermouth*.

Le fonds italien. La pénétration des mots italiens en français s'effectue à partir du XIV^e et surtout au XVI^e siècle. Des guerres italiennes, des posses-

sions des rois français en Italie et l'entrée des princesses italiennes dans les familles royales françaises ont fait venir en France, plus précisément à Paris, beaucoup d'artistes, de commerçants et de ducs italiens. Les mots que le français a empruntés à l'italien appartiennent aux différents domaines : domaine bancaire : *banque, bilan, ducat, carlin, florin, piastre, gazette* ; domaine de l'armée : *alarme, attaquer, caporal, colonel, chamade, escopette, mousquet, pertuisane, tromblon, canon, bombe, soldat, sentinelle* ; domaine des relations humaines : *bisbille, rebuffade, barouf, carnage, bandit, birbe, barbon, brigand* ; domaine de la mer : *brigantin, frégate, gondole, carène, drisse, misaine, cour-sive, corsaire* ; domaine de la cuisine : *céleri, macaroni, parmesan, pizza, riz, banquet, festin, bocal, carafon, gélatine, saucisson, vermicelle, biscotte, chou-fleur, citrouille, radis, scarole* ; domaine des vêtements : *caleçon, costume, escarpin, pantalon, pantoufle, veste* ; domaine architectural : *arcade, balcon, façade, galerie, coupole, gradin, appartement* ; domaine de l'art : *aquarelle, fresque, grotesque, mosaïque, modèle, caricature, dessin, esquisse* ; domaine de la musique : *arpège, solfège, sérénade, virtuose, adagio, allegro, libretto, opéra, violon* ;

Le fonds espagnol. Les mots empruntés à l'espagnol remontent au XVI^e siècle. Ce sont les mots qui portent sur la terminologie militaire et maritime : *adjudant, casque, embarcadère, embargo, flottille, guérilla, junte, mirador* ; les mots tels que : *cafétéria, camarade, caramel, cédille, macho, matamore, moustique, sieste, jonquille, vanille, mantille, pastille, canari, gitan.*

Le fonds portugais. Le portugais, à part ses propres mots qu'il a donnés au français, a été l'intermédiaire pour un certain nombre de mots venant de l'Amérique latine (tupi, langue indienne du Brésil) et des langues d'Asie et d'Indonésie. Les mots d'origine portugaise sont : *bayadère, cachalot, pintade, paillote, fétiche* ; les mots venant du tupi par le portugais réfèrent aux différents domaines : domaine de la faune : *cobaye, sarigue, piranha, jaguar, cougar, sapajou, sagouin* ; domaine de la flore : *acajou, ipéca, cajou, manioc, ananas* ; les mots venant d'Asie par le portugais : *palanquin, mangouste, bambou, bétel, teck, cari, mangue, cachou, pagode, cornac, cacatois, mandarin.*

Le fonds arabe. Le français a emprunté une grande quantité de mots arabes. Ceux qui viennent le plus rapidement à l'esprit sont sans doute ceux qui ont été apportés d'Afrique du Nord au moment de la colonisation : *bled, clebs, maboul, toubib* etc. D'autres emprunts avaient enrichi le français au Moyen Âge : *sirop, sorbet*. Beaucoup de mots arabes sont entrés en français par l'intermédiaire de l'espagnol ou de l'italien (Walter 2014 :114). Les mots d'origine arabe renvoient aux domaines suivants : domaine de la chimie : *alambic, alcali, alcool, antimoine, élixir* ; domaine de la faune : *civet, alezan, gerboise, gazelle, girafe* ; domaine de la flore : *abricot, artichaut, tamarin, chicotin* ; domaine des mathématiques : *algèbre, algorithme, zéro, chiffre*. On souhaiterait également signaler que par l'intermédiaire de l'arabe sont

transportés vers le français de nombreux mots venus d'Orient : le persan : *babouche, châle, turban, caftan, pyjama, tulipe, jasmin, nénuphar, épinard, pistache, aubergine, badiane, safran, pilaf, chacal, tasse, divan* ; turque : *bergamote, galetas, caviar, callback, cravache, laiton, savate, chagrin*.

Le fonds anglais. Les échanges lexicaux entre l'anglais et le français n'ont jamais cessé d'être déséquilibrés. Tout d'abord, entre le milieu du XI^e et le XVII^e siècle, le français a fourni à l'anglais des milliers de mots tandis qu'à partir du milieu du XVIII^e siècle les mots anglais ont commencé à nourrir le fonds lexical français. Depuis le milieu du XX^e siècle, ce phénomène s'est considérablement accéléré. Il faut également rappeler que les mots français prêtés à l'anglais sont retournés en France parfois sous une nouvelle forme et souvent avec un nouveau sens. On va le constater en donnant juste quelques exemples : *nurse*, de nourrice. Le mot *nurse* a ensuite pris en anglais le sens d'*infirmière*, mais revenu en français, il a gardé le sens de *gouvernante d'enfants* ; *sport*, de l'ancien français *deport* qui avait le sens d'*amusement*. En anglais, ce terme a signifié *plaisanterie* puis *jeu en plein air*. Les mots venus d'anglais concernent plusieurs domaines : domaine du spectacle : *casting, live, clip, remake, non-stop, press-book* ; domaine des affaires et de la publicité : *sit-in, mailing, pack, package, packaging, showroom, designer, rough* ; domaine des médias : *au feeling, free-lance* ; domaine des sports : *pole, position, top niveau, badge*.

Le fonds scandinave. Au X^e siècle, les Vikings ont envahi la Normandie, mais la langue des Vikings a laissé peu de trace dans le lexique français. Parmi les mots empruntés aux langues scandinaves on cite le norvégien : *christiania, fart, fjord, iceberg, rorqual, ski, slalom, geyser* ; le suédois : *kraft*.

Le fonds slave. Quant aux langues slaves, c'est le russe qui a donné au français une cinquantaine de mots tandis que l'apport des autres langues de ce groupe n'est pas considérable. On peut juste citer le tchèque et le polonais. Les mots d'origine russe sont : *boyard, cosaque, moujik, ukase, verste, tzar, tzarévitch, tzarine, rouble, kopeck, troïka, samovar, vodka, isba, knout, soviet, bolchevik, zakouskis, koulibiac, blinis* ; le polonais : *mazurka, baba, chapka* ; le tchèque : *calèche, obus, pistolet, robot*.

Le fonds chinois. En dehors des mots chinois venus par le portugais : *cangue, typhon*, par le malais : *sampang, thé* et par l'anglais : *ketchup, kumquat, pongé*, on peut énumérer encore : *kaolin, kung-fu, litchi, mah-jong, shantung, youyou*.

Le fonds japonais. Les mots empruntés au japonais sont les suivants : *aïkido, jiu-jitsu, kaki, kimono, nô, soja, bonsaï, geisha, judo, kamikaze, mikado, saké, sumo, bonze, hara-kiri, judoka, karaoké, samouraï, ikebana, kakémono, karaté*.

DEUXIÈME PARTIE

MORPHOLOGIE GRAMMATICALE

I. MORPHOLOGIE DU VERBE

1.1. Catégories verbales

Le verbe, en tant que l'unité de la classe lexicale ouverte, est définissable sur trois plans : morphologique, sémantique et syntaxique. Morphologiquement, le verbe est un mot variable qui se conjugue, c'est-à-dire qui est affecté par plusieurs catégories morphologiques : la personne, le nombre, le temps, le mode, l'aspect et la voix. Sur le plan sémantique, le verbe désigne une action (se bouger), un état (mourir), une modification (neiger) tandis que sur le plan syntaxique, il est le pivot de la phrase. Autrement dit, c'est le mot principal de la phrase prenant la fonction du prédicat à partir duquel s'organisent les liens avec d'autres éléments constituant la phrase.

La personne du verbe est déterminée par son sujet. La première personne *je* a la propriété d'indiquer à la fois la personne qui parle et le sujet du verbe. La deuxième personne *tu* est celle à laquelle on s'adresse. Le mot *tu* désigne à la fois la personne à qui on parle et le sujet du verbe. Dans ces deux premiers cas, le sujet est toujours un pronom personnel, même si on peut, si nécessaire, lui apposer un nom, commun ou propre : *Toi, Paul, tu connais beaucoup de pays*. La troisième personne *il* indique que le sujet du verbe ne participe pas à la communication qui s'établit entre les deux premières personnes : elle est en quelque sorte absente, et on lui donne parfois le nom *non-personne*. À la différence des deux premières personnes qui sont des êtres humains ou humanisés, par exemple quand on fait parler un animal ou qu'on s'adresse à un objet, la troisième personne peut indifféremment désigner un être animé ou un objet non animé. Le sujet du verbe à la troisième personne est selon le cas un pronom personnel de la troisième personne, un nom ou un pronom d'une autre classe que celle des personnels : a) *Il (elle) sourit* ; b) *Le lac* est agité ; c) *Tout* est fini.

Les verbes impersonnels conjugués sont employés à la troisième personne. À proprement parler, ils n'ont pas de sujet : *Il* pleut. Mais, la

conjugaison française exige la présence d'un pronom devant tout verbe conjugué sauf à l'impératif et aux modes non personnels. Dans certains cas, l'élément qui suit le verbe impersonnel peut être interprété comme son sujet réel : *Il se produit une étrange aventure.*

La catégorie du *nombre* est commune au verbe, au nom, aux différents adjectifs et à la plupart des pronoms. Dans le cas du verbe, le nombre est associé à la personne. C'est également le sujet qui détermine le nombre par le phénomène de l'accord. Les variations du nombre nous renseignent sur la quantité des personnes ou des êtres exerçant la fonction de sujet. Il faut remarquer la spécificité du pluriel de la première personne : *nous* ne désigne pas plusieurs *je* – puisque *je* est par définition unique – mais ajoute à *je* un ou plusieurs *tu* ainsi que, éventuellement, un ou plusieurs *il*. En français c'est la deuxième personne du pluriel qu'on utilise comme « forme de politesse » : *Que faites-vous madame ?* La première personne du pluriel est parfois utilisée par une personne unique dans un souci de modestie, par exemple dans certains ouvrages ou articles scientifiques : *Nous ne parlerons pas de ces problèmes.*

Quant à la catégorie verbale du *temps*, il faut faire une distinction entre le temps en tant que catégorie universelle, chronologique (présent, passé, futur) et un temps verbal qui n'est qu'une forme que prend le verbe pour préciser la nature d'un procès. En français, les temps verbaux sont : *le présent, le futur simple, le futur antérieur, le passé composé, l'imparfait, le plus-que-parfait, le passé simple et le passé antérieur.* Il existe encore deux temps verbaux périphrastiques qui sont *le passé récent* et *le futur proche*, ainsi que les formes verbales surcomposées qui indiquent des actions achevées par rapport aux actions exprimées par les formes verbales composées.

Le mode verbal est une catégorie grammaticale exprimant différentes manières de présenter l'action. Le mode permet au locuteur d'exprimer une attitude personnelle par rapport à ce qu'il dit. Une fois l'action est considérée comme réelle ou en cours de réalisation, une autre fois elle est présentée comme voulue ou comme un ordre. Il y a sept modes en français : *indicatif* (énonce un fait, une réalité), *subjonctif* (énonce un fait voulu, un souhait, un procès incertain), *impératif* (énonce un ordre), *conditionnel* (exprime une action conditionnée, éventuelle), *infinitif* (c'est la forme nominale d'un verbe), *participe* et *gérondif* (énonce la simultanéité).

La catégorie de *la voix*, appelée parfois *diathèse*, permet d'indiquer de quelle façon le sujet prend part à l'action désignée par le verbe. La langue française ne connaît que deux voix : voix active et voix passive. Quand le verbe est à la voix active, le sujet est l'agent de l'action, c'est-à-dire qu'il effectue : *Le chien mord un enfant.* La voix passive indique que le sujet est le patient de l'action, c'est-à-dire qu'il subit : *Un enfant est mordu par le chien.* Le complément d'objet d'un verbe à la voix active (*un enfant*) en devient le

sujet quand on fait passer le verbe à la voix passive. De son côté, le sujet du verbe actif (*le chien*) devient le complément d'agent du verbe passif (*par le chien*).

La catégorie de la voix passive ne concerne que les verbes transitifs directs. Les autres verbes (transitifs indirects, intransitifs, attributifs) n'ont pas de forme passive. Toutefois, quelques verbes transitifs indirects peuvent s'employer au passif : *obéir*, *désobéir* et *pardonner* : *Les élèves obéiront aux professeurs* → *les professeurs seront obéis*. Quant à la voix, on aimerait bien faire une courte parallèle entre la voix et l'aspect parce que le passage de la voix active à la voix passive a des effets différents sur la valeur aspectuelle (accompli, non accompli) des verbes. Si on analyse la phrase à la voix passive : *Les politiciens sont favorisés*, nous nous rendons compte qu'elle conserve la valeur de non accompli de la phrase active : *On favorise les politiciens*. De l'autre côté, la phrase : *Le programme de la francophonie est établi* prend la valeur d'accompli par rapport à la forme active correspondante : *On établit le programme de la francophonie* qui relève du non accompli. Toutefois, l'adjonction d'un complément d'agent permet à la phrase passive de retrouver la valeur de non accompli. La phrase : *Le programme de la francophonie est établi par les étudiants de français* a la même valeur de non accompli que la phrase active correspondante : *Les étudiants de français établissent le programme de la francophonie*. Cette différence de traitement est en relation avec la répartition des verbes entre verbes perfectifs et imperfectifs.

1. 2. Constituants du verbe

Quand on parle de la morphologie verbale, on a affaire à décrire la façon dont sont constituées les formes verbales. Les éléments constitutifs d'une forme verbale sont : *le pronom personnel*¹, *le radical* et *l' (les) affixe (s)*. Prenons comme exemple les formes verbales suivantes : *nous parlerons* (futur simple), *nous parlions* (imparfait) et *nous parlâmes* (passé simple). Le premier élément que l'on identifie est le pronom personnel *nous* de première personne du pluriel qui peut alterner avec d'autres pronoms : *vous, ils, elles* que l'on peut lui substituer à condition de modifier la forme du verbe. Il fournit déjà deux indications considérables : *la personne* et *le nombre*. Ce pronom personnel fait partie de la forme verbale et il est impossible en français d'utiliser un verbe à la première ou à la deuxième personne sans pronom personnel sauf à l'impératif : **Parlerons ; parlons*. Le deuxième élément que l'on aperçoit porte sur les formes *parlerons*,

¹ La langue française appartient aux langues qui ne possèdent pas une marque claire de la personne à l'intérieur des désinences verbales, elles-mêmes. Pour cette raison-là, l'emploi du pronom personnel antéposé au verbe est obligatoire, ce qui représente une de ses propriétés typiques. Dans la langue serbe, ce sont les formes verbales qui à la fois renseignent sur la personne et le pronom personnel si bien que l'usage d'un pronom personnel fait une redondance ou un effet stylistique (Stanković 2015 : 285).

parlions et *parlâmes*. La question à poser est comment segmenter ces formes verbales en éléments constitutifs. Une forme verbale peut être découpée en *un radical*, porteur du sens spécifique du verbe, que les linguistes appellent *le sens lexical* et en *affixes* (désinences) venant après le radical qui, dans la conjugaison de chaque verbe, marquent les catégories de temps, de personne et de nombre. Si nous reprenons nos trois exemples, on peut les segmenter de manière suivante : *Nous parlerons / parlions / parlâmes* : *nous* – le pronom personnel indiquant la personne (ici la première en opposition à la seconde et à la troisième) et le nombre (ici le pluriel, en opposition au singulier) ; *parl-* le radical, *er* – la marque du futur, *i* – la marque de l'imparfait, *â* – la marque du passé simple ; *ons* – marque à la fois la première personne et le pluriel, répétant ainsi ce qui a déjà été indiqué par le pronom *nous*.

Il arrive souvent que l'affixe se réalise à l'oral : on entend *-er*, *-i* et *â* de *parlerons*, *parlions* et *parlâmes* mais il se peut fréquemment que l'affixe n'apparaisse qu'à l'écrit sans se faire entendre à l'oral : *Je parl-e, tu parle-es, il parl-e, ils parl-ent*. L'affixe peut être aussi marqué par l'absence de toute marque écrite ou orale. Dans ce cas-là, on parle de *l'affixe zéro* qui s'oppose toujours aux affixes réalisés : *Je défend-s* (affixe réalisé), *il défend* (affixe zéro).

Les affixes peuvent être répartis en deux groupes selon leur ordre d'apparition après le radical. Il s'agit alors des affixes qui n'apparaissent jamais en position finale et de ceux qui apparaissent toujours en position finale.

Parmi les affixes qui n'apparaissent jamais en position finale sont classés ceux du futur simple et du conditionnel présent : *-er* ou *-r* qui alternent selon les sons ou les lettres qui les précèdent : *Il parl-er-a, il finir-a*. Pour le conditionnel, l'affixe *-ai / -i* s'intercale entre l'affixe *-er* et l'affixe terminal : *je parl-er-ai-s, nous parl-er-i-ons*. Par rapport au conditionnel, les affixes *-ai / -i* viennent immédiatement après le radical pour l'imparfait. La forme *-ai-* caractérise les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel : *Je parl-ai-s, tu parl-ai-s, il parl-ai-t, ils parl-ai-ent*. La forme *-i* caractérise les première et deuxième personnes du pluriel : *Nous parl-i-ons, vous parl-i-ez* ainsi que les formes du subjonctif présent : *Que nous parl-i-ons* et imparfait : *Que nous parl-ass-i-ons*.

1.3. Classement des verbes

Du point de vue morphologique, les verbes français sont classés selon leur affixe infinitival et sont répartis en trois groupes. À l'intérieur de chaque groupe, on peut différencier les verbes selon leur nombre de radicaux. Le premier groupe réunit les verbes dont l'infinitif est marqué par l'affixe *-er* et la première personne du singulier du présent de l'indicatif par l'affixe *-e*. L'exception fait le verbe *aller* qui, en dépit de son infinitif en *-er*, se conjugue à la première personne du singulier : *Je vais*. Le premier groupe des verbes est le

plus nombreux en français et concerne près de 4 000 verbes ou 90%. Il s'agit d'un groupe ouvert, assez régulier, à quelques exceptions près, qui s'élargit grâce aux verbes néologiques formés à partir de noms : a) *On ne veut pas vietnamiser cette bataille* ; b) *Pourriez-vous me photophoner la photo de votre fille ?*

Le deuxième groupe réunit les verbes dont l'infinitif est marqué par l'affixe *-r* suivant immédiatement un radical terminé par *-i*. Leur modèle traditionnel est *finir*. Le radical de ces verbes reste inchangeable à toutes les formes de la conjugaison, mais reçoit à certaines formes (le pluriel du présent de l'indicatif, l'indicatif de l'imparfait, le subjonctif du présent et le participe présent) un élargissement de forme *-ss*: *Je fini-s, tu fini-s, il fini-t*, mais *nous fini-ss-ons, vous fini-ss-ez, ils fini-ss-ent*. Les verbes du deuxième groupe sont au nombre de 300. Ils ont servi de modèle pour former d'autres verbes néologiques à date déjà assez ancienne : *vrombir, atterrir, amerrir, alunir*. Donc, on parle d'une série faiblement ouverte.

Le troisième groupe rassemble les verbes qui ne font pas partie des deux groupes précédents. Ces verbes, qui sont un peu plus nombreux que ceux du deuxième groupe, sont irréguliers et, pour la plupart très fréquents. On les répartit en trois séries, distinguées selon l'infinitif : *-ir* (sentir ; 200 verbes), sans le radical long en *-ss*, *-oir* (vouloir ; environ 30 verbes) et *-re* (lire ; environ 100 verbes). On ajoute à ce groupe le verbe *aller* tandis que les verbes *avoir* et *être* sont généralement traités à part puisqu'il s'agit des verbes auxiliaires. On voudrait souligner que le regroupement des verbes du troisième groupe date du début du XX^e siècle, en relation à la décision de 1910 de publier une nomenclature officielle, dont une bonne part perdure aujourd'hui encore dans le vocabulaire des ouvrages pédagogiques. Ces verbes sont souvent considérés comme le rassemblement et l'illustration de toutes les exceptions possibles. Le Bescherelle a consacré 65 tableaux-types différents au troisième groupe des verbes français². Comme nous l'avons déjà indiqué, dans le cadre de ces trois groupes verbaux nous pouvons classer les verbes selon leur nombre de radicaux après avoir pris en compte tous les temps et tous les modes pour calculer le nombre et la forme des radicaux verbaux. À partir de cette classification, nous distinguons huit groupes de verbes :

a) les verbes à un radical ou au radical unique (type : *parler*³ ainsi que les verbes du troisième groupe : *assaillir, conclure*⁴, *exclure, inclure, reclure, courir, accourir, discourir, parcourir, secourir, cueillir, accueillir, recueillir*) :

² Huot 2012 : 167.

³ La plupart des verbes du premier groupe traditionnel possèdent un radical unique. Les verbes en *-cer* et *-ger* présentent certaines particularités orthographiques : dans les verbes en *-cer*, le *-c-* prend une cédille devant *-a-* et *-o-* (*plaçait, plaça, plaçons*) ; dans les verbes en *-ger*, un *-e-* se place après le *-g-* devant *-a-* et *-o-* (*mangeait, mangea, mangeant, mangeons*). On en parlera plus en détails dans le sous-chapitre suivant.

⁴ Les verbes *rire* et *sourire* se conjuguent comme *conclure*, mais présentent deux bases orales : [Ri] *il rit, ils rient, il rira, qu'il rie, ri* etc. et [Rij] *nous rions, vous riez, il riait, riant*.

Exemple⁵ :

Inf. prés.	Parler			
Ind. prés.	Je parle	Il parle	Nous parlons	Ils parlent
Ind. imparf.	Il parlait			
Ind. pass. simple	Il parla			
Ind. futur	Il parlera			
Conditionnel prés.	Il parlerait			
Subj. prés.	Qu'il parle			
Impératif	Parle			
Participes	Parlant	Parlé		

Suite à l'exemple donné on peut affirmer notre constatation que le verbe *parler* possède le radical unique : *parle* dans tous les temps et tous les modes.

b) les verbes à deux radicaux (*appeler, atteler, chanceler, épeler, étinceler, ficeler, harceler, rappeler, renouveler, ruisseler, jeter, breveter, cacheter, empaqueter, épousseter, étiqueter, feuilleter, projeter, acheter celer, congeler, déceler, dégelier, écarteler, marteler, modeler, peler, receler, semer, achever, lever, mener, peser, céder, compléter, considérer, pénétrer, régler, répéter, révéler, sécher, nettoyer, essuyer, broyer, déployer, noyer, appuyer, ennuyer, payer, balayer, bégayer, essayer, finir, fuir, s'enfuir, battre, abattre, combattre, rendre, défendre, descendre, fendre, pendre, tendre, vendre, épandre, fondre, pondre, perdre, mordre, tordre, rompre, vaincre, convaincre, suivre, traire, abstraire, extraire, braire, écrire, décrire, inscrire, prescrire, transcrire, dire, redire, interdire, médire, prédire, lire, relire, élire, réélire, cuire, conduire, déduire, introduire, produire, réduire, séduire, traduire, construire, détruire, instruire, luire, reluire, nuire*) ;

Exemple :

Inf. prés.	Acheter⁶			
Ind. prés.	J' achète	Il achète	Nous achetons	Ils achètent
Ind. imparf.	Il achetait			
Ind. pass. simple	Il acheta			
Ind. futur	Il achètera			
Conditionnel prés.	Il achèterait			
Subj. prés.	Qu'il achète			
Impératif	Achète			
Participes	Achetant	Acheté		

⁵ Nous prenons en considération la première et la troisième personne du singulier et du pluriel de l'indicatif du présent et la troisième personne de l'indicatif de l'imparfait, du passé simple, du futur simple et du subjonctif du présent des temps verbaux simples parce que sur ces personnes-là on pourra démontrer s'il y a des modifications du radical ou non. Les temps composés ne font pas l'objet de cette étude car le radical des verbes conjugués est analysé à partir de leur participe passé.

⁶ Pour les autres verbes appartenant au groupe de deux radicaux, voir *Grammaire méthodique du français* 2005, 273 ; *Grammaire structurale du français : le verbe*, 1967 : 60-79.

Cet exemple montre que ce verbe a deux radicaux différents : *achèt* [aʃɛt]- et *achet-* [aʃɛt]

c) les verbes à trois radicaux (*offrir*, *couvrir*, *ouvrir*, *souffrir*, *hair*⁷, *partir*, *dormir*, *sentir*, *mentir*, *servir*, *sortir*, *acquérir*, *conquérir*, *requérir*, *coudre*, *découdre*, *moudre*, *absoudre*, *dissoudre*, *résoudre*, *craindre*, *contraindre*, *plaindre*, *peindre*, *astreindre*, *atteindre*, *ceindre*, *empreindre*, *enfreindre*, *feindre*, *geindre*, *teindre*, *éteindre*, *joindre*, *croire*, *accroire*) ;

Exemple :

Inf. prés.	Offrir			
Ind. prés.	J' offre	Il offre	Nous offrons	Ils offrent
Ind. imparf.	Il offrait			
Ind. pass. simple	Il offrit			
Ind. futur	Il offrira			
Conditionnel prés.	Il offrirait			
Subj. prés.	Qu'il offre			
Impératif	Offre			
Participes	Offrant	Offert		

Le verbe *offrir* ainsi que les verbes *couvrir*, *ouvrir* et *souffrir* possèdent un radical court *offr-* [ɔfr], un radical long *offri-* [ɔfri] et un radical spécifique pour le participe passé *offer* (*t*) [ɔfɛr], différent du passé simple. Les présents de l'indicatif, du subjonctif et de l'impératif ont les mêmes affixes que les verbes en *-er*.

d) les verbes à quatre radicaux (*devoir*, *recevoir*, *percevoir*, *mouvoir*, *émouvoir*, *promouvoir*, *boire*, *paraître*, *connaître*, *méconnaître*, *reconnaître*, *naître*, *renaître*, *croître*, *accroître*, *décroître*⁸) ;

Exemple :

Inf. prés.	Devoir			
Ind. prés.	Je dois	Il doit	Nous devons	Ils doivent
Ind. imparf.	Il devait			
Ind. pass. simple	Il dut			
Ind. futur	Il devra			
Conditionnel prés.	Il devrait			
Subj. prés.	Qu'il doive			
Impératif	-			
Participes	Devant	Dû		

Le verbe *devoir* possède les radicaux suivants : *doi-* [dwa], *dev-* [dɛv], *doiv-* [dwaʋ] et *dû* [dy].

⁷ Pour les autres verbes voir *Grammaire méthodique du français* 2005, 272-285 ; *Grammaire structurale du français : le verbe*, 1967 : 60-79.

⁸ Ibid.

e) les verbes à cinq radicaux (*venir, devenir, souvenir, parvenir, tenir, contenir, obtenir, retenir, voir, entrevoir, prévoir, revoir, savoir, valoir, vouloir*⁹);

Exemple :

Inf. prés.	Venir			
Ind. prés.	Je viens	Il vient	Nous venons	Ils viennent
Ind. imparf.	Il venait			
Ind. pass. simple	Il vint			
Ind. futur	Il viendra			
Conditionnel prés.	Il viendrait			
Subj. prés.	Qu'il vienne			
Impératif	Viens			
Participes	Venant	Venu		

Suite à l'exemple donné, le verbe *venir* possède les radicaux suivants : *ven-* [vən], *vien-* [vjɛ̃], *vienn-* [vjɛn], *vin-* [vɛ̃], *viend-* [vjɑ̃d]. Le passé simple et le participe passé sont formés sur deux radicaux différents. De cette façon se conjuguent tous les dérivés du verbe *venir* ainsi que le verbe *tenir* avec ses dérivés également.

f) les verbes à six radicaux (*pouvoir, faire, aller*);

Exemple :

Inf. prés.	Pouvoir			
Ind. prés.	Je peux	Il peut	Nous pouvons	Ils peuvent
Ind. imparf.	Il pouvait			
Ind. pass. simple	Il put			
Ind. futur	Il pourra			
Conditionnel prés.	Il pourrait			
Subj. prés.	Qu'il puisse			
Impératif	-			
Participes	Pouvant	Pu		

Le verbe *pouvoir* a six radicaux dans la distribution du paradigme verbal : *peu-* [pø], *pouv-* [puv], *peuv-* [pœv], *pou-* [pu], *puiss-* [pɥis] et *p(u)-* [p(y)]. Au présent de l'indicatif ce verbe peut avoir la forme : *Je puis* mais elle passe pour plus distinguée. Elle est obligatoire en cas d'inversion du sujet (*puis-je*). L'ancien participe présent *puissant* a été remplacé par *pouvant*. Quant aux deux autres verbes de ce groupe (*faire* et *aller*), nous nous proposons de montrer aussi le nombre de radicaux étant donné qu'il s'agit des verbes les plus employés en français.

⁹ Ibid.

Exemple :

Inf. prés.	Faire				
Ind. prés.	Je fais	Il fait	Nous faisons	Vous faites	Ils font
Ind. imparf.	Il faisait				
Ind. pass. simple	Il fit				
Ind. futur	Il fera				
Conditionnel prés.	Il ferait				
Subj. prés.	Qu'il fasse				
Impératif	Fais				
Participes	Faisant	Fait			

Le verbe *faire* possède les radicaux suivants : *fai* (t)- [fɛ], *font* [fɔ̃], *fais-* [fəz], *fe-* [fə], *fass-*[fas], *fi-*(t) [fi]. Il présente des discordances entre la graphie et la prononciation dans *faisons*, *faisait*, *faisant*, où le digramme *ai* du radical correspond à un *e* caduc (comme dans *fera*). La deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif et de l'impératif est particulière : *vous faites*. Les dérivés du verbe *faire* ont une flexion identique : *vous défaites*, *vous refaites*.

Exemple :

Inf. prés.	Aller ¹⁰			
Ind. prés.	Je vais	Il va	Nous allons	Ils vont
Ind. imparf.	Il allait			
Ind. pass. simple	Il alla			
Ind. futur	Il ira			
Conditionnel prés.	Il irait			
Subj. prés.	Qu'il aille			
Impératif	Vas			
Participes	Allant	Allé		

Les radicaux du verbe *aller* sont : *vais-* [vɛ], *va* (s)- [va], *vont-* [vɔ̃], *all-* [al], *i-* [i], *aille* - [aj].

g) les verbes à sept radicaux (*avoir*) ;

Exemple :

Inf. prés.	Avoir			
Ind. prés.	J' ai	Il a	Nous avons	Ils ont
Ind. imparf.	Il avait			
Ind. pass. simple	Il eut			
Ind. futur	Il aura			

¹⁰ Snežana Gudurić et Ljubica Vlahović expliquent que les différents radicaux que possèdent de nombreux verbes français résultent d'une évolution régulière des formes latines respectives bien que certains grammairiens les considèrent comme « les formes irrégulières ». Par exemple, le verbe *aller* provient de trois verbes latins : *vado/ vadere*, *eo/ ire*, *ambulo/ambulare* (Gudurić, Vlahović 2012 : 84).

Conditionnel prés.	Il aurait			
Subj. prés.	Qu'il ait			
Impératif	-			
Participes	Ayant	Eu		

Comme les verbes précédents, le verbe *avoir* est aussi irrégulier et possède les radicaux suivants : *ai-* [e], *a (s)-* [a], *ont-* [ɔ̃], *av-* [av], *au-* [o], *ay-* [ej], *eu(t)-* [y].

h) les verbes à neuf radicaux (*être*).

Exemple :

Inf. prés.	Être			
Ind. prés.	Je suis	Il est	Nous sommes	Ils sont
Ind. imparf.	Il était			
Ind. pass. simple	Il fut			
Ind. futur	Il sera			
Conditionnel prés.	Il serait			
Subj. prés.	Qu'il soit	Que nous soyons		
Impératif	Sois			
Participes	Étant	été		

Les radicaux du verbe *être* sont : *suis-* [sqi], *es (t)-* [ε], *sommes-* [sɔ̃m], *sont-* [sɔ̃], *ét-* [et], *se-* [sə], *soi-* [swa], *soy-* [swaj], *fu-* [fy]. Il s'agit d'un verbe qui est le plus fréquent du français. Il joue le rôle d'un auxiliaire dans les temps composés actifs : *Elle est rentrée*, dans la construction passive : *Le chien est battu* et il est également le verbe copule : *Le chat de Pierre est joli*.

1.4. Conjugaisons des verbes

1.4.1. Mode de l'indicatif

L'indicatif se définit comme un mode de la réalité et des faits certains. D'après Grevisse, c'est un mode des phrases énonciatives, interrogatives et exclamatives qui s'oppose au subjonctif¹¹ et qui situe le procès dans le présent, dans le passé ou dans l'avenir : a) *Pierre travaille à l'école ; Pierre travaillait à l'école ; Pierre travaillera à l'école ;* b) *Quand voyage-t-il ?* c) *Comme Marie parle mauvais espagnol !* d) *Il est certain qu'il partira en France* vs *Il n'est pas certain qu'il parte en France*.

L'indicatif est le mode très répandu dans le discours et est composé de trois groupes des temps verbaux : temps simples, temps composés et temps surcomposés réunissant ensemble seize formes temporelles :

¹¹ Grevisse 2008 : 1089.

Les formes simples :

Présent
Imparfait
Future simple
Passé simple

Les formes composées :

Passé composé
Plus-que-parfait
Futur antérieur
Futur proche
Futur proche du passé
Passé récent
Passé récent du passé

Les formes surcomposées :

Passé surcomposé
Plus-que-parfait surcomposé

1.4.1.1. Présent

Sans aborder les détails sur les valeurs du présent qui ne font pas l'objet de ce manuel, on souhaite juste donner une définition générale avant de passer sur ses formes qui représentent notre intérêt principal. En effet, le présent est le temps verbal situant le fait dans une durée, un temps incluant le moment où on parle. Le présent convient à la fois pour les faits qui se passent vraiment au moment de la parole, pour les faits habituels et pour des faits intemporels (maximes, proverbes etc.)¹².

Dans le sous-chapitre *Constituants du verbe* nous avons bien expliqué que chaque forme verbale est composée d'un radical et d'un affixe. Le radical contient le sens lexical du verbe tandis que l'affixe porte sur la catégorie de personne et peut être aussi la marque d'un temps donné. Le présent français n'a pas d'affixes pour le temps, il possède uniquement ceux désignant les personnes. Donc, on dit qu'il est un temps non marqué¹³. Dans cette partie de notre travail, nous allons faire juste rappel aux verbes types de tous les trois groupes et allons mettre l'accent sur les verbes possédant certaines particularités orthographiques et paradigmatiques au présent.

Les verbes du *premier groupe* se terminant en *-er* ont les affixes suivants : *-e, -es, -e, -ons, -ez, -ent*.

Parler :

Je parle	Nous parlons
Tu parles	Vous parlez
Il/Elle parle	Ils/Elles parlent

Certains verbes du premier groupe possèdent quelques particularités orthographiques :

a) Les verbes se terminant à l'infinitif par *-cer* prennent une cédille sous le *c* devant les affixes commençant par *-o*. Ce sont les verbes : *commencer, placer, agacer, tracer, lancer, efforcer, exercer, délacer, renoncer, indiquer, amorcer, déglacer, séquencer, mordancer, matricer* etc.

¹² Grevisse, Gousse 2008 : 1089 ; Chevalier et al. 1997 : 336-338.

¹³ Cf. Gudurić, Vlahović 2012 : 83.

Lancer :

Je lance	Nous lançons
Tu lances	Vous lancez
Il/Elle lance	Ils/Elles lancent

b) Les verbes se terminant à l'infinitif par *-ger* prennent un *e* muet après le *g* devant les affixes commençant par *-o*. Ce sont les verbes suivants : *manger, protéger, bouger, nager, plonger, rager, exiger, allonger, charger, obliger* etc.

Nager :

Je nage	Nous nageons
Tu nages	Vous nagez
Il/Elle nage	Ils/Elles nagent

c) Les verbes ayant un *e* muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif changent l'*e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *peser, lever, semer, achever, mener* etc. C'est le cas des trois personnes du singulier et de la troisième personne du pluriel.

Mener :

Je mène	Nous menons
Tu mènes	Vous menez
Il/Elle mène	Ils/Elles mènent

d) Les verbes contenant l'*é* fermé le changent en *è* ouvert lorsque la syllabe suivante possède un *e* caduc : *céder, compléter, considérer, pénétrer, régler, répéter, révéler, sécher* etc.

Compléter :

Je complète	Nous complétons
Tu complètes	Vous complétez
Il/Elle complète	Ils/Elles complètent

e) Les verbes se terminant en *-eler*, et *-eter* sont répartis en deux groupes : 1) les verbes qui redoublent la consonne *-t* ou *-l* devant un *-e* muet pour indiquer que la voyelle *e* qui précède se prononce [ɛ] : *appeler, atteler, chanceler, épeler, étinceler, ficeler, harceler, rappeler, renouveler, ruisseler, jeter, breveter, cacheter, empaqueter, épousseter, étiqueter, feuilleter, projeter* etc.

Appeler :

J'appelle	Nous appelons
Tu appelles	Vous appelez
Il/Elle appelle	Ils/Elles appellent

Jeter :

Je jette	Nous jetons
Tu jettes	Vous jetez
Il/Elle jette	Ils/Elles jettent

2) les verbes qui, au lieu de doubler la consonne, prennent un accent grave sur l'*è* prononcé [ɛ] quand la syllabe suivante contient un *-e* muet :

geler, acheter, celer, congeler, déceler, dégeler, écarteler, marteler, modeler, peler, receler, corseter, crocheter, haleter, racheter etc.

<i>Dégeler :</i>		<i>Crocheter :</i>	
<i>Je dégèle</i>	<i>Nous dégelons</i>	<i>Je crochète</i>	<i>Nous crocheton</i>
<i>Tu dégèles</i>	<i>Vous dégelez</i>	<i>Tu crochètes</i>	<i>Vous crochetez</i>
<i>Il/Elle dégèle</i>	<i>Ils/Elles dégèlent</i>	<i>Il/Elle crochète</i>	<i>Ils/Elles crochètent</i>

f) Les verbes se terminant en *-oyer* et *-uyer* changent le *-i* en *-y* devant une voyelle autre que *e* muet : *nettoyer, broyer, déployer, noyer, appuyer, essuyer, ennuyer* etc.

<i>Nettoyer :</i>		<i>Essuyer :</i>	
<i>Je nettoie</i>	<i>Nous nettoyons</i>	<i>J'essuie</i>	<i>Nous essuyons</i>
<i>Tu nettoies</i>	<i>Vous nettoyez</i>	<i>Tu essuies</i>	<i>Vous essuyez</i>
<i>Il/Elle nettoie</i>	<i>Ils/Elles nettoient</i>	<i>Il/Elle essuie</i>	<i>Ils/Elles essuient</i>

g) Les verbes en *-ayer* peuvent conserver *-y* dans toute leur conjugaison ou le remplacer par *-i* devant un *e* muet, ce qui donne un second radical : *payer, balayer, bégayer, essayer* etc.

<i>Payer :</i>	
<i>Je paye / je paie</i>	<i>Nous payons</i>
<i>Tu payes / tu paies</i>	<i>Vous payez</i>
<i>Il/Elle paye / Il/Elle paie</i>	<i>Ils/Elles payent / Ils/Elles paient</i>

Comme nous l'avons déjà mentionné, le verbe *aller*, bien qu'il se termine en *-er* n'appartient pas au premier groupe des verbes et il a un paradigme différent :

<i>Aller:</i>	
<i>Je vais</i>	<i>Nous allons</i>
<i>Tu vas</i>	<i>Vous allez</i>
<i>Il/Elle va</i>	<i>Ils/Elles vont</i>

Le deuxième groupe réunit les verbes s'achevant en *-ir* et qui ont un élargissement consonantique au pluriel : *finir, choisir, jouer, réjouir, rougir, verdier, jaunir, rajeunir, démolir, bâtir, débâter, convertir, applaudir, unir, nourrir, enrichir, établir, chérir* etc. Le radical est suivi d'affixes tels que : *-s, -s, -t, -ons, -ez, -ent*.

<i>Finir :</i>	
<i>Je finis</i>	<i>Nous finissons</i>
<i>Tu finis</i>	<i>Vous finissez</i>
<i>Il/Elle finit</i>	<i>Ils/Elles finissent</i>

Il faut ajouter que sur ce modèle se conjuguent aussi les verbes *obéir* et *désobéir* (intransitif à l'actif) qui ont gardé, d'une ancienne construction

transitive, un passif : *Sera-t-elle obéie* ? Ainsi, le verbe *maudire* se conjugue d'après ce modèle bien que son infinitif s'achève en *-ire* comme un verbe du 3^{ème} groupe :

Maudire :

Je maudis Nous maudissons

Tu maudis Vous maudissez

Il/Elle maudit Ils/Elles maudissent

Le troisième groupe regroupe les verbes que l'on peut classer en trois séries : a) ceux s'achevant en *-re*, b) ceux s'achevant en *-ir* et c) ceux s'achevant en *-oir*. Les verbes de la première série (*-re*) prennent pour le singulier et le pluriel les affixes suivants : *-s, -s, -t,*

-ons, -ez, ent : *battre, abattre, combattre, contrebattre, débattre, ébattre, rabattre, rebattre, mettre, remettre, admettre, commettre, compromettre, démettre, émettre, omettre, permettre, promettre, remettre, soumettre, transmettre, peindre, astreindre, restreindre, atteindre, feindre, éteindre, joindre, adjoindre, conjoindre, disjoindre, rejoindre, craindre, plaindre* etc. On va adjoindre à cette série les verbes en *-re* qui ont un affixe zéro à la troisième personne du singulier : *rendre, défendre, tendre, apprendre, prétendre, vendre, prendre, comprendre, surprendre* etc.

Battre :

Je bats Nous battons

Tu bats Vous battez

Il/Elle bat Ils/Elles battent

Rendre :

Je rends Nous rendons

Tu rends Vous rendez

Il/Elle rend Ils/Elles rendent

La deuxième série réunit les verbes en *-ir* qui prennent pour toutes les personnes du singulier deux types d'affixes : *-s, -s, -t, -ons, -ez, ent* : *sortir, partir, sentir, tenir, venir, devenir, convenir, intervenir, soutenir, retenir, mentir* etc. et *-e, -es, -e, -ons, -ez, ent* : *couvrir, découvrir, recouvrir, ouvrir, souffrir, offrir, cueillir, accueillir, recueillir, assaillir, tressaillir, défailir* etc.

Sortir :

Je sors Nous sortons

Tu sors Vous sortez

Il/Elle sort Ils/Elles sortent

Ouvrir :

J'ouvre Nous ouvrons

Tu ouvres Vous ouvrez

Il/Elle ouvre Ils/Elles ouvrent

La troisième série concerne les verbes en *-oir* qui possèdent également deux types d'affixe au singulier : *-s, -s, -t, -ons, -ez, ent* : *recevoir, apercevoir, concevoir, décevoir, percevoir, voir, entrevoir, prévoir, revoir, pourvoir, dépourvoir, savoir, devoir, mouvoir, émouvoir, promouvoir* etc. et *-x, -x, -t, -ons, -ez, ent* : *pouvoir, vouloir, valoir, prévaloir, équivaloir, revaloir* etc.

Recevoir :

Je reçois Nous recevons

Tu reçois Vous recevez

Il/Elle reçoit Ils/Elles reçoivent

Pouvoir :

Je peux Nous pouvons

Tu peux Vous pouvez

Il/Elle peut Ils/Elles peuvent

Comme nous avons déjà montré, les formes du pluriel du présent maintiennent en principe les affixes *-ons*, *-ez*, *-ent*, mais là aussi, il y a des particularités qui se rapportent aux verbes suivants : *être* : Nous *sommes* (première personne du pluriel) ; *être, faire* et *dire* : Vous *êtes*, vous *faites*, *vous dites* (deuxième personne du pluriel) ; *être, avoir, faire, aller* : Ils *sont*, ils *ont*, ils *font*, ils *vont*.

1.4.1.2. Imparfait

L'imparfait est un temps verbal simple du passé désignant un fait en train de se dérouler sans connaître le début et la fin du procès. Étant donné cette valeur générale, l'imparfait convient pour les faits qui se répètent, pour la description du milieu ou des circonstances où un fait se produit.

L'imparfait se forme à partir du radical de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif à laquelle on ajoute les affixes : *-ais*, *-ais*, *-ait*, *-ions*, *-iez*, *-aient*.

Les verbes du premier groupe :

Parler :

Je parlais	Nous parlions
Tu parlais	Vous parliez
Il/Elle parlait	Ils/Elles parlaient

Les verbes du deuxième groupe :

Finir :

Je finissais	Nous finissions
Tu finissais	Vous finissiez
Il/Elle finissait	Ils/Elles finissaient

Les verbes du troisième groupe :

Joindre :

Je joignais	Nous joignions
Tu joignais	Vous joigniez
Il/Elle joignait	Ils/Elles joignaient

Sortir :

Je sortais	Nous sortions
Tu sortais	Vous sortiez
Il/Elle sortait	Ils/Elles sortaient

Pouvoir :

Je pouvais	Nous pouvions
Tu pouvais	Vous pouviez
Il/Elle pouvait	Ils/Elles pouvaient

Les verbes du premier groupe possèdent certaines particularités orthographiques à l'imparfait.

a) Les verbes se terminant en *-ger* prennent un *e* muet après le *g* devant les affixes commençant par *-a* (toutes les personnes du singulier et la troisième personne du pluriel) : *manger, protéger, bouger, nager, plonger, rager, exiger, allonger, charger, obliger, abrégé, venger, mélanger* etc.

Nager :

Je nageais	Nous nagions
Tu nageais	Vous nageiez
Il/Elle nageait	Ils/Elles nageaient

Les verbes s'achevant en *-cer* prennent une cédille sous le *c* devant les affixes commençant par *-a*. Ce sont les verbes : *commencer, placer, agacer, tracer, lancer, efforcer, exercer, délacer, renoncer, indiquer, amorcer, déglacer, séquencer, mordancer, matricer* etc.

Lancer :

Je lançais	Nous lancions
Tu lançais	Vous lanciez
Il/Elle lançait	Ils/Elles lançaient.

1.4.1.3. Futur simple

Le futur simple marque un fait à venir par rapport au moment de la parole : a) *La semaine prochaine, j'irai en Italie* ; il s'agit d'un moment futur qui peut être très proche : b) *Cela fera 10 euros pour Monsieur, dit la vendeuse* ; d'une période commençant au moment où l'on parle : c) *Vous devez apprendre ce que je vous conseillerai, a dit l'enseignant*.

Le futur simple se construit à partir de la forme de l'infinitif¹⁴ sur laquelle on ajoute les affixes suivants : *-ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont*.

Parler :

Je parlerai	Nous parlerons
Tu parleras	Vous parlerez
Il/Elle parlera	Ils/Elles parleront

Finir :

Je finirai	Nous finirons
Tu finiras	Vous finirez
Il/Elle finira	Ils/Elles finiront

Le radical du futur des verbes ayant l'infinitif en *-re* est l'infinitif sans *-e* à l'exception du verbe *faire* :

Rendre :

Je rendrai	Nous rendrons
Tu rendras	Vous rendrez
Il/Elle rendra	Ils/Elles rendront

Il y a des verbes en français qui possèdent au futur simple un radical différent par rapport à celui de l'infinitif : *aller (ir-), faire (fer-), tenir (tiendr-), venir (viendr-), savoir (saur-), pouvoir (pourr-), devoir (devr-), recevoir (recevr-), vouloir (voudr-), valoir (vaudr-), falloir (faudr-), voir (ver-)*.

¹⁴ Du point de vue de la prononciation, ce n'est pas l'infinitif qui sert de base pour la formation du futur simple, mais plutôt le présent, étant donné que dans le futur on ne prononce jamais le [e] fermé de l'infinitif : parlerai [parlœre]. En identifiant le radical du futur avec l'infinitif, on amène les apprenants à prononcer incorrectement les formes du futur. Il faut alors noter que la voyelle [e] de l'infinitif est soit supprimée, soit remplacée par un [ə] muet, selon le son final du radical (Gudurić, Vlahović 2012, 130).

<i>Aller :</i>		<i>Faire :</i>	
Je <i>irai</i>	Nous <i>irons</i>	Je <i>ferai</i>	Nous <i>ferons</i>
Tu <i>iras</i>	Vous <i>irez</i>	Tu <i>feras</i>	Vous <i>ferez</i>
Il/Elle <i>ira</i>	Ils/Elles <i>iront</i>	Il/Elle <i>fera</i>	Ils/Elles <i>feront</i>
<i>Tenir :</i>		<i>Venir :</i>	
Je <i>tiendrai</i>	Nous <i>tiendrons</i>	Je <i>viendrai</i>	Nous <i>viendrons</i>
Tu <i>tiendras</i>	Vous <i>tiendrez</i>	Tu <i>viendras</i>	Vous <i>viendrez</i>
Il/Elle <i>tiendra</i>	Ils/Elles <i>tiendront</i>	Il/Elle <i>viendra</i>	Ils/Elles <i>viendront</i>
<i>Savoir :</i>		<i>Pouvoir :</i>	
Je <i>saurai</i>	Nous <i>saurons</i>	Je <i>pourrai</i>	Nous <i>pourrons</i>
Tu <i>sauras</i>	Vous <i>saurez</i>	Tu <i>pourras</i>	Vous <i>pourrez</i>
Il/Elle <i>saura</i>	Ils/Elles <i>sauront</i>	Il/Elle <i>pourra</i>	Ils/Elles <i>pourraient</i>
<i>Devoir :</i>		<i>Recevoir :</i>	
Je <i>devrai</i>	Nous <i>devrons</i>	Je <i>recevrai</i>	Nous <i>recevrons</i>
Tu <i>devras</i>	Vous <i>devrez</i>	Tu <i>recevras</i>	Vous <i>recevrez</i>
Il/Elle <i>devra</i>	Ils/Elles <i>devront</i>	Il/Elle <i>recevra</i>	Ils/Elles <i>recevront</i>
<i>Vouloir :</i>		<i>Valoir :</i>	
Je <i>voudrai</i>	Nous <i>voudrons</i>	Je <i>vaudrai</i>	Nous <i>vaudrons</i>
Tu <i>voudras</i>	Vous <i>voudrez</i>	Tu <i>vaudras</i>	Vous <i>voudrez</i>
Il/Elle <i>voudra</i>	Ils/Elles <i>voudront</i>	Il/Elle <i>vaudra</i>	Ils/Elles <i>vaudront</i> .

Les verbes *courir*, ainsi que ses dérivés, et *mourir* redoublent la consonne *-rr* au futur simple¹⁵. Il est à noter que le premier *-r* est celui du radical et le second est la marque du futur :

<i>Courir :</i>		<i>Mourir :</i>	
Je <i>courrai</i>	Nous <i>courrons</i>	Je <i>mourrai</i>	Nous <i>mourrons</i>
Tu <i>courras</i>	Vous <i>courrez</i>	Tu <i>mourras</i>	Vous <i>mourrez</i>
Il/Elle <i>courra</i>	Ils/Elles <i>courront</i>	Il/Elle <i>mourra</i>	Ils/Elles <i>mourront</i>

1.4.1.4. Conditionnel présent (le futur du passé)¹⁶

Le conditionnel présent désigne la postériorité par rapport à un point de référence qui se trouve dans le passé. Il prend le même radical que le futur simple sur lequel l'on ajoute les mêmes affixes que pour l'imparfait : *-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient*.

¹⁵ Ces verbes ont la même forme dans les première et deuxième personnes du pluriel du présent et du futur simple et ne se distinguent que par la gémination de la consonne [ʀ] : [nukurɔ̃] / [nukurɔ̃ʀ].

¹⁶ Il y a des grammairiens qui utilisent la différente terminologie pour désigner ces formes verbales : Gustave Guillaume, Tijana Ašić, Veran Stanojević et autres plaident pour le conditionnel présent ou le conditionnel passé en les considérant comme les formes aux valeurs temporelles tandis que Snežana Gudurić et Ljubica Vlahović nomment ses formes « le futur du passé » et « le futur antérieur du passé ». Elles expliquent qu'il est évident que les formes coïncident, mais leurs valeurs sont nettement différentes : les futurs ont une valeur temporelle et aspectuelle alors que les conditionnels expriment différents types d'hypothèses, un ordre atténué ou des actions voulues (Gudurić, Vlahović 2012 : 134). Ces constatations sont importantes pour faciliter aux étudiants de mieux comprendre le système de la concordance des temps en français.

<i>Parler :</i>		<i>Finir :</i>	
Je parlerais	Nous parlerions	Je finirais	Nous finirions
Tu parlerais	Vous parleriez	Tu finirais	Vous finiriez
Il/Elle parlerait	Ils/Elles parleraient	Il/Elle finirait	Ils/Elles finiraient
<i>Rendre :</i>		<i>Voir :</i>	
Je rendrais	Nous rendrions	Je verrais	Nous verrions
Tu rendrais	Vous rendriez	Tu verrais	Vous verriez
Il/Elle rendrait	Ils/Elles rendraient	Il/Elle verrait	Ils/Elles verraient

1.4.1.5. Passé simple

Le passé simple, également appelé passé défini, est presque exclusivement employé à l'écrit aujourd'hui. Il désigne un procès entièrement accompli, défini du début à la fin, dans une période complètement détachée du moment présent. Il est représenté par une seule unité et provient du parfait latin.

Quant à l'aspect morphologique, le passé simple se caractérise par trois points importants : a) la présence d'une voyelle thématique qui varie selon le type du verbe ; b) l'emploi d'affixes particuliers au pluriel de tous les verbes avec l'accent circonflexe sur la voyelle précédente ; c) un radical verbal identique ou différent de celui d'autres temps (cas des verbes à plusieurs bases).

Les verbes du premier groupe se terminant en *-er* forment le passé simple lorsque l'on ajoute sur le radical du verbe, suivi de la voyelle thématique¹⁷ *-a* ou *-è*, les affixes suivants : *-i*, *-s*, *-ø*¹⁸, *-mes*, *-tes*, *-rent* :

<i>Parler :</i>	
Je parlai	Nous parlâmes
Tu parlâs	Vous parlâtes
Il/Elle parla	Ils/Elles parlèrent

Pour cette forme verbale, comme pour les formes du présent, on distingue également quelques particularités orthographiques ayant pour objectif de conserver la prononciation exacte de certains sons. Il s'agit des verbes s'achevant en :

a) *-cer* qui vont prendre une cédille sous le *-c* devant la voyelle *-a* : *commencer*, *placer*, *agacer*, *tracer*, *lancer*, *efforcer*, *exercer*, *délacer*, *renoncer*, *indicer*, *amorcer*, *déglacer*, *séquencer*, *mordancer*, *matricer* etc.

<i>Lancer :</i>	
Je lançai	Nous lançâmes
Tu lançâs	Vous lançâtes
Il/Elle lança	Ils/Elles lancèrent

¹⁷ Il s'agit d'un son vocalique qui « allonge » certains radicaux, notamment dans la conjugaison des verbes, et qui apparaît éventuellement entre le radical et les affixes flexionnels (Huot 2012 : 239).

¹⁸ Ce signe désigne l'affixe ou le morphème zéro.

b) *-ger* qui vont retenir la lettre *-e* dans le radical devant la voyelle *-a* : *manger, protéger, bouger, nager, plonger, rager, exiger, allonger, charger, obliger, abrégé, venger, mélanger* etc.

Nager :

Je nageai	Nous nageâmes
Tu nageas	Vous nageâtes
Il/Elle nagea	Ils/Elles nagèrent.

Les verbes du deuxième groupe se terminant en *-ir* construisent le passé simple de façon suivante : on ajoute sur le radical, suivi de la voyelle thématique *-i*, les affixes suivants : *-s, -s, -t, -mes, -tes, -rent*.

Finir :

Je finis	Nous finîmes
Tu finis	Vous finîtes
Il/Elle finit	Ils/Elles finirent

Sortir :

Je sortis	Nous sortîmes
Tu sortis	Vous sortîtes
Il/Elle sortit	Ils/Elles sortirent.

Un certain nombre de verbes du troisième groupe se terminant en *-ir* : *partir, sentir, consentir, cueillir, dormir, fuir, mentir, servir, sortir, tressaillir, offrir, ouvrir, couvrir, découvrir, souffrir, haïr, acquérir, conquérir, requérir* ainsi qu'un certain nombre de verbes en *-re* : *attendre, confondre, défendre, dépendre, descendre, détendre, entendre, épandre, étendre, fendre, fondre, mordre, pendre, perdre, rendre, répandre, répondre, tendre, tordre, vendre, battre, abattre, combattre, débattre, rabattre, rompre, corrompre, interrompre, coudre, découdre, recoudre, vaincre, convaincre, prendre, apprendre, comprendre, reprendre, surprendre, mettre, admettre, commettre, compromettre, émettre, omettre, promettre, remettre, soumettre, dire, interdire, maudire, médire, prédire, redire, confire, rire, sourire, suffire, nuire, luire, suivre, poursuivre, écrire, traduire, construire, détruire, introduire, instruire, conduire, cuire, produire, faire, contrefaire, défaire, parfaire, refaire, satisfaire, naître, craindre, peindre, astreindre, restreindre, atteindre, feindre, éteindre, joindre, adjoindre, conjoindre, disjoindre, rejoindre, craindre, plaindre* et quelques verbes en *-oir* : *voir, entrevoir, prévoir, revoir, asseoir, s'asseoir* forment leur passé simple comme les verbes du deuxième groupe :

Attendre :

J'attendis	Nous attendîmes
Tu attendis	Vous attendîtes
Il/Elle attendit	Ils/Elles attendirent

Coudre :

Je cousis	Nous cousîmes
Tu cousis	Vous cousîtes
Il/Elle cousit	Ils/Elles cousirent

Vaincre :

Je vainquis	Nous vainquîmes
Tu vainquis	Vous vainquîtes
Il/Elle vainquit	Ils/Elles vainquirent

Prendre :

Je pris	Nous prîmes
Tu pris	Vous prîtes
Il/Elle prit	Ils/Elles prirent

Mettre :

Je mis	Nous mîmes
Tu mis	Vous mîtes
Il/Elle mit	Ils/Elles mirent

<i>Dire :</i>		<i>Nuire :</i>	
Je dis	Nous dûmes	Je nuisis	Nous nuisîmes
Tu dis	Vous dîtes	Tu nuisis	Vous nuisîtes
Il/Elle dit	Ils/Elles dirent	Il/Elle nuisit	Ils/Elles nuisirent
<i>Suivre :</i>		<i>Traduire :</i>	
Je suivis	Nous suivîmes	Je traduisis	Nous traduisîmes
Tu suivis	Vous suivîtes	Tu traduisis	Vous traduisîtes
Il/Elle suivit	Ils/Elles suivirent	Il/Elle traduisit	Ils/Elles traduisirent
<i>Faire :</i>		<i>Naître :</i>	
Je fis	Nous fîmes	Je naquis	Nous naquîmes
Tu fis	Vous fîtes	Tu naquis	Vous naquîtes
Il/Elle fit	Ils/Elles firent	Il/Elle naquit	Ils/Elles naquirent
<i>Craindre :</i>		<i>Voir :</i>	
Je craignis	Nous craignîmes	Je vis	Nous vîmes
Tu craignis	Vous craignîtes	Tu vis	Vous vîtes
Il/Elle craignit	Ils/Elles craignirent	Il/Elle vit	Ils/Elles virent

D'autres verbes du troisième groupe en *-ir* tels que : *courir, accourir, concourir, secourir, parcourir, discourir, encourir, mourir*, ainsi que certains verbes en *-re* : *paraître, connaître, disparaître, apparaître, transparaître, reconnaître, croire, croître, accroître, boire, lire, plaire, complaire, déplaire, se taire, moudre, résoudre, absoudre, vivre, conclure, exclure, inclure* et un certain nombre de verbes en *-oir* : *apercevoir, concevoir, décevoir, recevoir, percevoir, devoir, émouvoir, falloir, mouvoir, pleuvoir, pourvoir, pouvoir, promouvoir, savoir, valoir, vouloir* constituent le passé simple quand on ajoute sur leur radical, suivi de la voyelle thématique *-u*, les mêmes affixes que pour le deuxième groupe : *-s, -s, -t, -mes, -tes, -rent*.

<i>Courir :</i>		<i>Mourir :</i>	
Je courus	Nous courûmes	Je mourus	Nous mourûmes
Tu courus	Vous courûtes	Tu mourus	Vous mourûtes
Il/Elle courut	Ils/Elles coururent	Il/Elle mourut	Ils/Elles moururent
<i>Paraître :</i>		<i>Boire :</i>	
Je parus	Nous parûmes	Je bus	Nous bûmes
Tu parus	Vous parûtes	Tu bus	Vous bûtes
Il/Elle parut	Ils/Elles parurent	Il/Elle but	Ils/Elles burent
<i>Croire :</i>		<i>Croître :</i>	
Je crus	Nous crûmes	Je crûs	Nous crûmes
Tu crus	Vous crûtes	Tu crûs	Vous crûtes
Il/Elle crut	Ils/Elles crurent	Il/Elle crût	Ils/Elles crûrent
<i>Lire :</i>		<i>Plaire :</i>	
Je lus	Nous lûmes	Je plus	Nous plûmes
Tu lus	Vous lûtes	Tu plus	Vous plûtes
Il/Elle lut	Ils/Elles lurent	Il/Elle plut	Ils/Elles plurent

<i>Moudre :</i>		<i>Vivre :</i>	
Je moulus	Nous moulûmes	Je vécus	Nous vécûmes
Tu moulus	Vous moulûtes	Tu vécus	Vous vécûtes
Il/Elle moulut	Ils /Elles moulurent	Il/Elle vécut	Ils/Elles vécurent
<i>Apercevoir :</i>		<i>Devoir :</i>	
J'aperçus	Nous aperçûmes	Je dus	Nous dûmes
Tu aperçus	Vous aperçûtes	Tu dus	Vous dûtes
Il/Elle aperçut	Ils/Elles aperçurent	Il/Elle dut	Ils/Elles durent
<i>Pouvoir :</i>		<i>Savoir :</i>	
Je pus	Nous pûmes	Je sus	Nous sûmes
Tu pus	Vous pûtes	Tu sus	Vous sûtes
Il/Elle put	Ils/Elles purent	Il/Elle sut	Ils/Elles surent
<i>Promouvoir :</i>		<i>Vouloir :</i>	
Je promus	Nous promûmes	Je voulus	Nous voulûmes
Tu promus	Vous promûtes	Tu voulus	Vous voulûtes
Il/Elle promut	Ils/Elles promurent	Il/Elle voulut	Ils/Elles voulurent

Les verbes *venir* et *tenir* ainsi que leurs dérivés : *contrevenir, convenir, intervenir, parvenir, prévenir, revenir, se souvenir, subvenir, survenir, s'abstenir, appartenir, contenir, détenir, entretenir, maintenir, obtenir, retenir, soutenir* seront classés en quatrième groupe parce qu'ils composent leur passé simple en ajoutant les affixes *-s, -s, -t, -mes, -tes, -rent* sur leur radical suivi de la voyelle thématique nasale [ɛ̃] *-in*.

<i>Venir :</i>		<i>Tenir :</i>	
Je vins	Nous vînmes	Je tins	Nous tînmes
Tu vins	Vous vîntes	Tu tins	Vous tîntes
Il/Elle vint	Ils/Elles vinrent	Il/Elle tint	Ils/Elles tinrent

Le passé simple des auxiliaires *avoir* et *être* :

<i>Avoir :</i>		<i>Être :</i>	
J'eus	Nous eûmes	Je fus	Nous fûmes
Tu eus	Vous eûtes	Tu fus	Vous fûtes
Il/Elle eut	Ils/Elles eurent	Il/Elle fut	Ils/Elles furent

1.4.1.6. Passé composé

Le passé composé, nommé également passé défini, provient du parfait latin et exprime un procès achevé dans un moment défini ou indéfini du passé, mais qui est toujours en relation avec le moment actuel. Alors que le passé simple s'emploie uniquement dans le récit, le passé composé est utilisé dans le discours.

Du point de vue morphologique, le passé composé se forme d'un auxiliaire (*avoir*¹⁹ ou *être*²⁰ au présent) et d'un participe passé. Il est à noter

¹⁹ *Avoir* est l'auxiliaire des verbes transitifs directs : *j'ai chanté*, des verbes transitifs indirects : *j'ai parlé*, des verbes modaux : *j'ai su*, de certains verbes intransitifs : *j'ai nagé*.

²⁰ *Être* est l'auxiliaire de la plupart des verbes intransitifs : *accourir, aller, arriver, décéder*,

que la forme du passé simple a la même racine que celle du participe passé mais nous les avons présentées à part pour des raisons d'une meilleure visibilité.

Quant à la systématisation du participe passé, nous proposons un classement selon le son final. À ce propos, on distingue deux groupes du participe passé : a) celui s'achevant en une voyelle et b) celui se terminant en une consonne. On réunit dans le premier groupe :

a) les verbes du premier groupe dont le participe passé se termine en voyelle

-é ainsi que le verbe *naître* appartenant au troisième groupe :

<i>Parler :</i>		<i>Naître :</i>	
J'ai parlé	Nous avons parlé	Je suis né (e)	Nous sommes né (e)s
Tu as parlé	Vous avez parlé	Tu es né (e)	Vous êtes né (e)s
Il/Elle a parlé	Ils/Elles ont parlé	Il/Elle est né (e)	Ils/Elles sont né(e)s

b) la plupart des verbes s'achevant en *-ir* (les verbes du deuxième et une partie des verbes du troisième groupe) et les verbes *nuire*, *lui* et *bruire* en *-re* qui ont le participe passé se finissant en voyelle *-i* :

<i>Finir :</i>		<i>Partir :</i>	
J'ai fini	Nous avons fini	Je suis parti (e)	Nous sommes parti (e)s
Tu as fini	Vous avez fini	Tu es parti (e)	Vous êtes parti (e)s
Il/Elle a fini	Ils/Elles ont fini	Il/Elle est parti (e)	Ils/Elles sont parti(e)s

<i>Nuire :</i>		<i>Luire :</i>	
J'ai nui	Nous avons nui	J'ai lui	Nous avons lui
Tu as nui	Vous avez nui	Tu as lui	Vous avez lui
Il/Elle a nui	Ils/Elles ont nui	Il/Elle a lui	Ils/Elles ont lui

c) les verbes en *-oir*, la plupart des verbes en *-re* et quelques verbes s'achevant en *-ir* (*courir*, *férir*, *tenir*, *venir*, *vêtir* et leurs dérivés) ayant le participe passé en voyelle *-u* :

<i>Voir :</i>		<i>Rendre :</i>	
J'ai vu	Nous avons vu	J'ai rendu	Nous avons rendu
Tu as vu	Vous avez vu	Tu as rendu	Vous avez rendu
Il/Elle a vu	Ils/Elles ont vu	Il/Elle a rendu	Ils/Elles ont rendu

<i>Courir :</i>		<i>Venir :</i>	
J'ai couru	Nous avons couru	Je suis venu	Nous sommes venu(e)s
Tu as couru	Vous avez couru	Tu es venu (e)	Vous êtes venu (e)s
Il/Elle a couru	Ils/Elles ont couru	Il/Elle est venu (e)	Ils/Elles sont venu(e)s

demeurer, descendre, devenir, entrer, intervenir, monter, mourir, naître, partir, rester, retourner, revenir, sortir, tomber, venir, des formes passives périphrastiques qui se construisent à partir des constructions à verbes transitifs directs : *Les chiens ont mordu deux garçons* → *Deux garçons ont été mordus par les chiens*, des verbes pronominaux : *s'appeler, se lever, se souvenir* etc. *Je me suis levé tôt.*

Dans le second groupe sont classés les verbes dont le participe passé se termine par une consonne. Il s'agit des verbes ayant leur participe passé :

a) en consonne -s : *acquérir, conquérir, enquerir, requérir, circonscrire, mettre, prendre, inclure, clore, absoudre, dissoudre, résoudre* ainsi que les participes passés de leurs dérivés :

Acquérir :

J'ai acquis	Nous avons acquis
Tu as acquis	Vous avez acquis
Il/Elle a acquis	Ils/Elles ont acquis

Mettre :

J'ai mis	Nous avons mis
Tu as mis	Vous avez mis
Il/Elle a mis	Ils/Elles ont mis

Inclure :

J'ai inclus	Nous avons inclus
Tu as inclus	Vous avez inclus
Il/Elle a inclus	Ils/Elles ont inclus

Absoudre :

J'ai absous	Nous avons absous
Tu as absous	Vous avez absous
Il/Elle a absous	Ils/Elles ont absous

b) en consonne -t : *dire, écrire, faire, traire, mourir, couvrir, ouvrir, souffrir, offrir, joindre, peindre, éteindre, restreindre, cuire, conduire, construire* et tous leurs dérivés :

Dire :

J'ai dit	Nous avons dit
Tu as dit	Vous avez dit
Il/Elle a dit	Ils/Elles ont dit

Mourir :

Je suis mort (e)	Nous sommes mort(e)s
Tu es mort (e)	Vous êtes mort (e) s
Il/Elle est mort (e)	Ils/Elles sont mort(e)s

Faire :

J'ai fait	Nous avons fait
Tu as fait	Vous avez fait
Il/Elle a fait	Ils/Elles ont fait

Ouvrir :

J'ai ouvert	Nous avons ouvert
Tu as ouvert	Vous avez ouvert
Il/Elle a ouvert	Ils/Elles ont ouvert

Joindre :

J'ai joint	Nous avons joint
Tu as joint	Vous avez joint
Il/Elle a joint	Ils/Elles ont joint

Cuire :

J'ai cuit	Nous avons cuit
Tu as cuit	Vous avez cuit
Il/Elle a cuit	Ils/Elles ont cuit

Quelques verbes du troisième groupe ont des particularités orthographiques dans le participe passé : *devoir, redevoir, mouvoir, croître* prennent l'accent circonflexe sur la voyelle -u : *devoir-dû, redevoir-redû, mouvoir-mû, croître-crû*.

On va attribuer à ce sous chapitre *le passé surcomposé*, forme faite par temps passé déjà composé et un auxiliaire de plus qui sert à mettre en valeur l'aspect d'accompli et qui date du XIII^e et XIV^e siècles et a été uniquement employée dans la langue parlée :

Parler :

J'ai parlé	<i>J'ai eu parlé</i>
------------	----------------------

Sortir :

Je suis sorti	<i>J'ai été sorti (e)</i>
---------------	---------------------------

1.4.1.7. Plus-que-parfait

Le plus-que-parfait est le temps exprimant l'antériorité par rapport à l'imparfait ou à une autre forme exprimant un procès dans le passé – le passé composé ou le passé simple. Il possède également une valeur d'accompli.

Pour ce qui concerne la morphologie de ce temps verbal, il est composé de l'imparfait des verbes auxiliaires *avoir* ou *être* et du participe passé des verbes conjugués :

<i>Parler :</i>		<i>Finir :</i>	
J'avais parlé	Nous avions parlé	J'avais fini	Nous avions fini
Tu avais parlé	Vous aviez parlé	Tu avais fini	Vous aviez fini
Il/Elle avait parlé	Ils/Elles avaient parlé	Il/Elle avait fini	Ils/Elles avaient fini

<i>Ouvrir :</i>		<i>Voir :</i>	
J'avais ouvert	Nous avions ouvert	J'avais vu	Nous avions vu
Tu avais ouvert	Vous aviez ouvert	Tu avais vu	Vous aviez vu
Il/Elle avait ouvert	Ils/Elles avaient ouvert	Il/Elle avait vu	Ils/Elles avaient vu

<i>Sortir :</i>	
Je étais sorti (e)	Nous étions sorti(e)s
Tu étais sorti (e)	Vous étiez sorti(e)s
Il/Elle était sorti (e)	Ils/Elles étaient sorti(e)s

<i>Joindre :</i>	
J'avais joint	Nous avions joint
Tu avais joint	Vous aviez joint
Il/Elle avait joint	Ils/Elles avaient joint

On va également joindre à ce sous chapitre *le plus-que-parfait surcomposé*, temps qui se construit de manière identique comme celle du passé surcomposée :

<i>Parler :</i>		<i>Sortir :</i>	
J'avais parlé	J'avais eu parlé	J'étais sorti	J'avais été sorti (e)

Les deux formes surcomposées, le passé et le plus-que-parfait, évoquent un procès achevé et le situent dans un temps antérieur par rapport au temps de la forme composée correspondante.

1.4.1.8. Passé antérieur

Le passé antérieur exprime l'antériorité par rapport au passé simple et désigne, comme le plus-que-parfait, une action accomplie. Il se compose du passé simple des verbes auxiliaires *avoir* ou *être* et du participe passé des verbes conjugués :

<i>Parler :</i>		<i>Finir :</i>	
J'eus parlé	Nous eûmes parlé	J'eus fini	Nous eûmes fini
Tu eus parlé	Vous eûtes parlé	Tu eus fini	Vous eûtes fini
Il/Elle eut parlé	Ils/Elles eurent parlé	Il/Elle eut fini	Ils/Elles eurent fini
<i>Ouvrir :</i>		<i>Voir :</i>	
J'eus ouvert	Nous eûmes ouvert	J'eus vu	Nous eûmes vu
Tu eus ouvert	Vous eûtes ouvert	Tu eus vu	Vous eûtes vu
Il/Elle eut ouvert	Ils/Elles eurent ouvert	Il/Elle eut vu	Ils/Elles eurent vu

Sortir :

Je fus sorti (e) Nous fûmes sorti(e)s
Tu fus sorti (e) Vous fûtes sorti(e)s
Il/Elle fut sorti (e) Ils/Elles furent sorti(e)s

Joindre :

J'eus joint Nous eûmes joint
Tu eus joint Vous eûtes joint
Il/Elle eut joint Ils/Elles eurent joint

1.4.1.9. Passé récent et passé récent du passé

Pour exprimer un fait qui est accompli depuis peu de temps, c'est-à-dire pour le situer dans le passé immédiat, on emploie la périphrase : *venir* (à l'indicatif présent) + *de* + *infinitif*. Cette périphrase verbale saisit le procès immédiatement après son stade final, après sa réalisation :

Parler :

Je viens de parler Nous venons de parler
Tu viens de parler Vous venez de parler
Il/Elle vient de parler Ils/Elles viennent de parler

Si un procès se situe dans le passé par rapport au verbe principal, on emploie dans la subordonnée, au lieu du passé récent, un *passé récent du passé* – le verbe *venir* est à l'imparfait²¹ : a) *Pierre m'a demandé si Hélène venait de déposer ses enfants chez les grands parents* ; b) *Dès qu'il venait de jeter des pierres sur son voisin, le chien lui approcha pour l'attaquer.*

1.4.1.10. Futur proche et futur proche du passé

Le futur proche exprime une éventualité qui se passera dans un avenir très proche et implique une idée de la proximité dans la réalisation du procès. Il se compose du verbe *aller* au présent + l'infinitif :

Finir :

Je vais finir Nous allons finir
Tu vas finir Vous allez finir
Il/Elle va finir Ils/Elles vont finir

Le futur proche du passé est la forme qu'on utilise dans une subordonnée, si le verbe principal est dans le passé. Il indique une action postérieure dans le passé. Le verbe *aller* est à l'imparfait : *On a entendu que la police allait menotter trois contrebandiers.*

1.4.1.11. Futur antérieur

Le futur antérieur désigne une action antérieure par rapport à une autre action future. Il se construit à partir du futur simple des auxiliaires *avoir* ou *être* et du participe passé des verbes conjugués :

²¹ Gudurić, Vlahović 2012 : 139.

Parler :

J'aurai parlé	Nous aurons parlé
Tu auras parlé	Vous aurez parlé
Il/Elle aura parlé	Ils/Elles auront parlé

Ouvrir :

J'aurai ouvert	Nous aurons ouvert
Tu auras ouvert	Vous aurez ouvert
Il/Elle aura ouvert	Ils/Elles auront ouvert

Sortir :

Je serai sorti (e)	Nous serons sorti(e)s
Tu seras sorti (e)	Vous serez sorti(e)s
Il/Elle sera sorti (e)	Ils/Elles seront sorti(e)s

Joindre :

J'aurai joint	Nous aurons joint
Tu auras joint	Vous aurez joint
Il/Elle aura joint	Ils/Elles auront joint

Finir :

J'aurai fini	Nous aurons fini
Tu auras fini	Vous aurez fini
Il/Elle aura fini	Ils/Elles auront fini

Voir :

J'aurai vu	Nous aurions vu
Tu auras vu	Vous auriez vu
Il/Elle aura vu	Ils/Elles auront vu

1.4.1.12. Conditionnel passé (futur antérieur du passé)

Le conditionnel passé, comme le futur antérieur, désigne une action antérieure par rapport à une autre action future. Il se construit à partir du conditionnel présent (futur du passé) des auxiliaires *avoir* ou *être* et du participe passé des verbes conjugués :

Parler :

J'aurais parlé	Nous aurions parlé
Tu aurais parlé	Vous auriez parlé
Il/Elle aurait parlé	Ils/Elles auraient parlé

Ouvrir :

J'aurais ouvert	Nous aurions ouvert
Tu aurais ouvert	Vous auriez ouvert
Il/Elle aurait ouvert	Ils/Elles auraient ouvert

Sortir :

Je serais sorti (e)	Nous serions sorti(e)s
Tu serais sorti (e)	Vous seriez sorti(e)s
Il/Elle serait sorti (e)	Ils/Elles seraient sorti(e)s

Joindre :

J'aurais joint	Nous aurions joint
Tu aurais joint	Vous auriez joint
Il/Elle aurait joint	Ils/Elles auraient joint

Finir :

J'aurais fini	Nous aurions fini
Tu aurais fini	Vous auriez fini
Il/Elle aurait fini	Ils/Elles auraient fini

Voir :

J'aurais vu	Nous aurions vu
Tu aurais vu	Vous auriez vu
Il/Elle aurait vu	Ils/Elles auraient vu

1.4.2. Mode du subjonctif

L'indicatif et le subjonctif sont les seuls modes véritablement personnels, qui possèdent les six personnes du verbe. Ils présentent également le plus grand nombre de temps, mais le subjonctif apparaît plus pauvre en temps que l'indicatif. Officiellement, le subjonctif comprend quatre temps, répartis en deux formes simples et en deux formes composées correspondantes : le présent, l'imparfait, le passé et le plus-que-parfait. À la différence de l'indicatif, il ne comporte pas de futur. Mais, si l'on considère l'emploi des modes dans le français courant, le subjonctif comporte deux temps seulement : le présent et le passé. L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, très employés à l'époque classique, ne s'emploient plus aujourd'hui que dans un registre soutenu ou littéraire et essentiellement à la troisième personne du singulier. Alors que l'indicatif exprime des faits réels et certains, le subjonctif exprime des procès qui sont hors de la réalisation, c'est-à-dire ceux qui nous touchent, nous intéressent, que l'on désire, redoute ou regrette et dont la réalisation n'est pas certaine : a) *Il faudrait que je parte en vacances dans un mois* ; b) *On ne pense pas que notre voisin soit capable de s'occuper de mes chats*.

1.4.2.1. Subjonctif du présent

On compose le subjonctif présent à partir du radical de la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif et des affixes : *-e, -es, -e, -ions, -iez, -ent*.

Parmi les verbes de tous les trois groupes il y a des exceptions en vue du radical. Alors, selon le nombre et la nature des radicaux, on va les classer, de façon générale, en quatre groupes : a) les verbes au radical unique, b) les verbes au radical unique autre que celui de la troisième personne du pluriel de l'indicatif du présent²², c) les verbes à deux radicaux, d) les verbes à deux radicaux autres que le radical de la troisième personne du pluriel de l'indicatif du présent.

A. Les verbes du premier groupe se terminant en *-er* :

a) les verbes au radical unique : *parler, chanter, nager, placer* etc.

Parler :

Que je parle	que nous parlions
Que tu parles	que vous parliez
Qu'il/elle parle	qu'ils/elles parlent

b) les verbes à deux radicaux : *balayer, payer, appuyer, essuyer, nettoyer, envoyer, lever, appeler, jeter, acheter* et tous leurs dérivés :

²² Vu que le radical de la troisième personne du pluriel de l'indicatif du présent est la base à partir de laquelle on forme le subjonctif, on l'a pris comme le point de référence pour la répartition des verbes selon le nombre et la nature des radicaux.

Nettoyer :

Que je nettoie que nous nettoyions
Que tu nettoies que vous nettoyez
Qu'il/elle nettoie qu'ils/elles nettoient

Acheter :

Que j'achète que nous achetions
Que tu achètes que vous achetiez
Qu'il/elle achète qu'ils/elles achètent

Lever :

que je lève que nous levions
que tu lèves que vous leviez
qu'il/elle lève qu'ils/elles lèvent

Jeter :

que je jette que nous jetions
que tu jettes que vous jetiez
qu'il/elle jette qu'ils/elles jettent

B. Tous les verbes du deuxième et troisième groupe se terminant en *-ir* sauf *venir, tenir, fuir, mourir* et leurs dérivés, possèdent le radical unique : *finir, choisir, jaunir, applaudir, partir, sortir, servir* etc.

Finir :

Que je finisse que nous finissions
Que tu finisses que vous finissiez
Qu'il/elle finisse qu'ils/elles finissent

Sortir :

que je sorte que nous sortions
que tu sortes que vous sortiez
qu'il/elle sorte qu'ils/elles sortent

C. Les verbes du troisième groupe se terminant en *-ir, -re* et *-oir* :

a) les verbes au radical unique : *battre, clore, coudre, craindre, croître, écrire, lire, mettre, moudre, paraître, plaire, s'asseoir* etc.

Battre :

Que je batte que nous battions
Que tu battes que vous battiez
Qu'il/elle batte qu'ils/elles battent

*S'asseoir*²³ :

que je m'asseye que nous nous asseyions
que tu t'asseyes que vous vous asseyiez
qu'il/elle s'asseye qu'ils/elles s'asseyent

b) les verbes au radical unique autre que celui du troisième personne du pluriel de l'indicatif du présent : *pouvoir* et *savoir* :

Pouvoir :

Que je puisse que nous puissions
Que tu puisses que vous puissiez
Qu'il/elle puisse qu'ils/elles puissent

Savoir :

que je sache que nous sachions
que tu saches que vous sachiez
qu'il/elle sache qu'ils/elles sachent

c) les verbes à deux radicaux : *venir, tenir, fuir, mourir, prendre, boire, croire, devoir, mouvoir, voir, s'asseoir* et leurs dérivés :

Venir :

Que je vienne que nous venions
Que tu viennes que vous veniez
Qu'il/elle vienne qu'ils/elles viennent

Prendre :

que je prenne que nous prenions
que tu prennes que vous preniez
qu'il/elle prenne qu'ils/elles prennent

Devoir :

Que je doive que nous devions
Que tu doives que vous deviez
Qu'il/elle doive qu'ils/elles doivent

Voir :

que je voie que nous voyions
que tu voies que vous voyiez
qu'il/elle voie qu'ils/elles voient

²³ Ce verbe peut se conjuguer au subjonctif du présent à partir de deux radicaux : celui que nous venons de présenter et celui qui est : *assoï-* au singulier et *assoÿ-* au pluriel.

d) les verbes à deux radicaux autres que le radical de la troisième personne du pluriel de l'indicatif du présent : *aller* et *vouloir* :

<i>Aller</i> :		<i>Vouloir</i> :	
Que j'aille	que nous allions	que je veuille	que nous voulions
Que tu ailles	que vous alliez	que tu veuilles	que vous vouliez
Qu'il/elle aille	qu'ils/elles aillent	qu'ils/elles veuillent	qu'ils/elles veuillent

Les auxiliaires *avoir* et *être* ont également deux radicaux au subjonctif du présent autres que le radical de la troisième personne du pluriel de l'indicatif du présent :

<i>Avoir</i> :		<i>Être</i> :	
Que j'aie	que nous ayons	que je sois	que nous soyons
Que tu aies	que vous ayez	que tu sois	que vous soyez
Qu'il/elle ait	qu'ils/elles aient	qu'il/elle soit	qu'ils/elles soient

1.4.2.2. Subjonctif de l'imparfait

Ce temps réservé à un écrit soutenu est formé sur le même radical que le passé simple : on retrouve les voyelles thématiques *-a*, *-i*, *-in*, *-u* suivant les types de verbes auxquelles s'ajoutent des affixes spécifiques : *-sse*, *-sses*, *-t*, *-ssions*, *-ssiez*, *-ssent*. Donc, on forme l'imparfait du subjonctif à partir du singulier du passé simple, car leurs troisièmes personnes du singulier ne diffèrent pas oralement, mais uniquement à l'écrit par l'accent circonflexe au subjonctif :

<i>Parler</i> :		<i>Finir</i> :	
Que je parlasse	que nous parlussions	que je finisse	que nous finissions
Que tu parlasses	que vous parlassiez	que tu finisses	que vous finissiez
Qu'il/elle parlât	qu'ils/elles parlassent	qu'il/elle finît	qu'ils/elles finissent
<i>Venir</i> :		<i>Rendre</i> :	
Que je vinsse	que nous vinssions	que je rendisse	que nous rendissions
Que tu vinsses	que vous vinssiez	que tu rendisses	que vous rendissiez
Qu'il/elle vînt	qu'ils/elles vinsent	qu'il/elle rendît	qu'ils/elles rendissent
<i>Recevoir</i> :		<i>Être</i> :	
Que je reçusse	que nous reçussions	que je fusse	que nous fussions
Que tu reçusses	que vous reçussiez	que tu fusses	que vous fussiez
Qu'il/elle reçût	qu'ils/elles reçussent	qu'il/elle fût	qu'ils/elles fussent

1.4.2.3. Subjonctif du passé

Le subjonctif du passé est une forme composée qui se construit avec le présent du subjonctif des verbes auxiliaires *avoir* ou *être* et le participe passé du verbe conjugué :

Donner :

Que j'aie donné	que nous ayons donné
Que tu aies donné	que vous ayez donné
Qu'il/elle ait donné	qu'ils/elles aient donné

Partir :

Que je sois parti(e)	que nous soyons parti (e)s
Que tu sois parti (e)	que vous soyez parti (e)s
Qu'il/elle soit parti (e)	qu'ils/elles soient parti (e)s

1.4.2.4. Subjonctif du plus-que-parfait

Le subjonctif du plus-que-parfait se forme avec l'imparfait du subjonctif des verbes auxiliaires *avoir* ou *être* et le participe passé du verbe conjugué :

Donner :

Que j'eusse donné	que nous eussions donné
Que tu eusses donné	que vous eussiez donné
Qu'il/elle eût donné	qu'ils/elles eussent donné

Partir :

Que je fusse parti(e)	que nous fussions parti (e)s
Que tu fusses parti (e)	que vous fussiez parti (e)s
Qu'il/elle fût parti (e)	qu'ils/elles fussent parti (e)s

1.4.3. Impératif

L'impératif est un mode personnel que l'on utilise pour ordonner, commander, persuader, interdire, donner des consignes. On distingue deux formes de l'impératif : a) l'impératif présent et b) l'impératif passé.

a) L'impératif présent

Pour les verbes du premier groupe s'achevant en *-er* et pour quelques verbes du troisième groupe en *-ir* (*offrir, ouvrir, couvrir* etc.) dont le présent est en *-e*, l'impératif a la même forme comme la première ou la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif.

<i>Parler :</i>	<i>Ouvrir :</i>	<i>Penser :</i>
Il parle Parle !	Il ouvre Ouvre !	Il pense Pense ! Penses – y ²⁴ !

²⁴ Il s'agit d'une forme particulière qui est également valable pour le verbe *aller* : il va, va, vas-y.

Pour les verbes du deuxième et troisième groupe, l'impératif est semblable à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif :

<i>Finir :</i>	<i>Prévoir :</i>	<i>Sortir :</i>	<i>Rendre :</i>
Tu finis Finis !	Tu prévois Prévois !	Tu sors Sors !	Tu rends Rends !

À noter que l'impératif ne s'emploie qu'à la deuxième personne du singulier et à la première et deuxième personne du pluriel. Il n'y a pas d'impératif pour la première personne du singulier car on ne peut pas donner d'ordre à soi-même. Il n'existe pas non plus de troisième personne, mais c'est à travers le subjonctif présent que l'on peut ordonner à quelqu'un : a) *Que ma mère soit au régime. Elle a des problèmes de santé ;* b) *Qu'ils prennent leurs vacances au plus vite possible.*

En ce qui concerne la première et la deuxième personne du pluriel de l'impératif, on peut dire qu'elles sont semblables à celles de l'indicatif présent :

<i>Parler :</i>			
Nous parlons	Vous parlez	Parlons !	Parlez !
<i>Finir :</i>			
Nous finissons	Vous finissez	Finissons !	Finissez !
<i>Prévoir :</i>			
Nous prévoyons	Vous prévoyez	Prévoyons !	Prévoyez !
<i>Sortir :</i>			
Nous sortons	Vous sortez	Sortons !	Sortez !
<i>Rendre :</i>			
Nous rendons	Vous rendez	Rendons !	Rendez !

b) *L'impératif passé*

L'impératif passé s'emploie peu. Il marque une action qui devra être accomplie avant un moment déterminé du futur et il porte le sens d'un impératif futur antérieur. Il se forme à partir des auxiliaires *avoir* et *être* à l'impératif présent et le participe passé :

<i>Parler :</i>		<i>Finir :</i>		
Aies parlé Ayons parlé Ayez parlé		Aies fini Ayons fini Ayez fini		
<i>Sortir :</i>		<i>Rendre :</i>		
Sois sorti Soyons sortis Soyez sortis		Aies rendu Ayons rendu Ayez rendu.		

1.4.4. Infinitif, participe et gérondif

L'infinitif, comme le participe et le gérondif, est un mode non personnel et non temporel. Il se définit par son caractère de mot invariable et par ses affixes. Son rôle est surtout de présenter l'idée du procès. Par exemple, le verbe *parler* est seulement l'image d'un procès qui peut se produire mais, qui, dans le temps actuel, n'a pas encore commencé à se produire. L'infinitif s'achève en français par les affixes suivants : *-er* (*parler*), *-ir* (*choisir, sortir*), *-re* (*prendre, attendre, peindre*), *-oir* (*pouvoir, voir*).

L'infinitif français possède deux formes : une forme simple (*l'infinitif présent : parler*) et une forme composée (*l'infinitif passé : avoir parlé, être sorti*). Ce dernier se construit à partir de l'infinitif présent des verbes auxiliaires *avoir* ou *être* et le participe passé du verbe conjugué. Les deux formes de l'infinitif s'opposent sur le plan aspectuel : l'infinitif présent exprime l'inaccompli tandis que l'infinitif passé porte sur l'accompli.

Le participe est un mode non personnel et non temporel, comme nous l'avons déjà dit. Il possède, comme l'infinitif d'ailleurs, deux formes : *le participe présent* et *le participe passé*. Le participe présent se forme à partir du radical de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif auquel on ajoute l'affixe *-ant* :

Parler :

Nous parl-ons Parl-ant

Partir :

Nous part-ons Partant

Voire :

Nous voy-ons Voyant

Finir :

Nous finiss-ons Finissant

Attendre :

Nous attend-ons Attendant

Avoir :

Ayant

Être :

Étant

Le participe présent est invariable en genre et en nombre et il faut le distinguer des adjectifs verbaux formés sur d'anciens participes, passés dans la catégorie des adjectifs dans la langue moderne.

Le participe passé a deux formes aussi : a) la forme simple (*parlé*) et b) la forme composée à l'actif (*ayant parlé, étant sorti*) et au passif (*ayant été mordu*).

Le gérondif est formé du participe présent précédé de la préposition *en*. Il qualifie le verbe et comme tel il possède certaines propriétés des adverbes. Le participe présent garde un lien avec le nom.

Parler :

En parlant

1.5. Accord du verbe

Dans le présent sous-chapitre, à part l'aspect morphologique qui est le noyau central de notre ouvrage, nous allons aborder également un peu d'aspect syntaxique du verbe vu qu'il s'agit de son accord avec le sujet faisant partie de la catégorie de la syntaxe.

Le verbe s'accorde avec le sujet en personne et en nombre. L'accord constitue un critère pour identifier le sujet du verbe qui transmet ses marques au verbe. L'accord peut servir à reconnaître le sujet notamment à l'écrit lorsque l'ordre sujet-verbe est inversé : *Restent trois collègues à venir* ; ou quand un autre terme est inséré entre le sujet et le verbe : *on vous enverra la lettre de motivation*.

1.5.1. Accord du verbe avec un seul sujet

Comme nous l'avons déjà évoqué, le verbe fait l'accord avec son sujet en nombre et en personne : a) *Je passerai* mes vacances à Madrid (1^{ère} personne du singulier) ; b) *Vous participez* au spectacle estival de jazz « Nichville » (2^e personne du pluriel) ; c) *Cette table est* en bois (3^e personne du singulier). L'accord peut se faire avec un mot sous-entendu : a) Toutes deux *invitez* vos amis aux fêtes de la fin d'année (= Vous inviterez vos amis...).

Le sujet peut être un pronom personnel ou un nom comme dans les exemples cités ci-dessus, mais il peut avoir d'autres natures : il peut être : *pronom indéfini et proposition* : a) *Plusieurs viendront* au mariage de mon cousin ; b) *Quiconque aime véritablement aime* Dieu ! ; c) *Nul ne sait* de quoi demain *est fait* ; d) *Qui se couche* avec des chiens, *se lève* avec des puces. Dans l'accord du verbe avec un seul sujet, à part les règles générales que nous venons de démontrer, on trouve également des cas particuliers.

Lorsque le sujet est le pronom relatif *qui*, le verbe s'accorde avec son antécédent : a) *C'est moi qui vais* au cinéma ce soir ; b) *C'est toi qui as* les droits d'auteur ; c) *C'est lui qui s'énerve* beaucoup ; d) *C'est nous qui sommes sortis* au restaurant hier soir ; e) *C'est vous qui êtes parti* trop tard du restaurant ? f) *C'est eux qui n'ont pas respecté* les règles du jeu.

Le verbe être ayant pour sujet le pronom *ce* se met ordinairement au pluriel quand l'attribut est un nom pluriel ou un pronom de la 3^e personne du pluriel, non précédés d'une préposition : a) *Ce sont de bons amis*, b) *Ce sont eux qui l'ont dit*. Mais, on dit : *C'est nous, c'est vous*.

Le verbe être ayant comme sujet le pronom *ce* se met au singulier : a) dans l'indication des heures, d'une somme d'argent, etc., quand l'attribut évoque l'idée d'un tout : *C'est trois heures qui sonnent, c'est deux cents euros que vous me devez* (mais : ce sont deux heures qui m'ont paru courtes²⁵) ;

²⁵ Il s'agit ici de l'extraction de la phrase : Deux heures m'ont paru courtes → Ce sont deux

b) par euphonie : *furent-ce* → *fut-ce* ; c) avec si ce n'est : *Si ce n'est mes amis qui me secourent* ; d) lorsque l'attribut est formé de plusieurs noms dont le premier au moins est au singulier : *Ce sera le même acteur et les mêmes figurants* (mais on rencontre aussi le pluriel) ; e) avec devoir et pouvoir : *Ce doit être tes chats, ce ne peut être que vous*.

Si ce est précédé de plusieurs infinitifs sujets, le verbe être se met au pluriel si l'attribut est pluriel : a) *Lire, apprendre, savoir appliquer, ce sont nos obligations*. Mais : b) *Parier, miser, dépenser c'est son unique passion d'être heureux* (attribut au singulier).

Quand le groupe nominal sujet contient un nom collectif au singulier sans complément (*armée, foule, nuée, tas, rangée, ensemble, groupe, majorité, chœur, multitude...*), le verbe se met au singulier : a) *L'armée a envahi le village* ; b) *La foule se rend vers l'Hôtel de ville* ; c) *Une nuée a couvert la ville*. Il va pleuvoir ; d) *Un tas est identifié* devant ma maison.

Lorsque le groupe nominal sujet contenant un nom collectif au singulier, est suivi d'un complément du nom au pluriel, le verbe se met au singulier ou au pluriel, selon la manière d'envisager le référent : a) *Une multitude de candidats a répondu / ont répondu* à l'appel à candidature ; b) *Une foule de manifestants a envahi / ont envahi* l'Assemblée Nationale ; c) *Un tas de déchets trainait / traînaient* partout dans le quartier. Dans le premier cas, les noms : *multitude, foule* et *tas* sont interprétés comme des vrais noms collectifs comme si on disait : *quelle multitude* (de candidats), *quelle foule* (de manifestants), *quel tas* (de déchets) dans la rue ! Dans le second cas, les noms collectifs : *une multitude de, une foule de* et *un tas de* jouent le rôle d'un quantificateur et sont équivalents à un déterminant. Ceci dit que les groupes nominaux : *une multitude de candidats, une foule de manifestants* et *un tas de déchets* peuvent être réduits à : *des candidats, des manifestants, des tas de déchets*²⁶.

Il en va de même pour le sujet comportant une fraction au singulier : *moitié, tiers, quart*, un nom numéral : *dizaine, douzaine, vingtaine, centaine* ou le pourcentage suivis d'un complément au pluriel. Le verbe se met plutôt au pluriel, car l'indication numérale joue un rôle de quantificateur, donc elle équivaut à un déterminant : a) *La moitié de gens considèrent* qu'il faut augmenter les salaires ; b) *Une centaine de personnes participeront* à la grève ; c) *14 % de corps électoraux ont voté* pour le candidat d'opposition.

Quand le groupe nominal sujet est introduit par un déterminant quantitatif : *assez de, beaucoup de, peu de, trop de*, le verbe s'accorde selon le nombre du nom : a) *Assez de députés sont présents* pour atteindre au quorum ; b) *Beaucoup de gens adorent* la vie à la campagne ; c) *Peu de collègues ont*

heures qui m'ont paru courtes.

²⁶ Ce type d'accord est également appelé *syllapse* car on accorde des mots non d'après les règles grammaticales mais d'après une vue particulière de l'esprit. On dit aussi *la syllapse grammaticale* car elle concerne le genre et le nombre des mots.

participé à la soutenance de ma thèse de doctorat ; d) *Trop de nourritures nuisent à la santé.*

Quand le déterminant quantitatif est employé seul comme pronom, le verbe se met aussi au pluriel : a) Il faut réexpliquer cette consigne. *Beaucoup n'ont pas compris* ; b) Il n'y a pas suffisamment de place au théâtre. *Trop sont venus.*

Lorsque l'on a les expressions : *la plupart, le plus grand nombre, un grand nombre* employés comme déterminants complexes ou comme pronoms, le verbe se met au pluriel : a) *La plupart des magasins sont ouverts* dimanche ; b) *Un grand nombre de femmes ont respecté* l'accord signé ; c) *La plupart sont venus* à la conférence de presse.

Quand le sujet comporte *peu* précédé d'un déterminant et suivi d'un complément, le verbe se met soit au singulier soit au pluriel : a) Le peu de femmes de ma vie *est* normal ; b) Le peu de collègues de mon entreprise *parlent* italien. L'accord au pluriel met l'accent sur le nom.

Lorsque le groupe nominal sujet comporte *plus d'un*, le verbe se met au singulier et quand il possède *moins de deux*, le verbe se met au pluriel : a) *Plus d'un* enfant de la crèche *veut* manger de la nourriture bio ; b) *Moins de deux heures ont suffi* pour effectuer cette réparation.

Quand le sujet est un titre au pluriel qui comporte un déterminant, le verbe peut se mettre au pluriel ou au singulier si le titre est considéré comme une étiquette globale : *Les Confessions est / sont* une œuvre de Rousseau. En l'absence de déterminant, le singulier s'impose : *Alcools est* un recueil de poèmes d'Apollinaire.

Lorsque l'on a dans une phrase : *le seul qui, le premier qui, le dernier qui*, on peut accorder le verbe avec le sujet du verbe principal : a) *Vous êtes le seul qui puissiez m'aider* ; et avec *le seul, le premier, le dernier* : b) *Vous êtes le seul qui puisse m'aider.*

1.5.2. Accord du verbe avec plusieurs sujets

En règle générale, le verbe qui a plusieurs sujets coordonnés ou juxtaposés se met au pluriel que ces sujets soient tous au singulier ou qu'ils soient au pluriel : a) *Mes deux frères et mes parents sont partis* en vacances en Grèce ; b) *Marie, Pierre et Jacques vont* au théâtre ce soir.

Quand les sujets sont à différentes personnes, il y a deux possibilités de faire l'accord : le verbe se met à la première personne du pluriel : a) *Toi et moi avons* les mêmes amis ; b) *Ta mère, toi et moi irons* au cinéma ce soir ; le verbe se met à la deuxième personne du pluriel : a) *Ton frère et toi êtes* mes meilleurs amis ; b) *Madame, votre bébé et vous avez* la priorité pour entrer dans le bus.

Dans l'accord du verbe avec plusieurs sujets, à part la règle générale, apparaissent des cas particuliers. Quand plusieurs groupes nominaux sujets au singulier, juxtaposés ou coordonnés par *et*, ont le même référent, le verbe

s'accorde au singulier : *Le gagnant de la course automobiliste et le gagnant de la Tour de France est récompensé* par le président de la République, lui-même.

Quand les groupes nominaux sujets juxtaposés sont synonymes, l'accord se fait au singulier : a) *La fortune, la richesse ne fait pas* de bonheur ; b) *Le pauvre, le misérable est* toujours aidé.

Quand plusieurs noms énumérés sont repris par un pronom indéfini comme : *rien, personne, tout, nul*, le verbe s'accorde avec ce pronom : a) *Violences, alcools, cambriolages, rien ne m'étonne* en Serbie ; b) *Séismes, éruptions volcaniques, orages, tout peut* frapper chaque continent ; c) *Crises, pauvretés, chômages, personne ne sait* comment trouver les solutions possibles.

Quand plusieurs sujets au singulier sont coordonnés par *ou, ni*, le verbe se met au singulier ou au pluriel selon le sens de la phrase : a) *Le président ou le Premier ministre accueillera* le directeur d'Air Serbie à l'aéroport de Paris [= l'un ou l'autre] ; b) *Le vert ou le bleu seraient* très jolis pour les rideaux de cette chambre [= les deux couleurs].

Lorsque l'on a *ni...ni* en position du sujet précédé et suivi soit d'un nom soit d'un pronom, le verbe peut se mettre au singulier ou au pluriel : a) *Ni son père ni sa mère ne pourront / ne pourra* venir à la remise de son diplôme ; b) *Pierre et Marie se disputent, mais, à mon avis, ni l'un ni l'autre n'ont / n'a* raison.

Lorsque les sujets ne sont pas de la même personne et qu'il y a conjonction, addition, on applique la règle de priorité des personnes : a) *Elle ou moi viendrons* immédiatement ; b) *Le doyen, son adjoint et moi-même, nous participerons* tous en ERASMUS + mobilités à Arras.

Lorsque les sujets ne sont pas de la même personne et qu'il y a disjonction, on ne pourra accepter le pluriel. La phrase doit être changée : a) **Le général Michel ou vous, mon colonel, serez mutés* au régiment d'infanterie mécanisée à Clermont-Ferrand ; b) *Ce n'est ni le général Michel ni vous, mon colonel, qu'on fera muter* au régiment d'infanterie mécanisée à Clermont-Ferrand (phrase acceptable).

Si le 2^e sujet suit le verbe, l'accord se fait seulement avec le 1^{er} : *Le temps le ramènera* à la raison, ou un miracle. Si le 2^e terme est synonyme du premier, le verbe se met au singulier : *L'adagio* ou mouvement lent *peut* être très solennel.

Si les sujets sont joints par : *ou plutôt, ou mieux, ou même, ou pour mieux dire*, le verbe est au singulier car le 2^e sujet exclut le premier : a) *La neige, ou plutôt le verglas, provoque* des accidents ; b) *La pluie, ou même la neige, suscite* le glissement du terrain.

Si l'un des deux sujets est au pluriel, il est préférable de mettre le verbe au pluriel : a) *C'est votre entreprise, ou ses produits, qui font attirer* mon attention en tant que client ; b) *Ni la grande chaleur ni les fortes pluies ne sont* souhaitables.

Les pronoms *l'un* et *l'autre* forment plusieurs expressions coordonnées. Quand *ni l'un ni l'autre* est sujet, le verbe est au singulier car l'idée de disjonction s'impose : a) *Ni l'un ni l'autre n'est venu* ; b) *Ni l'un ni l'autre ne parle français*. En revanche, *l'un et l'autre* exigent le pluriel parce que l'idée de conjonction prédomine : a) *L'un et l'autre conduisent* bien le camion ; b) *L'un et l'autre parlent* bien russe. *L'un ou l'autre* demande le singulier car on a une marque de disjonction : a) *L'un ou l'autre devra céder* ; b) *L'un ou l'autre part* en voyage d'affaire.

Quand deux sujets au singulier sont reliés par : *ainsi que, comme, avec, de même que, aussi bien que, autant que* le verbe se met au singulier ou au pluriel selon le sens de la phrase : a) *Le français, ainsi que l'italien, dérive* du latin ; b) Aussi bien que Charlotte, *Victor aime* rouler à vélo ; c) *Pierre, comme Jean, adore* les comédies. Dans ces cas, le verbe est au singulier car le terme introduit par une conjonction est subordonné au premier terme qui domine. À l'écrit, c'est la virgule qui indique la dépendance du deuxième terme au premier. Dans les exemples suivants, le verbe est au pluriel car le mot de liaison joue le rôle d'une véritable conjonction (*et*) et les deux termes reliés sont sur le même plan : a) *Le français ainsi que l'italien dérivent* du latin ; b) Aussi bien Charlotte que *Victor aiment* rouler à vélo ; c) *Pierre comme Jean adorent* les comédies.

Lorsque les sujets sont joints par : *non, et non, non moins que, plutôt que, non plus que, pas plus que, et non pas seulement, personne d'autre que, sinon, bien moins que,* le verbe s'accorde avec le premier des deux éléments ou avec celui qui remplace l'autre : a) *La chèvre, non moins que la brebis, donne* deux litres de lait par jour ; b) Mais *le lac Bovan* et non seulement le village d'alentour et le spa, *fait* de la région un endroit touristique attirant ; c) *Mon chien* plutôt que celui de mon voisin *remportait* tous les prix possibles.

On va ajouter que *non seulement* suivi de *mais encore, mais aussi, mais surtout* exige l'accord avec l'élément le plus rapproché ou avec tous les éléments : Non seulement sa sœur, mais surtout elle-même *voulait / voulaient* habiter la ville.

Quand on a en position du sujet des infinitifs, les accords se font de façon suivante : lorsque deux infinitifs désignent une seule et même idée et doivent être pris ensemble, le verbe se met au singulier : *Boire* de l'eau de vie à la fin du repas et *manger* du fromage fait partie de la culture gastronomique française.

Lorsque les deux infinitifs ne peuvent être réunis et doivent être distingués, le verbe se met au pluriel : *Détester* et *aimer* ne vont pas ensemble.

Il arrive que des infinitifs expriment des idées qui doivent être prises globalement : *Sentir, aimer, souffrir, se dévouer,* sera toujours le texte de la vie des femmes (Honoré de Balzac).

1.6. Accord du participe passé avec l'auxiliaire être

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* s'accorde en genre (masculin ou féminin) et en nombre (singulier ou pluriel) avec le sujet du verbe : a) Aucune *voiture* n'est *passée* par là ; b) Ma *maison* est *construite* ; c) La *tristesse* qui apparaît dans les yeux de Monique est aussitôt *remarquée* et doit être *combattue* : en avant, les amis ! ; d) Aurélie Michel ayant géré l'Institut français de Niš en 2013, a trouvé un nouvel emploi dès son retour en France : les bonnes recommandations *étant incluses* l'ont beaucoup aidé.

Dans le premier exemple, il s'agit du verbe *passer* à l'indicatif passé composé de la voix active. Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec *voiture*, féminin singulier. Dans le second cas, le verbe *construire* est à l'indicatif de la voix passive. Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet *maison* au féminin singulier. Dans le troisième exemple, on a affaire à l'infinitif présent de la voix passive. Les deux participes passés (*remarquée*, *combattue*) s'accordent en genre et en nombre avec le sujet *tristesse*, féminin singulier. Dans la dernière phrase, il s'agit du participe présent de la voix passive. Le participe passé s'accorde avec le sujet *les bonnes recommandations*, au féminin pluriel.

La place du sujet est ordinairement devant le verbe. Mais il se peut qu'il soit postposé : Voici 100 euros qu'est payé mon vélo.

Dans les phrases interrogatives, le sujet peut être intercalé entre l'auxiliaire et le participe passé : Où *as-tu passé* les épreuves du DELF ?

Quand il y a plusieurs sujets, le participe passé se met au pluriel. Si les sujets sont de même genre, le participe passé se met à ce genre-là. Lorsque les sujets sont de genres différents, c'est le masculin qui prévaut : a) *Le cheval* et *l'âne* sont *proclamés* pour les plus grands travailleurs ; b) *Ceci* et *cela* sont très bien *expliqués* ; c) *Si le sable* et *la plage* sont bien *nettoyés*, je viendrai prendre un peu de soleil.

Dans la première phrase, puisqu'il y a deux sujets, le participe passé prend la marque du pluriel. On le mettra au masculin, *le cheval* et *l'âne* étant du masculin.

Dans le second cas, comme les sujets sont des pronoms neutres, le participe passé se met au masculin. Dans le troisième exemple, le participe passé prend la marque du pluriel parce qu'il y a plusieurs sujets. Comme les sujets sont de genres différents, on le mettra au masculin, le genre indifférencié.

Quand le sujet est un nom collectif suivi de son complément ou bien un nom de fraction, l'accord se fait suivant le sens : avec le collectif, si l'on envisage la totalité, le groupement ; avec le complément, si l'on pense individuellement aux êtres, aux objets. On insiste alors sur la pluralité, le détail : a) À la montagne, *la foule* des skieurs est *restée* coincée par une grosse

avalanche. On remarque dans cet exemple que c'est la foule qui est restée et non chacun des skieurs en particulier. Dans la phrase : b) Une foule de *cyclistes* étaient *entrés* en ville vers 16h, on peut constater que les cyclistes ne sont pas tous entrés en même temps et que l'idée de détail s'impose.

Lorsque le sujet est : *espèce de, façon de, genre de, manière de, sorte de, type de + nom*, l'accord se fait ordinairement avec le complément, sauf si l'attention se porte plutôt sur le mot qui précède : a) Une espèce de *voleur* est *entré* par la fenêtre ; b) Ce *type* d'étude a déjà été *réalisé*.

Quand le sujet est une fraction proprement dite : *la moitié, le tiers, le quart* etc. ou une expression qui indique *une part* ou bien aussi *la majorité, la minorité, le gros de, le plus grand nombre de...* le verbe s'accorde dans l'usage aussi bien avec la fraction qu'avec son complément : a) Une *partie* de mon séjour en Turquie ne *s'est* pas très bien *passée* (l'accord se fait avec le mot qui indique la fraction) ; b) Le reste de la *somme* sera *versée* sur le compte d'un orphelinat à Belgrade (l'accord se fait avec le complément).

Quand le sujet est un adverbe de quantité suivi de son complément, le verbe s'accorde généralement avec le complément et le participe s'aligne sur cet accord : a) Beaucoup de *demandes* sont *faites* concernant la reconstruction des maisons détruites ; b) Assez de *cours* ont été *réalisés* pour améliorer le niveau d'italien. L'accord se fait avec l'adverbe si celui-ci est précédé par un déterminant, ce qui fait de lui un nom : *Le peu* de joie que tu m'as *consacré* m'a rendu heureux.

Lorsque le sujet contient une apposition, l'accord se fait de façon suivante : si l'apposition est détachée, le participe passé s'accorde avec le premier élément non apposé : a) *L'hortensia*, la rose du Japon, est fort *apprécié* ; b) *Charles Aznavour*, personnalité remarquable, est *venu* chanter à Milan. Quand l'apposition n'est pas détachée, le premier terme, qu'il soit ou non l'apposition, détermine ordinairement l'accord : a) La *star* *Zaz* est fort *demandée* partout dans le monde. Mais si le deuxième élément indique le sexe de l'être désigné, on fera l'accord avec lui : a) Le professeur *Marie Duprat* est *adorée* de ses étudiants ; b) Trois professeurs *femmes* ont été *promues* en professeurs des Universités.

Quand le groupe nominal sujet commence par un titre honorifique : *Sa Majesté, Son Excellence, Son Altesse* etc. l'usage prédominant est de faire l'accord avec le deuxième élément : *Son Excellence l'ambassadeur de France* est *arrivé* ce matin à Pirot. Lorsque le titre honorifique est seul, l'accord se fait avec lui : *Son Excellence* sera *pardonnée*.

On trouve dans l'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être*, comme d'ailleurs dans l'accord du verbe avec le sujet et dont on a déjà parlé, le phénomène de la syllepse. Pour rappeler, l'accord sylleptique est celui qui ne se fait pas avec le mot auquel le participe passé se rapporte, mais bien avec le terme que l'on a en tête, avec une réalité qui est implicite.

Lorsque le sujet est le pronom interrogatif *qui*, le pronom relatif indéfini *quiconque*, un nominal indéfini *plusieurs*, *d'autres personnes* qui sont ordinairement du masculin, le participe passé devrait être du masculin. Il se peut que l'accord se fasse au féminin lorsque le contexte l'exige : a) *Quiconque sera religieuse sera motivée* pour concourir au festival des chants spirituels ; b) *Qui est descendue* l'escalier tout à l'heure ? Dans le premier exemple, l'adjectif *religieuse* nous indique le genre de *quiconque* tandis que dans le deuxième le contexte nous renseigne qu'il est question d'une femme.

Quand les pronoms personnels *nous* et *vous* ne désignent qu'un seul être, le participe passé se met au singulier et prend le genre qui correspond au sexe de la personne : a) Quand êtes-vous *sortie* de l'hôpital ? b) Dans cet article, nous sommes *parti* du cadre théorique de Pierre Guiraud.

Quand le sujet est le pronom indéfini *on* et quand il désigne une ou plusieurs personnes dont on ne connaît pas l'identité, le genre et le nombre, le participe passé se met au genre et nombre indifférencié, c'est-à-dire au masculin singulier : Hier, *on* est *tombé* malade et *on* est *resté* cloué au lit. Mais il arrive que le pronom indéfini *on* représente une ou deux personnes bien connues. Il joue alors le rôle d'un pronom personnel. Dès lors, le participe passé peut prendre le sexe et le nombre des personnes désignées : a) *On* est tous *arrivés* à l'endroit prévu ; b) *La vie et moi, on* s'est très bien *entendus*.

Quand le sujet est une indication quantitative, l'accord se fait ordinairement avec le complément. Lorsque des noms comme *douzaine*, *centaine*, *millier*, *million*... sont utilisés sans complément exprimé, l'accord peut se faire avec un complément sous-entendu dans le contexte : a) Deux millions d'*entreprises* ont été nouvellement *créées* dans le monde.

Le participe passé devrait prendre le genre du mot *millions*, mais prend celui de son complément. C'est aussi le cas des expressions contenant les noms *nombre* et *quantité* lorsqu'il est question de fractions : b) Trois ingénieurs *femmes* ont été tuées et un grand nombre *blessées*.

Quand le sujet est le titre d'une œuvre artistique qui forme une proposition, une phrase, le participe passé se met au genre et au nombre indifférencié, c'est-à-dire au masculin singulier : a) *Il était un pont sur Drina* a été *écrit* par Ivo Andrić ; si le titre est un groupe prépositionnel, le participe passé se met d'habitude au masculin singulier : b) *À bouche que veux-tu* n'est *publié* qu'en français ; lorsque le groupe nominal est construit sans préposition, le participe passé se met également au masculin singulier : c) *Boule de Suif* est écrit par Maupassant ; si le noyau du titre est un nom commun qui suggère le genre de l'ouvrage et s'il est précédé d'un déterminant, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec lui : d) Ces *Grandes théories de la linguistique* ont été *écrites* en 2003. Lorsque le titre de l'œuvre est formé de deux noms singuliers et coordonnés, le participe passé reste ordinairement au masculin singulier : e) *Le Rouge et le Noir* était sorti en

un grand volume. Si les deux noms sont de genre féminin, le participe passé prend la marque du féminin singulier : f) *La Jeune et la Rouge* est conçue par des anciens élèves de l'EP ; il peut se produire que le participe passé se mette au féminin singulier alors que le sujet est du masculin. On a alors affaire à un accord sylleptique avec un terme sous-entendu : g) *Caligula* est entamée en 1938. Dans cet exemple, on accorde le participe passé avec la pièce de théâtre et non avec le personnage.

Quant aux sujets qui sont joints par une conjonction de comparaison ou une conjonction de coordination, l'accord du participe s'aligne sur l'accord du verbe en ce qui concerne le nombre. Pour ce qui est de l'accord en genre, il faut voir si le participe passé se rapporte à un seul nom ou à plusieurs. S'il se rapporte à un seul nom, il en prendra le genre et le nombre et s'il se rapporte à plusieurs noms de même genre, il adoptera ce genre. Si, par contre, les noms n'ont pas le même genre, on le mettra au masculin : a) *L'un* comme l'autre est *motivé* et *poussé* pour s'inscrire aux études doctorales ; b) *La jury* ainsi que le *présentateur* du jeu-questionnaire étaient *tournés* contre les sœurs jumelles ; c) Néanmoins, *Marc*, avec son épouse *Blondine*, était *descendu* dans le sud de la France pour faire du tourisme ; d) Ni *Michel* ni *Jeanne* n'ont été *invités*.

1.7. Accord du participe passé avec l'auxiliaire *avoir*

Quand le participe passé est précédé du verbe auxiliaire *avoir*, il ne s'accorde ni avec son sujet ni avec le ou les compléments qui lui sont postposés : *Vous avez envahi les ennemis /vous êtes envahis*.

En revanche, il s'accorde avec le COD quand il est antéposé au verbe. Le COD peut être : a) un pronom relatif, b) un pronom personnel conjoint antéposé au verbe, c) un syntagme ou un pronom détaché en tête de phrase par extraction, d) un constituant objet d'une interrogation partielle et antéposé au verbe : a) Les bêtises *qu'il a faites* ; b) Qu'as-tu fais de cette lettre ? Je l'ai *remise* à ma sœur ; c) C'est *toute une ville* que le séisme a *détruite* ; d) Combien de *demandes* ma voisine a-t-elle *écrites* ?

À part la règle générale de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire *avoir*, on trouve des cas particuliers, c'est-à-dire des exceptions.

Les participes passés des verbes : *vouloir* (*voulu*), *pouvoir* (*pu*), *devoir* (*dû*), *venir* (*venu*) ne s'accordent pas avec le COD : a) La femme que j'ai *voulu* épouser était vieille ; b) La voiture que j'ai *dû* réparer était cassée ; c) Les questions qu'il est *venu* me poser étaient stupides.

Le COD *que* est le complément des verbes : *épouser*, *réparer*, *poser* et non des verbes : *vouloir*, *devoir* et *venir*.

Le participe passé des verbes : *vouloir* (*voulu*), *pouvoir* (*pu*), *devoir* (*dû*), ayant pour complément une construction infinitive sous-entendue,

reste invariable : a) J'ai effectué toutes les corrections que j'avais *voulu/dû/pu* ; le *que* représentant toutes les corrections est en réalité le COD du verbe *effectuer*. Dans les formes surcomposées, on n'accorde que le second participe : b) Dès que je les aurais eu *retournés*, je t'enverrai ces documents.

Lorsque les participes passés des verbes : *coûter, durer, mesurer, peser, régner, valoir, vivre* sont précédés des compléments construits directement et indiquent la durée, la mesure et le prix, ne s'accordent pas avec, car ils n'ont pas toutes les propriétés typiques des COD : a) Incroyable la somme que ça m'a *coûté* ! ; b) Les dix ans que notre roi a *régné*. Dans leurs emplois dits transitif, leur participe passé s'accorde avec le COD antéposé : a) Les dangers que j'ai *courus* ; b) Les efforts que ça m'a *coûtés*.

Lorsque le participe passé est suivi d'un adjectif ou d'un participe en fonction d'attribut du COD, il s'accorde avec le COD antéposé : a) Une réunion que tout le monde a *trouvée* ennuyeuse et décevante.

Quand le participe passé est un verbe de sensation : *sentir, voir, entendre, écouter* ou de mouvement : *mener, envoyer* etc. suivi d'un infinitif, l'accord se fait : a) avec le COD antéposé qui est considéré comme le COD du participe passé et le sujet de l'infinitif : a) J'ai vu monter une femme dans la voiture → Une femme que j'ai *vue* monter dans la voiture. Le verbe *voir* est directement transitif et demande un complément direct (COD), dans notre cas, le nom *femme* qui est à la fois le sujet de l'infinitif *monter* : *J'ai vu une femme. Elle est montée dans la voiture.*

Il est interdit d'accorder le participe passé avec le COD lorsque le COD antéposé est interprété comme l'objet du verbe à l'infinitif : a) C'est la dame que j'ai *vu* emmener à l'hôpital ; b) Voici les bouteilles que vous m'avez *envoyé* chercher.

Le participe des verbes *faire* et *laisser* reste toujours invariable car le COD antéposé ne peut jamais être interprété comme l'objet direct du participe : a) Les maisons qu'ils ont *fait* construire ; b) Ramasse les feuilles que tu as *laissé* tomber.

Le participe des verbes d'énonciation : *affirmer, dire, prétendre*, ou d'opinion : *croire, estimer, penser, supposer* suivi d'un infinitif et précédé du relatif *que* reste invariable : a) Je ne connais aucune des personnes qu'il a *dit* connaître ; b) Nous avons pris toutes les mesures que nous avons *estimé* parfaire la vie des handicapés.

Le participe des verbes *avoir, donner* et *laisser* suivi d'un infinitif reste invariable lorsqu'ils sont précédés d'un COD qui est manifestement l'objet de l'infinitif : a) Les amis que j'ai *eu* à accueillir ; b) Les tables qu'on m'a *donné* à transporter ; c) Les fleurs qu'on lui a *laissé* arroser.

En ce qui concerne le participe passé des verbes impersonnels, il est toujours invariable lorsqu'il est conjugué avec les deux auxiliaires : a) Toutes les visites qu'il a *fallu* organiser étaient impressionnantes ; b) Les repas qu'il y a *eu* après la soutenance de thèse ont été bien préparés ; c) Je vais vous raconter une histoire qu'il m'est *arrivé*.

1.8. Accord du participe passé des formes pronominales composées

Le participe passé des verbes pronominaux s'accorde avec le sujet ou avec le pronom complément d'objet direct placé devant l'auxiliaire.

L'accord avec sujet. Quand les verbes sont uniquement pronominaux : a) En entendant cette horrible nouvelle, la vieille dame s'est *évanouie* ; quand les verbes sont à sens différent : b) Après un voyage en Chine, elle s'est *mise* à étudier le chinois ; quand les verbes sont à sens passif : c) Les carottes se sont bien *vendues*.

L'accord avec le pronom complément d'objet direct placé devant l'auxiliaire : a) Les voyageurs se sont *levés* très tôt ; b) Marie et Lucie se sont *rencontrées* au café.

Le participe passé ne s'accorde pas quand le COD est un nom placé après le verbe : a) Caroline s'est *lavée* vs Caroline s'est *lavé* les mains.

Le participe passé ne s'accorde pas avec le pronom complément d'objet indirect : a) Pierre et Paul *se sont téléphoné* hier soir (téléphoner à qqn) ; b) Les généraux *se sont succédé* à l'État-Majeur (succéder à qqn) ; c) Mes deux copines *se sont ri* pendant cinq minutes (rire à qqn).

1.9. Accord du participe passé employé seul

Comme l'adjectif, le participe passé employé seul s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte et il peut exercer différentes fonctions ; *épithète liée* : a) Tables *préparées*, nourritures *servies*, deux détails *parfaits* ; *épithète détachée* : b) *Perdues* dans le désert de Sahara et *recherchées* par les guides locaux, *trois femmes touristes* de France s'attendaient à être secourues ; *attribut du sujet* : c) Mes deux collègues semblent *enchantées* de leur premier cours d'espagnol ; *attribut de l'objet* : d) Nous trouvons assez *compliquées* vos consignes de sécurité routière.

Le participe passé employé seul peut se rapporter à un nom, à un pronom, à une proposition, à un groupe nominal et à plusieurs noms : a) S'ajoutent dans notre programmation culturelle *les activités des Journées françaises* et *celles* de la Fête de la musique *accompagnées* de quelques concerts in vivo (le participe se rapporte ici à un nom et à un pronom) ; b) *Déconseillé* de voyager en Iraq et en Syrie, de demander des visas sans l'autorisation (le participe *déconseillé* s'applique à tout ce qui est dans la phrase) ; c) J'ai eu un empêchement de vous remettre *un colis* à trois boîtes *coincé* dans la voiture de distribution²⁷ (c'est le colis dans son intégralité qui s'est coincé, et non chacune des trois boîtes).

²⁷ Quand le participe passé se rapporte à un groupe nominal, on fait ordinairement l'accord avec le noyau de ce groupe sauf si le sens exige l'accord avec le complément.

Lorsque le participe passé se rapporte à plusieurs noms, il se met au pluriel. Si les noms ont le même genre, il prend ce genre. Sinon, le participe passé se met au masculin, genre indifférencié : a) J'ai remarqué chez toi tant de *bonté* et de *beauté* visiblement *exprimées* ; b) Un *roman* de Balzac, un *ouvrage* de Hugo *vendus* dans cette librairie annoncent le retour aux classiques ; c) On possédait un *camion* et *des voitures démontés* dont les pièces d'occasion nous ramenaient beaucoup d'argent.

Dans le premier exemple, les deux noms *bonté* et *beauté* sont au féminin et le participe passé prend le féminin. Dans le second cas, les deux noms *roman* et *ouvrage* sont au masculin et le participé passé est au genre masculin. Dans le dernier exemple, les noms *camion* et *voiture* ne sont pas du même genre. Le participe passé se met au genre indifférencié, le masculin.

Certains participes passés sont invariables quand ils précèdent le nom et quand ils le suivent, ils sont variables : *attendu, vu, compris, non compris, y compris, excepté* : a) *Attendu* l'aval du responsable, on continue à travailler sur le projet ; les *résultats attendus*, nous avons contribué aux recherches lexicologiques ; b) *Vu* la *neige*, je vous conseille de rester à la maison ; l'adresse *vue*²⁸ sur Internet, tu as trouvé vite mon logement ; c) Lors de l'enregistrement au colloque, on vous donnera le matériel de travail *y compris* les *informations* sur la restauration ; l'hébergement à l'hôtel vous coûtera 40 euros, *les taxes y comprises* ; d) *Excepté* la semaine dernière, il a travaillé sans arrêt ; les petits utilisent dans leur discours un bon nombre de mots quotidiens, *les insultes exceptées*.

1.10. Voix passive du verbe

Lorsque nous avons parlé des catégories verbales, nous avons dit que le verbe en français possédait la catégorie de la voix active et passive. La voix ou la diathèse est la manière dont on présente le procès, en distribuant ses participants, c'est-à-dire, ses actants dans le système de position de la phrase. Quand le verbe est à la voix active, le sujet est l'agent de l'action, c'est-à-dire qu'il l'effectue : L'aigle *attrape* les pigeons. Dans cette phrase, on admet que la relation entre les participants du procès est constante (il y a les pigeons qui ont été l'objet d'un attrapage par un agent déterminé). La voix passive indique que le sujet est le patient de l'action, c'est-à-dire qu'il la subit : Les pigeons *sont attrapés* par l'aigle. Alors, dans ce cas-là, l'énoncé est focalisé sur *les pigeons* tandis que dans la phrase précédente sur *l'aigle*. En fonction de la hiérarchie des informations apportées par l'énonciateur, on focalisera les constituants dans les phrases.

²⁸ Quand le participe passé est placé devant le nom en vertu d'une inversion, il est variable : *Vus* à vol d'oiseau, ces trois *bourgs*, la Cité, l'Université, la Ville, présentaient chacun à l'œil un tricot inextricable de rues bizarrement brouillées.

Le complément d'objet d'un verbe à la voix active en devient le sujet quand on fait passer le verbe à la voix passive. De son côté, le sujet du verbe actif devient le complément d'agent du verbe passif. On a également signalé que ce ne sont que des verbes transitifs directs pouvant avoir la voix passive. D'autres verbes, intransitifs ou verbes attributifs n'ont pas de forme passive. Cependant, quelques exceptions sont possibles. Les verbes transitifs indirects *obéir à* et *pardonner à* étaient directement transitifs jadis. Cependant, ils peuvent figurer dans le cadre de la voix passive dans le registre littéraire et soutenu et font preuve des archaïsmes : a) Les enseignants *ne sont pas obéis* de leurs élèves. Le verbe *pardonner* a donc deux constructions passives dont le sujet est soit l'objet direct : b) Bêtise commise vous *est pardonnée*, soit l'objet indirect de la construction active : c) Ne soit plus malin et on *te pardonnera*/tu *seras pardonné*. Les constructions impersonnelles autorisent la passivation de quelques verbes indirectement intransitifs : d) *Il sera répondu* à toutes vos questions, monsieur le journaliste, e) *Il vous sera donné* encore une chance pour améliorer votre travail ; ainsi, la passivation se réalise au niveau de certains verbes intransitifs : f) *Il n'a pas été ri/toussé* une seule fois lors de la projection (Riegel et al. 2005 : 436). Le verbe *réputer* s'emploie aujourd'hui au passif, mais dans certains ouvrages littéraires on peut le trouver dans la voix active : a) *Nous sommes réputés* les meilleurs professeurs de français dans la région ; b) On le répute pédéraste (Flaubert in : Riegel et al. 2005 : 436). Les formes verbales telles que *être censé* et *être tenu à/de* sont passives sur le plan morphologique et ne peuvent jamais avoir la forme active : a) Tout le monde *est censé* connaître cette règle de priorité droite ; b) *Vous êtes tenu de passer* par la voie hiérarchique ; c) En effet, l'hébergeur *est tenu à une obligation* de vigilance et de prudence.

Lors de la transformation active en forme passive, l'auxiliaire *être* de la forme passive se met au temps et au mode dans lesquels est le verbe de la voix active et le verbe de la voix active prend la forme du participe passé suivi de la préposition *par* ou *de*²⁹ dans la transformation passive : a) L'aigle *attrape* les pigeons → Les pigeons *sont attrapés* par l'aigle ; b) L'aigle *a attrapé* les pigeons → Les pigeons *ont été attrapés* par l'aigle ; c) L'aigle *attrapait* les pigeons → Les pigeons *étaient attrapés* par l'aigle ; d) L'aigle *avait attrapé*

²⁹ La préposition *par* s'emploie au cas où le complément introduit est interprété comme un véritable agent et où le sujet passif est affecté par le procès verbal. La préposition *de* est utilisée après les verbes statifs qui dénotent des sentiments : *aimer, estimer, admirer, toucher*, des opérations intellectuelles : *connaître, oublier, accepter* et des localisations : *précéder, suivre, entourer*. Il faut ajouter qu'en français apparaissent également les phrases passives sans complément d'agent parce que le locuteur ne veut pas ou ne peut pas découvrir l'identité du sujet de la phrase active : a) *La porte est fermée*, b) *Les plats sont préparés*, c) *Marie est suivie*. On remarque que le sens du verbe joue un rôle important dans la manifestation du complément d'agent. Les verbes perfectifs (a) et (b) exprimant un procès qui va nécessairement à son terme, décrivent l'état résultant d'un procès achevé tandis que les verbes imperfectifs (c) expriment plutôt un procès et impliquent la présence, explicite ou non, d'un agent.

les pigeons → Les pigeons *avait été attrapés* par l'aigle ; e) L'aigle *attrapera* les pigeons → Les pigeons *seront attrapés* par l'aigle ; f) L'aigle *va attraper* les pigeons → Les pigeons *vont être attrapés* par l'aigle ; g) L'aigle *attrapa* les pigeons → Les pigeons *furent attrapés* par l'aigle.

Suite aux exemples donnés, on peut remarquer que le participe passé du verbe de la forme passive s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

La transformation d'une forme active à une forme passive n'est pas toujours possible notamment dans les cas où apparaissent la négation ou un ou plusieurs quantificateurs : a) Un seul joueur de foot n'a pas vu le but lors du match ; b) *Lors du match, le but n'a pas été vu par un seul joueur de foot.

La première phrase désigne que tous les joueurs, sauf un, ont vu le but lors du match, tandis que la deuxième explique qu'aucun joueur n'a vu le but marqué. On peut dire également : a) Tout le monde aime quelqu'un (chacun aime quelqu'un) ; b) Quelqu'un est aimé par tout le monde (il y a quelqu'un que tout le monde aime).

Il est à noter qu'au niveau du verbe, il existe plusieurs règles pour procéder à une transformation passive, mais ces règles ne sont pas possibles pour chaque verbe. De même pour les prépositions introduisant le complément d'agent. Jean Dubois (Dubois 1967 : 82) souligne quatre formules de faire la transformation passive.

La première formule concerne ce qu'on a dit déjà au début de ce chapitre : le verbe *être* + *participe passé* : La Terre *est chauffée* par le soleil.

La deuxième formule porte sur l'inversion des groupes nominaux sans modifier le verbe ni ajouter l'auxiliaire. En ce cas, le groupe nominal sujet qui est devenu le complément d'agent est précédé d'une préposition : à, de, par, etc. Cette formule est caractéristique pour les verbes symétriques³⁰ qui peuvent avoir à la fois la forme transitive et la forme intransitive tout en conservant l'auxiliaire *avoir* dans la formation des temps verbaux composés : Le soleil chauffe la Terre → La Terre *chauffe au* soleil.

La troisième formule renvoie à la forme pronominale du verbe : La qualité vend les produits → Les produits *se vendent* par la qualité.

La quatrième formule est la formule inverse qui consiste à transformer une phrase passive, contenant une forme verbale simple, en une phrase active formée des verbes *faire* et *laisser* et d'un infinitif : Les feuilles *tombent* sous l'effet du vent → Le vent *fait tomber* les feuilles.

³⁰ Brûler, chauffer, coller, continuer, commencer, réussir, monter, baisser, guérir, changer, sentir, casser (Je continue mon histoire/L'histoire continue).

II. MORPHOLOGIE DU NOM

2.1. Généralités

Le nom ou le substantif est un mot qui sert à désigner les êtres, les choses, les idées et il est pourvu d'un genre qui peut varier en nombre et qui est accompagné en général dans une phrase par un déterminant ou éventuellement d'une épithète. Dans le classement traditionnel, le nom possède dix espèces : *noms communs, noms propres, noms concrets, noms abstraits, noms individuels, noms collectifs, noms nombrables, noms animés et inanimés, noms simples et noms composés.*

Le nom commun est celui qui convient à tous les êtres ou objets d'une même espèce : *chien, chat, tête*. Il est porteur d'une signification et d'une définition et est utilisé en fonction de cette signification.

Le nom propre est celui qui ne convient qu'à un seul être ou objet ou à un groupe d'individus de même espèce : *Marie, Paris, les Italiens*. D'après Grevisse, il n'a pas de signification véritable, de définition, mais il se caractérise par une convention qui lui est particulière. Le nom propre s'écrit toujours par une majuscule, est invariable en nombre et dépourvu d'un déterminant.

Le nom concret est celui qui désigne un être réel, matériel ou immatériel ayant une existence propre : *plume, fleuve, ange*. Ils désignent des êtres qui, pour ceux qui y croient, peuvent tomber sous nos sens et qui sont susceptibles d'être représentés par la peinture ou la sculpture (Grevisse 2008 : 583).

Le nom abstrait est celui qui désigne une qualité, une propriété séparée par notre esprit du sujet auquel elle est unie, et considérée comme existant indépendamment de ce sujet : *patience, épaisseur, durée, nettoyage* etc.

Le nom individuel est celui qui signifie un individu, un objet particulier : *homme, vache, pierre, valet* etc.

Le nom collectif est celui qui, même au singulier, désigne un ensemble, une collection d'êtres ou d'objets : *foule, tas, troupeau, clientèle* etc.

Le nom comptable est celui qui est accompagné d'un numéral. L'opposition concerne surtout les noms concrets. Beaucoup de noms abstraits ne sont pas comptables, mais les noms désignant l'action le sont : *faire deux repassage par jour ; le troisième but est marqué.*

Les noms animés désignent des êtres qui sont capables de se bouger par eux-mêmes, tandis que *les inanimés* portent sur des choses, des qualités, des actions etc.

Le nom simple est formé d'un seul mot : ville, chat, cadre, table.

Le nom composé est formé par la réunion de plusieurs mots exprimant une idée unique et équivalant à un seul nom : chemin de fer, arc-en-ciel, pomme de terre etc.

Dans les travaux récents datant des années 2000 (Flaux, Van de Velde 2000), il y a eu des tentatives de refaire un classement des noms à partir des critères formels, c'est-à-dire, syntactico-morphologiques. Les auteures partent d'abord des noms qui ont la possibilité de quantifier d'autres (dans la répartition traditionnelle, ce sont les noms collectifs) : *la plupart, quantité, multitude, nombre, tas, kilo, tonne, gramme, mètre, heures, carré, cube, barre, ligne, tiers, quart, moitié, partie* (la plupart des ouvriers, quantité d'élèves, multitude d'internautes, nombre de personnes, tas de choses, un kilo de poires, deux mètres d'étoffes, carré de chocolat, cube de glace, ligne de cocaïne, barre de chocolat) ; ensuite, on a affaire aux noms qui sont capables de qualifier d'autres et qui se subdivisent en deux groupes : *noms d'insultes* (idiot, imbécile, bandit, escroc, pirate, conard, saligaud, avorton) – a) Cet *idiot* de voisin m'énerve depuis un mois ; b) Le gros *conard* de merde se comporte comme il veut ; c) Ah *les saligauds* ! Ils ont voulu me tuer ; *noms métalinguistiques*³¹ (genre, espèce, sorte, façon, manière) – a) Ce *genre* de choses me semble pertinent ; b) J'ai visité *une espèce* de péniche qui lui sert de maison (Flaux, Van de Velde 2000 : 26) ; c) Il y avait ici *une sorte* de graines ayant poussé au printemps ; d) Une châle *façon* cachemire ; e) C'est une *manière* de revue scientifique.

À la différence des noms précédents qui ne peuvent pas être la tête d'un groupe nominal et qui ont une valeur prédicative, c'est-à-dire qui fonctionnent comme les prédicats (une quantité de magazines : ce sont les magazines dont la quantité est grande ; un idiot de voisin : le voisin qui est idiot), les noms constituant le noyau d'un groupe nominal et manifestant les arguments, c'est-à-dire, possédant un ensemble de propriétés suffisantes pour évoquer chez le locuteur ou l'auditeur toute leur compréhension, s'appellent *les vrais noms*. À l'intérieur des vrais noms, nous distinguons cinq types : a) concret/abstrait, b) extensif/intensif, c) dénombrable/indénombrable, d) animé/inanimé ; Humain/non humain, e) naturel/fabriqué.

Dans le classement traditionnel des noms, les propriétés extensif/intensif n'existent pas. Les auteures sont d'avis qu'on les a empruntés aux autres catégories grammaticales, celle d'adjectif et d'adverbe, mais qu'une sous-classe de noms abstraits, notamment ceux qui sont dérivés de prédicats et ayant une variation en intensité (bon : bonté) sont affectés de ces traits (Flaux, Van de Velde 2000 : 32). Donc, elles soulignent que les noms concrets possèdent les traits extensifs tandis que les noms abstraits les traits intensifs³².

³¹ Il s'agit des noms qui permettent au locuteur d'introduire dans le groupe nominal un commentaire sur la pertinence du nom utilisé.

³² L'opposition *intensivité/extensivité* est présente chez Kant. Il distingue les grandeurs

Au sein des noms concrets et abstraits ainsi que parmi les extensifs, on trouve les noms dénombrables et indénombrables tandis que les intensifs sont fondamentalement indénombrables³³. La manière de dénombrer (compter) sous-entend les individus ou, plus précisément, la discontinuité des entités distinctes et indivisibles : a) Hier, j'ai vendu *trois tables* en bois. Le fait de ne pouvoir pas dénombrer réfère à la continuité, c'est-à-dire, à l'homogénéité des entités : b) Monsieur le serveur, je voudrais boire *du café* et mon épouse *du thé*.

Pour ce qui concerne le couple *animé/inanimé*, dont on a déjà parlé en début de ce sous-chapitre, on lui fait superposer le couple *humain/non humain*. L'animé non humain est réservé aux animaux. Les noms animés humains répondent à la question *qui* et ils peuvent être remplacés par *quelqu'un* ou par *personne* : a) *Qui* est venu ce matin chez nous ? C'est *Hélène* (quelqu'un). Les noms non animés répondent à la question *qu'est-ce qui* et ils peuvent être remplacés par *quelque chose* ou par *rien* : b) *Qu'est-ce qui* fait ce bruit sous ma fenêtre ? C'est *un gros camion* (quelque chose).

Les noms d'objets naturels regroupent les noms désignant des êtres humains, des animaux, et des objets inanimés qui réfèrent aux entités situées dans l'espace : a) le bord du fleuve, b) un sommet de montagne. Tous ces noms ne sont pas présentés par la langue comme résultant d'un processus de création (Flaux, Van de Velde 2000 : 44).

Les noms d'objets fabriqués regroupent les noms qui se distinguent par les traits *physique/non physique*. Les noms d'objets fabriqués physiques correspondent à des objets manufacturés : table, chaise, couteau, fourchette³⁴, portrait, dessin, photo, gravure³⁵ tandis que les noms d'objets fabriqués non physiques sont les entités se caractérisant par un ensemble de propriétés et sont liés au temps : sonate, phonème, discours, récit, conte, fable, histoire³⁶.

2.2. Genre du nom

Le genre est un caractère morphologique invariablement attaché à chaque nom. La forme du nom ne permet pas de reconnaître le genre

extensives et les grandeurs intensives. Les premières se rapportent à tout ce qui a une extension spatiale ou temporelle tandis que les secondes se définissent négativement par le fait de n'avoir pas d'étendue, et positivement par la force de l'effet produit par un objet sur un sujet (Flaux, Van de Velde 2000 : 32).

³³ Dans le classement traditionnel, pour les termes *dénombrable/indénombrable* sont utilisés les termes *comptable/incomptable* (cf. p. 69).

³⁴ Les objets cités sont considérés non iconiques.

³⁵ Les objets cités sont considérés iconiques (Flaux, Van de Velde 2000 : 51-52).

³⁶ Pour plus de détails et de précisions, cf. Flaux, Van de Velde 2000.

auquel il appartient, mais c'est surtout l'accord de l'article ou des adjectifs déterminatifs qui révèle le genre du nom.

Les noms d'êtres animés sont, en général, du genre masculin quand ils désignent des hommes ou des animaux mâles et quand on peut les faire précéder des déterminants : *un, le, l'* : *un chat, le chien, l'élève*. Ils sont du genre féminin lorsqu'ils désignent des femmes ou des animaux femelles et lorsque l'on peut les faire précéder de : *une, la, l'* : *une fille, la sœur, l'orange*.

Les noms d'êtres inanimés ou de notions abstraites sont, sans variation, les uns masculins, les autres féminins. Leur genre s'explique par des raisons d'étymologie, d'analogie ou de forme. Cependant, le genre des noms d'êtres inanimés ou notions abstraites peut être défini selon le rapport avec certaines catégories. En outre, les noms terminés par les suffixes *-ier, -age, -as, -ement, -ament, -is, -on, -illion, -isme, -oir* sont masculins : *l'encrier, le garage, le plâtras, le logement, le testament, le rondin, le roulis, le coupon, le goupillon, le héroïsme, le miroir*, les noms d'arbres : *le hêtre, le chêne, le bouleau*, les noms de métaux de corps chimiques : *le cuivre, le fer, l'argent, l'or*, les noms désignant des langues : *le français, le russe, l'italien, le serbe* et les noms des jours, des mois, des saisons : *le lundi, le mars, le printemps*.

Les noms d'êtres inanimés ou de notions abstraites se terminant par les suffixes :

-ade, -aie, -aille, -aine, -aison, -ison, -ance, -ande, -ée, -ence, -esse, -ette, eur, -ie, -ille, -ise, -sion, -tion, -té, -ure sont du genre féminin : *la colonnade, la chênaie, la pierraille, la douzaine, la cargaison, la trahison, la constance, une offrande, la poignée, une exigence, la richesse, la sonnette, la couleur, la jalousie, la brindille, la gourmandise, la pression, la nation, la bonté, la morsure*. Les noms de sciences : *la géologie, la chimie, la linguistique* sont également féminins sauf le nom *Le droit*.

Au point de vue orthographique, le féminin des noms d'êtres animés se marque : a) par *addition d'un e à la forme masculine*, b) par *modification ou addition de suffixe*, c) par *une forme spéciale*, de même radical cependant que celle du masculin ou encore par *un terme spécial* dont le radical est entièrement différent de celui du masculin. Il faut noter en outre que, pour certains noms d'êtres animés, il n'y a pas de variation de forme selon le genre.

A. L'addition d'un e

On obtient le féminin de la plupart des noms d'êtres animés en écrivant à la fin de la forme masculine un *e* qui souvent ne se prononce pas : *ami, amie, marchand, marchande*. Dans les noms terminés par une voyelle, l'adjonction de l'*e* du féminin n'entraîne pas, quant à la prononciation, l'allongement de cette voyelle finale : l'*i*, et l'*u* ont la même durée dans : *amie, têtue* que dans *ami, têtue*. Dans les noms terminés par une consonne, l'adjonction de l'*e* du féminin peut ne pas modifier la prononciation du nom : *aieul, aieule*, peut faire paraître, dans la prononciation, la consonne finale qui, sauf en liaison,

ne se prononce pas au masculin : *marchand, marchande, bavard, bavarde, parent, parente* etc. et peut provoquer un redoublement ou une modification de cette consonne finale avec parfois une modification phonétique ou même orthographique de la voyelle qui précède.

Les noms en *-el* et en *-eau* font leur féminin en *-elle* : *colonel, colonelle, Gabriel, Gabrielle, chameau, chamelle*. L'exception font les noms : *Michel, Michèle, Emmanuel, Emmanuèle, Daniel, Danièle*³⁷.

Les noms en *-en* et *-on* redoublent l'*n* devant l'*e* du féminin et il y a une dénasalisation : *gardien, gardienne, baron, baronne*. On trouve des cas particuliers chez les noms : *mormon, mormone, démon, démone, Lapon, Lapone, Letton, Lettone, Nippon, Nippone, Simon, Simone* où la consonne *n* n'est pas redoublée. Les noms en *-in* (*-ain*) ou en *-an* (sauf *Jean, paysan, rouan, chouan* qui doublent la consonne *n* : *Jeanne, paysanne, rouanne, chouanne*) ne redoublent pas le *n* et il y a également une dénasalisation : *orphelin, orpheline, châtelain, châtelaine, sultan, sultane*.

Les noms en *-et* redoublent le *-t* devant l'*e* du féminin : *cadet, cadette, coquet, coquette* à part les noms : *préfet, préfète, sous-préfet, sous-préfète* où il y a un accent grave sur l'*e* qui précède le *t*. Mais, les noms en *-at, -ot*, ne redoublent pas le *t* : *avocat, avocate, idiot, idiote*. Cependant, on trouve quelques exceptions : *chat, chatte, linot, linotte, sot, sotté, boulot, boulotte, boscot, boscotte*.

Les noms en *-er* forment leur féminin en *-ère*, c'est-à-dire, l'*e* fermé du masculin devient *e* ouvert, et prend l'accent grave : *berger, bergère, boucher, bouchère, conseiller, conseillère, langagier, langagière, financier, financière* etc.

La plupart des noms en *-s* précédé d'une voyelle ou en *-x* ont leur féminin en *-se* où le *s* se prononce *z* : *bourgeois, bourgeoise, époux, épouse, ambitieux, ambitieuse, douteux, douteuse, pesteux, pesteuse* etc. Les noms : *métis, vieux, roux* font *métisse, vieille, rousse*.

Les noms en *-f* changent *f* en *v* devant l'*e* du féminin : *captif, captive, juif, juive, veuf, veuve*.

Les noms tels que *Frédéric, Franc, Turc, laïc* changent le *c* en *-que* au féminin : *Frédérique, Franque, Turque, laïque*. La seule exception fait le nom *Grec* qui donne au féminin *Grecque*³⁸.

³⁷ Il est à noter qu'aujourd'hui on peut également employer les variantes : *Michelle, Emmanuelle, Danielle*.

³⁸ Dans le cas de *grec*, doubler la consonne reviendrait à écrire « grecce ». Or, pour conserver le son [k] (on dit aussi le son « guttural ») devant « e », le second « c » se transforme en *-qu*, d'où « grecque ». En résumé, « grec » conserve son « c » au féminin pour rétablir la prononciation du masculin, ce qui n'est pas le cas de « turc » dont la féminisation ne change en rien la prononciation (il n'y a pas de distinction à faire entre un « u » ouvert et un « u » fermé).

B. La modification ou l'addition de suffixe

Les noms en *-eur* auxquels on peut faire correspondre un participe présent en changeant *-eur* en *-ant* font leur féminin en *-euse*³⁹ : *menteur, menteuse, chercheur, chercheuse, porteur, porteuse, vendeur, vendeuse, buveur, buveuse, coiffeur, coiffeuse* etc. Mais, parmi les noms en *-eur* il y en a qui construisent leur féminin par l'adjonction du suffixe *-eresse*⁴⁰ : *enchanteur, enchanteresse, pêcheur, pécheresse, vengeur, vengeresse, sécheur, sécheresse* et par l'adjonction du suffixe *-trice*⁴¹ : *exécuteur, exécutrice, inspecteur, inspectrice, inventeur, inventrice, persécuteur, persécutrice, présentateur, présentatrice* et ces noms sont considérés comme exceptions.

Les noms en *-teur* auxquels on ne peut pas faire correspondre un participe présent en changeant *-eur* en *-ant* forment leur féminin en *-trice* : *directeur, directrice, conducteur, conductrice, amateur, amatrice, malfaiteur, malfaitrice* etc.

À noter que les comparatifs employés comme noms : *inférieur, mineur, prieur, supérieur* font leur féminin par simple addition d'un *-e* : *inférieure, mineure, prieure, supérieure*.

L'ambassadeur et *l'empereur* font *ambassadrice* et *impératrice*. *Débiteur* fait *débiteuse* (qui débite) et *débitrice* (qui doit). *Chanteur* fait ordinairement *chanteuse*, comme on l'a déjà vu, mais aussi *cantatrice* lorsque se dit d'une femme qui a acquis quelque célébrité dans l'art du chant.

Les termes juridiques tels que : *bailleur, défendeur, demandeur, vendeur* ainsi que *charmeur, chasseur* font leur féminin en *-eresse* lorsqu'ils sont employés dans la langue poétique : *baillesse, défenderesse, venderesse, charmeresse, chasseresse*. Dans l'usage courant, on a les féminins : *demandeuse, vendeuse* etc.

Une trentaine de noms ont leur féminin en *-esse*⁴² :

Abbé, abbesse

Âne, ânesse

Borgne, borgnesse

Faune, faunesse

Hôte, hôtesse

Ivrogne, ivrognesse

³⁹ En moyen français, *r* a disparu et les noms en *-eur* ont été prononcés comme les mots en *-eux* qui ont donné leur féminin en *-euse* (< lat. *-osam*) à ceux-là.

⁴⁰ Il est à noter que les noms en ancien français avaient leur féminin en *-eresse*, suffixe qui a été remplacé par *-euse* sauf dans les mots que nous avons énumérés.

⁴¹ Cette marque du féminin est empruntée au latin *-trix* et sert pour le masculin des noms se terminant en *-teur* cités ci-dessus.

⁴² Il s'agit du suffixe provenant du latin vulgaire *-issa* qui était la marque ordinaire du genre féminin des noms en ancien français. D'après Huot (Huot 2012 : 79), ce suffixe des noms féminins s'emploie dans deux contextes différents. En effet, il est d'un côté postposé aux noms masculins pour dériver les noms féminins et sert à désigner l'équivalent femme ou femelle du nom masculin qui est le radical. D'autre part, on l'utilise pour dériver les noms des adjectifs déterminant la qualité relative à l'adjectif radical : *sage* → *sagesse*. N'entrant pas en détails s'il s'agit d'un suffixe unique ou de deux suffixes homonymes sur le plan synchronique, on est d'accord avec les grammairiens Damourette et Pichon que le suffixe en question est un marqueur dérivationnel de féminin.

Chanoine, chanoinesse	Ladre, ladresse
Comte, comtesse	Larron, larronnesse
Diable, diablesse	Maître, maîtresse
Drôle, drôlesse	Mulâtre, mulâtresse
Druide, druidesse	Nègre, négresse
Duc, duchesse	Ogre, ogresse
Paire, pairesse	Pauvre, pauvresse
Poète, poétesse	Prêtre, prêtresse
Prince, princesse	Prophète, prophétesse
Sauvage, sauvagesse	Suisse, suisseesse
Tigre, tigresse	Traître, traîtresse
Vicomte, vicomtesse	

C. La forme spéciale au féminin

Il y a un certain nombre de noms qui possèdent au genre féminin une forme spéciale :

Canard, cane	Lévrier, levrette
Chevreuil, chevrette	Loup, louve
Compagnon, compagne	Merle, merlette
Daim, Daine	Mulet, mule
Diacre, diaconesse	Neveu, nièce
Dieu, déesse	Perroquet, perruche
Dindon, dinde	Poulin, pouliche
Dogue, dogaresse	Roi, reine
Empereur, impératrice	Serviteur, servante
Favori, favorite	Sylphe, sylphide
Fils, fille	Tsar, tsarine
Gouverneur, gouvernante	Héros, héroïne

De l'autre côté, certains noms distinguent des genres par deux mots de radical différent :

Bélier, brebis	Mari, femme
Bouc, chèvre	Matou, chatte
Cerf, biche	Monsieur, madame
Coq, poule	Oncle, tante
Étalon, jument	Papa, maman
Frère, sœur	Parrain, marraine
Garçon, fille	Père, mère
Gendre, bru	Sanglier, laie
Homme, femme	Singe, guenon
Jars, oie	Taureau, vache
Lièvre, hase	Verrat, truie
Mâle, femelle	moine, religieuse

Il y a des noms de personne en français qui s'achèvent en -e et qui possèdent la même forme au masculin et au féminin : *un artiste, une artiste, un élève, une élève, un bel enfant, une aimable enfant*. Il est à souligner qu'un grand nombre de noms d'animaux, d'après Grevisse, ne désignent que l'espèce et que n'ont qu'une forme pour les deux genres. Pour indiquer le sexe, on ajoute un déterminant : *un éléphant femelle, une souris mâle, un coq faisan* (Grevisse 1957 : 63).

On trouve dans les grammaires traditionnels que les noms : *auteur, bourreau, charlatan, cocher, déserteur, échevin, écrivain, filou, médecin, possesseur, professeur, soldat, vainqueur, curé, évêque, cardinal* etc. n'ont pas de forme féminine parce qu'ils réfèrent aux hommes. Si jamais les noms cités concernent les femmes, on les fait précéder des articles, adjectifs⁴³ ou pronoms ou même du mot *femme* : a) *Simone de Beauvoir* est un grand *écrivain* ; b) *Marie* est un excellent *médecin* ; c) On a recruté dans l'armée *une femme soldat*.

Néanmoins, la langue française évolue et on a affaire à attribuer à chaque forme masculine une forme féminine. Certains noms cités ci-dessus possèdent une forme au féminin bien que l'Académie française refuse de les accepter en les considérant comme modernistes : a) La principale du collège de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), *auteure* d'une fiche de recrutement de professeur décrivant les parents d'élève comme «laxistes» (Le Monde et AFP, mars 2012) ; b) L'Union *des écrivaines* et des écrivains québécois est un syndicat professionnel fondé le 21 mars 1977 par une cinquantaine d'écrivains réunis autour de Jacques Godbout (www.uneq.qc.ca) ; c) Un établissement chrétien évangélique près de Chicago a suspendu *une professeure* titulaire pour avoir dit que les chrétiens et les musulmans adoraient le même dieu (Vice News, 17 décembre 2015) ; d) Cisjordanie : *une soldate* israélienne attaquée au couteau, l'assillant tué (Le Parisien, 21 octobre 2015) ; e) *Une déserteuse* condamnée à dix mois de prison (Métro, 29 avril 2013) ; f) Une sexagénaire délestée de 250 millions de bijoux par *une charlatane* (Réflexion, 18 septembre 2015) ; g) Je pourrais continuer, car je songe que peut-être cette humble herbe que je foule au pied, attend, *possesseuse* d'un secret, que l'homme formule enfin la question dont elle serait la réponse (Gide 1952) ; h) Un match à la portée de la Française, qui pourrait rencontrer au prochain tour la numéro 2 mondiale, Venus Williams, quintuple *vainqueure* du tournoi (Le Monde, 28 juin 2010).

Les noms tels que : *lavandière*⁴⁴, *douairière, nonne, modiste, ballerine, matrone, nourrice, nurse, virago, dentellière*⁴⁵, *modiste* etc. ne possèdent pas de forme masculine car ils se rapportent aux femmes.

⁴³ L'adjectif peut également être postposé : *Simone de Beauvoir* est un écrivain fameux.

⁴⁴ C'est une dame qui lavait autrefois le linge uniquement avec des cendres et de l'eau chaude. On trouve également une forme masculine *lavandier* mais, cela désigne un officier de l'Ancien Régime qui était en charge de surveiller le blanchissage du linge.

⁴⁵ Dans le Dictionnaire Larousse, on trouve aussi la forme masculine *dentellier* au sens des personnes qui fabriquent la dentelle à la main.

2.2.1. Noms à double genre

Selon Jean-Claude Chevalier (Chevalier et al. 1997 :164), les noms ayant le double genre sont répartis en deux groupes et cette opposition permet de distinguer les noms homonymes: a) les noms à double genre qui sont différents d'étymologie et de sens, b) les noms à double genre qui sont de même étymologie mais de sens différents.

A. Les noms à double genre qui sont différents d'étymologie et de sens

Nom	Masculin	Féminin
Aune	Arbre	Ancienne mesure de longueur
Barbe	Cheval de Barbarie	Ensemble des poils et des joues
Barde	Poète celtique	Tranche de lard dont on entoure certaines viandes pour les faire rôtir
Carpe	Partie du membre antérieur	Poisson
Coche	Voiture ; bateau	Entaille ; truie
Livre	Réunion de plusieurs feuillets	Poids, monnaie
Moule	Modèle creux communiquant sa forme à une matière fondue	Côté d'un feuillet
Mousse	Apprenti matelot	Plante ; écume
Ombre	Poisson	Absence de lumière
Page	Jeune noble exerçant provisoirement des fonctions serviles	Côté d'un feuillet
Platine	Métal précieux	Pièce plate
Poêle	Fourneau ; étoffe noire couvrant un cercueil	Ustensile de cuisine
Satyre	Personnage mythologique	Pièce de vers
Somme	Sommeil	Total
Souris	Sourire (archaïque)	Petit rongeur
Tour	Mouvement circulaire ; machine à tourner	Construction élevée
Vague	Indéfini	Masse d'eau en mouvement
Vase	Ustensile destiné à contenir les liquides	Boue déposée au fond de l'eau

B. Les noms à double genre qui sont de même étymologie mais de sens différents

Nom	Masculin	Féminin
Aide	Celui qui aide	Secours
Aigle	Oiseau	Figure de blason ; motif d'étendard
Cartouche	Ornement d'architecture	Charge d'une arme à feu

Cornette	Porte-étendard	Étendard
Couple	Groupe de deux êtres unis par un lien	Groupe de deux choses accidentellement unies
Crêpe	Étoffe	Pâtisserie
Critique	Auteur d'une critique	Jugement
Espace	Étendu	Pièce métallique servant aux typographes à marquer les espaces entre les mots d'un texte
Foudre	Attribut de Jupiter ; homme puissant et redoutable	Phénomène naturel
Garde	Celui qui garde	Action de garder ; collectivité chargée de garder
Guide	Celui qui guide	Lanière de cuir utilisée pour guider les chevaux attelés
Hymne	Chant	Chant d'église
Manche	Partie d'un instrument ménagée de façon à être tenue dans la main	Partie d'un vêtement couvrant l'épaule ou le bras
Manœuvre	Ouvrier peu spécialisé	Organisation d'un mouvement collectif
Mémoire	Exposé écrit	Faculté du souvenir
Mode	Modification	Manière de s'habiller ; modification passagère du comportement social
Œuvre	Ensemble des travaux de construction d'un bâtiment ; ensemble des œuvres d'un artiste ; recherche alchimique	Travail
Office	Fonction	Petite pièce où on range la vaisselle
Orge	Orge en grain	Orge sur pied
Parallèle	Comparaison suivie	Droite parallèle
Pendule	Balancier	Horloge
Poste	Lieu assigné à qqn pour assumer une fonction	Organisation du transport des lettres
Relâche	Interruption, détente	Lieu d'arrêt d'un navire
Solde	Partie d'un compte qui reste à payer	Paye d'un soldat
Statuaire	Auteur de statues	Art de faire des statues
Vapeur	Bateau à vapeur	Gaz
Voile	Fragment d'étoffe dissimulant un objet	Toile offerte au vent pour propulser un navire
Période	Le point où une chose, une personne est arrivée	L'espace de temps

Quelques noms en français tels que : *amour, délice, orgue, gens et pâque* ont des spécificités reliées à la fois au genre et au nombre. *Amour* est considéré par les grammaires classiques comme masculin au singulier, dans l'acception générale, et féminin au pluriel, dans le sens spécial de « passion »⁴⁶ : a) *Amour*

⁴⁶ *Amour* est toujours masculin en termes de mythologie de peinture ou de sculpture : *peindre*,

sacré de la patrie ; b) Il y a eu dans sa vie deux *grands amours* : celui de Dieu et celui de sa patrie (Rouget de Lisle in : Grevisse 1957 : 64) ; c) Une *amour* violente ; De *folles amours*. Cependant, J.C. Chevalier souligne que le genre masculin s'est généralisé pour les deux nombres (Chevalier et al. 1997 : 166). *Délice* ne s'emploie qu'à la forme plurielle au féminin : Il fait toutes ses *délices* de l'étude. Cependant, ce mot peut connaître le singulier qui est du masculin : Cette prose de Racine est un *délice* (Jean Lemaitre in : Grevisse 1957 : 64). *Orgue*, au singulier, est du genre masculin : *L'orgue* de telle église est *excellent*. *Orgue* est du masculin et au pluriel lorsqu'il désigne plusieurs instruments et du féminin et au pluriel quand il se rapporte à un instrument unique : a) *Les deux orgues* de telle église sont *excellents* ; b) J'ai vu des *grandes orgues*. *Gens* est un nom au pluriel et du masculin quand il désigne les personnes : Tous *les gens* ne sont pas *pareils*. Cependant, si le nom *gens* est immédiatement précédé d'un adjectif qui n'a pas une forme commune aux deux genres, on met cet adjectif au féminin ainsi que tout autre adjectif qui lui précède : Maintenant *toutes ces bonnes gens* sont bien portants et bien vêtus (Balzac dans : Chevalier et al. 1997 : 166). Lorsque les adjectifs suivent le nom *gens* et sont en rapport avec lui, il reste au masculin : Plus telles *gens* sont *pleins*, moins ils sont *importuns* (Jean de La Fontaine dans : Grevisse 1957 : 65).

Il est à noter que les expressions telles que : *gens de robe*, *gens de guerre*, *gens d'épée*, *gens de loi*, *gens de lettre* etc. exigent toujours au masculin l'adjectif ou le participe : a) Il y a *certain* *gens* d'affaire qui sont généreux ; b) De *nombreux* *gens* de guerre sont devenus pauvres.

Pâque est un nom commun féminin et demande l'article lorsqu'il réfère à une fête des Juifs : Notre Seigneur célébrera *la pâque* avec ses disciples (TLF 2005). Quand le nom *pâque* (avec s final) désigne la grande fête chrétienne, il est masculin et singulier, prend la majuscule et rejette l'article : a) Mes cousins français viendront nous voir pour *Pâques* ; b) *À Pâques*, je mange de l'agneau.

Les *noms composés* qui sont constitués par un nom déterminé prennent le genre de ce nom : *un arc-en-ciel*, *un porc-épic*, *le vif-argent*, *une grand-mère*, *la chauve-souris*, *une basse-cour* etc. Ceux qui contiennent un infinitif et son complément sont toujours du masculin : *le savoir-vivre*, *le savoir-faire*, *le laisser-aller*, *un blanc-manger* etc.

Pour ce qui concerne le genre *des lettres de l'alphabet*, les voyelles sont toujours désignées par des noms masculins : *un a*, *un i*, *un u*. Les noms des consonnes qui commencent par une consonne sont masculins : *un b*, *un k*, *un g* et féminins lorsqu'ils commencent par une voyelle en épellation : *une s*, *une l*, *une m*, *une n*.

Quant aux *noms propres des villes*, leur genre est marqué par l'article : *Le Mans*, *Le Havre*, *Villiers-le-Sec*, *La Rochelle*, *La Châtre*, *Brive-la-Gaillarde* etc. Dans

les autres cas, d'après Chevalier, les noms des villes se terminant en *e muet* sont féminins et dans les cas contraires, masculins (Chevalier 1997 : 169).

2.3. Nombre du nom

Le français distingue deux nombres : le singulier, qui désigne un seul être ou un seul ensemble d'êtres : *une table, un troupeau* et le pluriel, qui concerne plusieurs êtres ou plusieurs ensembles d'êtres : *des tables, des troupeaux*.

2.3.1. Pluriel des noms

On forme le pluriel des noms en ajoutant à la fin de la forme du singulier un *s*⁴⁷ qui ne se prononce pas sauf en liaison : *une jupe, des jupes, un homme, des hommes intéressants*⁴⁸ [dezɔmzêteresã].

Les noms qui s'achèvent par *-s, -x, -z* au singulier, ne changent pas au pluriel : *un pois, des pois, une croix, des croix, un nez, des nez*.

Les noms se terminant en *-al*, modifient *-al* en *-eau*⁴⁹ au pluriel : *un cheval, des chevaux, un bocal, des boucaux, un journal, des journaux, un mal, des maux, un terminal, des terminaux* etc. Cependant, les noms tels que : *bal, cal, carnaval, chacal, festival, régal, récital* ainsi que les noms moins usités : *aval, bancal, caracal, cérémonial, choral, narval, nopal, pal* etc. prennent un *s* au pluriel.

Les noms en *-au* et *-eu* ont un *x*⁵⁰ au pluriel : *un tuyau, des tuyaux, un cheveu, des cheveux, un manteau, des manteaux, un tableau, des tableaux*,

⁴⁷ L'ancien français avait une déclinaison de deux cas : cas sujet (nominatif) et cas régime (accusatif) hérités du latin qui avait possédé six cas. Pour la plupart des noms masculins, l'*s* caractérisait à la fois le cas sujet singulier et le cas régime pluriel. Par exemple, singulier : sujet : *murs* (du latin murus) ; complément : *mur* (du latin murum) ; pluriel : sujet : *mur* (du latin muri) ; complément : *murs* (du latin muros). Lors de la disparition de la déclinaison au XIII^e siècle, c'est le cas régime qui a subsisté et l'*s* caractérisait le pluriel par opposition au singulier (Chevalier 1997 : 171 ; Grevisse 1957 : 67).

⁴⁸ Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, l'*s* du pluriel s'est prononcé. Aujourd'hui, en général, il n'y a plus pour l'oreille, de différence entre la forme du pluriel et celle du singulier : *l'ami, les amis*. Toutefois il subsiste deux prononciations différentes selon le nombre : a) quand on fait la liaison, b) dans la plupart des noms en *-al* : *un animal, des animaux*, c) dans quelques noms en *-ail* : *un émail, des émaux*, d) dans quelques autres noms : *un os, des os, un œuf, des œufs* etc. En général, c'est par l'article ou par l'adjectif accompagnant le nom que l'oreille peut distinguer si ce nom est au singulier ou au pluriel (Grevisse 1957 : 68).

⁴⁹ La graphie *-eau* est liée à l'évolution phonétique particulière du *l* d'origine latine, selon sa position dans le mot, qui s'est vocalisé après voyelle et devant consonne. Autrement dit, la consonne *l* est changée en un son vocalique qui s'est combiné avec la voyelle précédente. D'une façon générale, les mots anciens présentent un pluriel en *-aux* tandis que ceux qui sont plus modernes en *-als*.

⁵⁰ Le *x* s'explique par le fait qu'au Moyen Âge le groupe final *-us* était marqué par une sorte d'abréviation qui était similaire à la lettre *x* et qui finit par se confondre avec celle-ci. Par exemple, le *faus* s'écrivait *fax* et lorsque l'on voulait rétablir le *u* exigé par la prononciation, on a obtenu *faux*. Ceci explique le pluriel d'un grand nombre de mots tels que nous avons cités ci-dessus.

un fabliau, des fabliaux etc. Mais, les noms suivants font les exceptions et prennent un *s* au pluriel : *un landau, des landaus, un sarrau, des sarraus, un bleu, des bleus, un pneu, des pneus*.

Les noms en *-ail* ont un *s* au pluriel : *un éventail, des éventails, un détail, des détails, un chandail, des chandails* etc. excepté les neuf noms : *bail, corail, émail, fermail, soupirail, travail, vantail, vitrail* qui changent *-ail* en *-aux* au pluriel : *des baux, des coraux, des émaux, des fermaux, des soupiraux, des travaux, des vantaux, des vitraux*. Les noms : *bercaïl* et *bétaïl* n'ont pas de pluriel.

Les noms s'achevant en *-ou* possèdent un *s* au pluriel : *un clou, des clous, un fou, des fous, un voyou, des voyous, un filou, des filous, un Hindou, des Hindous* etc. Cependant, un certain nombre de noms en *-ou* prennent un *x* au pluriel : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou* : *des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux, des joujoux, des poux*.

2.3.2. Noms à double forme au pluriel

Il y a des noms en français qui ont une double forme au pluriel qui influence leur sens différent sauf dans le cas du nom *ail*. *Aïeul* prend la forme *aïeuls* au pluriel quand on désigne précisément le grand-père paternel et le grand-père maternel, ou encore le grand-père et la grand-mère : a) Ses deux *aïeuls* assistaient à son mariage (TLF 2005) ; b) Ses *aïeuls* paternels ont célébré leurs noces d'or (TLF 2005). La forme *aïeux* au pluriel est utilisée pour désigner les ancêtres : c) Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'*aïeux* (Voltaire in : TLF 2005). *Ail* possède deux formes au pluriel : *aulx*, moins fréquente dans le discours, et *ails* qui est usité par les botanistes et qui s'emploie fréquemment dans le discours : a) Il y a des *aulx* cultivés et des *aulx* sauvages (TLF 2005) ; b) Il cultive des *ails* de plusieurs espèces (TLF 2005). *Ciel* peut avoir au pluriel la forme *cieux* lorsqu'il signifie l'espace indéfini où se meuvent les astres, ou encore le paradis : a) L'immensité des *cieux* me fascine toujours ; b) Celui qui règne dans les *cieux* (TLF 2005). La forme au pluriel *ciels* s'emploie quand ce nom signifie : a) le couronnement d'un lit, b) ce qui sert de plafond à une carrière, c) la partie d'un tableau représentant le ciel, d) le climat : a) Le couronnement de mon lit est peint en jaune ; b) Des *ciels* de carrière sont ouverts (TLF 2005) ; c) Ce peintre fait bien les *ciels* ; d) Un des *ciels* perfides qui caressent et brûlent la peau tendre des citadins (Anatole France dans : Grevisse 1957 : 70). *Œil* fait au pluriel *yeux* : *des yeux bleus, les yeux du fromage, les yeux du pain* etc. Le pluriel *œils* se trouve dans le vocabulaire de divers métiers lorsque ce nom désigne une ouverture, un trou, une boucle : *les œils de ces grues, de ces marteaux* etc. et dans certains noms composés : *des œils-de-bœuf, des œils-de-perdrix, des œils-de-chat* etc. *Travail* a pour pluriel *travaux*. Mais, on peut trouver la forme *travails* quand il désigne une machine dans laquelle on met les chevaux pour les ferrer, les panser : a) Ce maréchal-ferrant a deux *travails* (Grevisse 1957 : 70).

2.3.3. Pluriel des noms propres

Nous allons grouper les noms propres en noms propres de personnes et en noms propres de lieux.

Les noms propres de personnes prennent la marque du pluriel lorsqu'ils désignent des peuples ou certaines familles célèbres : *les Belges, les Césars, les Stuarts* et quand ils réfèrent aux personnes ayant les talents et le caractère des personnages nommés ou plus généralement quand ils désignent des types : a) Je peux constater que les *Pasteurs* sont rares ; b) Marie se pose la question s'il existe encore des *Aristides* (des gens justes comme Aristide).

Les noms propres de personnes n'ont pas de marque du pluriel lorsqu'ils concernent des familles entières : a) Les *Dupont* sont mes amis depuis des décennies ; quand ils se rapportent non aux familles entières, mais aux individus qui ont porté le même nom : b) Les *deux Corneille* ont composé des tragédies ; lorsque, par emphase, on leur attribue l'article pluriel, quoi qu'on n'ait en vue qu'un seul individu : c) Les *Lemonnier*, les de *Coster*, les *Guido Gezelle* ont honoré les lettres belges (Grevisse 1957 : 71) ; quand ils désignent des titres d'ouvrages, de revues : d) J'ai acheté deux *Énéide*.

Les noms propres de lieux désignant plusieurs pays, provinces, cours d'eau, portant le même nom, prennent la marque du pluriel. Autrement dit, les noms propres de lieux dont l'emploi au pluriel est traditionnel, ont la marque du pluriel : *les Amériques, les Flandres, les Guyanes, les Gaules* etc.

Si l'utilisation fréquente au pluriel des noms propres de lieux n'est pas traditionnelle, on ne met pas la marque du pluriel : *les deux France, les deux Belgique, les deux Maroc* etc. Toutefois, malgré l'usage non traditionnel du pluriel de certains noms propres de lieux, plus précisément de pays, on peut leur attribuer la marque du pluriel : *les deux Suisses* (on pense à la Suisse allemande et romande), *les deux Canadas* (français et anglais), *les deux Frances* (L'Empire contre la République).

Pour ce qui est de noms propres des villes et des villages, bien qu'ils englobent les deux parties, le pluriel est omis : a) Il y avait deux *Avignon*, celle des prêtres, celle des commerçants ; b) Attendez que je me rappelle les deux *Montréal* : le Montréal anglais et le Montréal français.

2.3.4. Le pluriel des noms composés

Les noms composés sont répartis en deux groupes : a) les noms composés soudés et b) les noms composés non soudés. Les premiers représentent les mots graphiquement simples, mais morphologiquement complexes et ils constituent leur pluriel comme les mots simples, par l'adjonction d'un *s* ou d'un *x* : *un bonjour, des bonjours, un entresol, des entresols, un passeport, des passeports, un pourboire, des pourboires, un portemanteau, des portemanteaux*. Les mots tels que : *bonhomme, gentilhomme, madame*,

mademoiselle, monseigneur, monsieur font les exceptions au pluriel : *bonshommes* [bɔ̃zɔm], *gentilshommes* [zɑ̃tizɔm], *mesdames, mesdemoiselles, messeigneurs, messieurs*.

Les noms composés non soudés sont ceux dont les éléments ne sont pas unis en un mot simple. Ils forment le pluriel de telle manière que l'on y mette les éléments (noms, adjectifs) qui, selon la règle grammaticale, doivent prendre la marque du pluriel.

A. *Nom + nom en apposition. Nom + adjectif*

Quand le nom composé est constitué de deux noms dont l'un est apposé à l'autre, ou d'un nom et d'un adjectif, les deux éléments prennent la marque du pluriel : *des chefs-lieux, des oiseaux-mouches, des coffres-forts, des arcs-boutants, des portes-fenêtres, des tiroirs-caisses, des avocats-conseils, des présidents-directeurs, des idées-forces, des choux-fleurs, des loups-garous, des porcs-épics* etc. Mais on écrit : *des grand-mères, des grand-tantes, des grand-mamans* car l'adjectif *grand* ne varie pas dans ces groupes nominaux anciens où il se trouve devant un nom féminin, auquel il se joint par un trait d'union.

B. *Nom + nom complément*

Quand le nom composé est formé de deux noms dont le second (avec ou sans préposition) est complément du premier, le premier nom seul prend la marque du pluriel : *des arcs-en-ciel, des chefs-d'œuvre, des coups-de-pied, des crocs-en-jambe, des eaux-de-vie, des pots-de-vin, des dents-de-lion, des pieds-de-biche, des ronds-de-cuir, des bains-marie, des malles-poste, des timbres-poste, des hôtels-Dieu, des trous-madame, des bébés-éprouvette*.

C. *Mot invariable + nom*

Quand le nom composé est fait d'un mot invariable et d'un nom, le nom prend la marque du pluriel : *des arrière-gardes, des arrière-boutiques, des non-valeurs, des haut-parleurs, des en-têtes, des contre-attaques, des non-lieux, des quasi-détails, des à-coups, des après-dîners, des avant-scènes*.

D. *Verbe + complément*

Quand le nom composé est formé d'un verbe et d'un nom complément d'objet direct, le nom seul varie au pluriel, à moins que le sens ne s'y oppose : *des bouche-trous, des couvre-lits, des porte-drapeaux, des casse-noisettes*⁵¹, *des essuie-mains, des porte-avions, des perce-neiges*.

Restent invariables les noms où le complément est précédé de l'article : *des trompe-l'œil* et où il commence par une majuscule : *des prie-Dieu*⁵².

⁵¹ Dans certains noms composés, même au singulier, le complément d'objet direct a toujours la marque du pluriel : *un casse-noisettes, un compte-gouttes, un porte-bagages, un presse-papier*.

⁵² Dans les noms composés à l'aide du mot *garde*, ce mot varie au pluriel quand le composé désigne une personne : *des gardes-chasse* et il reste invariable lorsque le composé désigne une chose : *des garde-robres*.

E. Verbe + verbe

Quand le nom composé est constitué de deux verbes, aucun élément ne prend la marque du pluriel : *des va-et-vient, des manque à gagner, des coq-à-l'âne, des oui-dire, des laissez-passer.*

F. Les mots composés des noms étrangers

Dans les mots composés, les mots étrangers restent invariables : *des ex-voto, des post-scriptum, des vice-rois, des statu-quo* etc. Mais, on écrit : *des fac-similés, des oranges-outangs, des sénatus-consultes.* Quand le premier élément représente l'affixe dérivationnel

-o, il reste invariable : *les Gallo-Romains, des électro-aimants.*

2.3.5. Pluriel des noms étrangers

Les noms empruntés aux langues étrangères admettent la marque du pluriel français quand un fréquent usage les a vraiment francisés : *des accessits, des autodafés, des cicérones, des aprioris, des bluejeans, des cowboys, des harakiris, des stripteases, des maximums, des minimums, des optimums, des mémorandums* etc.

Certains mots latins ainsi que les mots de la langue liturgique ne varient pas au pluriel : *des intérim, des exeat, des Ave Maria, des Gloria, des Pater, des Salvé, des Te deum, des Tantum ergo, des misereres.*

Les noms italiens tels que : *bravo, carbonaro, condottiere, dilettante, lazarone, libretto, pizzicato, soprano* font leur pluriel en -i : *des bravi, des carbonari, des condottieri, des dilettanti, des lazzaroni, des libretti, des pizzicati, des soprani.*

Les mots anglais en -man font leur pluriel en changeant -man en -men : *un gentleman, des gentlemen, un sportsman, des sportsmen, un wattman, des wattmen, un barman, des barmen* etc.

Les noms anglais terminés par deux consonnes font leur pluriel par l'addition de -es, mais cela ne se marque pas dans la prononciation : *flash, flashes, match, matches, miss, misses, ranch, ranches, sandwich, sandwiches, sketch, sketches.*

Les mots anglais en -y changent parfois -y en -ies au pluriel : *une lady, des ladies, un baby, des babies, un dandy, des dandies.* Il y a, bien entendu, d'autres mots étrangers de l'espagnol, de l'allemand, du russe qui sont venus en français, mais qui ne connaissent pas un usage fréquent et c'est pourquoi qu'on ne les a pas pris en considération.

2.3.6. Pluriel des noms accidentels

Les mots invariables pris comme noms ainsi que les noms des lettres de l'alphabet, des chiffres, des notes de musique, ne changent pas au pluriel : *les si, les car, les deux sept, deux mi, deux a.* Cependant, les infinitifs devenus noms, ainsi que *avant, devant, derrière* employés substantivement, prennent s au pluriel : *les rires, prendre les devants, les avants du football, les derrière*

d'une armée.

Pour ce qui concerne des formes abrégées, il y a deux possibilités de marquer le pluriel : a) si l'abréviation maintient la dernière lettre du mot entier, on joint le *s* : *Mmes (mesdames), Mlles (mesdemoiselles), Nos (numéros)* ; b) si elle ne garde que la lettre initiale, on marque le pluriel par le redoublement de cette lettre : *MM. (Messieurs), PP. (Père), pp. (pages)*. Cependant, on distingue quelques exceptions : *S.M. (Sa Majesté), LL. MM. (Leurs Majestés), Mgr (Monseigneur), NN. SS. (Nosseigneurs) ms. (manuscrit), mss. (Manuscrits)*.

Les noms résultant de l'apocope, c'est-à-dire de la réduction de la deuxième partie d'un mot, prennent généralement la marque du pluriel : *une auto, des autos, un kilo, des kilos, une fortif, des fortifs, un appart, des apparts* etc. Les sigles qui sont formés sur la base d'un ensemble de lettres initiales, épelées, constituant un mot servant d'abréviation, restent invariables dans leur acception générale : *les P.T.T. les S.M.I.C.*, mais ils prennent la marque du pluriel lorsqu'ils sont employés comme les noms ordinaires : a) Les *radars* sont partout en ville ; b) Les *smicards* refusent de chercher du travail.

2.3.7. Noms sans singulier ou sans pluriel

Il y a un certain nombre de noms qui ne s'emploient qu'au singulier parce que, soit ils n'expriment qu'une seule chose ou qu'une seule idée, soit leur singulier est marqué par un simple usage. Les noms sans pluriel sont : a) les noms de métaux considérés en eux-mêmes comme : *or, argent, plomb, étain, fer, cuivre, bismuth, zinc, antimoine* ; b) les aromates comme : *le baume, la myrrhe, le storax, l'encens, l'absinthe, le genièvre* etc. ; c) les noms des vertus et des vices comme : *la chasteté, la pudeur, la gloire, la charité, la paresse, l'ivresse, la haine, la bonté, le courage, la douceur, l'inclémence, l'injustice, l'innocence, l'indiscrétion* etc. ; d) quelques noms relatifs à l'homme physique et moral tels que : *la mollesse, le repas, la pauvreté, la bile, la fierté, le mépris, la renommée, la clarté, la captivité, le haleine, l'oubli, l'obéissance, l'odorat, le toucher, la vue, le goût, l'enfance, la jeunesse, la vieillesse, la santé, la tendresse, l'expérience, la connaissance, le bonheur, le coucher, le silence* etc. ; e) les adjectifs et les infinitifs pris substantivement : *le beau, le vrai, l'utile, l'agréable, le boire, le manger*, etc. ; f) les noms de sciences, d'arts ou de sports : *la botanique, la biologie, la chimie, la sculpture, la peinture, le tennis, le football* etc. Cependant, la plupart de ces noms peuvent admettre le pluriel quand on les emploie au sens figuré ou dans des acceptions particulières : *Haine* : on l'emploie au pluriel en vers ou dans le discours élevé : a) Combien je fais sur moi faire éclater de *haines* dit Pyrrhus à Andromaque (www.espacefrancais.com) ; *charité* : on dit *des charités* pour exprimer les actes de charité, les aumônes : *faire des charités immenses* ; b) Le Dieu nous a dit : faites des *charités* immenses sur la Terre ; *ivresse* : ce mot peut se dire en parlant des passions et c'est dans ce sens figuré qu'il est employé ; c) Le réveil suit de près vos trompeuses *ivresses* (Rousseau dans : TLF 2005) ; *courage* : on

peut le mettre au pluriel en poésie ou dans le langage soutenu lorsqu'il a le sens de cœur, d'âme, ou bien quand il personnifie les hommes courageux : d) Homère aux grands exploits anima les *courages* (Boileau dans : www.espacefrancais.com) ; *bonté* : on l'emploie quelques fois au pluriel, mais alors il ne signifie plus simplement la vertu de bonté, mais ses effets, ses témoignages : e) Je rends grâce à vos *bontés* (www.espacefrancais.com) ; *douceur* : on ne le met au pluriel que dans le sens figuré : f) Ce sont les *douceurs* de la vie qui fout les horreurs du trépas (Quinault dans : www.espacefrancais.com) ; *pauvreté* : ce nom a un pluriel quand on veut parler de certaines choses basses et méprisables, sottises ou ridicules que l'on entend dire ou que l'on voit faire : g) J'ai été frappé lorsque j'avais vu les *pauvretés* de ses comportements⁵³.

Il est assez fréquent de trouver en français des noms qui n'ont que du pluriel, ou dont le singulier est rare ou archaïque. Du point de vue du sens, on peut remarquer que ces noms signifient le plus souvent des ensembles d'objets ou de notions : *les archives, les agrès, les appas, les broussailles, les décombres, les échecs, les entrailles, les frusques, les hardes, les immondices, les jonchets, les mœurs, les ténèbres*, se rapportent aux diverses cérémonies : *les accordailles, les épousailles, les fiançailles, les funérailles, les noces, les obsèques, les relevailles, les complies, les vêpres, les assises, les pourparlers*, aux sommes d'argent : *les arrérages, les arrhes, les dépens, les émoluments, les frais, les honoraires*, aux lieux peu éloignés : *les alentours, les environs*.

Certains noms propres désignant des chaînes de montagnes, des archipels, des régions, ainsi que des constellations, ne sont usités qu'au pluriel : *les Pyrénées, les Carpates, les Vosges, les Antilles, les États-Unis, les Grisons, les Cévennes* etc.

Les expressions telles que : *les bonnes grâces, les dommages et intérêts, les jeux olympiques, les fourches caudines, les œuvres vives ou mortes d'un navire* et les noms composés tels que : *les grands-parents, les beaux-parents, les beaux-enfants, les petits enfants* ne connaissent que la forme du pluriel.

Quelques noms en français changent de sens en changeant de nombre : *le ciseau, les ciseaux, la lunette, les lunettes, l'humanité, les humanités, la vacance, les vacances, l'échec, les échecs, un être, les êtres, une menotte, les menottes* : a) Un *ciseau* de sculpteur. Les *ciseaux* de couturière ; b) Une *lunette* militaire. Mettez vos *lunettes*, vous avez des problèmes avec vos yeux ; c) *L'humanité* est une bonne vertu. Pierre a fait ses *humanités* ; d) Il y a une *vacance* dans l'entreprise de mon père. Nos étudiants partent bientôt en *vacances* ; e) Mon travail est un vrai *échec*. Venez, on va jouer aux *échecs* ; f) Un être humain est très intelligent. Je connais parfaitement les *êtres*⁵⁴ de ma maison ; g) J'aime tes cheveux et ta petite *menotte*. La police a mis des *menottes* aux mains des voleurs.

⁵³ Pour les autres noms qui admettent le pluriel lorsqu'ils sont employés dans le sens figuré, voir : Le dictionnaire de l'Académie française 2009.

⁵⁴ La disposition des lieux d'un bâtiment.

III. MORPHOLOGIE DE L'ADJECTIF

3.1. Généralités

L'adjectif est un mot que l'on joint au nom pour le qualifier ou pour le déterminer. On distingue les adjectifs qualificatifs et les adjectifs non qualificatifs : numériques, possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, exclamatifs et indéfinis. Il y a aussi l'adjectif verbal : on appelle ainsi le participe présent employé adjectivement : *les chiens errants*. Le point commun de cet ensemble est que tous les deux groupes d'adjectifs, qualificatifs et non qualificatifs, s'adjoignent au nom dans le cadre du groupe nominal, mais tout de même les différences s'imposent. Les adjectifs non qualificatifs sont généralement antéposés au nom, c'est-à-dire, à l'initial du groupe nominal tandis que les adjectifs qualificatifs sont employés en tant qu'épithètes, attributs ou appositions et sont même susceptibles de prendre la tête d'un GN (Noailly 1999 : 10). Les adjectifs non qualificatifs appartiennent à la classe fermée et constituent un paradigme court, et les adjectifs qualificatifs font partie de la classe ouverte et constituent un paradigme long, c'est-à-dire un lexique immense dont les propriétés morphologiques vont être présentés ci-dessous. Quant aux adjectifs qualificatifs, Gustave Guillaume souligne qu'ils se caractérisent par leur effet externe, c'est-à-dire qu'ils qualifient, caractérisent ou complètent les substantifs auxquels ils dépendent de manière rectionnelle. Le meilleur exemple pour cela est l'adjectif en position épithète, lié au nom, à l'intérieur d'un même GN. Selon Noailly, dans d'autres positions, l'adjectif est syntaxiquement plus éloigné de nom, mais compris comme qualifiant d'un objet du discours mis en place par ce nom : fonction d'attribut du sujet, du complément d'objet et d'apposition (Noailly 1999 : 12).

La première question que l'on pose est comment établir les traits définitoires des adjectifs qualificatifs et les discriminer des noms ? On aurait pu penser que leur forme suffixée ou préfixée, mis à part les adjectifs simples (petit, grand, vert, jeune etc.), c'est-à-dire non construits, pouvaient nous indiquer la catégorie adjectivale. Cependant, ce n'est pas un critère pertinent parce que les suffixes adjectivaux dont on parlera dans la deuxième partie de ce manuel servent également à la dérivation des substantifs : *-ique* : informatique – l'informatique, *-ien* : magicien – le magicien, *-able* : imperméable – l'imperméable. Par ailleurs, on peut dire que les adjectifs

diffèrent des noms en ce que les premiers varient seulement en genre aussi bien qu'en nombre. Néanmoins, les adjectifs dits épïcènes, c'est-à-dire, ceux qui ne connaissent pas la variation masculin/féminin, quoi qu'ils soient suffixés ou non, ne sont pas modifiés par le nom. Autrement dit, ils qualifient indifféremment un nom masculin ou féminin. Les adjectifs épïcènes dérivés sont ceux se terminant par : *-ique*,

-iste, -esque, -able et non dérivés ayant une forme simple : *drôle, mobile, ivre, calme* etc.

3.1.1. Féminin des adjectifs qualificatifs

Selon la tradition, le genre féminin se forme sur la base du genre masculin parce que, le masculin est, pour les adjectifs, la forme neutralisée. Au point de vue orthographique, le féminin des adjectifs qualificatifs se marque, en général, par addition d'un *e*⁵⁵ à la forme masculine et par modification du suffixe, dans les adjectifs en *-eur*.

D'après la règle générale, on obtient le féminin des adjectifs en écrivant à la forme masculine un *e*, qui souvent ne se prononce pas : *un livre utile, une chose utile*. Toutefois *maître* et *traître*, adjectifs, font au féminin *maîtresse, traîtresse* : *la maîtresse branche, une vois traîtresse*. Il est à noter que dans les adjectifs terminés au masculin par une voyelle, l'adjonction de l'*e* féminin n'entraîne pas, quant à la prononciation, l'allongement de cette voyelle finale : l'*i* ou l'*u* ont la même durée dans *jolie, menue* que dans *joli, menu*. Dans les adjectifs terminés au masculin par une consonne, l'adjonction de l'*e* du féminin tantôt ne modifie pas la prononciation de l'adjectif : *banal, banale*, tantôt fait reparaître, dans la prononciation, la consonne finale qui (sauf en liaison) ne se prononce pas au masculin : *petit, petite, lourd, lourde*, tantôt, comme on va le constater, provoque un redoublement ou une modification de cette consonne finale, avec parfois une modification (phonétique ou même orthographique) de la voyelle qui précède.

Les adjectifs en *-el, -eil*, ainsi que *nul* et *gentil*, redoublent l'*l* devant l'*e* du féminin : *cruel, cruelle, pareil, pareille, nul, nulle, gentil, gentille*⁵⁶.

Les adjectifs en *-en, -on* redoublent l'*n* devant l'*e* du féminin et il y a dénasalisation : *ancien, ancienne, bon, bonne*. Les exceptions font les

⁵⁵ Michèle Noailly souligne que les adjectifs épïcènes se terminent tous par u *-e* dans l'orthographe, ce qui montre bien que cette finale en *-e* n'est pas, contrairement à l'opinion reçue, une finale féminine, mais bien plutôt une des rares finales qui ne soit pas marquée en genre, qui n'ait pas un genre prédéterminé et soit donc disponible pour les deux. Les noms en *-e* de même ne sont pas tous féminins : le sable vs la table ; le fleuve vs la rivière ; un orage vs une averse etc. (Noailly 1999 : 12).

⁵⁶ Il est à constater que les adjectifs *beau, fou, mou, vieux* font au féminin *belle, nouvelle, folle, molle, vieille*. Ces formes féminines sont tirées des masculins : *bel, nouvel, fol, mol, vieil*, qui sont encore d'usage devant un nom masculin singulier commençant par une voyelle ou un *h* muet : *un bel hôtel, un bel avion, un fol espoir, un mol abandon, un vieil homme*.

adjectifs : *mormon, mormone, lapon, lapone, letton, lettone, nippon, nippone*. Les adjectifs en *-in* (*-ain, -ein*), *-un, -an* (sauf *paysan* et *rouan* : *paysanne, rouanne*) ne redoublent pas l'*n* et il y a dénasalisation : *voisin, voisine, hautain, hautaine, plein, pleine, commun, commune, persan, persane*. Les adjectifs *bénin* et *malin* font au féminin *bénigne* et *maligne* puisqu'ils proviennent du latin *benigna, maligna*.

Les adjectifs en *-et* redoublent le *t* devant l'*e* du féminin : *muet, muette*. Les exceptions sont neuf adjectifs ne redoublant pas le *t* au féminin et prenant un accent grave sur l'*e* qui précède : *complet, complète, incomplet, incomplète, concret, concrète, désuet, désuète, discret, discrète, inquiet, inquiète, replet, replète, secret, secrète*. Mais les adjectifs en *-at, -ot* ne redoublent pas le *t* : *délicat, délicate, idiot, idiote, sauf bellot, bellotte, boulot, boulotte, maigriot, maigriotte, pâlot, pâlotte, sot, sotte, vieillot, vieillotte*.

La plupart des adjectifs en *-s* précédés d'une voyelle ou en *-x* ont leur féminin en *-se* (*s* prononcé *z*) : *gris, grise, mauvais, mauvaise, heureux, heureuse, jaloux, jalouse*. Néanmoins, un certain nombre d'adjectifs tels que : *bas, gras, las, épais, gros, métis, faux, roux*, ont leur féminin en *-sse* : *basse, grasse, lasse, épaisse, grosse, métisse, fausse, rousse*⁵⁷.

Long et *oblong* prennent entre le *g* et l'*e* du féminin un *u*, qui garde au *g* sa prononciation gutturale : *long, longue, oblong, oblongue*.

Les adjectifs en *-gu* prennent sur l'*e* du féminin un tréma, indiquant que l'*u* doit se prononcer : *aigu, aiguë, ambigu, ambiguë*.

Nous avons indiqué en début de ce sous-chapitre que le féminin des adjectifs qualificatifs peut également se construire par modification du suffixe.

En outre, les adjectifs en *-eur* auxquels on peut faire correspondre un participe présent en changeant *-eur* en *-ant* font leur féminin en *-euse*⁵⁸ (*eu* devient fermé) : *menteur, menteuse, trompeur, trompeuse*. Les exceptions font : *enchanteur, pécheur, vengeur* changeant *-eur* en *-eresse* : *enchanteresse, pécheresse, vengeresse*. Les adjectifs : *exécuteur, inspecteur, inventeur, persécuteur*, changent *-teur* en *-trice* : *exécutrice, inspectrice, inventrice, persécutrice*. Il faut souligner que pour l'adjectif *sauveur*, on emploie pour le féminin *salvatrice* et pour *vainqueur*, on emprunte à *victorieux* le féminin *victorieuse*.

⁵⁷ En même temps que par l'addition d'un *e*, certains féminins se caractérisent dans l'écriture par le remplacement de la consonne finale du masculin : *naïf, naïve, bref, brève, doux, douce, tiers, tierce, frais, fraîche, blanc, blanche, franc, franche, sec, sèche, ammoniac, ammoniacque, caduc, caduque, public, publique, turc, turque, grec, grecque, long, longue*. Ceci s'explique par l'action des changements phonétiques qui ont contribué à la création d'un grand nombre de bases allomorphes des adjectifs dans le genre féminin : *sèche* (<*sicc*am), *blanche* (<*blanc*am) etc.

⁵⁸ Dans ces adjectifs qui sont de formation populaire, *-eur* se prononçait autrefois *eux* : on prononçait, par exemple : *un homme menteux*. Ainsi, d'après Grevisse, s'explique leur féminin en *-euse* (Grevisse 1957 : 87).

Les adjectifs en *-teur* auxquels on ne peut pas faire correspondre un participe présent en changeant *-eur* en *-ant* font leur féminin en *-trice* : *consolateur, consolatrice, protecteur, protectrice*. Il est à souligner que onze comparatifs en *-eur* font leur féminin par simple addition d'un *e*. Ce sont : *antérieur, postérieur, citérier, ultérieur, extérieur, intérieur, majeur, mineur, supérieur, inférieur, meilleur*.

Il y a le féminin des adjectifs qualificatifs qui fait partie des cas spéciaux. *Coi, coite*. Pour le féminin de *hébreu*, on emploie *juive* en parlant de personnes : *le peuple hébreu, la race juive*. Pour les choses, on utilise *hébraïque*, adjectifs de deux genres, mais rare au masculin : *un texte hébreu, la langue hébraïque*. Les adjectifs tels que : *angora, capot, chic, kaki, rosat, snob* n'ont qu'une forme pour les deux genres : *une chèvre angora, une toilette chic, huile rosat*. Les adjectifs : *bée, crasse, pie, scarlatine* sont inusités au masculin tandis que *aquilin, benêt, bot, coulis, fat, grégeois, pers, preux, saur, vélin, violat* ne s'utilisent pas au féminin.

3.2. Pluriel des adjectifs qualificatifs

De manière générale, on forme le pluriel des adjectifs en écrivant à la fin de la forme du singulier un *s* : *une table ronde, des tables rondes*. Les adjectifs en *-s* ou *-x* ne changent pas au pluriel : *un mot bas et haineux, des mots bas et haineux*. Les adjectifs en *-eau* : *beau, nouveau, jumeau, manceau, tourangeau, morvandean* ainsi qu'*esquimaux* et *hébreu* prennent un *x* au pluriel tandis que *bleu* et *feu* ont un *s* au pluriel.

La plupart des adjectifs en *-al* changent au pluriel cette finale en *-aux* : *un homme loyal, des hommes loyaux, un geste théâtral, des gestes théâtraux*. Les exceptions font sept adjectifs : *bancal, fatal, foutral, fractal, natal, naval, tombal* qui prennent le *s* au pluriel. Pour un certain nombre d'autres adjectifs en *-al*, le pluriel masculin est peu employé ou mal fixé. Ainsi font parfois leur pluriel en *-als* : *boréal, glacial, initial, martial, matinal, natal, pascal* : *des glacials coups de vent* (A. Fournier). Mais, rien n'empêche de donner à ces adjectifs un pluriel en *-aux* : *sarcasmes glaciaux* (F. Vandérem), *propos initiaux* (G. Duhamel). Il est à souligner que *banal*, terme de droit féodal, fait au pluriel *banaux* : *des fours banaux*. Dans l'emploi ordinaire, il fait le plus souvent *banals* : *des compliments banals*.

3.3. Accord des adjectifs

3.3.1. Adjectif qui se rapporte à un seul nom ou à un pronom

L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : a) *C'est une action catastrophique* (l'adjectif épithète suit le nom) ; b) *Je viens d'apprendre une mauvaise nouvelle* (l'adjectif

épithète précède le nom) ; c) *Heureuses, elles* sont parties en France (l'épithète détachée précède le pronom) ; d) *Ils attendaient, inquiets* (l'épithète détachée suit le pronom) ; e) *Vos arguments* ne sont pas *précis* (attribut du sujet) ; f) Cette idée, je *la* trouve *formidable* (attribut du pronom complément direct).

À la différence du verbe, l'adjectif ignore la distinction des personnes grammaticales. Il s'accorde en genre et en nombre comme le participe passé. Quand le sujet n'est pas exprimé, l'adjectif attribut s'accorde avec le sujet implicite. Pour cela il convient de référer au contexte : a) Soyons *sage* (on s'adresse à soi-même) ; b) Soyons *sages* (on s'adresse à un groupe dont on fait partie) ; c) Soyez *prudentes* (on s'adresse à plusieurs femmes) ; d) Soyez *prudents* (on s'adresse à plusieurs hommes ou à un groupe mixte) ; on peut également accorder l'attribut avec un sujet éloigné : Il est vrai que *nous sommes* espionnés et copiés par la concurrence. D'une certaine façon, il faut en être *contents* (Briet 2009: 67) ; lorsque l'adjectif est l'attribut d'un infinitif ou d'une proposition, il est invariable : a) *Parler français est facile* ; b) *Que la neige tombe dix jours sans arrêt est frappant*.

Néanmoins, l'adjectif ne s'accorde pas toujours avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte, mais plutôt avec la réalité que ceux-ci représentent. L'adjectif attribut en rapport avec *on* est généralement du singulier : *On est content* de ton comportement, Pierre.

Mais le pronom indéfini *on* tend à devenir un pronom personnel et à désigner des personnes bien identifiées. L'adjectif peut adopter le genre et le nombre qui correspondent à l'être désigné. On a alors des syllepse facultatives. À ce propos, il importe de prendre en compte la situation, l'intention de l'auteur, le niveau de langue : a) *On est joyeuse*, Odile ? ; b) *Qu'on est intelligents*, nom de Dieu ! ; c) *On n'est pas toujours jeune et belle* (TLF 2005). On a parfois tendance à ne pas faire l'accord avec le mot auquel l'adjectif se rapporte, mais avec le terme qu'on a en tête, suivant le sens et la logique. Il s'agit alors de l'accord sylleptique occasionnel : *Ce mannequin est séduisante*. Le mot mannequin est masculin, mais il s'agit probablement d'une femme. On adopte maintenant un genre convenant à la personne désignée (Briet 2009 : 73). L'adjectif en rapport avec un pronom pluriel employé par majesté, modestie ou politesse s'accorde en genre, mais pas en nombre. Dans ce cas, on parle de la syllepse obligatoire : a) *Nous, reine d'Angleterre, sommes mécontente* de vos positions politiques (DAF 2009) ; b) *Nous ne sommes pas responsable* de l'accident de la voiture d'hier soir (DAF 2009).

L'adjectif qui est en rapport avec des noms joints par la préposition *de* s'accorde suivant le sens : a) L'herbier d'*herbes tropiques* ; l'adjectif qui suit *des plus, des moins, des mieux* se met généralement au pluriel : a) *La matinée est des plus belles* ; b) Cette *dame* est de moins *intéressantes* ; l'adjectif qui suit *il n'y a de, il n'y a pas plus* et invariable : a) Il n'y a de beau que ces *pantalons rouges* ; b) Il n'y a de claire que ces *idées*.

Cependant, lorsque l'adjectif suit le nom, il s'accorde avec lui et c'est également le cas dans certaines tournures : a) Il n'y a que trois *filles d'absentes* ; b) Il n'y a que la *figure de plaisante*.

L'adjectif qui suit *tout ce qu'il y a de (plus)*, *ce qu'a de* est invariable, car il se rapporte au pronom neutre *ce* : a) Elle a pris *tout ce qu'il y avait de luxueux* dans cette maison ; b) Ces raisonnements sont *tout ce qu'il y a de plus génial* ; c) On notera *ce qu'a de tortueux* cette prise de position (Briet 2009 : 76).

Quant à l'adjectif employé avec l'expression *avoir l'air*, il s'accorde avec le sujet si *avoir l'air* signifie *paraître*. Il s'accorde avec *l'air* si ce terme désigne la mine, la physionomie : a) *La robe* a l'air toute *neuve* ; b) Hier, Marie avait *l'air sérieux*.

Plusieurs épithètes au singulier peuvent se rapporter à un nom au pluriel. Il s'agit alors d'un accord distributif : a) Vous apprenez les langues *française* et *roumaine* ; b) Elles adorent les musiques *populaire* et *folklorique* ; c) Les *dix-septième* et *dix-huitième* siècles⁵⁹.

L'adjectif qui se trouve en rapport avec une indication numérique se met au singulier quand on considère l'ensemble, la globalité : *Dix mille euros* est *énorme* pour une telle voiture d'occasion (=la somme de dix mille euros est énorme).

L'adjectif qui concerne un nom précédé de *une espèce de*, *une sorte de* s'accorde avec ce nom : a) Une espèce d'*arbre fruitier* ; b) Une sorte de *chat gris*.

Lorsque l'adjectif est lié au nom qui est devenu pronom, il reste invariable : a) *Quelque chose* de *bizarre* s'est produit hier soir ; b) *Personne* n'est *satisfait*.

L'adjectif *possible* venant après un superlatif : *le plus*, *le moins*, *le mieux*, *le meilleur* et précédant un nom au pluriel est toujours invariable tandis qu'après le nom, il est le plus souvent invariable : a) Il va moissonner le plus *possible* de *blés* ; b) Garçon, servez, s'il vous plaît, le moins d'*alcools possible* ; c) Je vais écrire quelques demandes, le mieux *possible* ; d) Marie a prévu toutes les *consignes possibles* pour donner aux enfants.

3.3.2. Adjectif qui se rapporte à plusieurs noms

D'une façon générale, l'adjectif qui se rapporte à plusieurs noms se met au pluriel. Si les noms ont le même genre, l'adjectif prend le genre des noms. Si les noms n'ont pas le même genre, l'adjectif se mettra au masculin, qui est le genre indifférencié : a) Il éprouvait *une faim* et *une soif terribles* ; b) *Prudents*, *Jean* et *Hervé* étaient rentrés ; c) *Bérangère* et *François*, *impatiens*, ont téléphoné ; d) J'ai trouvé *désagréables* votre *silence* et votre *indifférences* ;

⁵⁹ Pour ce type d'exemple, on peut choisir d'autres formulations : le *dix-septième* et *dix-huitième* siècle ; le *dix-septième* siècle et le *dix-huitième* siècle.

e) *Heureux* sont les *garçons* et les *filles* en vacances ; f) Tu as un *frère* et une *sœur* ? Tu viendras donc avec *tes frère* et *sœur* ; g) *Chers oncle* et *tante*, on vient vous voir pour Pâques. Quand il s'agit des expressions figées, l'adjectif reste au singulier : a) Un certificat de *bonne* vie et mœurs ; b) En *pleine* liberté et indépendance. Quand on désigne un être unique de deux façons différentes, l'adjectif reste au singulier : a) Mon *cher* collègue et ami... ; b) Un *chat* ou un *chien invisible* grattait à la porte.

L'adjectif reste également au singulier lorsque les noms sont considérés comme synonymes, quand il y a gradation ou lorsque l'un d'entre eux est prédominant : a) Elle garde tout *entière* la *grâce*, l'*élégance* qu'elle avait ; b) Ils montrèrent un *courage*, une *bravoure* *surprenante*.

Quand l'adjectif est en rapport avec des noms joints par *ou*, il s'accorde avec ces noms sauf si le sens l'interdit. D'après Briet, il est recommandé d'accorder l'adjectif avec l'ensemble des noms afin de pouvoir faire la distinction avec le cas où l'épithète ne s'accorde qu'avec le dernier nom (Briet 2009 : 82) : a) Si elle avait eu cette *qualité*, ou cette *faiblesse*, ou cette *résignation* si *communes* aux femmes pourtant (Albert Memmi) ; b) Un manche en métal et en *bois dure*.

L'adjectif qui renvoie aux deux substantifs joints par une conjonction de comparaison : *comme*, *ainsi que*, *de même que*, fait l'accord avec le premier nom si la conjonction a vraiment une valeur comparative. Dans ce cas, elle est précédée d'une virgule. L'adjectif s'accorde avec les deux noms si la conjonction prend une valeur additive et elle n'est plus alors précédée d'une virgule : a) *Lours* brun d'Alaska, comme tous semblables, est *carnivore* ; b) Il a la *main* ainsi que l'*avant-bras* tout *noirs* de poussières.

3.3.3. Adjectifs composés

En ce qui concerne les adjectifs composés, on accorde les deux éléments quand ils qualifient le même nom : *des paroles aigres-douces*, *des femmes sourdes-muettes*.

Lorsque l'adjectif composé provient d'un nom composé, il a le rôle d'épithète par transfert. Le premier élément est le plus souvent invariable : a) Les traditions *grand-ducales*, les officiers *grand-ducaux* ; b) Des conflits *proche-orientaux*.

Quand le premier élément est abrégé et se termine par les voyelles *o* ou *i*, il reste invariable : a) Des scènes *tragi-comiques* ; b) Les îles *anglo-normandes*.

L'adjectif composé qui résulte de la fusion du préfixe grec *anti* et d'un nom ne varie pas en nombre : a) Des forces *antiémeutes* ; b) Des combinaisons *antiglisse* ; l'adjectif composé varie quand le deuxième élément est une forme adjectivale : a) Des ligues *antialcooliques* ; b) Des médicaments *antibiotiques* ; le premier élément est invariable si c'est un mot invariable : a) Des attaques

sous-marines ; b) Des journaux *bien-pensant*.

Pour ce qui concerne de l'adjectif *nouveau*, il est généralement invariable dans *nouveau-né* et il est suivi d'un trait d'union : a) Ce sont des *nouveau-nés* ; b) Une réputation *nouveau-née* ; quand il se joint à d'autres mots, *nouveau* varie et perd le trait d'union : a) La maison des *nouveaux venus* ; b) Cette femme est une *nouvelle riche*.

3.3.4. Adjectifs de couleur

Quant aux adjectifs de couleur, les adjectifs simples varient : *une robe bleue, des robes bleues, une chaussette violette, des chaussettes violettes*. Nous avons déjà indiqué en début de ce chapitre que les adjectifs *nacarat, pie* et *rosat* restaient invariables : *des juments pie* (à robe noir et blanc), *des robes nacarat* (d'un rouge clair).

Il faut également souligner que les noms désignant la couleur sont invariables : *des yeux noisette, des tuniques jonquille, des chemises paille, des chevaux isabelle, des robes corail, des fards ocre, des papiers crème*.

Les adjectifs composés de : adjectif + adjectif, adjectif + nom, adjectif + préposition + nom sont invariables : *des étoffes jaune paille, des robes gris bleu, des vestes bleu pétrole, des tailleurs rose bonheur, des chaussettes noir de jais, la soie gris de lin*.

3.3.5. Adjectifs employés adverbialement

De manière générale, des mots peuvent changer de classe lorsqu'ils changent de contexte ou de situation. Ainsi, un certain nombre d'adjectifs peuvent être employés comme adverbes et ils restent invariables. Ce sont : *bas, beau, bon, cher, clair, court, doux, droit, dru, dur, faux, fin, fort, franc, gras, haut, juste, lourd, mauvais, net, ras, sec, soudain* etc. a) Ces bijoux diamantés coûtent *cher* ; b) La gamine endormie pesait *lourd* sur l'épaule de sa mère ; c) Les chouettes sont des oiseaux qui volent *bas* ; d) Elle a coupé *court* à la conversation ; e) Lucie était *fin* prête à recevoir ses invités ; f) Les employés se sont montrés *fort* attentionnés envers le nouveau stagiaire.

À part la règle générale, certains adjectifs font partie des cas particuliers parce que, en fonction du contexte, ils peuvent varier ou rester invariables. C'est le cas des adjectifs *court, droit, égal, fort, juste, nu, plein, sauf*.

Dans les expressions *couper court, couper au court, s'arrêter court, tourner court, tout court, être à court, prendre de court, demeurer court*, l'adjectif *court* est invariable : Elle est demeurée *court* ; mais, dans l'expression *être court de* (=manquer de), cet adjectif varie : Vous étiez *courts* de deux billets de cinéma ; *droit*, dans l'expression *se tenir droit*, peut varier ou être invariable : Elle se tenait *droit/droite* ; *égal* peut varier ou rester invariable s'il est employé dans le cadre de l'expression *n'avoir d'égal* : a) Sa

modestie n'a d'*égal* que son intelligence ; b) Sa prétention n'a d'*égale* que son entêtement ; *fort*, dans l'expression *se faire fort*, peut être considéré comme un adverbe ou comme un adjectif : Elle se fait *fort/forte* de le mettre au pas ; l'adjectif *juste* est en général variable : *trois réponses justes*. Mais, lorsqu'il renvoie à une indication horaire, il ne varie pas : Il est quinze heures *juste* ; quant à l'adjectif *nu*, il reste invariable dans les syntagmes *nu-tête, nu-pied, nu-jambes, nu-bras, nu-pattes, nu-reins* et s'y emploie avec un trait d'union. Quand *nu* est postposé au nom, il s'accorde avec lui : a) Pierre va *tête nue* ; b) Je marche *pieds nus, bras nus*. En ce qui concerne *plein*, il ne varie pas devant le substantif, mais reste variable lorsqu'il lui est postposé : a) Nous avons de l'argent *plein* les poches ; b) Nous avons les poches *pleines* d'argent ; *sauf* peut être préposition ou adjectif : a) *Sauf* erreur, voilà les résultats ; b) Les habitants sont *saufs*.

Quand il s'agit des expressions *amoureux fou, fou amoureux, fou furieux, ivre mort, raide mort*, les deux éléments sont variables : a) Hélène est *amoureuse folle* ; b) Les étudiants du FLE sont tombés *fous amoureux* du Français dans le monde ; c) Elle était *folle furieuse* ; d) Mes voisins étaient *ivres morts* hier soir ; f) Les assaillants tombèrent *raides morts*.

Concernant les adjectifs empruntés, les éléments latins et grecs ou latinisés restent invariables : a) Une fille d'origine *franco-italienne* ; b) Nous avons mis à l'oubli les cassettes *vidéo* ; c) On va suivre des séances *audio-visuelles*. Les adjectifs empruntés ont tendance à rester invariables : a) Des restaurants *cachés* ; b) De la musique *techno* ; c) Des gens *incognito*.

Quant aux adjectifs occasionnels, il est à noter que les adverbes employés comme adjectifs sont invariables : *des gens bien, les portières arrière, des places debout, les roues avant*. Des éléments comme *bio, extra, maxi, mini, rétro, super*, sont invariables : *des vins bio, des soupes extra, des vestes maxi, des jupes mini, des mamans super, des styles rétro*.

TROISIÈME PARTIE

MORPHOLOGIE LEXICALE

I. DÉRIVATION AFFIXALE

Nous avons dit en début de cet ouvrage (première partie : notions de base) que la dérivation affixale ou l'affixation était une opération qui consistait à fabriquer un mot complexe en ajoutant à un mot simple ou à une base non autonome un affixe, soit un préfixe à gauche (préfixation), soit un suffixe à droite (suffixation). Le sens du mot dérivé est désigné par le sens de la base et la valeur de l'affixe. Par exemple, du verbe *préparer*, on dérive les noms : *préparation*, *préparateur* ; de l'adjectif *bête*, le nom *bêtise* ; du verbe *tousser*, le verbe *toussoter* etc. Le sens de chacun des dérivés est relié à celui de sa base.

Il existe en français deux grands groupes d'affixes dérivationnels : *affixes transcatégoriels* et *affixes intracatégoriels*. Les affixes transcatégoriels ont pour fonction principale de changer la classe grammaticale de la base, par exemple, un adjectif en nom, un verbe en adjectif ou un nom en verbe. Les affixes intracatégoriels ne modifient pas la classe grammaticale de la base mais ont pour objectif d'opérer sur le sens de cette base pour le modifier. Les deux groupes d'affixes peuvent opérer sur des bases de différentes classes grammaticales. Par exemple, le préfixe intracatégoriel *sur-* peut opérer sur des noms : *surtaxe*, des adjectifs : *surhumain* ou des verbes : *surélever* ; le suffixe *-isme*, ayant des emplois intracatégoriels et transcatégoriels, opère sur des noms communs ou des noms propres : *banditisme*, *thatchérisme*, des adjectifs : *pédantisme*, des verbes : *suivisme* etc. (Apothéloz 2002 : 74). Donc, on pourrait dire que les préfixes appartiennent au groupe d'affixes intracatégoriels tandis que les suffixes sont soit transcatégoriels soit intracatégoriels.

Les principales parties du discours touchées par la dérivation affixale sont les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes. Chacune de ces parties du discours peut fonctionner soit comme base d'une dérivation soit comme une partie du discours d'arrivée sauf des adverbes. Cependant, les interjections, les noms propres, des syntagmes et des propositions peuvent être la base de dérivation. Cette dérivation s'appelle la *dérivation délocutive*, terme donné par Émile Benveniste. Au fait, il explique que la dérivation délocutive sert à fabriquer un mot non à partir du sens de sa base mais à partir de certaines valeurs de l'énonciation de celle-

ci. Par exemple, le sens des adverbes *vachement* et *diablement* indique qu'ils sont dérivés non pas des noms *vache* et *diable*, mais d'énonciations interjectives de ces noms : *diable ! la vache !* (Benveniste 1966 : 74).

1.1. Dérivation suffixale

Nous avons d'ores et déjà constaté que la suffixation est un procédé de dérivation qui consiste à adjoindre les affixes qui sont toujours postposés à la base : *vendre* → *vend-eur* ; *fragile* → *fragil-ité* ; *pâle* → *pal-ôt*. Les suffixes peuvent avoir plusieurs rôles : rôle sémantique, rôle d'indicateurs lexicaux, rôle grammatical, rôle de catégorisation.

Le rôle sémantique des suffixes sous-entend le changement de sens ou la modification de la valeur d'emploi de la base sans changer totalement son sens. Ceci dit que le suffixe ajouté à une base n'engendre pas le changement de classe grammaticale du dérivé par rapport à la base : si la base est un nom, le dérivé va être un nom aussi : *amour* → *amour-ette*, *barbe* → *barb-iche* ; si la base est de la classe des adjectifs, le dérivé le sera aussi : *rouge* → *rouge-âtre*, *jaune* → *jaun-âtre*. Ce que nous venons de dire est lié notamment aux suffixes diminutifs, péjoratifs et collectifs : *colonne* → *colonn-ade*, *feuille* → *feuill-age*. À l'intérieur de leur rôle sémantique, les suffixes peuvent également limiter l'aire d'emploi de la base. Par exemple, l'ajout du suffixe *-eur* à la base verbale *souten-* du verbe *soutenir* donne le dérivé *souteneur*. Alors que le verbe *soutenir* connaît un emploi très diversifié, son dérivé *souten-eur* ne s'utilise que dans un domaine particulier avec le sens de « individu vivant de proxénétisme » (Salminen 1997 : 55).

Quant au rôle d'indicateurs lexicaux, les suffixes situent les mots dans des registres de langue particuliers : médecine : *-ite* : *encéphalite*, *appendicite* ; *ée* : *céphalée*, *rhinorrhée* ; botanique : *-acée* : *rosacée*, *liliacée*.

Les suffixes modifient souvent la classe grammaticale des mots : *rouge* → *rougir* ; *fragile* → *fragilité* ; *blanchir* → *blanchissement*, l'indiquent et peuvent déterminer le genre grammatical des dérivés. Ainsi, les suffixes : *-ité*, *-age*, *-ise* construisent les noms ; *-able*,

-ible, *-uble* forment les adjectifs. Les noms suffixés en *-ance* : *surveillance*, *-ise* : *bêtise*, *-tion* : *adoration* sont toujours féminins tandis que ceux qui sont constitués des suffixes *-age* : *nettoyage*, *-isme* : *journalisme*, *-eur* : *chanteur*, *-ment* : *arrangement* appartiennent au genre masculin.

Les suffixes sont aussi soumis aux phénomènes de synonymie, homonymie et polysémie. *La synonymie* indique que les suffixes sont de formes différentes mais de même sens. C'est le cas, par exemple, des noms désignant le résultat de l'action : *-ade* : *baignade*,

-age : *brossage*, *-erie* : *rêverie*, *-ation* : *passation*, *-ment* : *dérangement*.

L'homonymie concerne les suffixes de même forme produisant des dérivés de sens différents : *-eur* a) lié à une base adjectivale, il exprime une

qualité : *douceur, grandeur, longueur* ; -eur b) lié à une base verbale, il indique l'action ou le résultat d'une action : *ardeur, clameur, erreur, fureur, teneur*.

La polysémie indique qu'un suffixe peut avoir plusieurs valeurs significatives communes : -ette a) produit des noms diminutifs à partir des noms féminins et de quelques noms masculins : *maisonnette, camionnette* ; -ette b) produit des noms de petits instruments à partir des verbes : *sonnette, calculette* ; -oir a) forme des noms de lieu sur verbe : *fumoir, dortoir, pissoir* ; -oir b) forme des noms d'instruments sur verbe comme : *mouchoir, arrosoir, bouilloire* ; -issime a) fait d'être, chose qui est : *gigantisme, snobisme, mutisme, parallélisme* ; -issime b) le résultat de l'action : *graphisme, néologisme* ; -issime c) le caractère : *américanisme, barbarisme, idiotisme, régionalisme*.

La propriété des suffixes est qu'ils peuvent être cumulés dans un dérivé : *région > région + al > région +al + iser > région + al + is + ation* ; *flexible > flexibiliser > flexibilisation* ; *marginé > marginal > marginaliser > marginalisation* ; *parlement > parlementaire > parlementarisme*. Néanmoins, tous les suffixes n'ont pas cette capacité de pouvoir être suivis d'un autre suffixe. Certains suffixes sont appelés « terminaux » en ce sens qu'ils bloquent le processus de dérivation. Ce sont, par exemple, les suffixes *-age* et *-ment* lorsqu'ils forment des noms d'action par adjonction à une base verbale : *lav + age #¹* ; *abatt + e + ment #* ; le suffixe *-eur, -euse* de noms d'agents postposés à la base verbale : *cri + eur #* ; *march + eur#*. Tels sont également les suffixes : *-oir, -oire, -is, -ure* et *-esse*.

À l'intérieur de la dérivation suffixale, on distingue également la dérivation inverse ou régressive qui sous-entend la dérivation d'un mot plus simple à partir d'un mot plus long. Autrement dit, on construit les noms depuis les verbes en enlevant le suffixe verbal : *accorder → accord* ; *coûter → coût* ; *galoper → galop* ; *refuser → refus* ; *soupirer → soupir*. Étant donné que l'on obtient une base purement verbale, les noms dérivés sont masculins. Si la base est postposée par la graphie *e*, on obtient les noms féminins : *visiter → visite* ; *adresser → adresse* ; *attaquer → attaque*. Un autre type de la dérivation inverse est la formation d'un nom à partir d'un autre nom par élimination du suffixe nominal : *aristocratie → aristocrate* ; *diplomatique → diplomate* ou même d'un *e* muet : *médecine → médecin* ; *châtaigne → châtain* ; *violette → violet*.

1.2. Types morphologiques des suffixes

A. Suffixes transcatégoriels servant à dériver les noms.

VERBE → NOM : *exécuter → exécution* ; *manifester → manifestation* ; *évoluer → évolution* ; *abolir → abolition* ; *déceler → décèlement* ; *blanchir → blanchissement* ; *blanchir → blanchissage* ; *baigner → baignade* ; *promener*

¹ Ce symbole est la marque des suffixes terminaux.

→ *promenade* ; *pendre* → *pendaison* ; *espérer* → *espérance* ; *surveiller* → *surveillance* ; *plagier* → *plagiat* ; *flâner* → *flânerie* ; *blessé* → *blessure* ; *livrer* → *livreur* ; *opérer* → *opérateur* ; *diriger* → *dirigeant* ; *allumer* → *allumette* ; *pisser* → *pissoir*. Comme on peut constater, les principaux suffixes participant à la dérivation des noms à partir du verbe sont : *-ion, -tion, -ition, -ment, -age, -ade, -aison, -ance, -at, -erie, -ure, -eur, -teur, -ant, -ette, -oir*. On va évoquer leur sens dans le tableau de sous-chapitre ci-après.

ADJECTIF → NOM : *blond* → *blondeur* ; *froid* → *froidueur* ; *froid* → *froidure* ; *faible* → *faiblesse* ; *hardi* → *hardiesse* ; *monotone* → *monotonie* ; *bigot* → *bigoterie* ; *bête* → *bêtise* ; *banal* → *banalité* ; *habile* → *habilité* ; *inquiet* → *inquiétude* ; *objectif* → *objection* ; *discret* → *discrétion* ; *snob* → *snobisme*. Alors, les principaux suffixes utilisés pour former les noms des adjectifs sont : *-eur, -esse, -(er)ie, -ise, (i)té, -(it)ude, -ure, -ion, -isme*.

B. Suffixes intracatégoriels servant à dériver les noms.

NOM → NOM : *coffre* → *coffret* ; *facture* → *facturette* ; *île* → *îlot* ; *éléphant* → *éléphanteau* ; *tour* → *tourelle* ; *tambour* → *tambourin* ; *ours* → *ourson* ; *feuille* → *feuillage* ; *colonne* → *colonnade* ; *paysan* → *paysannerie* ; *ferre* → *ferraille* ; *patron* → *patronat* ; *poulailler* → *poulailler* ; *banque* → *banquier* ; *dent* → *dentiste* ; *chirurgie* → *chirurgien* ; *pomme* → *pommier*. Les principaux suffixes à partir desquels sont formés les noms des noms : *-et, -ette, -ot, -eau, -elle, -in(e), -on, -age, -ade, -(e)rie, -aille, -at, -ier*.

C. Suffixes transcatégoriels servant à dériver les verbes.

NOM → VERBE : *accessoire* → *accessoiriser* ; *scandale* → *scandaliser* ; *code* → *codifier* ; *personne* → *personnifier*.

ADJECTIF → VERBE : *immobile* → *immobiliser* ; *solide* → *solidifier* ; *automatique* → *automatiser* ; *électrique* → *électrifier* ; *électrique* → *électriser*. Les principaux suffixes sont : *-(is)er, -(if)ier*.

D. Suffixes intracatégoriels servant à dériver les verbes.

VERBE → VERBE : *taper* → *tapoter* ; *chanter* → *chantonner* (valeur diminutive) ; *tirer* → *tirailler* ; *rêver* → *rêvasser* (valeur péjorative) ; *baver* → *bavochoer* ; *mâcher* → *mâchouiller* (registre familier).

E. Suffixes transcatégoriels servant à dériver les adjectifs.

VERBE → ADJECTIF : *flatter* → *flatteur* ; *boiter* → *boiteux* ; *coûter* → *coûteux* ; *penser* → *pensif* ; *créer* → *créatif* ; *admirer* → *admirable* ; *convertir* → *convertible* ; *résoudre* → *résoluble*. Les principaux suffixes sont : *-eur, -eux, -if, -able, -ible, -uble*.

NOM → ADJECTIF : *accident* → *accidenté* ; *courage* → *courageux* ; *sport* → *sportif* ; *mérite* → *méritoire* ; *barbe* → *barbu* (adjectifs qualificatifs) ; *banque* → *bancaire* ; *nation* → *national* ; *président* → *présidentiel* ; *livre* →

livresque ; *terre* → *terrier* ; *saison* → *saisonnier* ; *atome* → *atomique* (adjectifs de relation) ; *France* → *français* ; *Afrique* → *africain* ; *Égypte* → *égyptien* ; *Lille* → *lillois* (adjectifs ethniques). Les principaux suffixes sont : *-é, -eux, -if, -oir, -u, -aire, -al, -(i)el, -esque, -ier, -ique, -ais, -ain, -en, -ois.*

F. Suffixes intracatégoriels servant à dériver *les adjectifs*.

ADJECTIF → ADJECTIF : *pauvre* → *pauvret* ; *maigre* → *maigrelet* ; *pâle* → *pâlot* ; *pâle* → *pâlichon* ; *blanche* → *blanchâtre* ; Les principaux suffixes sont : *-et, -ot, -ichon, -âtre.*

G. Suffixes transcatégoriels servant à dériver *les adverbes*.

ADJECTIF → ADVERBE : *naïve* → *naïvement* ; *vrai* → *vraiment* ; *aisé* → *aisément* ; *poli* → *poliment* ; *éperdu* → *éperdument* ; *savant* → *savamment* ; *évident* → *évidemment*.

1.3. Tableau des principaux suffixes²

1.3.1. Suffixes formateurs de noms

FORME	SENS	EXEMPLE
-ade, -age	collection produit action, état	<i>colonnade, feuillage salade, fromage, ruade glissade, esclavage</i>
-aie, -eraie	plantation, végétaux	<i>chênaie, roseaie</i>
-aille	collectif péjoratif action	<i>ferraille, marmaille racaille, canaille trouvailles, entaille</i>
-aire	objet métier ou profession fonction	<i>grammaire, dictionnaire notaire, propriétaire bénéficiaire</i>
-aison, -ation, -ison, -oison, -ance, -ence, -ement, -ssement -is, -ison, -ition	action résultat de l'action	<i>trahison, pendaison natation, salutation confiance, prudence déménagement rajeunissement, roulis, guérison, expédition</i>
-al, -el, -ance, -ence	qualité action	<i>musical, ignorance présidence</i>
-ard, arde	objet, se rapporter à	<i>brassard, montagnard campagnard</i>
-as, -asse, -ace	abondance, collectif défaut	<i>amas, liasse, populace bonasse</i>

² Pour une liste plus exhaustive des suffixes en français, voir les dictionnaires étymologiques ou les dictionnaires monolingues.

-at	fonction, lieu ou institution	<i>avocat, notariat professorat, pensionnat</i>
-ateur	profession, agent	<i>administrateur, opérateur</i>
-ature, -iture, -ure	fonction action, résultat de l'action aspect, produit	<i>législature capture, aventure confiture, parure</i>
-cule, -icule, -ule	diminutif	<i>corpuscule, veinule, ridicule, monticule</i>
-eau, -elle, -ceau	diminutif	<i>lionceau, ruelle, lapereau</i>
-ée, -etée, -ettée	contenu, quantité, durée	<i>bordée, cuillerée, soirée, matinée, poignée</i>
-eur, -euse, -trice	agent instrument, outil	<i>chasseur, menteur, voleur agrafeuse, perceuse, photocopieuse</i>
-er, -ier	agent, réceptacle, arbre	<i>chapelier, herbier, pommier</i>
-erie	qualité, spécialité action, lieu	<i>effronterie, coutellerie mutinerie, écurie, boulangerie</i>
-esse	qualité	<i>finesse, gentillesse</i>
-ette	diminutif	<i>livret, fillette, fourchette</i>
-ie	état, qualité, condition	<i>léthargie, sympathie</i>
-il	lieu, endroit	<i>chenil, fenil</i>
-ille, -iole	diminutif	<i>brindille, faucille, pacotille, bestiole</i>
-in, -ine	diminutif produit caractère	<i>enfantin tambourin plaisantin</i>
-ique	qui a rapport à	<i>physique, chimique, atomique</i>
-isation	action de	<i>actualisation, automatisation</i>
-isme	disposition, croyance, doctrine	<i>chauvinisme, royalisme, fascisme, communisme</i>
-iste	profession, qui s'occupe de	<i>archiviste, gréviste, activiste, journaliste, dentiste</i>
-ite	inflammation, maladie	<i>otite, appendicite</i>
-ité	qualité	<i>fragilité, rapidité, vélocité</i>
-itude	qualité, état	<i>solitude, lassitude, béatitude</i>
-oir (e)	instrument, lieu	<i>arrosoir, pissoir, patinoire</i>
-on, -onne	métier chose diminutif	<i>forgeron bouchon moucheron, ânon, caneton</i>
-ose	maladie	<i>arthrose, amiantose, sclérose</i>
-u	qualificatif, abondance d'un état	<i>ventru, charnu</i>
-ure	ensemble, trace	<i>voilure, toiture, fêlure, friture</i>

1.3.2. Suffixes formateurs d'adjectifs

FORME	SENS	EXEMPLE
-able³, -ible, -uble	possibilité active ou passive	<i>blâmable, éligible, soluble</i>
-aire	qui a rapport à	<i>légendaire, grégaire</i>
-ais, -ois	qui habite, origine	<i>anglais, français, lillois, chinois, québécois</i>
-al, -el	qui a le caractère de	<i>royal, légal, mortel, éternel, spirituel, temporel</i>
-al, -ant	qualité	<i>musical, charmant, prévenant</i>
-ard, -arde	caractère	<i>vantarde</i>
-as, -asse, -ace	défaut	<i>bonasse, filasse</i>
-âtre	approximatif, péjoratif	<i>blanchâtre, rougeâtre, bellâtre, douçâtre</i>
-cule, -icule, -ule	diminutif	<i>ridicule</i>
-é	caractère	<i>azuré, imagé</i>
-er, -ier	caractère	<i>bocager, saisonnier</i>
-esque⁴	qui a rapport à	<i>chevaleresque, livresque</i>
-et (te)	diminutif	<i>propret, aigret</i>
-eur, -eux	caractère	<i>rageur, râleur, peureux, courageux</i>
-ien	qui habite, qui s'occupe	<i>canadien, parisien, historien</i>
-if, -ve	caractère	<i>tardif, pensif, craintive</i>
-in, -ine	diminutif caractère	<i>enfantin, blondin plaisantin</i>
-ique	caractère, origine	<i>colérique, volcanique</i>
-issime⁵	superlatif	<i>richissime, urgentissime</i>

³ Les adjectifs se terminant en *-able* sont très nombreux en français et constituent une classe ouverte parce que le procédé qui les forme est tout à fait productif : ils sont constitués à partir de la base des verbes transitifs : *boire* > *buvable*. Leeman disposait d'une liste de 1157 adjectifs en *-ble* faite à l'instar de la liste de Jean Dubois ayant recensé 1393 adjectifs types dont 205 en *-ible* et 115 en *-uble*.

⁴ Le suffixe donné s'ajoute sur des noms communs et sur des noms propres pour dériver les adjectifs mais, on le trouve très souvent en concurrence avec le suffixe *-ien* : *gaullesque* – *gaullien* et rarement avec *-ique* : *philosophique* – *philosophesque*. Dans le TLF on trouve, par exemple, l'explication du contenu sémantique du couple *hugolien* / *hugolesque*. Le premier évoque le poète-mage, le penseur, et le second dénote le ridicule et la démesure de son œuvre. Ceci dit que le suffixe *-esque* possède une valeur dépréciative, ce qui s'explique normalement par le fait que les bases sur lesquelles ont été construites les premiers dérivés en *-esque* avaient un sens dépréciatif : *fourbesque, putanesque*. Dans les créations récentes, dans un certain nombre de cas, on remarque que les adjectifs sont formés en *-esque* parce que la base ne privilégie pas une création en *-ien* à cause de la présence de la voyelle /i/ dans la dernière ou l'avant-dernière syllabe : *moliéresque, dianasque, modianesque*.

⁵ Ce suffixe se porte comme l'équivalent de superlatif absolu, exprime l'intensité sur un mode nouveau et possède un pouvoir expressif de l'inattendu. On le rencontre avec des adjectifs simples : *richissime, grandissime* ainsi que dans les néologismes formés sur la base d'adjectifs dont le sémantisme propre marque par lui-même le degré ultime : *nullissime, excellentissime*. En outre, le suffixe *-issime* peut être également postposé aux adjectifs dérivés de noms propres de personne ou de lieu : *stendhalissime, espagnolissime*.

-iste	caractère, relatif à un parti	<i>égoïste, socialiste, communiste</i>
-ot	diminutif	<i>pâlot, chérot, vieillot</i>
-u	qualité, abondance	<i>barbu, pointu, feuillu</i>
-ueux	abondance	<i>luxueux, fructueux</i>

1.3.3. Suffixes formateurs de verbes

FORME	SENS	EXEMPLE
-asser	péjoratif	<i>rêvasser, finasser</i>
-eler	diminutif	<i>craqueler, voleter</i>
-er	action	<i>planter, semer, couper</i>
-ifier	qui rend	<i>bonifier, simplifier</i>
-iller, -iner	diminutif	<i>fendiller, trotter</i>
-ir	action	<i>finir, polir, rougir</i>
-iser	action	<i>informatiser, automatiser, schématiser</i>
-nicher	péjoratif	<i>pleurnicher</i>
-ocher	diminutif, péjoratif	<i>branlocher, bavochoer</i>
-onner	diminutif	<i>tâtonner, griffonner</i>
-oter	diminutif, péjoratif	<i>frisoter, vivoter, tapoter</i>
-oyer	fréquentatif, factitif	<i>foudroyer, tourner</i>

1.3.4. Suffixes formateurs des adverbes

FORME	SENS	EXEMPLE
-ment⁶	manière, de façon de	<i>lourdement, doucement, assurément, vivement, éperdument</i>
-on (-ons)⁷	manière, de façon de	<i>à tâtons, à reculons, à califourchon</i>
-o⁸	manière, de façon de	<i>primo, secundo, tertio</i>

1.4. Dérivation préfixale

La préfixation sous-entend l'ajout d'un morphème (préfixe) en début de la base. À la différence de la suffixation qui, très souvent, modifie les classes grammaticales de mots dérivés, la préfixation ne le fait pas : *venir* →

⁶ Il s'agit du suffixe d'origine latine: *mens, mentis* « esprit, disposition d'esprit ; manière ». On l'adjoint sur la base adjectivale pour former les adverbes de manière.

⁷ C'est un suffixe improductif qui n'est maintenu que dans les adverbes cités dans le tableau ci-dessus (cf. Popović 2009 : 51).

⁸ C'est le suffixe que possèdent les adverbes numéraux dont la base est d'origine latine.

revenir ; *légal* → *illégal*. Ceci dit que, si la base est un verbe, le dérivé est un verbe aussi ; si la base est un adjectif, le dérivé est également un adjectif.

Nous avons déjà constaté que les préfixes sont intracatégoriels tandis que les suffixes peuvent être soit transcategoriels ou intracatégoriels. Toutefois, dans les exemples : *antichar*, *revêtement antipoussière*, *complexes multisalles*, les préfixes : *anti* et *multi* sont considérés comme transcategoriels étant donné qu'ils sont des adjectifs (Apothéloz 2002 : 74).

Les préfixes peuvent être autonomes : *après*, *avant*, *contre*, *en*, *entre*, *sur*, *sous*, c'est-à-dire, s'employer également et avec un sens analogue comme préposition et adverbe : *sous* est un préfixe dans *sous-estimer*, mais s'emploie comme préposition dans : *J'ai mis mon livre sous la table*. Un certain nombre de préfixes sont non-autonomes, ce qui veut dire qu'ils doivent être liés à la base : *dé-*, *re-*, *in-* *a-* : *déchausser*, *reparler*, *impossible*, *anormal*.

Quant à leur trait sémantique, ils sont soumis, comme d'ailleurs les suffixes, aux procédés de synonymie, polysémie et homonymie.

Pour ce qui concerne de la synonymie, plusieurs préfixes peuvent avoir le même sens. Par exemple, pour exprimer la négation, on utilise : *a-* *apolitique* ; *dé-* *désagréable* ; *dis-* *disgrâce* ; *mal-* *malchanceux* ; *mé-* *mécontent* ; *non-* *non-fumeur* ; pour exprimer une idée de supériorité ou d'abondance : *archi-* *archifaux* ; *extra-* *extra-léger* ; *hyper-* *hypercorrecte* ; *super-* *supersonique* ; *sur-* *surdoué* ; *ultra-* *ultranational*.

Les préfixes peuvent être polysémiques. Prenons comme exemple le préfixe non-autonome *re-* : a) Paul a *repris* des crêpes. Cela veut dire que Paul a pris des crêpes pour la deuxième fois. Donc, le préfixe *ré-* signifie *itération*, *répétition* ; b) Les chasseurs ont *relâché* deux biches. Dans ce cas-là, *re-* désigne *le retour*, c'est-à-dire, exprime l'idée que les biches retournent à la liberté ; c) Il faut *réorienter* l'antenne pour capter le nouveau satellite. Le préfixe *re-* renvoie à la *modification*. On retrouve certes l'idée d'orienter l'antenne à nouveau, mais de telle sorte que l'on modifie l'orientation initiale de l'antenne.

En ce qui concerne l'homonymie des préfixes, on peut citer comme exemple le préfixe *dé-* (*des*) : a) *déposer* (la moquette, les rideaux) au sens d'enlever ce qui a été posé (le sens négatif du préfixe) ; b) *déposer* (un livre quelque part) au sens de poser et laisser (le sens positif du préfixe) ; c) *desservir* (la table ou quelqu'un) au sens d'enlever les plats servis ou ne pas rendre services (sens négatif du préfixe) ; d) *desservir* (un lieu) au sens de servir (sens positif du préfixe).

Quant à l'étymologie, il est à souligner que les préfixes du français, dans la plupart des cas, proviennent des préfixes latins, qui étaient eux-mêmes d'anciennes prépositions ou particules soudées à différentes bases. Un certain nombre de mots préfixés d'origine latine qui sont arrivés en français ne sont plus aujourd'hui interprétés comme des mots contenant des préfixes malgré un lien formel avec la base. C'est par ce qu'il n'y a plus de rapport sémantique avec ce terme : *accéder*, *accepter*, *accueillir*, *affecter*. En revanche, lorsque le préfixe et la base sont liés à la fois par la forme et l'interprétation, la perception du préfixe est nette : *accroître* – *croître* ; *affabuler* – *fabuler* ; *affaiblir* – *faiblir*.

1.4.1. Types morphologiques des préfixes

À la différence des suffixes, les préfixes n'ont pas de capacité de déterminer l'appartenance catégorielle des dérivés. Autrement dit, les suffixes sont spécialisés pour une classe grammaticale concrète : *-age* et *-té* forment les noms, *-if* et *-ble* les adjectifs, alors qu'un même préfixe peut être antéposé aux différentes classes grammaticales : *re* (*ré*) : *rééligible* (adjectif), *réouverture* (nom), *redire* (verbe). La plupart des préfixes apparaissent le plus productif dans la dérivation de verbes tandis que la formation des noms préfixés est beaucoup moins fréquente et limitée, d'après Hélène Huot à des préfixes *dé-*, *dis-* et surtout *re-* (Huot 2002 : 121).

ADJECTIF → ADJECTIF : *loyal* → *déloyal* ; *semblable* → *dissemblable* ; *lisible* → *illisible* ; *poli* → *impoli* ; *éligible* → *rééligible* ; *latéral* → *collatéral* ; *normal* → *anormal* ; *grammatical* → *agrammatical*.

NOM → NOM : *avantage* → *désavantage* ; *raison* → *déraison* ; *ouverture* → *réouverture* ; *mariage* → *remariage* ; *locataire* → *colocataire* ; *citoyen* → *concitoyen* ; *conscience* → *inconscience*.

VERBE → VERBE : *baisser* → *abaïsser*, *rabaisser* ; *joindre* → *adjoindre*, *rejoindre*, *disjoindre*, *conjoindre* ; *faire* → *défaire*, *refaire* ; *habiller* → *déshabiller* ; *dire* → *redire*, *médire*, *contredire* ; *donner* → *redonner* ; *exister* → *coexister* ; *habiter* → *cohabiter*.

Certains préfixes peuvent posséder les allomorphes, c'est-à-dire, modifier sa forme lorsqu'ils entrent en contact avec le phonème initial de la base. Tels sont les préfixes : *in-* (*il-*, *im-*, *ir-*) : *injuste*, *impuissant*, *illégal*, *irrespectueux* ; *dé-* (*dés-*) : *dévaloriser*, *déshabiller* ; *mé-* (*més-*) : *mécontent*, *mésaventure* ; *re-* (*r-*, *ré-*) : *reparler*, *rabattre*, *réchauffer*.

1.4.2 Tableau des principaux préfixes⁹

FORME	SENS	EXEMPLE
a-, ad-	direction, négation, manque	<i>agrandir</i> , <i>aplanir</i> , <i>affaiblir</i> , <i>alléger</i> , <i>adjoindre</i> , <i>amoral</i> , <i>asocial</i> , <i>apétale</i>
archi-, super-, hyper-, extra- ¹⁰	intensité	<i>archi-sèche</i> , <i>hyper-confort</i> , <i>super-futé</i> , <i>extra-fin</i>
anté-, anti-	devant, avant, contre	<i>antichambre</i> , <i>antéposer</i> , <i>antéchrist</i>
co-, con-, col-	association	<i>codétenu</i> , <i>codirecteur</i> , <i>coéquipier</i> , <i>colocataire</i> , <i>coproduction</i> , <i>cosignataire</i> , <i>concitoyen</i> , <i>collatéral</i>

⁹ Pour une liste plus précise des préfixes en français, voir les dictionnaires étymologiques ou monolingues.

¹⁰ Les préfixes cités fournissent un intensif aux adjectifs et également aux substantifs, d'ailleurs, pour ce qui est de *super-* et de *hyper-* : *superfécondation*, *hypertension*. *Archi-* et *extra-* sont plutôt destinés à la préfixation des adjectifs. En ce qui concerne l'emploi de quatre préfixes et leur concurrence dans le contexte, on peut dire qu'*extra-* et *super-* expriment un haut degré dans le cadre des appréciations mélioratives et intensifient des qualités positives. *Hyper-* et *archi-* peuvent renforcer tous les types d'adjectifs. On peut dire de quelqu'un qu'il est *archidoué* ou *archi-ignorant*, *hyper-actif* ou *hyper-paresseux*.

dé-, dés-, dis-	négation	<i>décentraliser, décoloniser, déshériter, déraison, déloyal, désavantage, désobligeant, discontinuité, dissemblable</i>
é-, ex-	négation, direction	<i>écrêter, écourter, effeuiller, effiler, exporter, exhumer</i>
en-, em-, in-	direction ou valeur factitive	<i>encadrer, endetter, enivrer, empoisonner, importer, inhumer</i>
in-, im-, il- ¹¹	négation	<i>intraduisible, impoli, illégitime</i>
inter-	entre	<i>interposer, interligne</i>
mé-, més-	négation, quelque chose de mal	<i>mécontent, méfait</i>
par-	action achevée, au-dessus	<i>parfaire, parvenir, pardessus</i>
pour-	jusqu'à la fin	<i>poursuivre, pourchasser</i>
pré-	devant, avant	<i>préhistoire, préface, préavis</i>
pro-	en avant	<i>projeter, prolonger</i>
r(e), ré-	réitération	<i>rappeler, réajuster, reprendre</i>
sans-	privé de	<i>sans-abri, sans emploi</i>
sous-	au-dessous d'un niveau inférieur subdivision	<i>sous-vêtement, souterrain sous-chef, sous-préfet sous-classe, sous-comité</i>
sur- ¹²	superlatif, abondance, au-dessus	<i>surcharger, surabondance, surélever, survoler</i>
trans-	au-dessus, à travers, transfert, changement	<i>transplanter, transporter, transfiler, transparente, transaction, transformation, transfigurer, transposer</i>
tré-	action intensive, à travers	<i>tressaillir, tressauter, trépasser</i>
vice-	adjoint, remplace	<i>vice-consul, vice-recteur</i>

1.5. Dérivation parasynthétique

Ce type de dérivation concerne la formation du dérivé de telle sorte que l'on adjoint simultanément à une base un préfixe et un suffixe. Ainsi,

¹¹ À part les préfixes donnés qui nient les adjectifs, on rencontre aussi les adverbes *non*, *pas*, *peu* employés comme préfixes de négation : *une action non-violente*, *une journée pas triste*, *une expression peu courante*. *Peu* apparaît plutôt comme un euphémisme pour *pas* et à proprement parler ne signifie pas la négation de l'adjectif. Les trois points importants sont à noter : a) à la différence de *non*, *pas* peut précéder non seulement un adjectif nu, mais aussi un adjectif qui est déjà modifié par un adverbe : *une jupe pas trop chère* vs **une jupe non trop chère* ; b) *Non* se rencontre surtout à l'écrit ou dans un registre plus soutenu alors que *pas* figure plutôt dans un registre familier ; c) les formes adjectives privilégiant la négation avec *ne* sont majoritairement les participes passés ou présents : *non-identifié*, *non-voyant*. Les formes *in-* et *non-* sont en concurrence directe notamment dans les adjectifs se suffixant en *-able*, mais ce sont les nuances sémantiques qui les distinguent. Par exemple, *une affaire non-terminable* et *une affaire interminable* différencient par le fait que le premier adjectif nié par *non-* signifie « qui ne peut pas être terminé », et le second, nié par *in-* désigne « impossible à terminer ».

¹² Le préfixe *sur-* ne précède que des participes passés et marque le plus souvent une intensité excessive : *surestimé* (estimé au-delà de sa valeur).

le verbe *encourager* est constitué par l'ajout du préfixe *en-* et du suffixe *-er*. De même, le nom *alunissage* est formé par l'antéposition du préfixe *a-*, et la postposition du suffixe *-issage*. Quant à la dérivation parasynthétique, aucun affixe ne peut s'ajouter seul à la base : on ne peut pas dire : **courager* ou **encourage* ni **aluni* ou **lunissage*. Ceci indique que la base n'existe pas à l'état libre. D'autre part, on peut trouver en français des mots possédant à la fois un préfixe et un suffixe. La suppression d'un de ces affixes aboutit à des bases qui existent en français : *immodérément* → *immodéré* ; *enrager* → *rager* ; *impérissable* → *périssable*.

La dérivation parasynthétique peut donner en français des verbes dérivés des noms et des adjectifs :

NOM → VERBE : *courage* → *encourager, décourager* ; *poison* → *empoisonner* ; *peur* → *apeurer*, *flamme* → *enflammer* ; *diable* → *endiambler* ; *herbe* → *désherber* ; *dimanche* → *endimancher* ; *rat* → *dératiser* ; *bourse* → *rembourser* ;

ADJECTIF → VERBE : *clair* → *éclairer, éclaircir* ; *bourgeois* → *embourgeoiser* ; *court* → *raccourcir* ; *borgne* → *éborgner* ; *riche* → *enrichir* ; *mou, molle* → *amollir* ; *faible* → *affaiblir* ; *maigre* → *amaigrir* ;

Elle peut également donner des noms sur la base des noms :

NOM → NOM : *Col* → *encolure* ; *câble* → *encablure* ; *pièce* → *empiècement*.

Elle contribue à la formation des adjectifs à partir des noms et des verbes :

NOM → ADJECTIF : *alcool* → *antialcoolique* ; *chimie* → *antichimique*.

VERBE → ADJECTIF : *manger* → *immangeable* ; *pénétrer* → *impénétrable* ; *résister* → *irrésistible*.

1.6. Lacunes, néologismes

Dans la création lexicale, on peut trouver l'existence d'un manque dans le vocabulaire, c'est-à-dire une lacune (ou un trou lexical) correspondant à un contenu qui n'est pas lexicalisé. Autrement dit, c'est un mot construit conformément aux règles grammaticales mais qui n'est pas répertorié et attesté dans les dictionnaires. Dans la langue française, nous distinguons deux types de lacunes : a) lacunes morphologiques qui proviennent en général de la dérivation verbe → nom, et b) lacunes lexicales. Les lacunes morphologiques sous-entendent à la fois l'existence d'une forme supplétive et le manque d'un dérivé déverbal. Par exemple, du verbe *tomber*, on ne peut pas former les dérivés tels que **tombement*, **tombation*, **tombage* bien que ils soient grammaticalement possibles. Par ailleurs, le verbe *tomber* connaît la forme supplétive *chute* : a) *La chute d'un skieur à la montagne*. Ladite chose peut être argumentée par d'autres exemples : *dormir* → *sommeil*, *brûler* → *incendie*, *gravir* → *l'ascension*, *casser* → *le bris*, *se tromper* → *l'erreur*, *se faner* → *flétrissement*.

Les lacunes lexicales s'illustrent à la fois par le manque de la forme supplétive et du dérivé nominal ou d'un adjectif dénominal. Par exemple, le verbe *boire* ne crée pas le dérivé nominal **buvage* dans le sens où il pourrait servir de la marque d'une action. Du nom *vendredi*, on ne peut faire un adjectif à l'instar du substantif *dimanche* qui dérive *dominical*, une forme supplétive. Dans ce cas-là, la forme existante doit être soumise à une périphrase : *le fait de boire*. Il y a bien des cas où la lacune constitue une base que nous pouvons exemplifier par le verbe *dératiser*. Quoiqu'il présuppose une base *ratiser*, elle n'est pas attestée et n'a pas de forme supplétive. Le verbe mentionné se paraphrase par la construction *introduire des rats*. En outre, l'adjectif *invincible* prévoit la base *vincible*, mais elle n'est pas non plus attestée et ne possède pas de forme supplétive. Alors, on le paraphrase par la phrase *qu'on peut vaincre*.

Au sein de la création lexicale, on a recourt à la formation de nouveaux mots pour combler des trous lexicaux au cas où on ne pourrait se souvenir d'un mot déjà existant ou quand il n'y a pas de terme donné pour une notion. Un tel processus s'inscrit dans le cadre de la *néologie* qui étudie les unités lexicales nouvellement créées ou bien les unités lexicales déjà existantes mais qu'elles sont pourvues d'un nouveau sens : l'adjectif *mortel* est fréquemment appliqué à des situations enthousiasmantes : c'est mortel = c'est trop bien (Pruvost, Sablayrolles 2012 : 54).

Les néologismes en français concernent tous les domaines de la vie quotidienne et on les trouve le plus souvent dans la presse ou au sein de la jeune population, mais on peut également les identifier dans les dictionnaires, la littérature et les instances officielles : *monotonie*, *spectacularité*, *hommesse*, *traçabilité*, *noirlquette*, *sexeur*, *bioterrorisme*, *covoiturage*, *gondolance*, *fulpager*, *délirade*, *géomercatique*.

II. DÉRIVATION NON AFFIXALE

2.1. Conversion

La conversion, ou la dérivation impropre, est un des types de dérivation non affixale qui renvoie au changement de classe grammaticale d'un mot sans modifier la forme. Par exemple, les mots *le pouvoir* et *le savoir* ont été formés par une simple recatégorisation des verbes *pouvoir* et *savoir*. Sur le plan sémantique, le changement de classe grammaticale entraîne également le changement de sens ce que la conversion approche à la dérivation affixale bien qu'il n'y ait pas de modification au niveau formel des mots (ni ajout ni élimination des morphèmes). Le principe de conversion réfère à toutes les classes grammaticales, mais les classes les plus affectées sont celles de noms, d'adjectifs et d'adverbes¹³.

2.1.1. Types de conversion

ADJECTIF → NOM : *vrai* → *le vrai* ; *rouge* → *le rouge* ; *blonde* → *la blonde* ; *noir* → *le noir* ; *rapide* → *un rapide*.

NOM propre → NOM commun : *Poubelle* → *une poubelle* ; *Frigidaire* → *un frigidaire* ; *Pinard* → *du pinard* ; *Peugeot* → *une peugeot* ; *Chauvin* → *un chauvin* ; *Guillot* → *une guillotine* ; *Ampère* → *une ampère*¹⁴.

PRONOM → NOM : *ça* → *le ça* ; *moi* → *le moi* ; *toi* → *le toi* ; *rien* → *un rien*.

VERBE → NOM : *boire* → *le boire* ; *manger* → *le manger* ; *devoir* → *le devoir* ; *militant* → *le militant* ; *accusé* → *un accusé* ; *assistant* → *un assistant* ; *arrivée* → *l'arrivée* ; *entrée* → *l'entrée* ; *sortie* → *la sortie*.

PRÉPOSITION → NOM : *avant* → *les avant* ; *par* → *le par* ; *contre* → *le contre* ; *sur* → *le sur* ; *sous* → *le sous*.

ADVERBE → NOM : *pourquoi* → *les pourquoi* ; *comment* → *les comment* ; *quand* → *les quand* ; *où* → *les où* ; *bien* → *le bien* ; *mal* → *le mal*.

CONJONCTION → NOM : *si* → *des si* ; *mais* → *des mais* ; *et* → *des et*.

NOM → ADJECTIF : *un côté province* ; *un projet pilote* ; *c'est chouette* ; *un*

¹³ À part *la conversion catégorielle* qui fait l'objet de notre étude, il est à souligner qu'en français on discrimine également la *conversion valencielle* qui est beaucoup moins fréquente et qui concerne uniquement les verbes symétriques : a) Le patron a fermé le magasin vs le magasin ferme ; b) Pierre cuit le poulet vs le poulet cuit. Le changement se fait par rapport au nombre des arguments que peuvent prendre les verbes *fermer* et *cuire*.

¹⁴ Les noms communs sont formés à partir de la métonymie.

succès bœuf ; un air canaille ; un remède miracle.

ADVERBE → ADJECTIF : *un homme bien ; pas mal, votre projet ; une place debout ; les feux arrière ; nous sommes mieux avec cheveux longs.*

ADJECTIF → ADVERBE : *parler fort ; parler bas ; chanter faux ; voter utile ; lancer haut ; payer cher ; couper fin ; la pluie tombe dru.*

PRÉPOSITION → ADVERBE : *il faut faire avec ; je suis pour ; trois jours avant ; il reste devant ; on n'a pas parlé depuis.*

NOM propre → ADVERBE : *rouler Peugeot ; laver Bonux.*

NOM propre → INTERJECTION : *Seigneur ! Marie ! Jésus !*

NOM commun → INTERJECTION : *attention ! Peste ! Merde ! Vache ! Bordel ! Dame ! Foin ! Flûte !*

VERBE → INTERJECTION : *allons ! Allez ! Voyons !*

2.2. Symbolisme phonétique

Nous avons déjà abordé dans le sous-chapitre consacré au morphème le symbolisme phonétique, c'est-à-dire, avons mentionné les résultats d'une recherche de deux linguistes, Jespersen et Sapir, eu égard à la possibilité des phonèmes d'être pourvu du sens. La théorie sur le symbolisme phonétique stipule que la langue a décidé de définir certains éléments à l'aide de sons qui, en partie par eux-mêmes et en partie en combinaison avec d'autres sons, font à l'oreille l'impression d'un sentiment semblable à celle que ces éléments font à l'esprit. Par conséquent, les mots qui véhiculent une impression similaire contiennent des sons similaires. Jespersen donne comme exemple le phonème /i/ et indique qu'il symbolise quelque chose de petit, un petit objet, une petite personne ou une « petite » c'est-à-dire une courte action : a) anglais : *little, tiny, teeny* ; b) latin : *minor, minimus* ; c) grecque : *mikrós* ; d) italien : *piccino, piccolo* ; e) français : *petit* (Jespersen 1922 : 396). Le symbolisme phonétique comprend : a) onomatopées, b) reduplication et c) phonesthèmes.

2.2.1. Onomatopées

Dans le cadre de la dérivation non affixale, on distingue le procédé tel que les onomatopées ou les mots-échos, comme on les nomme encore. Il s'agit de former un mot à l'aide de l'imitation d'un son de la nature : *le glouglou de l'eau ; le tic-tac d'un réveil ; un crincrin, une teuf-teuf* ; les verbes : *miauler, croasser, claquer, cliqueter, chuchoter*. Un grand nombre d'onomatopées en français renvoient au latin, au grec voire à l'indoeuropéen. Par exemple, en latin, le mot *murmur* évoquait un fracas, en grec, la *grenouille* faisait déjà *koax* et en indoeuropéen le *tonnerre* évoquait le bruit de la corde tendue de l'arc. Il est également à souligner que les mots onomatopéiques sont les signes motivés, c'est-à-dire, les signes qui sont en liaison avec une réalité.

D'autres exemples onomatopéiques sont : *ronron, froufrou, flonflon, gnan gnan, bla bla, toc toc, flic flac, zig zag, toc toc, flip flop, pif paf, ding dong.*

2.2.2. Réduplication

La reduplication est un procédé morphologique englobant la répétition d'une unité langagière ou de l'un de ses éléments. Il s'agit d'un procédé marginal mais productif en français dont l'origine est l'imitation du langage enfantin : *guéguerre, papatte, fils fils, babase, tuture, papa, maman, mémé, pépé, femme femme, copain copain, nord nord, joli joli, loin loin, énorme énorme, facile facile, plein plein, revue revue, insulté insulté, pleut pleut.*

2.2.3. Phonesthèmes

Les phonesthèmes font l'objet d'étude de la phonesthésie qui est un processus par lequel certaines voyelles, consonnes et éléments prosodiques sont perçus comme s'ils représentent les propriétés visibles ou tangibles d'un objet tels que la taille, le poids, la légèreté, la douceur, la forme, la température et la direction (Sadowski 2001 : 72). Autrement dit, un phonème ou un groupe de phonèmes est considéré comme « approprié » à l'interprétation d'un concept donné. Vu que la langue française n'est pas affectée par ce phénomène, nous tenons à donner quelques exemples de la langue serbe. La consonne /r/ désigne la vitesse, la rapidité : *brz, okretan, hitar, žustar, pokretljiv* ; le phonème /s/ dénote une sorte de lumière : *sjaj, jasan, blistati, bistar, sevati, sinuti, kresnuti.*

2.3. Troncation

Un autre mécanisme de formation des mots est la troncation. On désigne par ce terme la réduction du signifiant d'un lexème par suppression d'un segment. Autrement dit, on tronque un mot de telle façon que l'on ne garde que le début ou la fin du mot, tout en conservant le sens de l'ensemble. Si on abrège la partie droite d'un mot, on dit que c'est une *apocope*. Si on tronque la partie gauche d'un mot, on parle, dans ce cas-là, de l'*aphérèse*. La troncation indique une familiarité partagée de la part du locuteur envers le référent ou envers l'interlocuteur. On peut tronquer les noms et les adjectifs, mais pas les verbes. La troncation par apocope est plus fréquente en français que celle par aphérèse : *périphérique* → *périph* ; *saxophone* → *sax* ; *petit déjeuner* → *petit déj* ; *appartement* → *appart* ; *information* → *info* ; *rabais* → *rab* ; *gonzesse* → *gonz* ; *conférence* → *conf* ; *kilomètre* → *kil* ; *gymnastique* → *gym* ; *publicité* → *pub* ; *permission* → *perm* ; *morphine* → *morphe* ; *bourgeois* → *bourge* ; *professionnel* → *pro* ; *fromage* → *from* ; *stupéfiant* → *stup* ; *professeur* → *prof* ; *catastrophe* → *cata* ; *bénéfice* → *bénéf* ; *adolescent* → *ado* ; *impeccable* → *impec* ; *certificat* → *certif* ; *instituteur* → *instit* ; *polycopié* → *polycop* ; *autopromotion* → *autopromo*.

Ainsi, la troncation peut engendrer l'homonymie. Par exemple, *perf* abrège *performance* dans le milieu sportif tandis qu'en milieu hospitalier *perfusion* ; *psy* abrège *psychologie* et *psychiatre*.

Arrivé à ce point, nous pouvons conclure que les mots tronqués peuvent être monosyllabique (*conf*), bisyllabique (*cata*), trisyllabique (*polycop*) et quadrisyllabique (*autopromo*). En outre, un mot peut avoir plusieurs versions tronquées : *célibataire* → *célibate* → *célib'* ; *chocolat* → *choco* → *choc* ; *collaboration* → *collabo* → *collab'* ; *documentaire* → *docu* → *doc* ; *publicité* → *publi* → *pub* ; *toxicomane* → *toxico* → *tox* ; *application* → *appli* → *app* ; *association* → *assoce* → *asso*.

Il est à souligner que, parfois, une de ces formes tronquées est attestée dans le dictionnaire. Une fois, c'est la plus courte, d'autres fois celle qui est plus longue. C'est pourquoi il est difficile de dire parfois laquelle de ces formes est la plus ancienne. Dans l'article « Quelques observations sur les mots tronqués dans le français contemporain », Radka Fridriková explique que, par exemple, le mot *application* est d'une part motivé par le français *appli*, et d'autre part influencé par l'abréviation anglaise *app*. Elle souligne qu'il n'est pas facile de savoir si le mot est d'abord tronqué en anglais et plus tard adopté en français ou si d'abord, le mot est emprunté sous sa forme entière et ensuite tronqué (Fridriková 2013 : 5).

Quant à l'aphérèse, on a déjà dit qu'elle était très peu présente en français. Cependant, on trouve quelques exemples : *musique* → *zik* ; *problème* → *blème* ; *capitaine* → *pitaine* ; *américain* → *ricain* ; *vertu de Dieu* → *tudieu* ; *encore* → *core* ; *androïde* → *droïde* ; *robot* → *bot* ; *marchand d'ail* → *chandail* ; *Sébastien* → *Bastien* ; *Nicolas* → *Colas* ; *Antoine* → *Toine*.

Dans le cadre de la troncation, on trouve également dans le registre argotique l'apparition d'un suffixe parasitaire appelé aussi un faux suffixe n'ayant aucun rôle grammatical et sémantique mais possédant exclusivement une marque sociolinguistique. D'après Pierre Guiraud (Guiraud 1956 : 72-76) ce sont les suffixes : *-o*, *-os* ; *-if* ; *-ingue* ; *-aga* ; *-ancher*, *-ocher* ; *-oquer*, *-iquer* ; *-ouser*.

-o, *-os* : *hôpital* → *hosto* ; *dictionnaire* → *dico* ; *propriétaire* → *proprio* ; *mécanicien* → *mécano* ; *rapide* → *rapido* ; *directeur* → *dirlo* ; *intellectuel* → *intello* ; *coffre* → *coffiot* ; *auxiliaire* → *auxigo* ; *clochard* → *clodo* ; *américain* → *amérlot* ; *biceps* → *biscotos*.

-if : *déqueulasse* → *déqueulbif* ; *rasoir* → *rasif* ; *noir* → *noircif* ; → *caleçon* → *calcif* ; *portion* → *porcif* ; *paquet* → *pacsif*.

-ingue : *valise* → *valdingue* ; *pardessus* → *pardingue* ; *bureau* → *burlingue* ; *sale* → *salingue* ; *sourd* → *sourdingue* ; *fou* → *foling*.

-aga : *La Bastille* → *La Bastaga* ; *espadrilles* → *espaga* ; *pastis* → *pastaga* ; *pernod* → *pernoga* ; *poule*, *police* → *poulaga*.

-ancher, *-ocher* : *picter* (boire) → *pictancher* ; *river* → *rivancher* ; *corner* → *cornancher* ; *broder* → *brodancher* ; *filer* → *filocher*.

-oque : *américain* → *amérloque* ; *chinois* → *chinetoque* ; *vieux* → *vioque* ; *crade* → *cradoque*.

-oche, -iche, -uche, -anche, -inche : *valise* → *valoche* ; *télévision* → *téloche* ; *ciné* → *cinoche* ; *fort* → *fortiche* ; *pourboire* → *pourbiche* ; *pinard* → *pinuche* ; *camarade* → *camarluche* ; *bouteille* → *boutanche* ; *américain* → *aminche*.

2.4. Mot-valise

Un *mot-valise* est un mot résultant de la fusion d'éléments empruntés à deux mots. Ce télescopage consiste à combiner la partie initiale d'un mot et la partie finale d'un autre mot, et à unir les sens respectifs de ces deux formes. Le mot-valise est donc une sorte de collage formel et sémantique. Il faut dire que ce procédé est lié à la fois à la composition et à la troncation.

Dans les écrits littéraires ou publicitaires, employé comme figure de style, le mot-valise a une tout autre portée : non seulement il condense plusieurs significations et invite de ce fait le lecteur à un décodage, mais il peut en outre créer un effet particulier, comique, étrange, ironique, percutant, etc. Certains auteurs ont d'ailleurs eu recours abondamment au télescopage, à commencer par le Britannique Lewis Carroll, qui a présenté la théorie du mot-valise qu'il a nommé *portemanteau-word*. En anglais, *portemanteau* désigne une valise à deux compartiments.

Il est à souligner que les mots-valises sont entrés dans l'usage et figurent dans les dictionnaires de la langue générale : *franglais* : *français* + *anglais* ; *stagflation* : *stagnation* + *inflation* ; *foultitude* : *foule* + *multitude* ; *transistor* : *transfert* + *résistor* ; *cybernation* : *cybernétique* + *automation* ; *technétronique* : *technologie* + *électronique* ; *clavardage* : *clavier* + *bavardage* ; *caméscope* : *caméra* + *magnétoscope* ; *rurbain* : *rural* + *urbain* ; *autobus* : *automobile* + *omnibus* ; *griffouiller* : *griffonner* + *gribouiller* ; *terrorifier* : *terroriser* + *terrifier* ; *informatique* : *information* + *automatique* ; *motel* : *moto car* + *hôtel* ; *smog* : *smoke* + *fog* ; *rôtizzeria* : *rôtisserie* + *pizzeria* ; *explosion* : *explosion* + *exposition* ; *courriel* : *courrier* + *électronique* ; *pourriel* : *poubelle* + *courriel*.

2.5. Siglaison

La *siglaison* représente un type particulier d'abréviation. Elle consiste à construire une unité lexicale en réduisant un syntagme et en ne maintenant que la lettre initiale de chacun des mots qui le composent et en épelant cette lettre : la *T.V.A.* (taux de valeur ajoutée), un *C.V.* (curriculum vitae), une *B.D.* (bande dessinée). Donc, lorsque l'on épelle, les lettres initiales sont suivies des points. Un sigle peut être resyllabé, c'est-à-dire, prononcé sans épellation comme : l'*ONU* (Organisation des Nations Unies), un *OVNI* (objet volant non identifié), *OTAN* (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord). À la différence

des mots tronqués qui font partie de la langue parlée, les sigles caractérisent la langue standard : *R.M.I.* (Revenu minimum d'insertion) ; *SMIC* (Salaire minimum interprofessionnel de croissance) ; *P.S.* (Parti socialiste) ; *C.G.T.* (Confédération générale du travail) ; *FIV* (Fécondation in vitro) ; *HIV* (Human Immunodeficiency Virus) ; *USA* (United States of America) ; *C.N.C.* (Centre national de la cinématographie) ; *SACD* (Société des auteurs compositeurs dramatiques) ; *CIEL* (Centre international d'études des langues).

Certains sigles sont considérés comme des mots véritables parce qu'ils possèdent une forme et un sens (signifiant et signifié). Ils peuvent servir de base pour la dérivation des mots nouveaux (suffixation) : *RATP* : un *ératépite* (Régie autonome des transports parisiens) ; *C.G.T.* : un *cégétiste* (Confédération générale du travail) ; *ONU* : *onusien* ; *RMI* : un *éremiste* ; *ENA* : un *énarque* (École Nationale d'Administration) ; *CAPES* : un *capésien* (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) ; *SMIC* : *smicard*.

On distingue également les *acronymes*. Il s'agit de combiner la première syllabe ou les premières lettres de chacun des termes de la formation abrégée : *Sobodi* (Société bordelaise de diffusion) ; *Fortran* (Formula translation) (Salminen 1997 : 82).

2.6. Bons mots

Les bons mots sont les créations d'auteurs et peuvent servir de modèle pour d'autres créations : *tiroir-caisse* > *tiroir cœurs*, *péremptoire* > *mère-emptoire*.

2.7. Langage crypté

Le langage crypté concerne les langages argotiques (verlan¹⁵, javanais) qui sont destinés à communiquer sans se faire comprendre par d'autres personnes. La formation de nouveaux mots par le verlan est la plus productive dans la langue française. La verlanisation s'effectue dans la plupart des cas par l'inversion des syllabes : *arabe* > *beura*, *barbe* > *bebar*, *barrette* > *retteba*, *bête* > *teubê*, *beur* > *rebeu*, *bizarre* > *zarbie*, *bloqué* > *kéblo*, *bouger* > *gébou*, *bouteille* > *teillebou* etc.

¹⁵ Nous avons le même phénomène en serbe qui s'appelle *šatrovački jezik* caractérisant aussi le registre argotique : *brat* > *tebra*, *keva* > *vake*, *riba* > *bari*, *piće* > *čepi* etc. Nous procédons aussi à la création de nouvelles unités lexicales en serbe par l'ajout de la paire C-V /pa/, /pi/, /pe/, /po/, /pu/ après chaque syllabe. Par exemple : *ZdraPAvoPO* < *Zdravo* ; *ŠtaPA raPAAdiPIš* < *Šta radiš ? NiPIštaPA nePE raPAAdiPIm* < *Ništa ne radim*.

III. COMPOSITION

La *composition* est le mécanisme de formation des mots par juxtaposition de deux éléments qui peuvent être employés de manière autonome ou servir de base à des dérivés : un tiers + un monde → *un tiers-monde* ; un tiers-monde → *un tiers-mondiste* ; un court + un circuit → *un court-circuit* ; un court-circuit → *court-circuiter*. On regroupe parmi les mots composés¹⁶ les unités à deux termes qui sont nominales, adjectivales verbales, adverbiales, prépositionnelles, pronominales, déterminatives et conjonctives, les unités à trois termes qui sont adverbiales, prépositionnelles, déterminatives et conjonctives, les unités nominales à trois termes comme : *pomme de terre*, *machine à coudre*, *mis en scène* ainsi que les phrases figées dont les éléments sont liés par les traits d'union : *qu'en dira-t-on*, *je-sais-tout*, *m'as-tu-vu*. Les unités figées complexes comportant plus de trois éléments sont rangées parmi les expressions idiomatiques que nous allons aborder dans le chapitre IV : *à pas de loup*, *au fur et à mesure*.

On distingue deux types de composition : *composition savante* et *composition populaire*. Les *mots composés savants* sont très souvent formés par assemblage de bases grecques ou latines qui n'engendrent pas des unités lexicales autonomes excepté la troncation comme pour *géo* ou *litho*. Par exemple, les éléments *hémo-* et *-philie* du mot *hémophilie* ne se trouvent que dans des composés savants comme *hémogramme* et *pédophilie* (Salminen 1997 : 74). La composition savante se caractérise par l'emploi d'éléments directement empruntés au latin et au grec et par la constitution qui tient aux règles de la composition dans ces deux langues. Tout de même, on trouve des mots composés savants contenant un élément du vocabulaire courant : *hyper* + *tension* → *hypertension*. Il est à souligner que les éléments grecs participant à la composition savante sont beaucoup plus nombreux que les éléments latins. En français, on trouve également des composés formés d'un

¹⁶ Pour plus de précisions, voir le sous-chapitre 3.4. Types morphologiques des composés. Sinon, pour tous ces mots, Danièle Corbin utilise le terme *les unités polylexématiques*. Pour les unités telles que *pomme de terre*, *machine à coudre*, c'est-à-dire celles possédant la structure suivante N1 de N2, N1 à N2, Émil Benveniste introduit le terme *synapsies* et les définit comme des syntagmes nominaux formant une unité lexicale stabilisée (Benveniste 1966 : 172). D'après lui, l'absence de l'article devant le N2 est un critère définitoire des synapsies. Les structures contenant une autre préposition (*mise en scène*, *emballage sous vide* etc.) ou un verbe en deuxième position (*poêle à frire*, *scie à chantourner*) peuvent également être traitées comme des synapsies.

élément latin et d'un élément grec ou dans lesquels l'un des deux formants est français : *automobile* : *auto* (du mot grec *autos* signifiant « soi-même, lui-même ») + *mobile* (du mot latin *mobilis* signifiant « qui se meut ») ; *bicycle* : (du latin *bi* et du grec *kyklos* signifiant « cercle, rond, ronde ») ; *juxtaposer* : (*juxta*, mot grec désignant « à côté de » et *poser* venant du français. La composition savante est devenue un phénomène massif quand les sciences modernes qui se constituaient à la fin du XVII^e et durant le XVIII^e et XIX^e siècle avaient besoin de créer des nomenclatures. Les savants qui développaient ces nomenclatures maîtrisaient des langues classiques qui leur permettaient d'innover et d'être créatifs. Les mots savants entraient dans le lexique commun parce que les disciplines dans lesquelles ils ont été créés ont acquis une place importante dans la société par l'enseignement, la diffusion des connaissances, les médias etc.

La composition populaire ne concerne que les éléments français qui forment une unité de sens nouvelle dont la signification dépasse celle de ses éléments constitutifs (cf. sous-chapitres suivants).

3.1. Critères formels

Les mots composés peuvent être soudés et cela concerne deux types de formation : des composés savants : *misogyne*, *xénophobe*, *xylophone*, *microcosme*, *mégalthé*, des composés anciens plus au moins démotivés : *bonhomme*, *clairsemé*, *embonpoint*, *plafond*, *pourboire*, *vaurien*, *vinaigre*. La marque de la composition peut être aussi un trait d'union mais certains composés en sont dépourvus : *porte-monnaie* ; *portefeuille* ; *mal-aimé* ; *malappris* ; *pomme de terre* ; *arc-en-ciel* ; *eau de rose* ; *eau-de-vie*. Donc, on déduit que les marques graphiques des composés ne sont pas d'une importance cruciale pour les identifier dans le code écrit.

3.2. Critères syntaxiques

Nous venons de démontrer que la marque orthographique n'est pas fiable pour délimiter les composés dans le code écrit. À cet égard, les chercheurs ont mis en place d'autres critères pour essayer de tracer la frontière entre les mots composés et d'autres concepts tels que les locutions et les syntagmes libres étant donné qu'il s'agit des formes les plus similaires.

Sur le plan syntaxique, on réfère aux critères d'inséparabilité et de commutation. Le critère d'inséparabilité indique l'impossibilité d'insérer un élément quelconque à l'intérieur du composé tandis que cela est tout à fait possible dans le cadre d'un syntagme libre. Par exemple, on ne peut dire **un chemin poussiéreux de fer* ou **une porte blanche fenêtre* mais on dit *les lits rouges de la chambre* vu qu'il s'agit d'un syntagme libre.

Le critère de commutation permet de mettre en évidence une classe d'équivalence. Par exemple, le syntagme *chemin de fer* appartient au paradigme *voie, trajectoire, itinéraire, trajet* et peut en être remplacé. Donc, lorsqu'une unité est lexicalisée, elle fonctionne dans le discours comme une unité simple autonome. Autrement dit, ces unités lexicalisées possèdent un référent unique car elles désignent un objet déterminé de la même façon que les mots simples.

À l'intérieur d'un composé, il est impossible de remplacer l'un des éléments par un synonyme ou antonyme : *aigre-doux* - **piquant-doux* ; *mal logé* - **mal hébergé* ; *coffre-fort* - **coffre dure* ; *chaise longue* - **chaise courte* ; *faux pas* * - **vrai pas*.

3.3. Critères sémantiques

Sur le plan sémantique, les composés sont classés en deux groupes : *composés endocentriques* et *composés exocentriques*. À l'intérieur des composés endocentriques, leur sens global est en rapport avec au moins l'un de ses éléments constitutifs. Par exemple, une *autoroute* est une *route* qui est pour les *autos* ; un *poisson-chat* est un *poisson* qui ressemble au *chat* ; un *canapé-lit* est un *canapé* qui sert de *lit* ; un *wagon-restaurant* est un *wagon* servant de *restaurant*.

Quant aux composés exocentriques, leur sens n'est pas compositionnel, c'est-à-dire, leur sens global n'est pas analysable à partir du sens de ses formants : un *porte-drapeau* n'est pas un *drapeau* mais une *personne* qui porte un drapeau ; une *mort-aux-rats* n'est pas un *rat* mais une substance empoisonnée destinée à détruire les rats ; un *garde malade* est une personne qui garde des malades.

L'interprétation des mots composés français dépend de la nature catégorielle et sémantique des constituants et de leur ordre. Les relations sémantiques entre les deux éléments d'un composé sont différentes. Elles peuvent être attributives : *député-maire* : « le député est maire » ; *porte-fenêtre* : « la porte est fenêtre » ; *wagon-restaurant* : « le wagon est restaurant ». Ce type de relation s'appelle aussi *une relation de coordination*. Entre les parties d'un mot composé se crée un rapport de détermination. Un élément, dans la plupart des cas le premier, constitue une base tandis que le second joue le rôle d'un modificateur adjectival. La base est nommée – *déterminé* et l'élément modificateur – *déterminant*. L'ordre typique de cette relation de détermination est : déterminé – déterminant : *café-concert* ; *café-crème* ; *chien-loup* ; *pomme de terre* ; *chemin de fer* ; *moulin à vent*. Par exemple, *chien-loup* est un chien qui ressemble au loup. Le *chien* est déterminé et le *loup* est déterminant. Néanmoins, on trouve l'ordre : déterminant – déterminé lorsque le premier élément est un adjectif ou les mots composés sont

d'origine savante : *micro-onde* ; *bas-ventre* ; *belle-fille* ; *bon sens* ; *beaux-arts* ; *agriculture* ; *agrochimie* ; *hémogramme* ; *géologie* ; *néologisme* ; *cleptomane*.

Les relations de subordination : *savoir-faire* ; *savoir-vivre* ; *laissez-passer* ; *laisser-aller*. Pour ce qui concerne du mécanisme sémantique de formation des mots composés, il est à souligner qu'il existe de différents rapports sémantiques aussi bien entre leurs constituants qu'entre les constituants et le composé, lui-même. Dans la plupart des composés, le sens s'établit grâce aux différents rapports syntaxiques entre leurs constituants : a) verbe suivi d'un nom assumant la fonction du COD : *tire-bouchon*, *brise-glace*, *cache-nez*, *casse-noisette* ; b) verbe suivi d'un COI : *touche-à-tout*, *garde-boue* ; c) verbe suivi d'un adverbe : *lève-tôt*, *passe-partout*, *réveil-matin* ; d) nom et un complément adjectival : *rouge-gorge*, *basse-cour*, *court-baillons*, *bon sens*. Les relations attributives et de coordination ont été déjà précédemment mentionnées.

Un certain nombre de composés est formé sur la base de métaphore et de métonymie. Par exemple, quand on dit la *peste brune*, on dénomme les nazis, par allusion à la couleur des chemises que portaient les membres de ce parti (Gross 1996 : 41) ; *poisson-chat* est un poisson dont la tête, par ces barbillons évoque celle d'un chat (Popović 2009 : 84). Quant à la métonymie, on établit un rapport de *partie-tout* : *rouge-gorge*, *un hoche-queue* (sorte d'oiseau) ; *gros bonnet* (personnage important).

3.4. Types morphologiques des composés

Les composés ont différents types morphologiques. Pour former les *noms composés*, on a affaire aux combinaisons suivantes :

NOM + NOM : *canapé-lit*, *porte-fenêtre*, *wagon-restaurant*, *député-maire*, *bar-tabac*, *moissonneuse-batteuse*, *poisson-chat*, *chien-loup*, *timbre-poste*, *café-concert*, *café-crème*, *poids-plume*, *pause-café*, *micro-trottoir*, *code-barres*, *impôt-sécheresse*, *sac-poubelle*, *café-théâtre*, *couche-culotte*, *portrait-robot*, *séance-marathon*, *chou-fleur*, *film-catastrophe*, *chèque-restaurant*.

NOM + ADJECTIF : *amour-propre*, *bande dessinée*, *coffre-fort*, *cerf-volant*, *fait divers*, *poids lourd*, *poule mouillée*, *carte bleue*, *fer-blanc*, *gras-double*, *procès-verbal*, *casque-bleu*, *peau-rouge*, *bec-jaune*, *cordon-bleu*.

ADJECTIF + NOM : *bas-fond*, *basse-cour*, *belle-fille*, *beau-frère*, *belle-mère*, *beau-père*, *bon sens*, *court-bouillon*, *beaux-arts*, *rond-point*, *chauve-souris*, *double-face*, *pur-sang*, *blanc-bec*, *claire-voie*, *gros-bec*, *rouge-gorge*, *beau quartier*, *mauvaise herbe*.

NOM + PRÉPOSITION + NOM OU VERBE À L'INFINITIF : *pomme de terre*, *chemin de fer*, *claire de lune*, *boîte aux lettres*, *moulin à vent*, *nuage de lait*, *fièvre de cheval*, *dent de sagesse*, *arc-en-ciel*, *brosse à dent*, *tasse à café*, *main d'œuvre*, *clin d'œil*, *point de vue*, *mort-aux-rats*, *dent-de-lion*, *langue-de-*

bœuf, langue-de-carpe, pied de lion, œil-de chat, machine à écrire, machine à laver, fer à repasser, fer à souder, mousse à raser, salle à manger, chambre à coucher, table à repasser.

PRÉPOSITION OU ADVERBE + NOM OU VERBE : *pourboire, arrière-boutique, arrière-garde, arrière-pays, arrière-pensée, arrière-saison, arrière-train, arrière-plan, sans gêne, chez-soi.*

VERBE + NOM : *brise-glace, cache-nez, casse-noisette, porte-bonheur, tire-bouchon, pique-assiette, perce-neige, abat-jour, couvre-lit, ouvre-boîte, rabat-joie, souffre-douleur, soutien-gorge, tord-boyaux, casse-tête, chasse-neige, essuie-main, lance-flammes, porte-clés, taille-crayon, garde-boue, pare-soleil, pique-assiette, saute-mouton, appuie-tête.*

VERBE + ADJECTIF : *gagne-petit, songe-creux, pisse-froid, gagne-malade.*

VERBE + VERBE : *cache-cache, coupe-coupe, pousse-pousse, laisser-aller, laisser-faire, savoir-faire, savoir-vivre, faire-valoir, va et vient.*

Pour former *les adjectifs composés*, on renvoie aux combinaisons morphologiques suivantes :

ADJECTIF + ADJECTIF : *politico¹⁷-commercial, franco-belge, médico-social, indo-européen, spatio-temporel, judéo-chrétien, aigre-doux, sourd-muet, ivre-mort, court-vêtu, fou furieux.*

ADVERBE + PARTICIPE PASSÉ OU PARTICIPE PRÉSENT : *malfamé, mal logé, malentendant.*

ADJECTIF + NOM : *rouge-brique, vert bouteille, bleu canard, jaune citron, jaune paille, vert pomme, gris souris.*

Pour former *les adverbes composés*, on a recours aux combinaisons suivantes :

ADVERBE + ADVERBE : *bientôt, plutôt, aussitôt.*

17 Outre la simple juxtaposition des termes reliés par un trait d'union, on peut former des adjectifs d'une façon particulière qui est, d'ailleurs, très productive. La formation repose sur le fait que le premier des deux adjectifs perd son autonomie par une modification du vocalisme final prenant la forme *-o*. Le trait d'union, qui est ici obligatoire, assure la dépendance du premier élément par rapport à l'autre et la force du lien : *les relations politico-commerciales*. Au-delà de la formation par l'assemblage de deux adjectifs, il se peut que trois termes ou même plus constituent ce type d'adjectifs composés : *les rencontres austro-franco-germano-britanniques*. Il est à mentionner que l'ordre respectif des deux éléments est interchangeable : *un accord franco-allemand vs un accord germano-français*.

Il y a également des cas où la même base apparaît deux fois de suite comme dans les exemples *franco-français, belgo-belge*, et signifie que quelque chose est typiquement français ou typiquement belge. La dernière chose à souligner se rapporte sur les relations sémantiques existant entre les termes. En effet, ce type de composition que nous venons de présenter intervient le plus souvent après des noms qui, eux-mêmes, désignent une mise en relation : *guerre, couple, rivalité, amitié, amour, mariage* etc. Dans ce cas-là, la composition adjectivale est en concurrence avec une construction nominale : *amitié France-Allemagne = amitié franco-allemande, amour Serbie-Russie = amour serbo-russe*. Les deux constructions peuvent être paraphrasées : *amitié entre la France et l'Allemagne, amour entre la Serbie et la Russie*.

DÉTERMINANT + NOM : *quelquefois, toutefois, autrefois.*

ADJECTIF + NOM : *longtemps, beaucoup.*

PRÉPOSITION + PRÉPOSITION : *dessous, dehors, dedans.*

PRÉPOSITION + PRONOM : *pourquoi, surtout, partout.*

PRÉPOSITION + NOM : *au-dessous, sur-le-champ, parfois, davantage.*

STRUCTURE FIGÉE : *auparavant, désormais, peut-être.*

Pour constituer *les prépositions composées*, on a recours aux combinaisons suivantes :

PRÉPOSITION + ADVERBE : *depuis, par-delà.*

ADVERBE + PARTICIPE PASSÉ : *hormis.*

PRÉPOSITION + PRÉPOSITION : *devant, envers.*

Pour constituer *les conjonctions composées*, on a affaire aux combinaisons suivantes :

ADVERBE + QUE : *puisque, alors que, bien que, tant que.*

PRONOM + QUE : *quoique.*

PRÉPOSITION + PRONOM + QUE : *parce que, à ce que, jusqu'à ce que.*

PRÉPOSITION + NOM + QUE : *afin que, de façon que, en sorte que.*

PRÉPOSITION + QUE : *pour que, dès que, après que, avant que.*

Pour former *les pronoms composés*, on a recours aux variantes suivantes : *moi-même, toi-même, le mien, le tien, le sien, celui-ci, quelqu'un, n'importe qui, qui de droit, tout un chacun, lequel, laquelle, lesquels, ceci, cela.*

Parmi *les déterminants composés*, on distingue les variantes telles que : articles partitifs : *de la, de l'* ; numéraux cardinaux : *dix-huit, deux cent, vingt et un* ; démonstratifs : *cette fille-ci, ce garçon-là.*

IV. EXPRESSIONS IDIOMATIQUES

4.1. Définition, critères syntaxique et sémantique

Définir l'expression idiomatique n'est pas une tâche facile. Si nous prenons en compte les définitions existantes de ce phénomène linguistique, nous pouvons remarquer qu'il y a une certaine incohérence sur la question. Le domaine des expressions idiomatiques représente un segment flexible de la linguistique, sans frontières rigides, ce qui complique sa définition. L'incohérence dans la définition des expressions idiomatiques se réfère principalement à la terminologie¹⁸ utilisée ce qui crée une atmosphère chaotique autour d'un terme linguistique.

Alors, à la différence des structures libres, nous pouvons définir l'expression idiomatique comme un ensemble figé des mots qui se caractérise par l'unité lexicale et syntaxique, par l'unité de sens, par un emploi métaphorique et par le fonctionnement dans la phrase comme un mot simple. Pour expliquer cette définition, nous allons prendre comme exemple l'expression *avoir un chat dans la gorge*. Donc, l'unité lexicale sous-entend l'impossibilité de changer un des constituants de l'expression idiomatique par un mot synonyme : on ne peut dire **avoir un minou dans la gorge* ; quant à l'unité syntaxique, ceci dit : a) que l'on ne peut en aucun cas séparer les constituants d'une expression idiomatique en insérant un autre élément : * *avoir un chat très noir dans la gorge*, b) modifier l'ordre des constituant d'une expression idiomatique : * *avoir dans la gorge un chat* ou **dans la gorge avoir un chat* ; ainsi, une expression idiomatique ne peut être soumise à aucune transformation syntaxique. Dans l'exemple : *Pierre a cassé la croûte* (Pierre a mangé), devant l'objet direct ne peut se trouver que l'article défini tandis que dans une structure syntaxique libre, on peut antéposer quelconque déterminant : *Pierre a cassé la / une / cette table*. La transformation passive, la pronominalisation, le détachement, la relativisation et l'extraction ne sont pas réalisables dans les expressions figées : a) **la croûte a été cassée par Pierre* / *la table a été cassée par Pierre*, b) **Pierre l'a cassée* / *Pierre l'a cassée*, c) **la croûte, Pierre l'a cassée* / *la table, Pierre l'a cassée*, d) **la croûte que Pierre a cassée* / *la table que Pierre a cassée*, e) **c'est la croûte que Pierre a cassée* / *c'est la table que Pierre a cassée*.

¹⁸ Dans les travaux sur ce phénomène linguistique, on se heurte à une terminologie assez différente : phrasèmes, phraséologismes, locutions, locutions toutes faites, expressions, expressions figées. Nous allons utiliser le terme : expression idiomatique.

Pour ce qui concerne de l'unicité de sens, quand on dit, par exemple, que *l'on a un chat dans la gorge*, ceci ne signifie pas qu'un chat est entré dans notre gorge pour s'installer, mais que l'on évoque un problème de santé et c'est l'enrouement. Le sens donné est considéré comme le sens global car il n'est pas analysable d'après le sens de chaque lexème qui compose l'expression idiomatique. On dit aussi que cette expression connaît un emploi métaphorique parce que le mot *chat* est la métaphore pour les difficultés auxquelles nous faisons face. La transparence du sens d'une expression idiomatique peut aussi varier. Parfois, il peut être prévisible d'après le sens d'au moins un lexème à valeur non figée qui compose l'expression idiomatique : *briser les chaussures* (endommager les chaussures), *triste comme un bonnet de nuit* (être très triste), *perdre les pédales* (perdre ses moyens, son sang-froid).

Sur le plan formel, il est indispensable de distinguer les expressions idiomatiques des mots composés. En effet, nous avons déjà dit que les expressions idiomatiques et les mots composés sont les unités lexicalisées qui se sont créées grâce à un usage fréquent dans le discours et qu'elles possèdent un figement syntaxique et sémantique par rapport aux structures libres. Cependant, il est possible de dégager certains traits distinctifs. Chez les composés nominaux, le nom n'est jamais déterminé : *lave-linge, tire-bouchon, casse-gueule, porte-monnaie, sac à main, sac à dos, mise en scène* tandis que chez les expressions idiomatiques on remarque en général la présence de l'article : *la cerise sur le gâteau, l'âne de Buridan, la fièvre de cheval, les chiens écrasés, une mauvaise langue, la langue de bois*. En outre, certains composés nominaux peuvent servir de base à la dérivation suffixale : *tire-bouchon* → *tire-bouchonner*, *un court-circuit* → *court-circuiter*, *un tiers-monde* → *un tiers-mondiste*, *je-m'en-fiche* → *je m'en fichisme*, *jusqu'au bout* → *jusqu'au boutiste*. Les expressions idiomatiques n'ont pas cette possibilité.

4.2. Classement et structure morphologique des expressions idiomatiques

Par le type de structure, les expressions idiomatiques sont divisées en syntagmes et en propositions subordonnées. Selon ce que représente le lexème central, les syntagmes sont répartis en quatre sous-groupes : syntagmes nominaux, syntagmes adjectivaux, syntagmes prépositionnels et syntagmes verbaux. Pour montrer la structure morphologique des expressions idiomatiques au sein du classement proposé, nous avons analysé un corpus contenant les noms d'animaux domestiques.

4.2.1. Syntagmes nominaux

— **N + adj** : agneau pascal, brebis galeuse, bouc émissaire, merle blanc, dragons noirs ;

– **N+ ppassé** : chat grillé, chat fourré, poule laitée, poule mouillée, mouton enragé ;

– **N + prép + N** : âne de Buridan, oreilles d'âne, bonnet d'âne, nid d'aigle, bec d'aigle, barbe à poux, vol au papillon, mouton de Panurge, patte de mouche, cervelle, mémoire de lièvre, taille de guêpe, coup de grue, grenouille de cave, sirop de grenouille, larmes de crocodile, chemin de chèvre ;

– **N + ppassé + prép + N** : chien perdu sans collier ;

– **Art + N+ ppassé** : un âne bûté ;

– **Art + N prép + art + N** : un oiseau pour le chat ;

– **Art + N + adj** : une chatte blanche, le lion populaire, une jument poulinière, le dragon infernal, un canard boiteux ;

– **Art + N + prép + N** : une année de chien, l'âne du moulin, une cervelle de moineau, un appetit de moineau, une faim de loup, un loup de mer, un froid de loup, l'ancre du lion, la griffe du lion, une tête de linotte, une charrue à chien, un poulet d'Inde, un lapin de gouttière, des yeux de gazelle, le coq du village ;

– **Art + N + prép + art + N** : les fils de la louve ;

– **Art + dét + N + ppassé** : le premier chien coiffé ;

– **Art + N + prép + adj + N** : le chien au grand collier ;

– **Art + adj + N** : un vieux renard, un vilain oiseau, un fin merle, un pauvre lézard, un jeune levron, un chaud lapin, une grande dinde, une vieille chouette ;

– **Adj + N** : mauvais chien, vieille bique, grande bique, jeune loup ;

– **Adj + N + conj + adj + N** : Saint Roch et son chien, jeune chair et vieux poisson.

4.2.2. Syntagmes adjectivaux

– **Adj + conj + art + N** : doux comme un agneau, têtu comme un âne, bête comme un âne, muet comme une carpe, amoureux comme un chat, gourmand comme un chat, caressant comme un chat, rouge comme une écrevisse, vif comme un écureuil, blanc comme un cygne, gros comme une baleine, fort comme un bœuf, brave comme un lion, plat comme une limande.

4.2.3. Syntagmes prépositionnels

– **Prép + art + N + prép + N** : de la pisse de chat, de la crotte de bique ;

– **Prép + art + N + prép + art + N** : de la bouille pour les chats ;

– **Prép + art + N + art + N** : à la venue des coquecigrues ;

– **Prép + N + conj + N** : entre chien et loup ;

– **Prép + N + prép + N** : en nid de chien, à pas de loup, au chant du coq ;

4.2.4. Syntagmes verbaux

- **V + prép + art + N + prép + N** : être d'une docilité d'agneau ;
- **V + adj + conj + art + N + PN + V + prép + V** : être innocent comme l'agneau qui vient de naître ;
- **V + conj + art + N** : se faire tondre comme un agneau, courir comme un zèbre, écumer comme un verrat, se tordre comme un ver ;
- **V + N** : sentir bouc ;
- **V + prép + art + N** : passer pour un âne ;
- **V + prép + N** : se faire relier en veau, crier au renard ;
- **V + art + N + prép + N** : tourner la truie au foin, vendre la poule au renard, mettre la poule au pot, changer le poisson d'eau ;
- **V + art + N + prép + art + N** : prendre le taureau par les cornes, mettre la charrue devant les bœufs, avoir un rat dans la tête, prendre des rats par la queue ;
- **V + art + N** : tuer le ver, faire le veau, brûler les souris, faire la souris, faire le singe, sentir un rat, chercher les puces, manger le poulet, faire la poule ;
- **V + art + N + adj** : tuer le veau gras ;
- **V + art + N + prép + N** : adorer le veau d'or, faire le pied de veau ;
- **V + adj + conj + art + N** : être soul comme un âne, être agile comme un chat ;
- **V + N + prép + N** : acheter chat en sac ;
- **V + ppassé + conj + art + N** : être fatigué comme un chien, être logé comme les pigeons.

4.2.5. Propositions subordonnées

- **Conj + art + N + V + ppassé** : dès que les chats seront chaussés
- **Conj + art + N + V + art + N** : quand les poules auront des dents

QUATRIÈME PARTIE

EXERCICES ET CORRIGÉS

MORPHOLOGIE GRAMMATICALE

I. Identifiez la partie du discours à laquelle appartiennent les mots *fort*, *lourd* et *peu* dans les phrases suivantes :

1. Monsieur *le fort* a réponse à tout. J'aime beaucoup travailler avec.
2. Le Front National est un parti politique *fort*.
3. Pierre a l'intransigeance des *forts*.
4. Lorsque vous êtes aux cours, parlez *fort* à vos étudiants.
5. Mon grand-père a la taille *forte*.
6. Hier, j'ai eu une journée *lourde* au travail.
7. Il faisait *lourd* tout été. C'était insupportable !
8. Il n'en fait pas *lourd*.
9. Le *Lourd* Passé de Lagaffe est l'album R5 dans les rééditions de la série Gaston.
10. J'ai eu mon permis de conduire pour les poids *lourds*.
11. Ma sœur mange très *peu* de fruites.
12. *Peu* me suffit pour être une personne la plus heureuse du monde.
13. Son *peu* de confiance m'a coûté les yeux de la tête.

II. À l'aide d'exemples, montrez que les mots *bien* et *bon* peuvent appartenir aux différentes parties du discours.

III. Identifiez et classez les morphèmes dans le texte suivant :

On employa l'influence des officiers allemands dont on avait fait la connaissance, et une autorisation de départ fut obtenue du général en chef. Donc, une grande diligence à quatre chevaux ayant été retenue pour ce voyage, et dix personnes s'étant fait inscrire chez le voiturier, on résolut de partir un mardi matin, avant le jour, pour éviter tout rassemblement.

Depuis quelque temps déjà la gelée avait durci la terre, et le lundi, vers trois heures, de gros nuages noirs venant du nord apportèrent la neige, qui tomba sans interruption pendant toute la soirée et toute la nuit.

Maupassant, *Boule de suif*, p.12

IV. Segmentez en morphèmes les mots suivants : *politesse, sauvetage, enjoliver, marécage, amical, tissulaire, angélique, méchanceté, lionceau, noircir, multiplicité.*

V. Mettre les verbes du texte au présent :

Aujourd'hui, on (festoyer) _____ chez le Roc. Pour aller dans leur maison, nous (côtoyer) _____ une rivière ; sur les arbres, les feuilles (rougeoyer) _____, dans les prés, l'herbe (verdoyer) _____, dans le ciel, les oiseaux (tournoyer) _____. À notre arrivée, le feu (flamboyer) _____ dans la cheminée. Nous (avancer) _____ dans la pièce, nous (lancer) _____ quelques bonjours à l'un ou l'autre, puis nous (engager) _____ la conversation avec un jeune passionné d'équitation. Avec lui, nous (plonger) _____ dans le monde des chevaux, des courses, des concours hippiques.

VI. Mettre les verbes entre parenthèses au présent de l'indicatif :

1. Elle (lever) _____ la tête, nous (lever) _____ les yeux.
2. Nous (préférer) _____ rester à la maison, tu (préférer) _____ sortir.
3. La vendeuse (étiqueter) _____ les produits.
4. Tu (projeter) _____ les photos de tes vacances.
5. Ils (haleter) _____ après leur course.
6. Ta bague (étinceler) _____ au soleil.
7. Ce matin, il (geler) _____.
8. Je (se rappeler) _____ notre premier rendez-vous.
9. Il (s'inquiéter) _____ pour sa santé.
10. Ces calculs (s'avérer) _____ faux.

VII. Mettre le texte au présent :

C'est l'aube, le ciel (bleuir) _____ à l'horizon, le paysage (s'éclaircir) _____ peu à peu. Au loin, des éléphants (barrir) _____, un lion (rugir) _____, des antilopes (franchir) _____ la rivière. Soudain, elles (frémir) _____ et (déguerpir) _____. Un tigre (bondir) _____, (jaillir) _____ d'un arbre, (gravir) _____ une pente, (surgir) _____ près du troupeau. Un cri (retentir) _____. L'herbe (rougir) _____, l'animal blessé (faiblir) _____, ses pattes (fléchir) _____. Alors, le tigre (saisir) _____ sa proie. Dans le ciel, là-haut, le soleil (resplendir) _____.

VIII. Placer ces verbes dans le texte et mettre au présent : acquérir, intervenir, obtenir, se tenir, survenir.

La réunion _____ dans une salle ensoleillée. L'un après l'autre, les participants _____ et aucun incident ne _____ pendant la discussion. Chacun _____ ainsi des informations suffisantes et le directeur _____ la certitude de la décision à prendre.

IX. Mettre le verbe au présent et trouver un complément (attention aux prépositions) :

1. Les avocats (défendre) _____
2. Tu (se tordre) _____
3. Nous (dissoudre) _____
4. Elles (recoudre) _____
5. Vous (moudre) _____
6. Il (étendre) _____
7. Le chien (mordre) _____
8. Elles (résoudre) _____
9. Je (confondre) _____
10. Tu (absoudre) _____

X. Mettre au présent les verbes entre parenthèses :

1. Ce film (dépeindre) _____ bien cette époque.
2. Vous (contraindre) _____ votre fils à manger de tout ?
3. Ta chemise verte (déteindre) _____ dans l'eau.
4. Cette malade (se plaindre) _____ de douleurs à l'estomac.
5. Beaucoup de gens (se teindre) _____ les cheveux.
6. Ces garçons (enfreindre) _____ les règlements sans hésitations.
7. Le soleil (poindre) _____ à l'horizon ; c'est l'aube.
8. À chaque fin de mois, ils (joindre) _____ difficilement les deux bouts.
9. Ce gouvernement (restreindre) _____ les subventions dans son budget.
10. Les policiers (enjoindre) _____ aux manifestations de se disperser.

XI. Mettre au présent les verbes entre parenthèses :

1. Nous (souscrire) _____ à vos exigences.
2. L'escalope (frir) _____ doucement.
3. Vous (se dédire) _____ de votre promesse.

4. Ils (se suffire) _____ à eux-mêmes.
5. Vous (rire) _____ encore de ses blagues.
6. Le dentiste (extraire) _____ la dent d'un patient.
7. Elles (croire) _____ au progrès.
8. Ce scientifique (s'abstraire) _____ facilement.
9. Ils (se complaire) _____ à dire des bêtises.
10. Nous (soustraire) _____ 3 de 5 : il reste 2.

XII. Mettre au présent les verbes entre parenthèses :

1. Il (naître) _____ autant de filles que de garçons.
2. Ces entreprises (accroître) _____ leur production.
3. Vous (convaincre) _____ les autres par vos arguments ?
4. Ces arbres (croître) _____ dans nos régions.
5. Je (ne pas concevoir) _____ de vivre comme ça.
6. Tu me (décevoir) _____ beaucoup.
7. Ces photos de l'accident nous (émouvoir) _____.
8. Ils ne se (satisfaire) _____ jamais de ce qu'ils ont.
9. Combien (valoir) _____ ces boucles d'oreille ?
10. Les spectateurs (s'asseoir) _____ à leur place.

XIII. Dans ces textes, mettre les verbes à l'imparfait :

1. Les bûchers (brûler) _____ une grande partie de la nuit, tandis que les femmes (s'activer) _____, (balayer) _____, (jeter) _____ de l'eau sur les braises, ou bien (ajouter) _____ des branches. Quand le braisier (décliner) _____, ce (être) _____ le moment qu'Ananta (préférer) _____. Giribala (se coucher) _____ par terre, près des braises, et la petite fille (se blottir) _____ contre elle, (enfouir) _____ sa tête sous le grand châle. Mais elle (ne pas dormir) _____.
2. Tous les matins, il (attendre) _____ le courrier. Vers 9 heures, il (descendre) _____ le chercher. Dans sa boîte aux lettres il (prendre) _____ les enveloppes. Il (craindre) _____ toujours un peu les factures. Il (revenir) _____ dans sa chambre, (ouvrir) _____ les lettres et (répondre) _____ à chacune. Vers 11h, il (suspendre) _____ son travail et (se détendre) un peu.

XIV. Mettre les phrases à l'imparfait :

1. Je poursuis mes études.

2. Je n'exclus aucune hypothèse, je ne conclus rien.

3. Il boit trop, il s'autodétruit chaque jour.

4. Je me distrais et je crois oublier mon chagrin.

5. Tu défais ton nœud de ta cravate.

6. Il se complaît à dire des bêtises.

7. Il ne reçoit aucun coup de fil.

8. Elles promeuvent la francophonie partout.

9. La chaleur croît, les enfants s'ébattent au bord de la rivière.

10. Quand Daniel atteint son but, il feint la modestie.

XV. Mettre les verbes au futur simple :

1. Vous (envoyer) _____ ce télégramme au premier ministre.
2. Est-ce que Pierre (payer) _____ ses impôts ?
3. Mes parents (s'ennuyer) _____ sans moi et mon frère.
4. Nos athlètes (courir) _____ dans deux mois à Moscou.
5. Si Pierre travaille beaucoup, il (acquérir) _____ de l'expérience.
6. Je (aller) _____ dans l'ombre de ton côté, tu (être) _____ ma beauté.
7. Vous (ne pas mourir) _____ de cela.
8. Ils (soutenir) _____ ce candidat.
9. Tu (venir) _____ me voir.
10. Je (pouvoir) _____ venir chez toi avec mes amis français.

XVI. Placer les verbes proposés dans le texte et les mettre au futur simple : devoir, falloir, pouvoir, recevoir, s'asseoir, savoir, voir, vouloir.

Quand tu _____ entrer à l'université, il _____ t'inscrire à temps. Tu _____ remplir des formulaires et payer ton inscription, puis tu _____ ta carte d'étudiant. Au début de l'année, tu ne _____ pas très bien ce qu'il faut faire, mais, tu _____, très vite tu _____ te débrouiller. En tout cas, la première fois que tu _____ dans un amphithéâtre, tu seras impressionné.

XVII. Mettre les verbes du texte au conditionnel présent :

Avant de s'endormir, la petite fille rêvait :

Est-ce que Violaine et Gérard viennent cet été avec nous ? Nous passons le mois de juillet à Méailles ; le matin, nous allons nager dans la cascade, nous écoutons le bruit de l'eau. Le soleil brille et tape sur les rochers. Notre peau est brûlante. Vous, vous arrivez vers midi. Nous pique-niquons tous ensemble au bord de l'eau. Comme d'habitude, les abeilles essaient de nous attaquer ; moi, je crie très fort, mais Gérard leur jette de l'eau et elles fuient. Après, tout le monde dort un moment à l'ombre sauf Violaine qui s'en va et cueillie des fleurs sauvages. Nous restons là jusqu'au crépuscule à regarder le ciel, loin de la ville, loin de la foule, loin du bruit.

XVIII. Mettre les verbes au conditionnel présent :

1. Je (vouloir) _____ bien me présenter à ce concours, mais le (pouvoir) _____ -je ?
2. Elle (faire) _____ ce travail avec plaisir, mais (savoir) _____ -elle le faire ?
3. Il (falloir) _____ y aller, mais cela en (valoir) _____ -il la peine ?
4. Je le (recevoir) _____ dans ma cabane.
5. Il (distraindre) _____ les invités à ma fête.

XIX. Mettre les verbes de ces textes au passé simple :

1. Ce jour-là, quand Adrien (répondre) _____ au téléphone, il (ne pas comprendre) _____ bien le nom de son interlocuteur et le (confondre) _____ avec son ami Léo. Sans s'en apercevoir, ils (poursuivre) _____ la conversation et (prendre) _____ rendez-vous pour le lendemain. À l'heure dite, Adrien (se rendre) _____ à leur bistrot préféré mais quand il (attendre) _____ sa table habituelle, ce ne fut pas Léo mais Arnaud qui le (rejoindre) _____. La surprise (se peindre) _____ sur leur visage et ils (rire) _____ tous les deux.
2. En 1989, les habitants de Cimet (élire) _____ un maire très actif. Quand il (faire) _____ faire des grands travaux dans la ville, il ne (exclure) _____ aucune suggestion, (ne pas interdire) _____ la contestation. Lorsque ses opposants lui (décrire) _____ leur propre projet, il (suivre) _____ quelques-unes de leurs idées. On (détruire) _____ donc ces bâtiments trop vieux, et on en (construire) _____ d'autres très fonctionnels. Même, s'ils (ne pas plaire) _____ à tout le monde, ces travaux (suffire) _____ à donner au maire une excellente réputation.
3. Oscar (naître) _____ en décembre 1949. Il (vivre) _____ d'abord avec sa famille à Marseille, puis (vouloir) _____ s'inscrire à l'université de Poitiers. Là, il (se mettre) _____ à faire de la peinture. Avant d'être célèbre, il (devoir) _____ séduire un public local, et peu à peu, (vaincre) _____ l'anonymat. Ses expositions (battre) _____ les records de vente. Enfin, il (connaître) _____ un succès fou dans la France entière. Mais, un jour, il (disparaître) _____ et (ne jamais réapparaître) _____.
4. Un jour, je (s'apercevoir) _____ qu'elle était lasse de moi. Je le (voir) _____ dans son œil, au réveil. Oh !, je le (voir) _____, je le (savoir) _____, je le (sentir) _____, je le (comprendre) _____ tout de suite. C'était fini, fini pour toujours. Et j'en (avoir) _____ la preuve à chaque heure, à chaque seconde. Je (être) _____ jaloux avec frénésie. Voilà qu'un soir, je la (sentir) _____. Je (feindre) _____ de ne rien comprendre. Et, tout à coup, je (deviner) _____. Je (résoudre) _____ de me venger.

XX. Mettre les verbes au passé simple :

1. Il a pressenti le danger, il a ressenti une grande peur.

2. Elle est devenue toute rouge et elle est partie.

3. Tu n'as pas démenti la nouvelle. Nous avons découvert la vérité.

4. Elle a ouvert la porte et elle a accueilli ses invités avec un sourire.

5. Je suis intervenu et je suis parvenu à le convaincre.

6. Tout à coup, nous nous sommes souvenus de notre rendez-vous.

7. Je me suis enquis de sa santé. Je n'ai obtenu aucune réponse.

8. Il a soutenu mon regard et il a maintenu sa position.

9. Les policiers sont accourus. Ils ont secouru les blessés.

10. J'ai retenu mon souffle, j'ai contenu mon indignation.

XXI. Mettre les verbes des phrases au passé composé :

1. Tu ressens un grand doute, tu consens enfin à m'écouter.

2. Elle tressaille, elle défaillie à la vue de cet homme.

3. Les animaux sentent le danger, ils fuient à toute vitesse.

4. Les journalistes assaillent le ministre, ils recueillent toutes ses paroles.

5. Je ne dors pas, je pressens une catastrophe.

6. La radio annonce : « Les forces de l'ordre contiennent les manifestants ».

7. Qui détient le pouvoir ? Qui maintient la paix ?

8. Nous obtenons la libération des otages.

9. La jeune fille court. Elle parcourt un long trajet sans s'arrêter.

10. Nous t'offrons un séjour à la mer.

11. Il ouvre ses volets.

12. Je ne connais pas Pierre, je le confonds avec son frère.

13. Il défend son projet, il le soumet au vote des députés.

14. Nous combattons nos adversaires. Nous débattons le projet de loi.

15. Ils correspondent longtemps, puis ils suspendent leur correspondance.

16. Je lui tends la main, cela détend l'atmosphère.

17. Ils entreprennent des réformes, ils accroissent la production.

18. Ils méconnaissent son talent. Il compromet sa carrière de chanteur.

19. Tu émettes des doutes, tu résous d'attendre.

20. Entends-tu les nouvelles ? On te transmet les informations ?

21. Vous répandez de fausses rumeurs, vous corrompez les témoins.

22. Ils vainquent nos scrupules, ils nous convainquent.

23. Il me contraint à démissionner. Il m'enjoint de me retirer.

24. Il pleut toute la journée. Je ne peux pas sortir.

25. La cantatrice émeut le public. Elle reçoit une ovation.

26. Tu bois trop. Tu ne veux pas t'arrêter.

27. Je dois faire un effort. Il faut me lever tôt.

28. Qui conçoit la Pyramide du Louvre ?

29. Votre solution prévaut sur les autres ?

30. Est-ce que l'infirmière assoit la malade dans son lit ?

31. Vous percevez son inquiétude.

32. Je vois que cette nouvelle vous déçoit.

33. Un accord intervient entre les combattants.

34. Je préviens les pompiers de l'incendie.

35. La révolte survient à la grande surprise des gouvernants.

36. Nos parents subviennent à toutes nos dépenses.

37. Nous sortons les canoës et nous descendons la rivière.

38. Je monte mes deux vieilles valises au grenier.

39. Les athlètes accourent 100 mètres en dix secondes.

XXII. Mettre les verbes au plus-que-parfait :

Les deux jeunes gens (descendre) _____ sur la plage déserte et ils (entreprendre) _____ une de ces longues marches que chacun (toujours apprécier) _____. Ils (bavarder) _____, ils (échanger) _____ quelques idées fumeuses sur l'existence, puis ils (courir) _____ sur le sable humide, (écouter) _____ les cris des mouettes dans le vent, (chanter) _____ à tue-tête des airs d'opéra. Dans cette solitude, ils (ressentir) _____ un bien-être immense et (comprendre) _____ qu'ils (se trouver) _____ enfin. Ils (revenir) _____ dans l'obscurité de la nuit, silencieux et graves.

XXIII. Mettre les passés composés au passé antérieur, et les présents au passé simple :

1. Quand il a pris son café, il descend acheter le journal.

2. Une fois qu'elle a peint son tableau, elle le met au mur.

3. Dès qu'ils ont conclu le contrat, ils se tendent la main.

4. Après qu'ils ont entendu l'explosion, ils craignent le pire.

5. Dès que nous avons ri, l'atmosphère se détend.

XXIV. Mettre les verbes au futur antérieur :

1. Aussitôt qu'il (pleuvoir) _____, l'herbe repoussera.
2. Après qu'ils (vivre) _____ ces événements, ils ne pourront pas les oublier.
3. Nous irons au resto lorsque vous nous (rejoindre) _____.
4. Lorsque tu (résoudre) _____ ton problème, ta vie sera plus gaie.
5. Que de démarches il (falloir) _____ faire pour obtenir ce visa.

XXV. Mettre les verbes au conditionnel passé :

1. J'ai perdu le premier match du tournoi. Sinon je (sûrement battre) _____ les autres joueurs, je (courir) _____ pour attraper toutes les balles, pour gagner, je (conquérir) _____ le titre champion.

2. Alors que nous étions si bien sur la plage, pourquoi est-ce que nous (sortir) _____ tôt le matin pour visiter le pays, nous (souffrir) _____ de la chaleur, nous (revenir) _____ épuisés ?
3. Et comment est-ce que vous (acquérir) _____ ce somptueux bateau ? Qui vous (apprendre) _____ à le diriger ?

XXVI. Mettre les verbes du texte au présent du subjonctif :

Devant son thé, Marianne réfléchit à l'organisation de sa journée : « Ce matin, il faut que je (aller) _____ à la poste, que je (expédier) _____ des lettres et que je (envoyer) _____ un paquet. À 2 heures, il faut que je (intervenir) _____ à la réunion et que je (obtenir) _____ une réponse pour notre projet. À 5 heures, il faudra que je (courir) _____ chercher les enfants à l'école, que je les (ramener) _____ à la maison, qu'ils (travailler) _____, qu'ils (se baigner) _____, que je les (nourrir) _____ et qu'ils (être) _____ au lit avant 9 heures. Ensuite, il faudra que je (avoir) _____ le temps de préparer le dîner pour Marc et son copain, que je les (accueillir) _____, et en plus que je leur (servir) _____ l'apéritif avec sourire d'une femme détendue et reposée ».

XXVII. Mettre les verbes au présent du subjonctif :

1. Mes parents ont peur que je (boire) _____ trop d'alcool, et que je (ne pas pouvoir) _____ conduire.
2. J'accepte que tu (revoir) _____ Marie, mais refuse que tu (recevoir) _____ ses amis.
3. J'aime qu'il (concevoir) _____ des projets, mais je déteste qu'il (croire) _____ avoir toujours raison.
4. Je doute que l'on (prévoir) _____ du beau temps pour demain, j'ai peur qu'il (pleuvoir) _____.
5. Je suis étonné que vous (percevoir) _____ son émotion, mais je comprends qu'elle vous (émouvoir) _____.
6. Je suis désolé que tu (devoir) _____ t'en aller, je souhaite que personne ne (s'apercevoir) _____ de ton départ.
7. Je crains qu'il (falloir) _____ la supplier de venir, je veux pourtant qu'elle (savoir) _____ que je l'attends.
8. Je souhaite que tu (pouvoir) _____ m'accompagner, mais j'ai peur que tu (ne pas vouloir) _____.

XXVIII. Mettre les verbes au passé du subjonctif :

1. Tu ne peux pas connaître mon secret à moins que tu le (deviner) _____.
2. Je restais toujours dans un fauteuil à lire un livre en attendant qu'il (rentre) _____.
3. Je regrette que tu (ne pas contenir) _____ ta colère, que tu (partir) _____ en claquant la porte, que tu (s'enfuir) _____ à toute vitesse, que tu (courir) _____ plus vite que moi.
4. Tu as gagné le premier prix de danse. Les gens ont été très contents que tu (paraître) _____ détendue, que l'impression de l'effort (disparaître) _____, que tu (se soumettre) _____ à toutes les épreuves.
5. Sophie, quel dommage que tu (ne pas pouvoir) _____ ou que tu (ne pas savoir) _____ comprendre Léo !
6. Quelle chance que vous (s'apercevoir) _____ que vous aviez les mêmes goûts.
7. Quel malheur que vous (ne pas s'asseoir) _____ à une table pour vous expliquer, et que vous (ne pas boire) _____ ce verre qui vous aurait fait oublier vos problèmes.

XXIX. Mettre les verbes à l'imparfait du subjonctif :

1. J'aurais voulu que mon père (rester) _____ toute la journée et (ne repartir) _____ que le lendemain à l'aube.
2. Elle avait peur qu'il (ne pas se taire) _____ ou qu'il en (dire) _____ trop.
3. Il était scandaleux que ce produit (valoir) _____ si cher mais qu'il (falloir) _____ l'acheter.
4. Il tait bizarre que nous (ne rien savoir) _____ de lui et que nous le (croire) _____ fou.
5. Elle détestait que je la (attendre) _____ sans rien faire et que je (paraître) _____ impatient.

XXX. Former la phrase et mettre le verbe à l'imparfait du subjonctif :

1. Il put marcher. Il fit de rééducation jusqu'à ce que _____.
2. Il traduisit ma conférence. Je lui écrivis afin qu'il _____.
3. Ils aperçurent une île. Ils naviguèrent jusqu'à ce qu'ils _____.

XXXI. Mettre les verbes au plus-que-parfait du subjonctif :

1. Sans qu'elle (entendre) _____ monter l'escalier, on frappa trois coups légers contre sa porte.
2. Une mode nouvelle viendrait détruire tout mon ouvrage ; et avant que tu (recevoir) _____ ma lettre tout serait changé.
3. Il fut heureux que nous (aller) _____ en France.
4. Elle regretta que ses enfants (ne pas vivre) _____ de grands moments.
5. Nous fûmes contents que tu (revoir) ton oncle avant ton départ.

XXXII. Utiliser deuxième personne du pluriel pour ces formules de politesse :

1. Bonjour Madame, (vouloir) _____ entrer, (asseoir) _____ - vous, je vous prie.
2. Chère Madame, (recevoir) _____ mes hommages.
3. (Croire) _____, Monsieur, en mon fidèle souvenir.
4. (Être) _____ assuré de ma sympathie respectueuse.
5. (Avoir) _____ l'obligeance de me raccompagner.
6. (Savoir) _____ que vous serez toujours le bienvenu.

XXXIII. Mettre le verbe à l'impératif passé et finir la phrase :

1. Avant de le juger, (acquérir) _____ la certitude de _____ (vous).
2. Avant la fin du mois, (revenir) _____ _____ (vous).
3. Avant de séduire cette fille, (vaincre) _____ _____ (tu).
4. Avant de signer, (bien relire) _____ _____ (nous).

XXXIV. Mettre les verbes au participe présent :

1. Du haut de l'escalier, j'observais les voyageurs de l'avion de Rome (attendre) _____ leurs bagages, (craindre) _____ de ne pas les voir arriver, (croire) _____ les voir cent fois puis les (reconnaître) _____ enfin, les (prendre) _____ avec soulagement, les (mettre) _____ sur un chariot et (rejoindre) _____ leurs compagnons de voyage pour passer la douane.
2. Une manifestation (devoir) _____ avoir lieu, le préfet de police, (savoir) _____ qu'il y aurait des violences, crut bien faire en la (interdire) _____. Mais les manifestants,

(ne pas pouvoir) _____ descendre dans la rue et (vouloir)
_____ se faire entendre, envahirent la préfecture.

XXXV. Mettre le verbe au participe passé composé :

1. (Être) _____ malade la semaine dernière, il est encore faible.
2. (Déjà aller) _____ voir cette exposition, je préfère aller au cinéma.
3. (Faire) _____ beaucoup d'erreurs, (dire) _____ beaucoup de bêtise, j'étais plus crédible.
4. (Partir) _____ en retard, tu ne pourras pas arriver à l'heure !
5. (S'asseoir) _____ près de moi, elle engagea la conversation.

XXXVI. Trouver l'infinitif présent et passé de chaque verbe :

1. Elle rebondissait _____
2. Tu enverras _____
3. Elles devinrent _____
4. Ils aient _____
5. Tu sois _____
6. Agissons _____
7. Elles craignirent _____
8. Il fût _____
9. Vous moulûtes _____
10. Nous crûmes _____

XXXVII. Faire l'accord du verbe ayant un seul sujet :

1. Un vol de moineaux (faire, ind. imp.) _____ une belle silhouette au-dessous des nuages.
2. Une foule de hooliganes (venir, ind. p.s. passif) _____ au stade de Barcelone.
3. Le réseau des lysées français nous (permettre, cond. passé) _____ de ne pas bousculer notre scolarité.
4. La plus grande partie des livres (provenir, ind. imp.) _____ alors d'Espagne.
5. Leurs domestiques arabes leur en ont raconté la cause : cette pluie d'oiseaux tués qui (tomber, ind. imp.) _____ de chez Madame Elaine.
6. Tant de spectacles vous (intéresser, ind. prés.) _____ ?
7. Peu (connaître, ind. prés.) _____ les nouveaux voisins.
8. Moins de deux semaines (rester, ind. p.c.) _____ à mon frère pour partir en Australie.

9. Ce peu de footballeurs (jouer, ind. f.s.) _____ contre une équipe complète. Ils n'ont pas de chance pour gagner !
10. La question des certifications (soulever, ind. prés.) _____ également un problème, car, dans ce domaine, civils et militaires (ne pas parvenir, ind. prés.) _____ à s'entendre.
11. La plupart des auteurs (être, ind. imp.) _____ français : Dolto, Bourdieu, Bataille.
12. Moi qui (être, ind. prés.) _____ toujours avec vous, vous me méprisez.
13. Chacune de ces opérations (faire, ind. prés.) appel _____ à des actes de langage spécifiques.
14. Nous sommes trois qui (pouvoir, ind. prés.) _____ vous accompagner en réunion de cet après-midi.
15. « Les Zèbres sont allées jusqu'à la mare » (être, ind. prés.) _____ un ouvrage amusant pour apprendre les règles de grammaires.
16. De ce fait, aucune des certifications ne (répondre, ind. prés.) _____, à l'heure actuelle, à la réalité opérationnelle.
17. (S'être, ind. p.s) _____ ainsi quelque 3400 œuvres sur 40 000 qui (composer, ind. prés.) _____ les collections du musée.
18. Un demi-million d'animaux sauvages (protéger, ind. f.s. passif) _____ par les autorités africaines. On l'espère bien !
19. Le cent de tablettes de chocolat nous (faire, ind. imp.) _____ 100 euros.
20. Et là, j'ai trouvé une dizaine de femmes qui (ressembler, ind. imp.) _____ à un tribunal.
21. La moitié des députés (voter, ind. p.c.) _____ pour l'adoption de la nouvelle loi.
22. La très grande majorité des enseignants universitaires (souhaiter, ind. prés.) _____ faire la grève à tout prix.
23. Les 50 % licenciés (ne pas être, ind. p.c.) _____ pour l'adoption de la nouvelle stratégie d'embauche.
24. 10 % (être, ind. prés.) _____ une augmentation importante du prix des cigarettes.
25. Et une grêle d'oiselets (s'abattre, ind. p.c.) _____ des hautes branches sur la place de la Kasbah où (attendre, ind. imp.) _____ les chats sauvages.
26. À travers ce théorème, un tas de situations différentes (se réaliser, ind. prés.) _____.
27. En gros, le seuil d'éligibilité à Medicaid (étendre, ind. f.s. passif) _____ à 16 millions de personnes, avec à la clef une hausse des dépenses publiques, qui (financer, ind. f.s.) _____ la réforme.

28. Je connais les matières, les institutions, les fonctionnements, et cela (concourir, ind. prés.) _____ à m'engager comme citoyen à participer au débat.
29. À l'avenir, une des rues adjacentes du musée (pouvoir, cond. prés.) _____ aussi se convertir en chemin de sculpture.
30. Cette année, plus d'un collègue (partir, ind. p.c.) _____ en retraite.

XXXVIII. Faire l'accord du verbe ayant plusieurs sujets :

1. Dans la perspective, ton grand engagement, ton précieux dévouement à ta carrière te (permettre, ind. f.s.) _____ de devenir le meilleur homme d'affaire.
2. Ce voyage, comme d'autres, (être, cond. passé.) _____ possible.
3. La fille de mon neveu aîné ainsi que celle de ma sœur cadette (passer, ind. f.s.) _____ ensemble les vacances d'hiver à la montagne.
4. Allium ursinum ou l'ail sauvage (être, ind. prés.) _____ très bien pour la santé.
5. Un grand-père ou une grand-mère (chérir, ind. prés.) _____ forcément un fils plus que l'autre.
6. Ni l'une ni l'autre proposition ne (faire, ind. prés.) _____ l'objet de l'ordre du jour.
7. Faire les études en France et trouver un travail là-bas (être, ind. prés.) _____ un rêve de presque tous les jeunes.
8. S'amuser, communiquer et chanter (représenter, ind. prés.) _____ pour les élèves la meilleure façon d'apprendre une langue étrangère.
9. Un premier choc, puis un deuxième, puis un troisième (nuire, ind. p.s.) _____ à sa santé.
10. La liturgie ou la communion (rendre, ind. imp.) _____ mon dimanche solennel.
11. Sa notoriété se nourrit également d'une extravagance vestimentaire calculée et d'une personnalité singulière, qui (être, ind. prés.) _____ tout sauf un frein à sa volonté quasi militante de moderniser l'image de la mathématique.
12. Des amis, la famille sur une île, au Club Med ou dans une résidence secondaire—ce (être, ind. prés.) _____ une bulle, un groupe autarcique et autosuffisant qui (reconstituer, ind. prés. passif) _____.
13. Ni moi, ni M. Flaherty, ni même le si vieux et si rusé M. Ribaudel, ne (savoir, ind. imp.) _____ comment décider Madame Élane à quitter Tanger.

14. Huit mètres d'envergure et quatre passagers à son bord (survoler, ind. prés.) _____ la galerie des Machines.

XXXIX. Faire l'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire être :

1. Aujourd'hui, les pommes de terre sont bien (cuit) _____.
2. Les nouveaux couverts peuvent être (posé) _____.
3. Son éminence est (arrivé) _____ ce matin à Leskovac et a été (accueilli) _____ par l'archevêque Théodose.
4. La police est (intervenu) _____ au club.
5. Par tout l'appartement étaient (jeté) _____, (déchiré) _____ (mêlé) _____ toutes sortes de menus objets.
6. Beaucoup de sa flagornerie était (méprisé) _____.
7. La position de ceux qui gouvernent le pays est d'être (réélu) _____ aux prochaines élections.
8. Devant l'Hôtel de Ville, la foule des manifestants était (divisé) _____ en deux par le passage d'une voiture policière.
9. Ma sœur et moi, on s'est bien (aimé) _____.
10. « Il était un pont sur Drina » a été (récompensé) _____.
11. « La boule de suif » est (écrit) _____ par Maupassant.
12. L'un comme l'autre est (volé) _____ dans le train, (décu) _____ par le comportement du conducteur.
13. La bière ainsi que le whisky sont (proclamé) _____ pour les meilleurs boissons.
14. Ni Paul ni Laure n'ont été (convoqué) _____ après l'accident de circulation.

XL. Faire l'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir :

1. Voilà les boîtes de bananes que j'ai (pesé) _____.
2. Les dix mille euros que cette voiture m'a (coûté) _____.
3. Les vingt bonnes minutes que cette discussion a (duré) _____.
4. La fortune que cette maison a (valu) _____ autrefois.
5. Il a marqué moins de buts qu'on aurait (cru) _____.
6. Il laissa tomber sur ses vieilles bottines un regard étonné : il ne les aurait pas (trouvé) _____ si laides.
7. La vérité que j'ai (entendu) _____ que vous prononciez.
8. Le peu de douleur que vous m'avez (infligé) _____ m'a profondément blessé.
9. Nom de Dieu! Que de bêtises j'ai (fait) _____ dans ma vie.
10. Les trompettistes que j'ai (entendu) _____ jouer étaient mes anciens étudiants.

11. Les cris que j'ai (entendu) _____ se produire provenaient de mon voisinage
12. Voici enfin des assiettes que j'ai (failli) _____ casser.
13. Inoubliables comme ceux qu'a (vécu) _____ Anne.
14. Les auxiliaires *avoir* et *être* mettent des bâtons dans les roues des petits. Au fil des années, je les ai (apprivoisé) _____.
15. Paul a rangé toutes ces affaires qu'il a (pu) _____.

XLII. Accorder le participe passé des verbes pronominaux :

1. J'ai fait un très bon emploi du temps et elle s'en est (rendu) _____ compte.
2. Mais les maisons neuves sont fraîches et jolies comme des filles à fichus qui, ayant dansé, vont se reposer et qui se sont (mis) _____ une rose au cou.
3. En 2012, les États-Unis se sont (doté) _____ d'une loi historique.
4. Nous faisons en sorte d'archiver toutes les coordonnées des généraux qui se sont (succédé) _____ à l'État-Major jusqu'à aujourd'hui.
5. Ces lettres, Olga et Sonia se les sont (envoyé) _____ dans la journée.
6. Des cadeaux, ils s'en étaient (donné) _____ pour les fêtes de fin d'année.
7. Elles se sont (évanoui) _____.
8. Les tâches qu'elles se sont (partagé) _____.
9. Pierre et Nicolas se sont (lancé) _____ des boules de neige.
10. Elles se sont (fait) _____ un devoir à la maison.

XLIII. Accorder le participe passé employé seul :

1. (Parvenu) _____ à ce moment charnière de sa carrière, Cédric Villani compte élargir encore son champ d'action.
2. Le musée a formé en effet une collection d'édifices, souligne sa dynamique directrice, ancienne conservatrice au Musée national des monuments français, (arrivé) _____ à la tête du musée en 1999, et (renouvelé) _____ dans ces fonctions pour cinq ans.
3. Le cinéphile, lui, n'a pas d'état d'âme : il trace son chemin à la recherche de Lola, du côté du Passage Pommeraye ou de la brasserie art nouveau La Cigale, (rendu célèbre) _____ par le film de Jacques Demy qui porte son prénom, mythologie

- cinématographique (incarné) _____ par Anouk Aimée et « (en-chanté) » _____ par Michel Legrand.
4. Mais aujourd'hui, la vedette, c'est ce Carrousel improbable (dédié) _____ au monde marin.
 5. Cette réforme attire de nombreuses critiques, (résumé) _____ et (argumenté) _____ dans ce commentaire acerbe du rédacteur en chef de la prestigieuse revue médicale britannique *The Lancet*.
 6. Mais pourquoi, une fois (sécurisé) _____, (logé) _____, (nourri) _____, continuons-nous à voyager ?
 7. D'abord, un peu (paniqué) _____ à l'idée d'aller à la rencontre des Français, elles sont revenues enchantées et pleinement satisfaites de leur travail.
 8. (Proposé) _____ par le ministère de l'Éducation nationale algérien, (adopté) _____ par l'Assemblée générale du pays, l'approche par compétence et la réforme en cours représentent la base pédagogique de toutes les actions d'enseignement.
 9. Ci (joint) _____ la documentation pour lancer un appel d'offre.
 10. Les dossiers (ci-joint) _____ concernent la programmation des Journées françaises.

XLIII. Les phrases suivantes sont-elles à la forme passive ou à la forme active :

1. Les collègues sont invités en France.

2. Les voleurs sont sortis en silence.

3. Le chien est resté calme.

4. La vendeuse est partie au bout du couloir.

5. La porte d'entrée est vérifiée de temps en temps.

6. Les ennemis sont pourchassés de notre pays.

10. un Géorgien _____
11. un Kirghiz _____
12. un Ivoirien _____
13. un Néo-Zélandais _____
14. un Rwandais _____
15. un Malaisien _____
16. un Turc _____
17. un Marocain _____
18. un Népalais _____
19. un Uruguayen _____
20. un Tunisien _____
21. un Mongole _____
22. un Grec _____
23. un Macédonien _____
24. un Yéménite _____

XLVI. Trouvez le masculin des noms suivants :

1. une rédactrice _____
2. une protectrice _____
3. une nièce _____
4. une créancière _____
5. une bru _____
6. une duchesse _____
7. une hôtesse _____
8. une pharmacienne _____
9. une chèvre _____
10. une jument _____
11. une traîtresse _____
12. une fermière _____
13. une marchande _____
14. une cane _____
15. une rate _____

XLVII. Récrivez les passages suivants, en mettant au pluriel les mots soulignés et en faisant les accords nécessaires :

1. Le meilleur hôpital militaire ne se trouve pas à la capitale, ont déclaré le général et le maréchal de l'armée de terre.

2. Le référent patrimonial n'est pas toujours identique.

3. Avant la crise, l'éditeur national a pratiquement disparu du pays.

4. C'est donc à un défi clair, mais fondamental que va se confronter le nouveau groupe.

5. Nous avons passé notre soirée à un bal organisé par mon ami. Mon œil regardait des jolies filles. Après, nous avons mangé à la terrasse chez mon aïeul sous le ciel lumineux.

6. Demain, je vais en chasse pour tuer un chacal. Le moindre détail vous sera communiqué à mon retour.

7. L'épouvantail se trouve dans le jardin potager car un oiseau fait beaucoup de dégât.

8. Le narval est mammifère. Il vit dans l'eau profonde de l'océan.

9. Un chef d'œuvre est exposé au musée de la ville de Poitiers.

10. Vous avez notre aval pour aller en réunion avec le directeur-président.

XLVIII. Mettez au féminin les adjectifs suivants :

- une agence (accompagnateur) _____
une valise (léger) _____
une activité (mineur) _____
une recherche (prometteur) _____
une odeur (nauséabond) _____
une fillette (farceur) _____
une circulation (routier) _____

une attitude (révéléateur)	_____
une voiture (tapageur)	_____
une reine (persécuteur)	_____
une tache (ménager)	_____
une actrice (rieur)	_____
une cinéaste (cachotier)	_____
une idée (révéléateur)	_____
une personne (accusateur)	_____
une fleur (printanier)	_____
une résidence (enchanteur)	_____
une élève (menteur)	_____
une place (postérieur)	_____
une unité (policier protecteur)	_____
une tempête (ravageur)	_____
une farine (boulangier)	_____
une tentative (naïf)	_____
une attitude (vengeur)	_____
une glace (frais)	_____
une mère (inquiet)	_____
une (vif) voix	_____
une épreuve (cruel)	_____
une musique (évoicateur)	_____
une déclaration (trompeur)	_____
une maladie (bénin)	_____
une saison (sec)	_____
une épée (aigu)	_____
une gamine (muet)	_____
une fête (sompoteux)	_____
une fille (replet)	_____
une méthode (désuet)	_____
une lumière (brillant)	_____
une (vieux) chaise	_____
une route (poussiéereux)	_____
une fête (hébreu)	_____
une jupe (marron)	_____
une course (vainqueur)	_____
une prière (sauveur)	_____
une secrétaire (franc)	_____
une voyelle (caduc)	_____
une (bref) réunion	_____
une gueule (pâlot)	_____
une copine (idiot)	_____

XLIX. Accordez les adjectifs :

1. Les exercices (prénatal) _____ sont une bonne idée pour que femmes restent en forme.
2. Les accords (final) _____ seront parvenus dans dix jours.
3. Ces contrats sont (original) _____ et vous devez les bien ranger.
4. Les (nouveau) _____ collègues commencent leur travail demain à 8h30.
5. Les plus (grand) _____ stars prendront part aux spectacles (musical) _____ de l'année.
6. Nous avons vu les (joyeux) _____ actrices après la pièce de théâtre.
7. Ils sont (fou) _____ de se rendre dans telle aventure dangereuse.
8. Les responsables (syndical) _____ trop (brutal) _____ sont entendus par la police.
9. Les chanteurs (spécial) _____ sont invités à participer au mariage des frères (jumeau) _____
10. Vous avez vendus des vêtements (esquimau) _____

L. Accordez les adjectifs avec les noms :

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| des chemises (bleu-foncé) | _____ |
| des maries (ivre-mort) | _____ |
| des comprimées (contre-indiqué) | _____ |
| des propositions (super-intéressant) | _____ |
| des réponses (passe-partout) | _____ |
| des rendez-vous (semi-mensuel) | _____ |
| des édifices (gothique-romane) | _____ |
| des personnes (semi-voyant) | _____ |
| des protestations (anti-globaliste) | _____ |
| des batailles (franco-espagnol) | _____ |
| des idées (ultra-nationaliste) | _____ |
| des partis (néo-libéral) | _____ |
| des fruits (frais cueilli) | _____ |
| des gens (sourd-muet) | _____ |
| des bras (grand ouvert) | _____ |

des produits (franco-allemand)
des scènes (tragi-comique)
des théories (avant-gardiste)
des demoiselles (court-vêtu)
des informations (sous-entendu)
des signes (avant-coureur)
des enfants (nouveau-né)
des prix (bon marché)

MORPHOLOGIE LEXICALE

EXERCICES

I. Dans les mots soulignés identifiez :

a) les suffixes,

b) indiquez le type morphologique de la dérivation suffixale,

c) classifiez-les selon leur sens,

d) s'il y a lieu, indiquez l'homonymie, la synonymie et la polysémie :

1. L'ennuyeux, c'est qu'il fallait rendre moins fougueux cet élan du sang et du corps qui me piquait les yeux d'une joie insensée.
2. Après l'enterrement, au contraire, ce sera une affaire classée et tout aura revêtu une allure plus officielle.
3. Votre mère a exprimé souvent à ses compagnons le désir d'être enterrée religieusement.
4. Cette hâte, cette course, c'est à cause de tout cela sans doute, ajouté aux cahots, à l'odeur d'essence, à la réverbération de la route et du ciel, que je me suis assoupi.
5. Mais le concierge m'a dit qu'il fallait que je rencontre le directeur. C'était un petit vieux, avec la Légion d'honneur. On ne voyait que la blancheur du bandeau dans son visage.
6. Le concierge a tourné le commutateur et j'ai été aveuglé par l'éclaboussement soudain de la lumière.
7. Il crachait dans un grand mouchoir à carreaux et chacun de ses crachats était comme un arrachement.
8. Au-dessus des collines qui séparent Marengo de la mer, le ciel était plein de rougeurs.
9. A côté d'elle, il y avait l'ordonnateur, petit homme aux habits ridicules, et un vieillard à l'allure empruntée. La sueur coulait sur mes joues.
10. L'installation était ainsi faite : c'était tout ou rien. Tout s'est passé ensuite avec tant de précipitation, de certitude et de naturel, que je ne me souviens plus rien. Toujours à cause de l'habitude.

11. Chaque fois qu'un pensionnaire meurt, les autres sont nerveux pendant deux ou trois heures.
12. Nous avons traversé une cour où il y avait beaucoup de vieillards, bavardant par petits groupes.
13. Comme je ne comprenais pas, j'ai regardé l'infirmière et j'ai vu qu'elle portait sous les yeux un bandeau.
14. Très vite, la nuit s'était épaissie au-dessus de la verrière. J'ai offert une cigarette au concierge et nous avons fumé.
15. Presque toutes les femmes portaient un tablier et le cordon qui les serrait à la taille faisait encore ressortir leur ventre bombé.
16. C'est une question d'humanité, a-t-il remarqué.
17. Mais sur le conseil du médecin visiteur, je lui ai interdit la veillée d'hier.
18. L'un de ceux-ci tenait un encensoir et le prêtre se baissait vers lui pour régler la longueur de la chaîne d'argent.
19. J'ai compris que c'était M. Pérez. Il avait un feutre mou à la calotte ronde et aux ailes larges...
20. Il s'essuyait le crâne avec un mouchoir qu'il tenait dans sa main gauche, la main droite soulevant le bord de sa casquette.
21. Il y a eu encore l'église et les villageois sur les trottoirs, les géraniums rouges sur les tombes du cimetière, l'évanouissement de Pérez...
22. Mais chaque fois qu'il parlait, le sang de sa blessure faisait des bulles dans sa bouche.
23. La veille nous étions allés au commissariat et j'avais témoigné que la fille avait manqué à Raymond.
24. J'ai vu un groupe d'Arabes adossés à la devanture du bureau de tabac... Raymond, qui paraissait tout à fait soulagé, n'arrêtait pas de faire des plaisanteries pour Marie.

Albert Camus, *L'étranger*

**II. Dans quels contextes pourrait-on employer le mot *compte* ?
Donnez les exemples et argumentez votre choix.**

III. Trouvez les noms dérivés du verbe, de l'adjectif et du nom et indiquez leur genre :

a) brûler, casser, peindre, rompre, mordre, relier, couvrir, couper, espionner, jardiner, barrer, plonger, plomber, tomber, descendre, croître, aspirer, battre, contenir, tondre, agraffer, couvrir, poncer, charger, recruter, licencier, investir, aboutir, renouveler, percer, héberger, démolir, réagir, guérir, voir, trahir, apparaître, connecter, recevoir, médiatiser, prévenir ;

b) émotif, capable, libre, convivial, jaloux, fou, fourbe, coquet, romantique, social, vigilant, clairvoyant, urgent, divergeant, seul, certain, exact, las ;

c) plomb, capital, cube, bandit, perfection, ville, feuille, grille, rive, esclave, message, fromage.

IV. Quelle différence de sens y a-t-il entre les mots soulignés :

1. Est-ce que l'on achète un ordinateur ou une ordonnance dans un grand magasin ?
2. Pour éteindre la lumière, on se sert d'une interruption ou d'un interrupteur ?
3. Les géographes utilisent la longueur ou la longitude pour positionner est-ouest d'un point sur Terre ?
4. Nos enfants font la descendance ou la descente de nos aïeux ?
5. Quand on sort le soir, on se rend compte qu'il y a beaucoup de veillées ou de veilleuses allumées ?
6. C'est la variante ou la variation du même produit qui se vend bien ?
7. L'arbitrage dans un sport peut être partial ou partiel ?
8. Les militaires de l'OTAN sont les forces paisibles ou pacifiques ?
9. Les lièvres et les chevreuils sont ombrageux ou ombragés ?
10. Est-ce que la voie peut être lactée ou lactique ?
11. Une vache ou une chèvre sont laitières ou laiteuses ?

V. À partir des mots *foudre, fou, forme* et *mêler* trouvez tous les dérivés possibles et classez-les dans les parties du discours convenables.

VI. Formez des adjectifs à partir des noms et des verbes proposés et mettez-les dans un contexte :

a) malade, piéton, pluie, religion, route, barbe, célibat, culture, illusion, lieu, lumière ;

b) flatter, hâter, préciser, manger, rire, transporter, réaliser, accepter, construire, faire ;

VII. Ajoutez à chaque adjectif le préfixe qui convient :

- a) une personne qui n'est pas politique,
- b) un autobus très plein,
- c) une femme qui ne fume pas,
- d) les partisans qui plaident pour l'Europe,
- e) les enfants qui n'obéissent pas,
- f) un match qui n'est pas régulier,
- g) une soirée très sympa,
- h) un pays peu développé,
- i) des haricots verts très très fins,
- j) des phares contre le brouillard,
- k) une lessive biologiquement dégradable,
- l) des engrais qui ne polluent pas.

VIII. Trouvez les préfixes pour les verbes suivants et expliquez leur signification : *sortir, faire, lâcher, orienter, venir, courir, couper*.

IX. Remplacez le complément du nom ou la proposition subordonnée relative par un adjectif :

- a) une histoire qui suscite les émotions ;
- b) un arbre qui a beaucoup de feuilles ;
- c) une somme qui est réduite ;
- d) les attitudes qui révèlent de rancune ;
- e) une âme de chevalier ;
- f) une fête de carnaval ;
- g) un port sur la mer ;
- h) un bruit qui ne s'interrompt pas ;
- i) un endroit à l'ombre ;
- j) un comportement qui tend au suicide ;
- k) un immeuble de Belgrade ;
- l) l'air de la mer ;

- m) des propos qui blessent ;
- n) une piste pour les cyclistes ;
- o) le personnel de l'hôpital ;
- p) une revue qui paraît tous les mois ;

X. Trouvez les emplois nominaux des adjectifs *rouge* et *jaune* et expliquez la conversion.

XI. À partir des mots tronqués, trouvez leur forme primaire :

Récap, télécoms, multiculti, kiné, désintox, cyberréac, com, manip, aristo, autopromo, prog, déco, apéro, antifacho, prod, bigo, islamo, oligogo, blème, gaucho, potto, pattes d'eph, MacDo.

XII. Reliez les mots suivants pour obtenir les mots composés :

- | | |
|------------|---------------|
| 1. coin | A. pied |
| 2. chausse | B. pierre |
| 3. crève | C. cache |
| 4. casse | D. filet |
| 5. branle | E. grenouille |
| 6. cache | F. pêche |
| 7. haut | G. fond |
| 8. faux | H. bas |
| 9. homme | I. cœur |
| 10. garde | J. coin |

XIII. Trouvez les mots composés qui désignent :

1. L'appartement dans lequel on vit de temps en temps.
2. L'arme de trait constituée d'un manche supportant deux branches en Y sur lesquelles s'attachent des bandes élastiques reliées à une bande souple généralement en cuir pour lancer un projectile.
3. L'endroit où on va pour se retrouver avec quelqu'un.
4. L'état de calme, maîtrise de soi.
5. La personne qui est au chômage.
6. La personne qui n'a pas d'argent.

7. Le petit instrument muni d'une larme tranchante qui sert à tailler les crayons.
8. Le petit instrument de dessinateur permettant de tracer des lignes d'épaisseur variable.
9. La personne responsable du dressage et de l'emploi d'un chien militaire.
10. La personne qui est aveugle.
11. La ceinture qui protège du feu.
12. Bonnet de tricot enveloppant la tête et le cou.

XIV. Trouvez les mots composés contenant les parties du corps suivantes et expliquez leur sens : *tête, œil, bouche, pied.*

XV. Dégagez, en le soulignant, le nom français simple qui entre dans la formation de ces noms :

Monosyllabe, parachute, copropriété, zoologie, pronom, minijupe, thermomètre, claustrophobie.

XVI. Reliez le mot et sa définition :

- | | |
|--------------------|---|
| 1. la chronologie | A. la description d'une danse sur le papier |
| 2. la chorégraphie | B. le récit de la vie d'une personne |
| 3. la biologie | C. l'étude des dates des événements historiques |
| 4. une biographie | D. la description et l'analyse statistique de la population |
| 5. la cardiologie | E. l'étude des êtres vivants |
| 6. la démographie | F. l'étude médicale du cœur |

XVII. Employez les expressions idiomatiques suivantes dans un contexte et expliquez leur histoire à l'aide d'un dictionnaire :

- a) avoir le vent en poupe,
- b) prendre une veste,
- c) trier sur le volet,
- d) coiffer Sainte Catherine,
- e) ne pas être sorti de l'auberge,
- f) se faire de la bile,

- g) à bride abattue,
- h) donner de la confiture à un cochon,
- i) mettre de l'eau dans son vin,
- j) l'avoir dans l'os.

XVIII. Trouvez les expressions idiomatiques avec les noms d'animaux qui conviennent à la définition suivante :

1. Avoir une vie très difficile (chien)
2. Détruire par avidité une source de profits prometteurs (poule)
3. Écrire très mal (chat)
4. Marcher silencieusement (loup)
5. Se faire pendre tous ses biens ou son argent (mouton)
6. Un froid vif (canard)
7. Faire face aux difficultés (taureau)
8. Faire parler quelqu'un (ver)
9. Vouloir faire des choses trop vite et donc dans le désordre (bœuf)
10. Se lancer dans plusieurs projets simultanément au risque de tous les rater (lièvre)
11. Passer d'un sujet à l'autre (coq)
12. Payer en fausse monnaie ou en paroles moqueuses (singe)
13. Faire attendre quelqu'un en n'allant pas au rendez-vous fixé (lapin)
14. Puer (bouc)
15. Avoir peur ou froid (poule)
16. S'emporter très vite (cheval)
17. Avoir un côté farfelu, un comportement un peu fou, qui ne dérange pas les autres (araignée)
18. Se douter de quelque chose (puce)
19. Avoir beaucoup d'imagination, mais aussi de caprices (rat)
20. Avoir faim (grenouille)

XIX. Trouvez les expressions idiomatiques avec la structure morphologique suivante :

- a) V + dét. + N ;
- b) V + dét. + N + prép. ;
- c) V + dét. + N + SP.

XX. Répondez aux questions suivantes :

1. Quelle est l'expression qu'on utilise pour promettre à quelqu'un qu'on lui rendra visite en prison ou à l'hôpital ?
 - a) apporter des pommes,
 - b) apporter des oranges,
 - c) apporter des fraises

2. Votre mère ne cesse de répéter que vos devoirs sont faits à la noix de coco. Cela veut dire que :
 - a) vous mettez beaucoup de temps à faire vos devoirs,
 - b) vous aurez sans aucun doute une note excellente,
 - c) vous ne travaillez pas sérieusement.
3. Quelqu'un qui a le melon est insupportable parce que :
 - a) il est radin,
 - b) il est menteur,
 - c) il est gonflé d'orgueil
4. Si le devoir de français que vous devez préparer pour demain est bête comme chou, cela signifie qu'il est :
 - a) d'une extrême simplicité,
 - b) très intéressant,
 - c) très difficile
5. Si votre copine vous dit qu'elle se sent trop épuisée après une longue randonnée qu'elle pense qu'elle va tomber dans les pommes, qu'est-ce que vous allez comprendre :
 - a) qu'elle va manger beaucoup de pommes pour récupérer ses forces,
 - b) qu'elle va se coucher tôt,
 - c) qu'elle va s'évanouir.

MORPHOLOGIE GRAMMATICALE

CORRIGÉS

I.

FORT

Nom ; adjectif ; nom ; adverbe ; adjectif employé dans le cadre d'une expression idiomatique et il ne peut alterner avec aucun synonyme, par exemple *puissant* ;

LOURD

Adjectif ; adverbe ; adverbe ; adjectif ; adjectif employé dans un composé qui joue le rôle du modificateur, c'est-à-dire du déterminant du déterminé *poids* ;

PEU

Adverbe ; pronom indéfini ; nom commun ;

II.

BON

Adjectif : Nous avons eu de très *bons* résultats au test d'admission de français.

Interjection : *Bon*, je considère qu'il faut calmer la situation !

Substantif : Paul, *le bon*, est adoré par tout le monde.

Adverbe : Il faut tenir *bon*.

BIEN

Adverbe : J'aime *bien* que tu viennes.

Interjection : *Bien*, j'ai parlé avec Ivan et il est content de votre projet.

Adverbe : Nous nous sentons *bien* avec notre nouvelle enseignante.

Substantif : On nous a demandé et nous avons fait *le bien*.

Il peut être intégré dans une expression conjonctive : *Bien qu'il* vienne

demain, je devrais être absent ; dans une forme complexe en tant qu'un déterminant indéfini : elle nous a visité *bien des fois* (commutation possible avec un déterminant indéfini de forme simple *plusieurs*) ; dans un nom et adjectif composés : je constate le *bien-fondé* de cette démarche ; c'est un livre *bien-pensant*, qui n'apporte aucune solution originale.

III.

- *on* : morphème grammatical libre ;
- *employa* : *employ* : morphème lexical, base verbale, *-a* : morphème grammatical lié, marque de la troisième personne du singulier du passé simple ;
- *l'* : allomorphe de *la*, réduit à la base de morphème grammatical *l-* (article défini) ;
- *influence* : *influ-* morphème lexical, base verbale servant à la dérivation des noms, *-ence* : morphème grammatical lié, suffixe nominal. Il peut commuter avec les suffixes tels que :
 - *ent* (influent), *-(ç) able* (influençable) ;
 - *des* : amalgame de la préposition *de* et de l'article défini *les* ;
 - *officiers* : *officier -* : morphème lexical libre, *s-* : morphème grammatical lié, marque de pluriel ;
 - *allemands* : *allemand-* : morphème lexical libre, *s-* : morphème grammatical lié, marque de pluriel ;
 - *dont* : morphème grammatical libre ;
 - *on* : morphème grammatical libre ;
 - *avait* : *av-* : morphème grammatical, base verbale, *ai-* : marque de l'imparfait, *t-* : marque de la troisième personne du singulier ;
 - *fait* : morphème lexical libre ;
 - *la* : *l-* : base du morphème grammatical, *a-* : marque de féminin singulier ;
 - *connaissance* : *connaiss-* : morphème lexical, *-ance* : morphème grammatical lié, suffixe nominal. Il commute avec les suffixes tels que : *-eur* (connaisseur), *-able* (connaissable),
 - *ant* (connaissant), *-ment* (connaissance). Le substantif *connaissance* est dérivé du participe présent *connaissant*, d'après les données étymologiques.
 - *et* : morphème grammatical libre ;
 - *une* : *un-* morphème grammatical libre, *e-* : marque de féminin singulier ;
 - *autorisation* : *autoris-* : morphème lexical, *-ation* : morphème grammatical lié, suffixe nominal. Il peut commuter avec *-é* (autorisé), *-ant* (autorisant), *-er* (autoriser) ;

- *de* : morphème grammatical libre ;
- *fut* : *fu-* : morphème grammatical, base verbale du passé simple, *-t* : morphème grammatical lié, marque de troisième personne du singulier ;
- *obtenue* : *obten-* : morphème lexical, base verbale, *u-* : morphème grammatical, marque du participe passé, *e-* : morphème grammatical, marque de féminin ;
- *du* : on le décompose en deux morphèmes : *de* : morphème grammatical libre, *le* : morphème grammatical libre. Ce type de morphème est appelé aussi amalgame.
- *général* : morphème lexical libre ;
- *en* : morphème grammatical libre ;
- *chef* : morphème lexical libre ;
- *donc* : morphème grammatical libre ;
- *une* : *un-* morphème grammatical libre, *e-* : marque de féminin singulier ;
- *grande* : *grand* : morphème lexical libre, *e-* : morphème grammatical lié, marque de féminin ;
- *diligence* : *dilig-* : morphème lexical, base nominale, *-ence* : morphème grammatical lié, suffixe nominal. Il commute avec les morphèmes grammaticaux tels que *-ent* (*diligent*), *ment* (*diligemment*) ;
- *à* : morphème grammatical libre ;
- *quatre* : morphème grammatical libre ;
- *chevaux* : on peut le segmenter en deux morphèmes : morphème lexical libre *cheval* et le morphème *pluriel*.
- *ayant* : *ay-* : morphème grammatical qui peut commuter avec *ét-* (*étant*), *-ant* : morphème grammatical lié, marque du participe présent. Commutations avec d'autres morphèmes grammaticaux : *-ons* (*ayons*), *-ez* (*ayez*).
- *été* : *ét-* : base de morphème grammatical verbal car le verbe *être* n'est pas employé au sens plein d' « exister », *é-* : morphème grammatical, marque du participe passé.
- *retenue* : *reten* : morphème lexical, base verbale, *u-* : morphème grammatical, marque du participe passé, *e-* : morphème grammatical, marque de féminin.
- *pour* : morphème grammatical libre ;
- *ce* : morphème grammatical libre ;
- *voyage* : morphème lexical libre parce qu'il provient du mot latin *viaticum*. Le substantif *voyage* a donné en français, par dérivation suffixale, le verbe *voyager* duquel sont créés les trois autres noms : *voyageur*, *voyager* et *voyagiste*.

- *et* : morphème grammatical libre ;
- *dix* : morphème grammatical libre ;
- *personne* : morphème grammatical libre ;
- *s'* : morphème grammatical (pronom réfléchi). Commutation : *m'étant, t'étant* ;
- *étant* : *ét-* : morphème grammatical qui peut commuter avec *ay-* (ayant), - *ant* : morphème grammatical lié, marque du participe présent. Commutations avec d'autres morphèmes grammaticaux : - *ais* (étais), - *ait* (était), - *ions* (étions), - *iez* (étiez).
- *fait* : *fai-* : morphème lexical, base verbale, *t-* : morphème grammatical, marque de participe passé ;
- *inscrire* : *inscri-* : morphème lexical, -*re*, morphème grammatical lié, marque de l'infinitif ;
- *chez* : morphème grammatical libre ;
- *le* : *l-* : morphème grammatical, base de l'article défini, -*e* : morphème grammatical, marque de masculin singulier ;
- *voiturier* : *voitur* : morphème lexical, base nominale, -*ier*, morphème grammatical lié, suffixe ;
- *on* : morphème grammatical libre ;
- *résol* : *résolu-* : morphème lexical, base verbale, *t-* : morphème grammatical lié, troisième personne du singulier du passé simple ;
- *de* : morphème grammatical libre ;
- *partir* : *part-* : morphème lexical, -*ir* : morphème grammatical lié, marque de l'infinitif ;
- *un* : morphème grammatical libre ;
- *mardi* : morphème lexical libre ;
- *matin* : morphème lexical libre ;
- *avant* : morphème grammatical libre ;
- *e* : *l-* : morphème grammatical, base de l'article défini, -*e* : morphème grammatical, marque de masculin singulier ;
- *jour* : morphème lexical libre ;
- *pour* : morphème grammatical libre ;
- *éviter* : *évit* : morphème lexical, -*er*, morphème grammatical lié, marque de l'infinitif ;
- *tout* : morphème grammatical libre ;
- *rassemblement* : *rassembl-* : morphème lexical, -(*e*)*ment* : morphème grammatical lié, suffixe nominal ;
- *depuis* : morphème grammatical libre ;
- *quelque* : morphème grammatical libre ;
- *temps* : morphème lexical libre ;
- *déjà* : morphème grammatical libre ;
- *la* : *l-* : base du morphème grammatical, *a-* : marque de féminin singulier ;

- *gelée* : morphème lexical libre ;
- *avait* : *av-* : morphème grammatical, *ai-* : marque de l'imparfait, *t-* : marque de la troisième personne du singulier ;
- *durci* : *durc-* : morphème lexical, base verbale, *-i* : morphème grammatical, marque de participe passé ;
- *la* : *l-* : base du morphème grammatical, *a-* : marque de féminin singulier ;
- *terre* : morphème lexical libre ;
- *et* : morphème grammatical libre ;
- *la* : *l-* : base du morphème grammatical, *a-* : marque de féminin singulier ;
- *lundi* : morphème lexical libre ;
- *vers* : morphème grammatical libre ;
- *trois* : morphème grammatical libre ;
- *heures* : *heure* : morphème lexical libre, *-s* : morphème grammatical, marque de pluriel ;
- *de* : morphème grammatical libre ;
- *gros* : morphème lexical libre ;
- *nuages* : *nuage* : morphème lexical libre, *-s* : morphème grammatical, marque de pluriel ;
- *noirs* : *noir* : morphème lexical libre, *-s* : morphème grammatical, marque de pluriel ;
- *venant* : *ven-* : morphème lexical, base verbale, *-ant* : morphème grammatical lié, marque de participe présent ;
- *du* : *de* : morphème grammatical libre, *le* : morphème grammatical libre ;
- *nord* : morphème lexical libre ;
- *apportèrent* : *apport-* : morphème lexical, base verbale, *-è* : morphème grammatical lié, marque de passé simple, *-r*, morphème libre, *-ent* : morphème grammatical lié, marque de troisième personne du pluriel du passé simple ;
- *la* : *l-* : base du morphème grammatical, *a-* : marque de féminin singulier ;
- *neige* : morphème lexical libre ;
- *qui* : morphème grammatical libre ;
- *tomba* : *tomb-* : morphème lexical, base verbale, *-a* : morphème grammatical lié, marque de troisième personne du singulier du passé simple ;
- *sans* : morphème grammatical libre ;
- *interruption* : Bien que nous reconnaissons le préfixe *inter*, l'élément *-ruption* n'existe pas en français. Alors, il s'agit d'un mot emprunté au latin *interruptio*.

- *pendant* : morphème grammatical libre ;
- *toute* : *tout-* morphème grammatical libre, *-e* : morphème grammatical lié, marque du féminin ;
- *la* : *l-* : base du morphème grammatical, *a-* : marque de féminin singulier ;
- *soirée* : *soir* : morphème lexical libre, *-ée* : morphème grammatical lié ;
- *et* : morphème grammatical libre ;
- *toute* : *tout-* morphème grammatical libre, *-e* : morphème grammatical lié, marque du féminin ;
- *la* : *l-* : base du morphème grammatical, *a-* : marque de féminin singulier ;
- *nuit* : morphème lexical libre ;

IV. *politesse, sauvetage, enjoliver, marécage, amical, tissulaire, angélique, méchanceté, lionceau, noircir, multiplicité.*

Dans les lexèmes donnés figurent les segments problématiques (-t-, -t-, -v-, [-k-], [-k], -l, -l-, [-s-], [-s-], [-s-], [-is-]) qui ne peuvent être expliqués qu'en faisant recours à une perspective diachronique et qui ne peuvent en aucun cas être considérés comme les morphèmes. En ce qui concerne l'aspect synchronique, deux possibilités s'imposent : a) soit ajouter les segments en question à la base, b) soit les adjoindre à l'affixe. Dans les deux cas, nous allons obtenir les variantes des allomorphes de la base et de l'affixe : *politesse* / *poli-tesse* ; *sauvet-age* / *sauve-tage* ; *enjoliv-er* / *enjoli-ver* ; *maréc-age* / *maré-cage* ; *amic-al* / *ami-cal* ; *tissul-aire* / *tissu-laire* ; *angél-ique* / *angé-lique* ; *méchanc-eté* / *méchan-ceté* ; *lionc-eau* / *lion-ceau* ; *noirc-ir* / *noirc-ir* ; *multipl-ité* / *multipli-cité*.

V. *festoie, côtoyon, rougeoient, verdoie, tournoient, flamboie, avançons, lançons, engageons, plongeons.*

VI. *lève, levons, préférons, préfères, étiquette, projettes, halètent, étincelle, gèle, me rappelle, s'inquiète, s'avèrent.*

VII. *bleuit, s'éclaircit, barrissent, rugit, franchissent, frémissent, déguerpissent, bondit, jaillit, gravit, surgit, retentit, rougit, faiblit, fléchissent, saisit, respandit.*

VIII. *se tient, interviennent, survient, acquiert, obtient.*

IX. *les avocats défendent les accusés ; tu te tords les doigts ; nous dissolvons le comité général ; elles recousent le blouson déchiré ; vous*

moulez du café ; il étend le linge ; le chien mord toujours mon voisin ; elles résolvent leurs problèmes ; je confonds Pierre avec Paul ; Tu absous.

X. dépeint, contraignez, déteint, se plaint, se teignent, enfreignent, point, joignent, restreint, enjoignent.

XI. souscrivons, frit, dédisez, se suffisent, riez, extrait, croient, s'abstrait, se complaisent, soustrayons.

XII. naît, accroissent, convainquez, croissent, ne conçois pas, déçois, émeuvent, satisfont, valent, s'assoient.

XIII. 1. brûlaient, s'activaient, balayaient, jetaient, ajoutaient, déclinait, c'était, préférait, se couchait, se blottissait, enfouissait, ne dormait pas ; 2. attendait, descendait, prenait, craignait, revenait, ouvrait, répondait, suspendait, se détendait.

XIV. je poursuivais mes études ; je n'excluais aucune hypothèse, je ne conclus rien ; il buvait trop, il s'autodétruisait chaque jour ; je me distrayais et je croyais oublier mon chagrin ; tu défaisais ton nœud de ta cravate ; il se complaisait à dire des bêtises ; il ne recevait aucun coup de fil ; elles promouvaient la francophonie partout ; la chaleur croissait, les enfants s'ébattaient au bord de la rivière ; quand Daniel atteignait son but, il feignait la modestie.

XV. enverrez, paiera, s'ennuieront, courront, acquerra, irai, seras, ne mourrez pas, soutiendront, viendras, pourrai.

XVI. voudras, faudra, devras, recevras, ne sauras pas, verras, pourras, t'assiéras.

XVII. viendraient, passerions, irions, écouterions, brillerait, taperait, serait, arriveriez, pique-niquerions, essaieraient, crierais, jetterait, fuiraient, dormirait, s'en irait, cueillerait, resterions.

XVIII. voudrais, pourrais ; ferait, saurait ; faudrait, vaudrait ; recevrais, distrairait.

XIX. 1. répondit, ne comprit pas, confondit, poursuivirent, prirent, se rendit, attendit, rejoignit, se peignit, rirent ; 2. élurent, fit, exclut, n'interdit pas, décrivirent, suivit, détruisit, construisit, ne plurent pas, suffirent ; 3. naquit, vécut, voulut, se mit, dut, vainquit, battirent, connut, disparut, ne

réapparut jamais ; 4. m'aperçus, vis, vis, sus, sentis, compris, eus, fus, sentis, feignis, devinai, résolut.

XX. pressentit, ressentit ; devint, partit ; démentis, découvrièmes ; ouvrit, accueillit ; intervins, parvins ; souvînmes ; enquis, obtins ; soutint, maintint ; accoururent, secoururent ; retins, contins.

XXI. Tu as senti, tu as consenti ; elle a tressailli, elle a défailli ; les animaux ont senti, ils ont fui ; ils ont assailli, ils ont recueilli ; je n'ai pas dormi, j'ai senti ; elle a annoncé, elles ont contenu ; qui a détenu, qui a maintenu la jeune fille a couru, elle a parcouru ; nous t'avons offert ; il a ouvert ; je n'ai pas connu, je t'ai confondu ; il a défendu, il l'a soumis ; nous avons combattu, nous avons débattu ; ils ont correspondu, ils ont suspendu ; je lui ai tendu, cela a détendu ; ils ont entrepris, ils ont accru ; ils ont méconnu, il a compromis ; tu as émis, tu as résolu ; as-tu entendu, on t'a transmis ; vous avez répandu, vous avez corrompu ; ils ont vaincu, ils nous ont convaincus ; il m'a contraint, il m'a enjoint ; il a plu, je n'ai pas pu ; elle a ému, elle a reçu ; tu as trop bu, tu n'as pas voulu ; j'ai dû, il a fallu ; qui a conçu ; votre solution a prévalu ; l'infirmière a assis ; vous avez perçu ; j'ai vu, elle vous a déçu ; un accord est intervenu ; j'ai prévenu ; la révolte est survenue ; nos parents ont subvenu ; nous avons sorti, nous avons descendu ; j'ai monté ; les athlètes sont accourus 100 mètres.

XXII. étaient descendus, avaient entrepris, avait apprécié, avaient bavardé, avaient échangé, avaient couru, avaient écouté, avaient chanté, avaient senti, avaient compris, s'étaient trouvés, étaient revenus.

XXIII. Il eut pris, il descendit ; elle eut peint, elle le mit ; ils eurent conclu, ils se tendirent ; ils eurent entendu, ils craignirent ; nous eûmes ri, elle se détendit.

XXIV. aura plu, auront vécu, aurez rejoint, auras résolu, aura fallu.

XXV. 1. aurais battu, aurais couru, aurais conquis ; 2. serions sortis, aurions souffert, serions revenus ; 3. auriez acquis, aurait appris.

XXVI. aille, expédie, envoie, intervienne, obtienne, coure, ramène, travaillent, se baignent, nourrisse, soient, aie, accueille, serve.

XXVII. boive, ne puisse pas, revoies, reçoives, conçoive, croie, prévoie, pleuve, perceviez, émeuve, doives, s'aperçoive, faille, sache, puisses, ne veuilles pas.

XXVIII. l'aies deviné, soit rentré, n'aies pas contenu, sois parti, te sois enfui, aies couru, aies paru, ait disparu, te sois soumis, n'aies pas pu, n'aies pas su, vous soyez aperçu, ne vous soyez pas assis, n'ayez pas bu.

XXIX. restât, ne repartît pas, ne se tût pas, dît, valût, fallût, sussions, crussions, attendisse, parusse.

XXX. on donne le choix libre aux étudiants de construire les phrases lesquelles ils veulent.

XXXI. eût entendu, eusses reçu, fussions allés, n'eussent pas vécu, eusses revu.

XXXII. veuillez, asseyez, recevez, croyez, soyez, ayez, sachez.

XXXIII. ayez acquis, soyez revenu(s), aie vaincu, ayons bien relu.

XXXIV. attendant, craignant, croyant, reconnaissant, prenant, mettant, rejoignant, devant, sachant, interdisant, ne pouvant pas, voulant.

XXXV. ayant été, étant déjà allé, ayant fait, ayant dit, étant parti, s'étant assise.

XXXVI. rebondir, avoir rebondi ; envoyer, avoir envoyé ; devenir, être devenu ; avoir, avoir eu ; être, avoir été ; agir, avoir agi ; craindre, avoir craint ; faire, avoir fait ; moudre, avoir moulu ; croire, avoir cru.

XXXVII. faisait, furent venus, aurait permis, provenaient, tombaient, intéressent, connaissent, sont restés, jouera, soulève, ne parviennent pas, étaient, suis, fait, pouvons, est, ne répond, se furent, composent, seront protégés, faisait, ressemblaient, ont voté, souhaitent, n'ont pas été, est, s'est abattue, attendaient, se réalisent, sera étendu, financeront, concourt, pourrait.

XXXVIII. permettra, aurait été, passeront, est, chérit, ne fait, est, représentent, nuisirent, rendaient, sont, est, est reconstitué, savions, survolent.

XXXIX. cuites, posés, arrivée, accueillie, intervenue, jetés, déchirés, mêlés, méprisé, réélus, divisée, aimés, récompensé, écrit, volé, déçu, proclamés, convoqués.

XL. pesées, coûté, duré, valu, cru, trouvées, entendu, infligé/e, faites, entendus, entendu, failli, vécus, apprivoisés, pu.

XLI. rendu, mis, dotés, succédé, envoyées, donné, évanouies, partagées, lancé, fait.

XLII. parvenu, arrivée, renouvelée, rendus célèbres, incarnée, enchantée, dédié, résumées, argumentées, sécurisés, logés, nourris, paniquées, proposées, adoptées, ci-joint, ci-joints.

XLIII. forme passive, forme active, forme active, forme active, forme passive, forme passive, forme passive.

XLIV. administratrice, laborantine, planificatrice financière, diététicienne, ingénieure, statisticienne, avocate, officière, conseillère, acheteuse, actrice, aide-soignante, animatrice, aiguilleuse, bijoutière-joaillière, chirurgienne-dentiste, conceptrice-rédactrice, conférencière, une femme designer industrielle, dessinatrice-projeteuse, développeuse, diagnostiqueuse, immobilière, éducatrice spécialisée, enseignante chercheuse, maître-nageuse, sauveteuse, manipulatrice, masseuse, médiatrice culturelle, monitrice-éducatrice, opticienne-lunetière, opératrice, productrice, professeure agrégée, restauratrice, traductrice, vendeuse/venderesse, bailleresse, défenderesse.

XLV. Albanie, Autriche, Afghanistan, Bahamas, Bosnie, Bulgarie, Burkina Faso, Chypre, Écosse, Géorgie, Kirghizie, Côte d'Ivoire, Nouvelle Zélande, Rwanda, Malaisie, Turquie, Maroc, Népal, Uruguay, Tunis, Mongolie, Grèce, Macédoine, Yémén.

XLVI. rédacteur, protecteur, neveu, créancier, gendre, duc, hôte, pharmacien, bouc, cheval, traître, fermier, marchand, canard, rat.

XLVII. les meilleurs hôpitaux ne se trouvent pas, généraux, maréchaux ; les référents patrimoniaux ne sont pas toujours identiques ; les éditeurs nationaux ont disparu ; ce sont donc à des défis clairs fondamentaux que vont se confronter les nouveaux groupes ; aux bals, mes yeux regardaient, mes aïeux, les cieux ; des chacals, les moindres détails vous seront communiqués ; les épouvantails se trouvent, des oiseaux font ; les narvals sont, les eaux profondes ; des chefs-d'œuvre sont exposés ; nos avals, les directeurs-présidents.

XLVIII. accompagnatrice, légère, mineure, prometteuse, nauséabonde, farceuse, routière, révélatrice, tapageuse, persécutrice, ménagère, rieuse, cachotière, révélatrice, accusatrice, printanière, enchanteresse, menteuse, postérieure, policière protectrice, ravageuse, boulangère, naïve, vengeresse, fraîche,

inquiète, vive, cruelle, évocatrice, trompeuse, bénigne, sèche, aigüe, muette, somptueuse, replète, désuète, brillante, vieille, poussiéreuse, juive, marron, victorieuse, salvatrice, franche, caduque, brève, pâlote, idiote.

XLIX. prénataux, finaux, originaux, nouveaux, grandes, musicaux, joyeuses, fous, syndicaux, brutaux, spéciaux, jumeaux, esquimaux.

L. bleu-foncé, ivres-morts, contre-indiqués, super-intéressantes, passe-partout, semi-mensuels, gothiques-romanes, semi-voyantes, anti-globalistes, franco-espagnoles, ultra-nationalistes, néo-libéraux, frais cueillis, sourds-muets, grands ouverts, franco-allemands, tragi-comiques, avant-gardistes, court-vêtus, sous-entendues, avant-coureurs, nouveau-nés, bon marché.

MORPHOLOGIE LEXICALE CORRIGÉS

I.

a) -eux, -ée, -ment, -el/-elle, hâte (dérivation impropre), -tion, -eur, -oir, -at, -ard, -ude, -aire, -ère, -er/-ère, -ette, -on, -ité, médecin (dérivation impropre), -ot/-otte, -ois, -ure, -erie.

b) **N** → **Adj** : fougue → fougueux, nerf → nerveux ; **V** → **Adj** : ennuyer → ennuyeux ; **V** → **N** : enterrer → enterrement, honorer → honneur, éclabousser → éclaboussement, moucher → mouchoir, cracher → crachats, arracher → arrachement, ordonner → ordonnateur, commuter → commutateur, suer → sueur, vieillir → vieillard, visiter → visiteur, trotter → trottoir, évanouir → évanouissement, blesser → blessure, plaisanter → plaisanterie, réverbérer → réverbération ; **N** → **N** : vieux/vieil → vieillard, pension → pensionnaire, infirmerie → infirmière, verrerie → verrière, cigare → cigarette, table → tablier, corde → cordon, veille → veillée, encens → encensoir, calot → calotte, casque → casquette, village → villageois, commissaire → commissariat ; **Adj** → **N** : blanc → blancheur, rouge → rougeur, long → longueur ; **Adj** → **Adv** : religieux → religieusement ; **Prép** → **N** : devant → devanture. Bien que nous identifions les suffixes dans les mots : insensée, précipitation, certitude, habitude, humanité, directeur, ils ne sont pas dérivés des catégories grammaticales françaises mais tirent leur origine du latin.

c) **-eux** : sur la base nominale désigne une propriété (fougue → fougueux) ; sur la base verbale détermine une action qui peut se réaliser (ennuyer → ennuyeux) ; **-ment** : construit les noms masculins pour désigner l'action verbale (enterrer → enterrement) ; **-el/-elle** : qui renvoie à (office → officiel) ; **-tion** : suffixe pour l'action verbale (réverbérer → réverbération) ; **-eur** : suffixe servant à dériver les noms à partir des adjectifs (blanc → blancheur), suffixe s'ajoutant à la base verbale pour désigner agent (ordonner → ordonnateur) ou un instrument (commuter → commutateur) ; **-oir** : suffixe désignant un instrument (mouchoir) ou un lieu (trottoir) ; **-at** : suffixe se rapportant à une

institution (commissariat), au résultat de l'action verbale (cracher → crachat) ;
-**ard** : suffixe péjoratif (vieillard) ; -**aire** : suffixe s'appliquant sur les noms des personnes (pensionnaire) ; -**er/ère** : suffixe désignant la profession (infirmière) et le contenant (verrière) ; -**ette** : suffixe à valeur diminutive (cigarette, casquette) ; -**on** : suffixe à valeur diminutive (cordon) ; -**ot/-otte** : suffixe à valeur diminutive (calotte) ; -**ois** : suffixe dénotant l'habitant (villageois) ; -**ure** : ensemble des éléments (devanture) ; -**erie** : suffixe désignant l'action verbale ou son résultat (plaisanter → plaisanterie).

d) **homonymie** : 1. profession (infirmier), 2. contenant (verrière) ; 3. propriété (fougueux), 4. action (ennuyeux) ; 5. instrument (mouchoir), 6. endroit (trottoir) ; **polysémie** : casquette, cigarette (en les comparant aux mots de base *casque* et *cigare*, on conclue que *casquette* et *cigarette* sont de taille plus petite mais également objets de différents types et de but par rapport à leurs dérivés) ; **synonymie** : -tion, -ment, -erie, -at (différents suffixes ayant le même sens : ils désignent le résultat d'une action verbale).

II.

a) action de compter, de faire le calcul ; calcul, dénombrement : *Je fais le compte de mes dépenses assez régulièrement ;*

b) résultat trouvé en comptant à l'issue d'un calcul ; total : *Votre compte est exact ;*

c) somme qui est due ; ce qui appartient ou revient à quelqu'un : *Le compte n'y est pas ;*

d) relation détaillée d'actes, d'événements ; compte-rendu récapitulatif : *Mes enseignants écrivent dans leur carnet le compte de leurs journées ;*

e) terme bancaire : ensemble des écritures au crédit ou au débit d'un client, dans une banque, chez un agent de change, un établissement financier : *J'ai créé mon compte courant simple ;*

f) terme informatique : espace regroupant les données personnelles de l'utilisateur d'un site Web interactif ou d'un système informatique : *C'est moi qui m'occupe uniquement pour gérer mon compte Facebook ;*

g) terme sportif : en boxe, temps de dix secondes compté lorsqu'un boxeur est à terre et passé lequel il est déclaré battu (knock-out) ;

h) terme textile : nombre de fils de chaîne d'un tissu compris dans une unité de mesure ;

i) emploi dans différentes expressions idiomatiques et proverbes : *Avoir son compte* (être épuisé ; être ivre), *des bons comptes font des bons amis*.

III.

a) brûlure, cassure, peinture, rupture, morsure, reliure, couverture, coupure, espionnage, jardinage, barrage, plongée, plombée, tombée, descente, croissance, aspirateur, batteur, conteneur, tondeuse, agrafeuse, couveuse, ponceuse, chargement, recrutement, licenciement, investissement, aboutissement, renouvellement, percement, hébergement, démolition, réaction, guérison, vision, trahison, apparition, connexion, réception, médiatisation, prévention.

b) émotivité, capacité, liberté, convivialité, jalousie, folie, fourberie, coquetterie, romantisme, socialisme, vigilance, clairvoyance, urgence, divergence, solitude, certitude, exactitude, lassitude.

c) plomberie, capitalisme, cubisme, banditisme, perfectionnisme, village, feuillage, grillage, rivage, esclavage, messagerie, fromagerie.

IV.

Ordinateur parce que c'est une machine électronique. *Ordonnance* est une prescription du médecin ; **interrupteur** car il s'agit d'un bouton pour couper le courant. *Interruption* est un arrêt ; **longitude** parce que cela s'oppose à la latitude tandis que *longueur* d'oppose à la largeur ; **descendance** car ça représente les enfants ou les petits-enfants. *Descente* s'oppose à la montée ; **veilleuses** parce que c'est une petite lampe allumée la nuit. *Veillée* est la soirée ; **variante** car il s'agit d'une chose qui varie légèrement d'une autre de la même espèce. *Variation* est une modification, un changement, différence entre deux états ; **partial** parce cela signifie : juger sans souci d'objectivité. *Partiel* est l'élément d'un ensemble ou un point limité ; **pacifique** car c'est chercher à maintenir la paix. *Paisible* désigne qqn qui ne manifeste aucune agressivité, qui ne trouble pas la paix ; **ombrageuses** car ça veut dire avoir peur de l'ombre. *Ombrager*, c'est couvrir quelque chose, un lieu de son ombre ; **lactée** parce qu'elle a la blancheur, l'apparence du lait. *Lactique* désigne plutôt un processus chimique (acide lactique, fermentation lactique) ; **laiteuses** car cela désigne un liquide ayant la couleur du lait alors que *laitier* renvoie aux dérivés du lait.

V.

FOUDRE : foudroyer (verbe) ; foudroiement (nom) ; foudroyant, ante (adjectif) ; foudroyage (nom). Tous les dérivés proviennent de la suffixation.

FOU, FOL, FOLLE : folingue (adjectif) ; folingue (adjectif) se base sur le jeu de mots de *folingue* et *dingue*. Plusieurs mots sont formés à partir de la forme *fol* qui s'est employée du XII^e au XV^e désignant une personne atteinte de troubles mentaux : folie (nom) ; follement (adverbe) ; follet, follette (adjectif) ; folâtre (adjectif) ; folâtement (adverbe) ; folâtrer (verbe) ; folâtrerie (nom) ;

folichon, onne (adjectif) ; folichonner (verbe) ; folichonnerie (nom) ; folasse (adjectif). Tous les termes cités sont dérivés par suffixation.

Affoler (verbe), affolir (verbe), affolant, ante (adjectif), affoleuse (nom), affolage (nom) sont créés sur la base de la dérivation parasynthétique. Affolement (nom), raffoler (verbe) révèlent de la dérivation préfixale.

FORMEL, ELLE : formellement (adverbe) ; formaliser (verbe). À partir de *formaliser* sont construits formalisable (adjectif), formalisant, ante (adjectif), formalisation (nom) ; formalisme (nom) ; formalité (nom). Tous les dérivés sont dus à la dérivation suffixale.

MÊLER : mêlée (nom) ; mélange à partir duquel sont dérivés les mots tels que mélanger (verbe), mélangé (adjectif), mélangeable (adjectif), mélangeur (nom), mélangeoir (nom). Les termes cités sont formés sur la base de suffixation. Les mots suivants sont construits à partir de la préfixation : emmêler (verbe) ; emmêlement (nom) ; entremêler (verbe) ; entremêlement (nom) ; remêler (verbe) ; démêler (verbe) ; démêlement (nom) ; démêleur, euse (nom) ; démêlage (nom) ; démêloir (nom) ; démêlure (nom). Deux lexèmes sont créés par la composition : mêle-tout (nom) ; méli-mélo (nom).

VI.

a) une ambiance malade ; un endroit piéton ; une zone pluvieuse ; une mère religieuse ; une circulation routière ; un homme barbu ; un spectacle culturel ; une idée illusoire ; une télé locale ; une pièce lumineuse.

b) une dame flatteuse ; une démarche hâtive ; un objectif précis ; un produit mangeable ; une histoire risible ; un blessé transportable ; un projet réalisable ; une solution acceptable ; un chantier constructible ; une chose faisable.

VII.

a) apolitique ;

b) archiplein ;

c) non-fumeur ;

d) pro-européens ;

e) désobéissant ;

f) irrégulier ;

g) super sympa ;

h) sous-développé ;

i) extra-fins ;

j) antibrouillard ;

k) biodégradable ;

l) non polluants.

VIII.

SORTIR → *ressortir* : je n'ai pas envie de ressortir ce soir (*répétition de l'action*) ; je suis entré par une porte et ressorti par l'autre (*achèvement de l'action*) ; une vieille pièce de théâtre ressort au bout de trois ans (*retour à l'état précédent*) ; elle est ressortie trois fois de suite (*intensité de l'action*).

FAIRE → *refaire* : refaites votre devoir, s'il vous plaît ! (répétition de l'action) ; *défaire* : j'ai défait mon lit (négation).

LÂCHER → *relâcher* : la police a relâché trois voleurs (retour à l'état précédent).

ORIENTER → *réorienter* : j'ai réorienté un bus vers l'autoroute (réitération, modification) ; *désorienter* : la tempête a désorienté les touristes à la montagne (égarement).

VENIR → *revenir* : je reviens à mon sujet pour que vous le compreniez bien (retour à l'état précédent) ; *devenir* : tous mes vœux sont devenus réels (passage d'un état à l'autre) ; que devenez-vous ? (résultat) ; *intervenir* : les forces militaires interviennent pour empêcher la guerre civile (positionnement au milieu) ; *parvenir* : nous sommes parvenus à un accord bilatéral (achèvement) ; *prévenir* : je vous ai prévenu que vous risquez d'avoir certains problèmes ici (avant, anticipation) ; *provenir* : ce mot provient du latin (à l'avance) ; *convenir* : nous avons convenu d'aller au cinéma ce soir (fusion, simultanéité) ; *advenir* : que advient-il avec votre projet ? (passation d'un état à l'autre) ; *subvenir* : il a subvenu à tous ses besoins (en dessous) ; *survenir* : des incidents sont survenus (au-dessus).

COURIR → *recourir* : Pierre a recouru le marathon (répétition de l'action) ; *accourir* : nous sommes accourus au stade pour regarder le match de foot (direction, but) ; *concourir* : mes collègues ont concouru au festival de la chanson francophone (fusion, simultanéité).

COUPER → *recouper* : as-tu recoupé le pain ? (répétition de l'action) ; *découper* : le tailleur a découpé l'étoffe en deux (disjonction) ; *entrecouper* : alors elle pleurait, entrecouplant de sanglots déchirants les couplets mélancoliques (action réalisée à moitié) ; *surcouper* : le joueur a surcoupé les cartes (dans une grande mesure, superlatif).

IX.

- | | |
|--------------------|------------------|
| a) émotionnelle ; | i) ombragé ; |
| b) feuillu ; | j) suicidaire ; |
| c) réductible ; | k) belgradois ; |
| d) rancunières ; | l) marin ; |
| e) chevaleresque ; | m) blessants ; |
| f) carnavalesque ; | n) cyclable ; |
| g) maritime ; | o) hospitalier ; |
| h) ininterrompu ; | p) mensuelle. |

X.

ROUGE :

a) J'aime *le rouge* (nominalisation – couleur rouge).

b) Rien n'interdit de boire du blanc après *un rouge* (nominalisation – métonymie et ellipse – *un vin rouge*).

c) Les femmes mettent souvent *le rouge* à lèvres (nominalisation – instrument servant à colorer les lèvres).

d) Voir *rouge* (nominalisation – métonymie – rouge est le symbole de colère ; l'expression signifie : être en colère).

e) *Les Rouges* ont essayé de détruire l'orthodoxie en Russie et en Serbie (nominalisation – métonymie – rouge est le symbole pour les communistes).

f) *Mars la rouge* est l'un des romans de Kim Stanley Robinson (nominalisation – métonymie – ellipse – la planète rouge).

g) être dans *le rouge* (nominalisation – métonymie – être endetté).

JAUNE :

a) Je préfère *le jaune* que le vert (nominalisation – couleur jaune).

b) Est-il dangereux de manger du *jaune* d'œuf le soir ? (nominalisation – la partie ronde jaune qui se trouve à l'intérieur de l'œuf).

c) *La Jaune* et la Rouge existe désormais en version électronique (nominalisation – métonymie – ellipse – la revue jaune et rouge).

d) Comment boire *un jaune* bien frais, spécialité de Jura ? (nominalisation – métonymie – ellipse – le vin de couleur jaune).

e) *Les Jaunes* est un mouvement syndicaliste français (nominalisation – métonymie).

f) Rire *jaune* (adverbialisation – métonymie – se forcer de rire – jaune symbolise la couleur du visage des hépatiques).

XI. récapitulation, télécommunication, multiculturalisme, kinésithérapie, désintoxication, cyberréactionnaire, communication, manipulation, aristocratique, autopromotion, programmation, décoration, apéritif, antifasciste, production, bigophone, islamiste, oligarque, problème, gauchiste, pote, pattes d'éléphant, Mc Donald's.

XII.

1-J ;	6-C ;
2-A ;	7-G ;
3-I ;	8-D ;
4-B ;	9-E ;
5-H ;	10-F.

XIII.

1. Pied-à-terre ;	7. Taille-crayon ;
2. Lance-pierres ;	8. Tire-ligne ;
3. Rendez-vous ;	9. Maître-chien ;
4. Sang-froid ;	10. Non-voyant ;
5. Sans-emploi ;	11. Pare-feu ;
6. Sans-le-sou ;	12. Passe-montagne.

XIV.

TÊTE : *tête-à-queue* (tournement), *tête-à-tête* (parler à deux), *tête-bêche* (parallèlement mais dans l'autre sens), *tête-de-loup* (balai à très long manche et à brosse ronde, permettant de nettoyer les plafonds), *tête-de-nègre* (couleur marron foncé).

ŒIL : *œil-de-bœuf* (lucarne à fenêtre ronde ou ovale), *œil-de-perdrix* (petite tumeur cutanée bénigne, se développant dans un espace interdigital du pied).

BOUCHE : *bouche-à-bouche* (assistance respiratoire d'urgence), *bouche-à-oreille* (transmission d'une information de personne à personne, par la voie orale).

PIED : *pied-à-terre* (logement où on ne réside que pour de courts séjours), *pied-de-biche* (petit levier métallique à la tête en biais, aplatie et fendue, qui sert à arracher les clous ; poignée de sonnette figurant un pied de biche), *pied-de-poule* (se dit d'un tissu de laine ou de coton, réalisé avec une armure à base de croisé en utilisant des effets d'ourdissage et de tramage identiques, dont les dessins rappellent les empreintes de pas d'une poule), *pied-noir* (Français d'origine européenne installé en Afrique du Nord jusqu'à l'époque de l'indépendance), *pied-plat* (personne grossière dépourvue de toute dignité).

XV. syllabe, chute, propriété, zoo, nom, jupe, mètre, phobie.

XVI.

1-C ;	4-B ;
2-A ;	5-F ;
3-E ;	6-D.

XVII. On donne la liberté aux étudiants de choisir le contexte et de vérifier le sens et l'origine des expressions données dans un dictionnaire idiomatique.

XVIII.

1. Mener une vie de chien ;
2. Tuer la poule aux œufs d'or ;
3. Avoir une écriture de chat ;
4. À pas de loup ;
5. Garder les moutons à la lune ;
6. Un froid de canard ;
7. Prendre le taureau par les cornes ;
8. Tirer les vers du nez à quelqu'un ;
9. Mettre la charrue avant les bœufs ;
10. Courir plusieurs lièvres à la fois ;
11. Sauter du coq-à-l'âne ;
12. Payer en monnaie de singe ;
13. Poser un lapin ;
14. Sentir le bouc ;
15. Avoir la chair de poule ;
16. Monter sur ses grands chevaux ;
17. Avoir une araignée au plafond ;
18. Avoir puce à l'oreille ;
19. Avoir des rats dans la tête ;
20. Avoir les grenouilles.

XIX. La liste des expressions idiomatiques avec la structure demandée est exhaustive. Nous proposons juste quelques exemples et donnons la possibilité aux apprenants de l'élargir en faisant une petite recherche.

- a) avoir son compte, faire la gueule, casser la tête, perdre le nord ;
- b) passer un savon à, faire son deuil de, avoir une dent contre ;
- c) mettre du beurre dans les épinards, couper les cheveux en quatre, passer l'arme à gauche.

XX.

- | | |
|---------|---------|
| 1. b) ; | 4. a) ; |
| 2. c) ; | 5. c). |
| 3. c) ; | |

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Apothéloz 2002 : D. Apothéloz, *La construction du lexique français*, Paris : Ophrys.
- Arnaud 2003 : P.J.J., *Les composés timbres-poste*, Lyon : Presse Universitaire de Lyon.
- Baltar 1994 : M. M. Baltar, *La locution entre langue et usages*, Paris : ENS Éditions.
- Benveniste 1964 : É. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- Briet 2009 : H. Briet, *L'accord du verbe*, Paris : De boeck/Duclot.
- Briet 2009 : H. Briet, *L'accord de l'adjectif*, Paris : De boeck/Duclot.
- Briet 2010 : H. Briet, *L'accord du participe passé*, Paris : De boeck/Duclot.
- Buysens 1975 : E. Buysens, *Les catégories grammaticales du français*, Bruxelles : Édition de l'Université.
- Chevalier et al. 1997 : J.-C. Chevalier, *Grammaire du français contemporain*, Paris : Larousse.
- Corbin 1991 : D. Corbin, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Lille : Presse Universitaire du Septentrion.
- Dubois 1967 : J. Dubois, *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Paris : Larousse.
- Dubois 1967 : J. Dubois, *Grammaire structurale du français : verbe*, Paris : Larousse.
- Драгићевић 2010 : Р. Драгићевић, *Лексикологија српског језика*, Београд : Завод за уџбенике и наставна средства.
- Fradin 2003 : B. Fradin, *Nouvelles approches en morphologies*, Paris : Presse Universitaire de France.
- Flaux, Van de Velde 2000 : N. Flaux, D. Van de Velde, *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris : Ophrys.
- Fouché 1967 : P. Fouché, *Le verbe français. Études morphologiques*, Paris : Klincksieck.

- Gaatone 1998 : D. Gaatone, *Le passif en français*, Paris-Bruxelles : Duculot.
- Grevisse 1957 : M. Grevisse, *Précis de grammaire française*, Bruxelles : Éditions J. Duculot.
- Grevisse, Goosse 2008 : M. Grevisse, A. Goosse, *Le Bon Usage*, Paris : De Boeck / Duclot.
- Gross 1996 : G. Gross, *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Paris : Ophrys.
- Gruaz 1988 : C. Gruaz, *La dérivation suffixale en français contemporain*, Rouan : Publication de l'Université de Rouan.
- Gudurić, Vlahović : S. Gudurić, Lj. Vlahović, *Éléments de morphosyntaxes de la langue françaises. Le verbe*, Novi Sad : Filozofski fakultet.
- Guilbert 1971 : L. Guilbert, *La créativité lexicale*, Paris : Larousse.
- Huot 2012 : H. Huot, *La morphologie. Forme et sens des mots du français*, Paris : Armand Colin.
- Jakobson 1963 : R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris : Minuit.
- Jespersen 1922 : O. Jespersen, *Language : its nature, development and origin*, London : George Allen and Unwin.
- Јовановић 2013 : И. Јовановић, *Француски фразеологизми и пословице с именима домаћих животиња и њихови српски еквиваленти*, необјављена докторска теза одбрањена на Филозофском факултету у Новом Саду.
- Kaleroux 1996 : F. Kaleroux, *La coupure invisible. Études de syntaxe et de morphologie*, Lille : Presse Universitaire du Septentrion.
- Krstić 2005 : N. Krstić, *Prilozi francusko-srpskoj leksikologiji*, Novi Sad : Zmaj.
- Lehmann, Martin-Berthet 1998 : A. Lehmann, F. Martin-Berthet, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. Pais : Dunod.
- Martinet 1967 : A. Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin.
- Mortureux 2001 : M.-F. Mortureux, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris : Armand Colin.
- Noailly 1999 : M. Noailly, *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys.
- Picoche 1977 : J. Picoche, *Précis de lexicologie française*, Paris : Nathan.
- Planelles 2014 : G. Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*, Paris : Les éditions de l'Opportun.
- Polguère 2008 : A. Polguère, *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Поповић 2009 : М. Поповић, *Лексичка структура француског језика : морфологија и семантика*.

- Popović 2014 : M. Popović, *Istorija francuskog jezika*, Beograd : Jasen.
- Rey, Duval, Siouffi 2007 : A. Rey, F. Duval, G. Siouffi, *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion*, Paris : Perrin.
- Pruvost, Sablayrolles 2012 : J. Pruvost, J.-F. Sablayrolles, *Les néologismes*, Paris : Presse Universitaire de France.
- Riegel, Pellat, Riuol 2005 : M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presse Universitaire de France.
- Saussure 1972 : F. De Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- Станојчић 2010 : Ж. Станојчић, *Граматика српског књижевног језика*, Београд : Креативни центар.
- Šipka 2006 : D. Šipka, *Osnovi leksikologije i njoj srodnih disciplina*, Novi Sad : Matica srpska.
- Vigerie 2004 : P. Vigerie, *Quand on parle du loup*, Paris : Larousse.
- Walter 2014 : H. Henriette, *L'aventure des mots venus d'ailleurs*, Paris : Robert Laffont.

Articles

- Fridrichová 2013 : R. Fridrichová, *Quelques observations sur les mots tronqués dans le français contemporain*, Chèque : Faculté de philosophie, In : Romanica Olomucensia, pp 1–13.
- Jalenques 2002 : P. Jalenques, *Étude sémantique du préfixe RE en français contemporain : à propos de plusieurs débats actuels en morphologie dérivationnelle*, Paris : Larousse, In : Langue française, N°133, Le lexique, entre identité et variation, pp. 74 – 90.
- Kerleroux 1999: F. Kerleroux, *Identification d'un procédé morphologique : la conversion*, Le Mans In : Faits de langues n°14, pp. 89 – 100 .
- Sadowski 2003 P. Sadowski, *From Signal to Symbol: Towards a systems typology of linguistic signs*, Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins Publishing Co In: From Sign to Signing: Iconicity in Language and Literature 3, pp. 411-23.
- Petit 2009 : G. Petit, *Le mot : morphologie et figement*, Paris : CILF, In : Le Français Moderne, 77 (1), pp. 35 – 54.
- Sapir 1929: E. Sapir, *A Study in Phonetic Symbolism*, Oxford, In: Journal of Experimental Psychology 12, pp. 225-39.
- Stanković 2015: S. Stanković, *O jednoj specifičnoj upotrebi ličnih zamenica u francuskom i srpskom jeziku*, Niš : Filozofski fakultet, In : Jezik i književnost u kontaktu i diskontaktu, 1, pp. 285 – 301.

Dictionnaires

Dictionnaire de l'Académie française 2009, Paris : Fayard.

Dubois, Dauzat 2005 : J.-M. Dubois, A. Daizat, *Dictionnaire étymologique*, Paris : Le Robert.

Rey, Chantreau 2007 : A. Rey, S. Chantreau, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris : Le Robert.

Rey, Tomi 2006 : A. Rey, M. Tomi, *Dictionnaire historique de la langue française, tome 1*, Paris : Le Robert.

Rey, Tomi 2006 : A. Rey, M. Tomi, *Dictionnaire historique de la langue française, tome 2*, Paris : Le Robert.

Rey, Tomi 2006 : A. Rey, M. Tomi, *Dictionnaire historique de la langue française, tome 3*, Paris : Le Robert.

Trésor de la langue française 2005.

Corpus

Littérature française

Camus 1957 : A. Camus, *L'étranger*, Paris : Gallimard.

Gide 1952 : A. Gide, *Poésie, journal, souvenirs*, Paris : Gallimard.

Maupassant 2002 : G. de Maupassant, *Boule de suif et autres nouvelles*, Paris : Librio.

Presse française

Le français dans le monde, n° 384, novembre-décembre 2012.

Le Monde, 28 octobre 2010 ; mars 2012.

Le Parisien, 21 octobre 2015.

Métro, 29 avril 2013.

Réflexion, 18 septembre 2015.

Vice News, 17 décembre 2015

Sitographie

www.espacefrancais.com

www.uneq.qc.ca

www.larousse.fr

INDEX RERUM

A

Accord – la transmission des caractéristiques morphologiques flexionnelles d'un mot à un autre. 17, 28, 59–69, 72, 76, 78, 94–97, 99, 103, 124, 140, 145, 147, 148, 152, 155, 172, 181

Acronyme – le sigle formé des initiales ou des éléments initiaux de plusieurs mots et se prononçant comme un mot normal et non pas lettre par lettre. 119

Adjectif – le mot que l'on peut adjoindre au substantif pour exprimer une qualité de l'être, de l'objet ou de la notion désignée. 9, 14–19, 21, 28, 58, 66, 68, 69, 74, 76, 78, 80, 83, 84, 87, 89, 91–99, 101, 102, 104, 105, 107, 109–116, 122–125, 153, 155, 159–161, 165, 166, 177, 179, 180

Allomorphe – la variante d'un morphème en fonction du contexte. 18, 20, 21, 93, 110, 166, 170

Affixe – le morphème non autonome qui s'ajoute au radical d'un mot pour en modifier le sens et/ou la valeur grammaticale. 19, 21, 22, 29–33, 37–47, 53, 55, 58, 88, 101, 102, 112, 170

Affixes intracatégoriels – les morphèmes qui changent la classe grammaticale de la base. 101

Affixes transcategoriels – les morphèmes qui ne changent pas de classe grammaticale de la base mais opèrent sur le sens de la base pour le modifier. 101

Aphérèse – la chute d'un ou de plusieurs phonèmes à l'initiale d'un mot. 116, 117

Apocope – la chute d'un ou de plusieurs phonèmes à la fin du mot par suite d'un abrègement. 89, 116

Attribut – le terme indiquant une manière d'être ou une qualité attribuée au sujet ou à l'objet par l'intermédiaire d'un verbe. 16–18, 29, 59, 60, 68, 69, 71, 82, 91, 95, 122, 123

Auxiliaire – se dit d'un verbe ou d'une locution verbale qui, perdant son sens plein, se combine avec un autre verbe à une forme impersonnelle (participe, infinitif) soit pour conjuguer ce dernier, soit pour exprimer un aspect du procès. 15, 31, 36, 47, 49–52, 55–58, 64, 65, 67–69, 71, 72, 117, 148, 149

B

Base – la partie d'un mot considérée comme la plus importante. (Du point de vue diachronique, c'est la racine, élément originel ; du point de vue synchronique, c'est le radical, élément porteur des affixes).

Base non-autonome – la base qui n'existe pas comme un mot autonome.

Base suppléante – la base dont l'étymon diffère de la forme sémantique similaire. 9, 13, 15, 17, 18, 22, 23, 31, 42, 44, 53, 89, 92, 93, 101–103,

- 107–113, 116, 119, 120, 122–124, 127, 150, 166–170, 178–180, 183
- Bons mots** – le procédé morphologique par lequel les auteurs font leurs créations. 119
- C**
- Classes lexicales ouvertes** – la classe qui s’enrichit par la création de nouvelles unités lexicales. 14
- Classes lexicales fermées** – la classe stable qui ne permet pas la création de nouvelles unités lexicales. 14
- Composition** – la formation d’une unité lexicale à partir d’éléments qui sont eux-mêmes soit des mots de langue, soit des mots ou des radicaux savants d’origine française, latine ou grecque. 9, 118, 120–122, 124, 180
- Conversion** – la création de nouvelles unités lexicales sans modification morphologique mais par simple changement de catégorie de mot. 114, 161
- Coordination** – la même valeur sémantique des constituants d’un mot composé. 15, 67, 122, 123
- D**
- Dérivation** – la formation des mots par l’ajout des affixes à une base. 15, 91, 101–104, 110–112, 114, 115, 119, 166, 177
- Dérivation délocutive** – la capacité des interjections, des noms propres, des syntagmes et des propositions de servir de base à la dérivation. 101
- Dérivation parasynthétique** – la formation des mots par ajout à la fois des préfixes et des suffixes. 111, 112, 180
- Dérivation préfixale** – la formation des mots par l’ajout des préfixes, éléments antéposés, à une base. 108, 180
- Dérivation suffixale** – la formation des mots par l’ajout des suffixes, éléments postposés, à une base. 102, 103, 127, 157, 167, 180
- Dérivé** – le mot créé par la dérivation préfixale ou suffixale. 22, 34, 35, 43, 47–49, 53, 54, 63, 74, 78, 92, 101–105, 107–113, 120, 159, 160, 166, 177–180
- Désinence** – l’affixe qui s’adjoint à la finale d’un mot (substantif, adjectif, verbe) pour constituer avec la base les formes de la flexion nominale (déclinaison) ou verbale (conjugaison). 20, 29, 30
- Déterminant** – élément modificateur d’un mot composé. 14, 15, 18, 60, 61, 65, 66, 73, 76, 78, 80, 122, 125, 126, 165, 166
- Déterminé** – élément qui représente la base d’un mot composé. 15, 27, 28, 57, 65, 70, 83, 91, 92, 102, 110, 122, 127, 177
- Doublets** – le mot ayant le même étymon qu’un autre, mais présentant une forme et un sens différents. Ainsi, le latin *auscultare* a donné en français *écouter* par formation populaire et *ausculter* par formation savante. 18, 23
- E**
- Endocentrique** – le type d’un mot composé dont le sens global convient au sens de l’un de ses constituants. 122
- Épicène** – les adjectifs qui ont la même forme au masculin et au féminin. 92
- Étymologie** – la science qui a pour objet la recherche de l’origine des mots d’une langue donnée, et la reconstitution de l’ascendance de ces mots. 76, 81, 109

Étymon – toute forme attestée (radical, forme ancienne) ou reconstituée (forme hypothétique ou racine) dont on fait dériver un mot. 23

Exocentrique – le type des mots composés dont le sens global diffère du sens de leurs constituants. 122

Expression idiomatique – l'unité lexicale stable se caractérisant par le figement syntaxique et sémantique. 126, 127, 165

F

Forme – l'unité linguistique (morphème, syntagme, construction) identifiée par ses traits formels. 9, 13–22, 26, 28–31, 34–37, 41–45, 47–51, 53, 55–58, 60, 63, 66, 68, 69, 71, 72, 74–77, 79–81, 83–85, 87, 89–92, 94, 97, 102–105, 107–121, 123, 149, 150, 155, 160, 161, 166, 174, 179, 180

Futur – se dit d'un temps, d'une période à venir ; se dit de ce qui se produira dans ce temps, cette période. 21, 28–30, 32–37, 42, 43, 51–53, 135, 136, 141

G

Genre – la catégorie grammaticale fondée sur la répartition des noms en deux classes (masculin, féminin) selon un certain nombre de propriétés formelles (genre grammatical) auxquelles on associe le plus souvent des critères sémantiques relevant de la représentation des objets du monde (genre naturel). 14, 20, 21, 58, 60, 64–67, 69, 70, 72–76, 78–83, 92–96, 102, 159

Gérondif – la forme verbale terminée par *-ant* et précédée de la préposition *en*, qui sert à décrire certaines circonstances de l'action. Le gérondif fonctionne comme un complément circonstanciel de cause, de concession,

de condition, de manière, de temps ; son sujet sous-jacent est identique au sujet du verbe principal : En sortant, j'ai vu qu'il pleuvait. 28, 58

H

Homonymie – se dit de mots de signifié différent, mais dont le signifiant est identique. 102, 109, 117, 157, 178

I

Infinitif – la forme nominale du verbe, exprimant l'état ou l'action, mais sans porter de marque de nombre et de personne. 28, 30, 31, 37, 38, 40, 42, 51, 58, 60, 63, 64, 68, 72, 83, 88, 89, 95, 123, 145, 168

L

Lacune – le manque d'un terme dans le système lexical d'une langue. 112, 113

Langue – le système abstrait sous-jacent à tout acte de parole. 13, 14, 18, 20, 22–26, 28, 29, 49, 58, 75, 76, 78, 80, 88, 94–96, 102, 112, 115, 116, 118–121, 123, 124, 127, 147

Langage – la capacité d'apprendre et d'utiliser les langues. 13, 19, 90, 116, 119, 146

Langage crypté – ce sont les langages argotiques destinés à la communication sans se faire comprendre par des tiers (verlan, javanais). 119

Lexème – l'unité minimale de signification appartenant au lexique. 17–19, 21, 116, 127, 170, 180

M

Mode – la catégorie grammaticale, relative au système du verbe, régissant, d'une part, le statut (ou type) de la

- phrase et participant, d'autre part, aux moyens qui permettent au locuteur d'exprimer son attitude à l'égard de son message. 20, 27, 28, 31, 32, 36, 53, 56, 58, 71, 82, 107, 144
- Morphologie** – la partie de la grammaire qui étudie les problèmes relatifs à la formation des mots ainsi qu'aux variations de leurs désinences. 9, 13, 14, 19, 22, 27, 29, 50, 73, 91, 104, 131, 157, 165, 177
- Morphème** – l'unité minimale de signification que l'on peut obtenir lors de la segmentation d'un mot sans atteindre le niveau phonologique. 19–22, 108, 114, 115, 131, 132, 166, 170
- Morphème autonome** – le morphème qui peut être employé en tant que le mot autonome. 21
- Morphèmes grammaticaux** – les morphèmes qui classent les mots dans les suites syntagmatiques et paradigmatiques et indiquent leur rapport avec d'autres constituants de la phrase. 21, 166–170
- Morphèmes lexicaux** – les morphèmes qui sont porteurs de sens des mots. 21, 166–170
- Morphème non-autonome** – le morphème qui ne peut pas être employé de manière autonome, mais doit être lié à un mot polymorphématique. 21
- Morphème zéro** – élément implicite dépourvu de la réalisation langagière. 22, 44
- Mot** – l'élément de la langue composé d'un ou de plusieurs phonèmes, susceptible d'une transcription écrite individualisée et participant au fonctionnement syntactico-sémantique d'un énoncé. 13–15, 17–27, 58–60, 63, 65, 70, 73, 74, 78–80, 82–84, 86–89, 91, 94, 95, 98, 101–103–, 109, 112–123, 126, 127, 131, 152, 157, 159–161, 167, 169, 177, 178
- Mots empruntés** – les mots d'une langue qui se transfèrent à l'autre. 23–26
- Mots grammaticaux** – ce sont les pronoms, déterminants, conjonctions de coordination et de subordination, prépositions et verbes auxiliaires étant courts et en petit nombre. 15
- Mots hérités** – les mots du fond lexical latin, gaulois et franque. 23
- Mots lexicaux** – ce sont les verbes, les noms, les adjectifs qualificatifs et les adverbes étant de longueur variable et en grand nombre. 15
- Mots populaires** – les mots ayant été subis à toutes les phases de l'évolution de la langue française. 23
- Mots savants** – les mots venus du latin et du grecque ancien. 23, 121
- Mots simples** – les mots qui ne peuvent pas être segmentés en morphème. 86, 122
- Mot-valise** – l'unité lexicale composée de deux mots abrégés. 118
- N**
- Néologisme** – le mot nouvellement créé ou le mot déjà existant auquel on attribue un nouveau sens. 103, 107, 112, 113, 123
- Nom** – mot, groupe de mots servant à désigner, à nommer une catégorie d'êtres ou de choses, à la distinguer d'autres catégories, ou bien à désigner, à nommer un individu, un élément de cette catégorie, à le distinguer des autres. 14–16, 18–21, 23, 24, 27, 59–62, 64–67, 70, 73–99, 101–105, 107, 110, 112, 114, 116, 123–125, 127, 137, 148, 152,

- 155, 159, 160, 162, 163, 165, 166, 177–180
- Nombre** – la catégorie grammaticale qui permet l'expression de l'opposition entre le singulier et le pluriel. 14, 15, 21, 23, 25–31, 34, 35, 45, 46, 53, 58–61, 64–67, 70, 72–74, 80, 82–85, 90, 92–95, 97, 98, 109, 114, 115, 123, 178
- O**
- Onomatopée** – le processus permettant la création de mots dont la forme est étroitement liée à la perception acoustique des sons émis par des êtres animés ou des objets. 115
- P**
- Parole** – l'usage concret de la langue par les locuteurs, celle-ci étant conçue comme un système abstrait. 13, 37, 42, 97, 138, 163
- Parties du discours** – les mots regroupés par catégories selon les caractéristiques qu'ils ont en commun. 14, 101, 131, 160
- Participe** – la forme verbale impersonnelle qui tient à la fois du verbe (il peut exprimer le temps et la voix et avoir des compléments) et de l'adjectif (il peut varier en genre et en nombre). 27, 28, 31–36, 47–52, 56–62, 64–72, 78, 83, 91, 93–95, 111, 124, 125, 144, 145, 147–149, 155, 166–169
- Passé** – le temps situant l'énoncé dans un moment antérieur à l'instant présent. 28–30, 32–34, 36, 37, 41, 43–53, 55–59, 64–72, 86, 88, 95, 111, 121, 123–125, 128, 129, 131, 137, 138, 141, 143–145, 147–149, 153, 155, 157, 163, 166–169, 175, 178, 183, 184
- Passif** – la catégorie du verbe regroupant les formes verbales qui présentent l'action comme subie par le sujet. 29, 40, 58, 69, 71, 145–147
- Phonesthème** – certaines voyelles, consonnes et éléments prosodiques qui sont perçus comme s'ils représentent les propriétés visibles ou tangibles d'un objet. 19, 115, 116
- Plus-que-parfait** – le temps du verbe, qui traduit l'aspect accompli par rapport à l'imparfait et qui est constitué d'un participe passé précédé de l'auxiliaire *avoir* ou *être* affecté des affixes de l'imparfait. 28, 37, 49, 50, 53, 56, 141, 144
- Polysémie** – la propriété d'un terme qui présente plusieurs sens. 102, 103, 109, 157, 178
- Préfixe** – l'élément antéposé à une base. 22, 91, 97, 101, 108–112, 160, 169
- Présent** – le temps qui indique que l'action marquée par le verbe se passe dans le moment même où l'on parle, ou bien qu'elle est non datée et conçue comme indépendante de la durée. 15, 28, 30–37, 41–44, 47, 48, 51–60, 64, 78, 91, 93, 94, 117, 124, 132–134, 136, 142, 144, 145, 166–169
- Personne** – la catégorie grammaticale qui se marque par des désinences verbales et/ou par la juxtaposition au verbe de pronoms personnels et qui sert à distinguer les participants à la communication ou à référer à l'énoncé produit. 14, 19–21, 27–30, 32, 35, 37, 38, 40, 41, 43, 53–63, 66, 68, 74, 75, 80, 82, 83, 86, 87, 94–96, 104, 107, 119, 122, 131, 142, 144, 146, 154, 155, 160–162, 166–169, 178, 179, 183
- R**
- Racine** – l'élément dont un mot tire son origine. 22, 48, 83

Radical – l'élément qui reste après avoir supprimé tous les affixes. 20–22, 29–33, 35, 37, 39, 41–47, 53–55, 58, 76, 78, 79

Réduplication – c'est un procédé morphologique englobant la répétition d'une unité langagière ou de l'un de ses éléments. 115, 116

S

Sigle – l'abréviation formée par une suite de lettres qui sont les initiales d'un groupe de mots. 89, 118, 119

Signe linguistique – le signe ayant deux éléments : signifiant (forme) et signifié (sens). 16, 17, 19, 20

Signifiant – la partie matérielle, phonique ou graphique du signe linguistique. 16, 20, 116, 119, 121

Signifié – la partie non matérielle du signe linguistique ; son sens. 16, 20, 26, 73, 85, 90, 96, 109, 111, 119, 124, 127, 164, 179, 182

Subjonctif – le mode personnel du verbe employé soit dans des propositions subordonnées (le plus souvent en vertu de contraintes syntaxiques), soit dans des propositions non subordonnées pour exprimer ordinairement l'affectivité ou la subjectivité. 28, 30–33, 36, 53–57, 142–144

Suffixe – élément postposé à une base. 19, 22, 76, 78, 91–93, 101–105, 107–112, 117, 157, 166–168, 177, 178

Symbolisme phonétique – la théorie d'après laquelle les phonèmes sont dotés de sens, c'est-à-dire qu'il y a une compatibilité naturelle entre le son et le sens. 19, 115

Synonymie – la relation qu'entretiennent entre eux divers termes ou expressions ayant le même sens ou un sens voisin. 102, 109, 157, 178

Syntaxme – le groupe d'éléments formant une unité dans une organisation hiérarchisée. 15, 67, 99, 101, 118, 120–122, 127–129

T

Troncation – le procédé d'abrègement consistant à supprimer une ou plusieurs syllabes à l'initiale ou, plus souvent, à la finale d'un mot. 116–118, 120

V

Verbe – la catégorie grammaticale qui regroupe l'ensemble des formes composées d'une base lexicale et d'un certain nombre d'affixes pertinents variant en nombre, en personne, en temps, dont la fonction syntaxique est de structurer les termes de l'énoncé, et dont le rôle sémantique est de décrire les actions, les états, les modifications relatifs aux éléments auxquels réfèrent les noms sujets. 14–16, 18–22, 27–65, 67–72, 74, 87, 88, 95, 98, 101–104, 107–110, 112–116, 120, 123, 124, 132–138, 141–145, 147, 149, 159, 160, 167, 179, 180

Voix – la catégorie grammaticale associée au verbe et à son auxiliaire, qui indique le type de relation existant entre le verbe, le sujet (ou l'agent) et l'objet. 27–29, 64, 70, 71, 154

INDEX NOMINUM

- A**
Apothéloz 22, 101, 109
Ašić 43
- B**
Briet 95–97
Benveniste 101, 102, 120
Balzac 63, 70, 83
Boileau 90
- C**
Camus 158
Chevalier 37, 81, 83, 84
Corbin 120
- D**
Damourette 78
Dubois 72, 107
Dragičević 18
- F**
Fradin 16, 17, 19
France 18, 22, 25, 26, 36,
62, 64, 65, 67, 69, 85, 86,
95, 105, 124, 137, 144,
147, 150
Flaubert 71
- G**
Gide 80
Gross 123
Gudurić 35, 37, 42, 43, 51
Grevisse 36, 37, 73, 80,
83–86, 93
Goosse 37
Guillaume 43, 91
- Guiraud 66, 117
- H**
Huot 31, 44, 78, 110
- J**
Jakobson 13
Jespersen 19, 115
- L**
Leeman 107
Lemaitre 83
Lisle 83
La Fontaine 83
- M**
Maupassant 66, 131, 148
Mel'čuk 17
- N**
Noailly 91, 92
- P**
Pichon 78
Polguère 14, 15, 17
Popović 108, 123
Pruvost 113
- Q**
Quinault 90
- S**
Sablayrolles 113
Sadowski 116
Salminen 102, 119, 120
Sapir 19, 115
- Stanković 29
Stanojević 43
Stanojčić 17
- Š**
Šipka 18
- V**
Vlahović 35, 37, 42, 43, 51
Voltaire 85
- W**
Walter 25

Comité de lecture et d'évaluation

Freiderikos Valetopoulos, Professeur des Universités
Faculté des lettres et des langues, Université de Poitiers, France

Mirjana Aleksoska-Chkatroska, Professeur des Universités
Faculté de Philologie « Blaže Koneski » - Skopje
Université « Sts Cyrille et Méthode » - Skopje, Macédoine

Witold Ucherek, Maître de conférences
Wydział Filologiczny, Uniwersytet Wrocławski, Polska

Notes des évaluateurs

Le manuscrit déposé, intitulé *Éléments de morphologie de la langue française pour les étudiants du FLE*, porte sur la morphologie du français et s'adresse à un public d'apprenants du français langue étrangère, un public de futurs spécialistes.

L'auteur du manuel n'a pas pour objectif de proposer une étude originale du grand domaine de morphologie mais plutôt un ouvrage qui permettra de « sensibiliser les étudiants à l'étude théorique et pratique des principes de la morphologie grammaticale et lexicale de la langue française, de développer la capacité de construire spontanément des formes grammaticales et lexicales des mots dans le cadre de l'expression écrite et orale ». Et cet objectif semble être, à notre avis, parfaitement atteint grâce au grand nombre d'activités ainsi qu'à toutes les explications pertinentes au niveau théorique. Ainsi, l'étudiant a l'occasion de vérifier ses connaissances théoriques à l'aide de plusieurs exercices.

En conclusion, nous sommes convaincu que ce manuel est d'un intérêt incontestable. Ses qualités pédagogiques et scientifiques permettront aux apprenants allophones de découvrir la richesse de la morphologie française.

Freiderikos Valetopoulos

*

Cet ouvrage représente un manuel théorique et pratique destiné non seulement aux étudiants apprenant le français langue étrangère au Département de langue et littérature françaises à Niš, mais aussi à tout professionnel de l'enseignement, professeur ou chercheur, désirant comprendre le fonctionnement de la langue française.

Il est certain que ce manuel est d'un intérêt tout particulier pour les étudiants en français langue étrangère, principal public cible de l'auteur, et représente une importante contribution pour l'analyse de la langue française au niveau morphologique. D'autre part, le manuel s'inscrit comme un outil pédagogique indispensable non seulement pour les professeurs de français et les étudiants de français, mais aussi pour toute personne souhaitant approfondir ses connaissances linguistiques et/ou faisant des recherches sur le français ou appliquant une approche contrastive entre le français et

d'autres langues. Par conséquent, il sera d'une grande utilité professionnelle pour le milieu universitaire, au premier cycle et au deuxième cycle d'études supérieures, ainsi que pour les professeurs de français enseignant dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire soit en République de Serbie, soit dans d'autres pays étrangers.

Mirjana Aleksoska-Chkatroska

*

Le manuel universitaire d'Ivan Jovanović s'articule autour de quatre parties et comporte en outre une brève préface, une utile liste d'abréviations et symboles utilisés, les références bibliographiques d'une cinquantaine d'études et des sources d'exemples ainsi qu'un riche glossaire de termes linguistiques et un index de noms d'auteurs cités, facilitant la consultation.

Les trois premières parties, apportant des connaissances théoriques les plus récentes, sont cohérentes et écrites dans une langue claire et précise, accessible au public étudiant. Il convient aussi de souligner le rôle de nombreux exemples, bien choisis, qui facilitent la compréhension des analyses et commentaires faits par l'auteur. Ensuite, les nombreuses notes de bas de page, loin de surcharger le contenu de ce manuel, renferment des développements et conseils de lecture appréciables.

La dernière partie propose soixante-dix exercices d'un niveau de difficulté variable, permettant aux étudiants de vérifier les compétences acquises en matière d'analyse morphologique.

Leurs corrigés, dans lesquels l'auteur ne se borne pas à fournir des réponses attendues, mais offre des explications nécessaires, en abordant parfois des questions loin d'être évidentes, constituent un autre atout du livre.

Witold Ucherek

Ivan Jovanović
**ÉLÉMENTS DE MORPHOLOGIE
DE LA LANGUE FRANÇAISE
POUR LES ÉTUDIANTS DU FLE**

Izdavač / Éditeur
FILOZOFSKI FAKULTET
UNIVERZITETA U NIŠU
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE
DE L'UNIVERSITÉ DE NIŠ

Za izdavača / Responsable éditorial
Prof. dr Goran Maksimović, dekan
Professeur des universités Goran Maksimović, doyen

Lektori / Lecteurs
Freiderikos Valetopoulos
Mirjana Aleksoska-Chkatroska
Witold Ucherek

Korice / Couverture
Darko Jovanović

Prelom / Mise en pages
Milan D. Ranđelović

Format / Format
17x24 cm

Tiraž / Tirage
150 primeraka

Štampa / Sur les presses de
SCERO PRINT, Niš

Niš 2016.

ISBN 978-86-7379-419-8

CIP